

Université de Montréal
Département de communication
Faculté des arts et des sciences

Institut d'études politiques
École doctorale de Sciences Po
Programme doctoral en sociologie
Centre de sociologie des organisations

Avoir ou ne pas être
La constitution possessive de l'organisation

par
Nicolas Bencherki

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal en vue de l'obtention
du grade de Philosophiæ Doctor (Ph.D.) en communication
et à Sciences Po Paris en vue de l'obtention du grade de Docteur en sociologie

Août 2011

© Nicolas Bencherki, 2011

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

Institut d'études politiques
École doctorale de Sciences Po

cette thèse intitulée

Avoir ou ne pas être
La constitution possessive de l'organisation

présentée et soutenue le 11 janvier 2012 à Sciences Po Paris par

Nicolas Bencherki

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes

Dominique Boullier, professeur des universités
Sciences Po Paris
membre du jury

François Cooren, professeur titulaire
Département de communication, Université de Montréal
directeur de recherche

Didier Debaise, maître d'enseignement
Département de philosophie, Université libre de Bruxelles
rapporteur et examinateur externe

Bruno Latour, professeur des universités
Sciences Po Paris
directeur de recherche

Brian Massumi, professeur titulaire
Département de communication, Université de Montréal
président du jury

Fabian Muniesa, chargé de recherche
École nationale supérieure des Mines de Paris
rapporteur et examinateur externe

Table des matières

Résumé.....	iii
Abstract.....	iv
Remerciements (premier chapitre).....	1
Chapitre I : Introduction.....	14
Comment existe le social	14
Comment faire une introduction	19
Faire faire	36
Chapitre II : Quatre histoires.....	40
Première histoire : L'Association des locataires du quartier	47
Deuxième histoire : L'École d'économie de Paris.....	53
Troisième histoire : 300, Fourth Avenue	60
Quatrième histoire : Médecins Sans Frontières à Goma	61
Note sur les données.....	62
Chapitre III : Décomposer.....	64
Chapitre IV : Recomposer.....	82
Approche d'analyse.....	96
Illustration	103
Chapitre V : Le désir.....	110
Prendre ses distances.....	110
L'interstice	114
Le problème de la distance.....	115
La productivité du désir	122
Peut-on désirer n'importe quoi ?.....	132
Conclusion.....	135

Chapitre VI : Le virtuel.....	138
Premier cas : Le projet d'établissement	142
Conclusion	161
Chapitre VII : Légitimité.....	165
Analyse : se présenter comme légitime.....	177
Analyse : s'inventer une cause, en perdre une	185
Chapitre VIII : Pouvoir	200
L'action sur l'action	200
Le pouvoir dans l'interaction	206
Le pouvoir (in)visible.....	211
Donner une voix.....	217
Conclusion	223
Chapitre IX : Conclusion	228
Annexe I : Transcription du cas du chapitre V	I
Annexe II : Transcription du cas 2 du chapitre VI.....	XIII
Références.....	XXIII

Résumé. *Comment une organisation peut-elle agir ? Peut-elle être considérée comme un acteur en elle-même ou nécessite-t-elle que d'autres agissent pour elle ? Comment parler de son action sans présumer son existence ? Je voudrais proposer ici une approche proprement communicationnelle à la question de l'action organisationnelle. M'appuyant sur la narratologie de A. J. Greimas pour rendre apparentes certaines des idées centrales de la philosophie de l'individuation, je montre que l'organisation – et tout être social – agit en se faisant attribuer des actions. La philosophie de l'individuation est nécessaire ici pour dériver une théorie de l'action organisationnelle à partir de la manière même dont se constituent les organisations. Cela me permet notamment d'affirmer que l'organisation participe aussi elle-même à ces pratiques d'attribution, car en tant qu'elle existe déjà « plus ou moins et d'une certaine manière », elle appelle des actions particulières. À travers l'imbrication de mandats et de programmes d'actions, dans une logique d'appropriation/attribution, l'organisation peut effectivement agir tout en comptant toujours sur d'autres pour le faire. Nul besoin de s'en remettre à une ontologie essentialiste de l'organisation pour affirmer qu'elle agit elle-même, car il n'y a pas d'opposition entre affirmer que l'organisation agit et que d'autres agissent pour elle.*

En fait, loin de s'opposer, ces deux affirmations s'impliquent mutuellement. Les pratiques d'attribution sont nécessaires pour agir légitimement – il faut toujours agir pour autre que soi – mais aussi pour agir tout court, car la logique même de la propriété d'action, donc de pouvoir dire que ceci est mon action, suppose que l'action ne soit jamais tout à fait mienne. Les conséquences de cette proposition sur les questions de pouvoir et d'éthique sont brièvement abordées.

En observant quatre terrains distincts, j'ancre cette proposition théorique dans l'empirique. Ces terrains sont une association de locataires, un projet de réforme d'un grand établissement d'enseignement français, quelques événements dans la vie d'un gestionnaire de gratte-ciel de New York et une réunion entre des représentants de Médecins sans frontières et des administrateurs de santé congolais. Compte tenu de la nature théorique de ma proposition, cette variété de terrains permet de montrer l'utilité de ces idées à l'étude d'une diversité de situations.

Abstract. *How can an organization act? Can it be considered as an actor in itself or does it need others to act on its behalf? How is it possible to address these questions without presupposing the organization? I would like to put forward a specifically communicational approach to the question of organizational action. Borrowing from A. J. Greimas' narratology to make salient some of individuation philosophy's most central ideas, I show that the organization – and any 'social' being – acts by being attributed actions. Individuation philosophy is necessary to derive a theory of organizational action from the very manner organizations are constituted. This allows me, among other things, to suggest that organizations themselves also play a part in attribution practices, for inasmuch as they exist "more or less and in a certain way", they call for further actions. Through the imbrication of mandates and of programs of actions, in a logic of appropriation/attribution, the organization can act by always relying on others to do so. There is no need to invoke an essentialist ontology of organization to state that it acts by itself, for there is no opposition between stating that the organization acts and that others act for it.*

In fact, far from opposing, both statements imply each other. Practices of attribution are necessary for legitimate action – I must always act for someone other than myself – but also for acting at all. In other words, to be able to say that this is my action, I need this action not to be entirely my own. The consequences of this proposal on questions of power and ethics are also briefly considered.

I provide my theoretical discussion with a firm empirical grounding through the study of four different fields. I analyse audio and video recordings from a tenants association, the reform project of a French higher education institution, events from the daily work of a New York skyscraper manager and a meeting between Doctors without border representatives and Congolese health administrators. Given the theoretical nature of my proposal, this variety of empirical data allows me to show the usefulness of those ideas to the study of a large array of situations.

J'ai écrit cette thèse *pour* mes parents, Danuta et Mohammed, car ils ont toujours été la source de ma passion.

Remerciements (premier chapitre)

Je voudrais parler des organisations, et plus particulièrement de la manière dont elles existent et agissent. Un jour, Serge Proulx m'a demandé : « Mais pourquoi ? Quelle est ta motivation ? Quelle est l'indignation ou la préoccupation qui te pousse à répondre à cette question ? » Il me demandait de réfléchir à ce qui m'animait, à ma mise en mouvement. Sa question, à mon oreille, fait écho à Aristote (1840, p. 11), qui dans sa *Métaphysique* disait que « toujours en effet les sciences ont, comme je l'ai noté, leur source dans l'étonnement qu'inspire l'état des choses ». En combinant les deux – Proulx et Aristote – je trouve une manière de répondre à leur(s) question(s) : *ce qui m'anime, c'est l'étonnement que les choses – les organisations – soient.*

Weick (1979, p. 34) remarque bien que « the statement that organizations are ongoing, an apparently innocuous assertion, in fact contains some of the most fascinating problems in organization theory. » Cet étonnement devient peut-être plus clair si l'on se met à en parler en termes d'admiration. Joubert (1861, p. 131) met ainsi en garde : « Ce qui étonne, étonne une fois, mais ce qui est admirable est de plus en plus admiré. » Cette idée de Joubert montre bien comment la question *en est venue* à m'intéresser. Ce n'est pas une indignation initiale (animée, par exemple, par le souci de dénoncer une injustice) qui m'a amené à me pencher sur la question de l'existence et de l'action de l'organisation. Ma démarche est plus proche de celle de Taylor et Van Every (2000, p. ix), lorsqu'ils notent, à propos de cette question, que « the closer one looks at literature on organization the less evident the answer to the question becomes. »

C'est donc un processus d'intéressement qui m'a attaché à cette question. À mesure que s'est posé à moi le problème pratique – dans la pratique du chercheur en communication organisationnelle – de définir mes concepts, j'en suis venu à me rendre compte que ma propre existence comme chercheur dans ce domaine dépendait de la manière dont je concevais (et que d'autres chercheurs concevaient) l'existence de l'organisation et de son action. Le mot intérêt prenait tout son sens. Il s'agit bien d'*inter-esse*, de l'être au travers, de l'être parmi, de l'être entre (voir à ce sujet Dean & Massumi, 1992): j'existe comme chercheur en communication organisationnelle à travers, parmi, entre un réseau de définitions, de concepts et de recherches qui me tiennent, m'attachent et m'animent, en ce sens que *mes actions, mes pratiques et mes questions* sont les traductions de ces entités qui me hantent par leur action spectrale : je suis possédé (Derrida, 1993b; Brummans, 2006).

Au tout début de ma recherche doctorale, je cherchais à expliquer la constitution et le maintien du *réseau de politique publique du logement*. J'avais longtemps travaillé – et je continue d'ailleurs encore à le faire bénévolement – pour une association de locataires d'un quartier défavorisé de Montréal, celle-là même que je présenterai plus loin et qui constitue l'un des terrains empiriques de cette thèse. J'étais fasciné par la manière dont interagissaient des associations, groupes et fédérations en tous genres pour formuler leurs demandes aux gouvernements et pour organiser ensemble des actions conjointes. Assez vite, à la suggestion des chercheurs qui m'entourent, est apparu le problème de définir le « réseau de politique publique du logement », de le circonscrire. Ensuite, s'est posé un second problème : comment pouvais-je dire qu'agissent les associations, groupes et autres entités – dont les humains – qui le constituent ? Pourquoi et comment pouvaient-ils être les acteurs de l'histoire que je souhaitais raconter ? Longtemps j'ai buté sur ces questions, présentant

régulièrement à mes collègues et professeurs des manières différentes de découper ce réseau, d'en fixer les frontières et de le peupler d'acteurs.

Ce n'est qu'après plusieurs tentatives que j'ai compris que c'était en fait là ma thèse, ma passion, ma source d'animation : expliquer la constitution de l'organisation et son action. À mesure que j'ai cherché à répondre à cette question, je me suis encore davantage empêtré et enchevêtré dans un réseau de plus en plus grand, de plus en plus intéressant et prenant, si bien que je ne sais plus aujourd'hui au juste qui écrit cette thèse, foncièrement dialogique (au sens de Bakhtine, comme le décrit Todorov, 1981).

*

Mille Plateaux, de Deleuze et Guattari, débute par une affirmation particulière, dont j'aurais aimé avoir été l'auteur :

Nous avons écrit l'Anti-Œdipe à deux. Comme chacun de nous était plusieurs, ça faisait déjà beaucoup de monde. Ici nous avons utilisé tout ce qui nous approchait, le plus proche et le plus lointain. Nous avons distribué d'habiles pseudonymes, pour rendre méconnaissables. Pourquoi avons-nous gardé nos noms ? Par habitude, uniquement par habitude.

Quand bien même y aurais-je pensé avant, en aurais-je pour autant été *l'auteur* ? Aurait-ce été *mon* idée ? Deleuze et Guattari précisent bien qu'ils ont *écrit* l'Anti-Œdipe à deux (et donc à plusieurs). Ils en sont les énonciateurs. Ils ne disent rien sur l'origine ou la propriété de *leurs* idées, sinon en insistant sur le fait qu'ils ont utilisé toutes sortes d'éléments hétérogènes pour composer leur texte. *Une* source particulière ou *un* propriétaire, bien évidemment, ne pourraient être identifiés. Cela supposerait un « Je » bien déterminé, stable, capable de parler seul, de lui-même pour lui-même, d'idées qui lui seraient – et qui lui auraient toujours été – bien propres. Il est bien connu, au moins depuis Nietzsche, qu'un tel

« Je » est illusoire : que « je pense » est ce que les libres penseurs veulent faire croire. Pourtant, il faut de la discipline, il faut obéir, pour créer et être libre (Bergeron, 2001). Un libre penseur, comme le souligne Kenneth Burke (1950, p. 31), est immoral : il ne fait pas de la science pour quelque chose, pour un motif particulier, il le ferait pour lui-même, donc pour rien. Il faut agir *pour* quelqu'un ou quelque chose, il faut accepter de partager son action avec un autre, pour que cette action puisse être légitimement sienne.

Et moi, à quelle discipline ou à quelle contrainte ai-je obéi pour écrire cette thèse ? Avec qui/quoi partagé-je mon action ? Les éléments sont trop nombreux pour que j'en dresse la liste – et je dis cela tout comme, lorsque l'on remercie ses parents et amis au début d'un livre, on s'empresse de préciser que plusieurs sont omis car on n'en finirait plus de remercier tous ceux qui le méritent. Une simple analyse scientométrique de cette thèse montrerait que ma pensée est traversée, notamment, de celle de mes deux directeurs, François Cooren et Bruno Latour. Dois-je les remercier ? Certainement pas, je l'espère, comme on remercie un employé pour services rendus, donc dans le sens de mettre fin à une relation, de se considérer quitte de ses dettes. C'est peut-être là ce que l'on veut faire lorsqu'on insère des références dans un texte : « Cooren (2004) » est peut-être une manière économique d'avouer la contribution d'un texte dans le sien, économique car elle met fin à une transaction : tu m'as donné une idée, je t'ai cité, voilà, c'est terminé. Je préfère l'expression « rendre hommage », c'est-à-dire que je reconnais que je suis l'homme – ou la femme, l'étymologie française est souvent sexiste – de ces idées, leur vassal. Elles me font agir, elles m'animent, elles me font penser à mon tour – suivant l'idée de William James (1996) selon laquelle la « fonction » d'une idée est de faire penser, qu'une idée vraie est « any idea upon which one can ride » – et lorsque je pense avec elles, ces idées s'animent, s'incarnent. C'est là ce que François Cooren

(2006) – dans un texte auquel je référerai souvent – décrit comme un phénomène de ventriloquie : les figures (idées, principes, règles) m’animent et me font agir, mais lorsque j’agis « en leur nom », alors elles agissent à leur tour à travers moi, tout comme le pantin du ventriloque qui, tout en étant mis en mouvement par son marionnettiste, fait dire et fait faire des choses à celui-ci. La question de l’action « en société » (puisqu’elle implique de nombreuses entités) est donc celle, comme le dit Tarde (1893, p. 42), de « la possession réciproque, sous des formes extrêmement variées, de tous par chacun ».

De combien de ventriloque suis-je le pantin ? À combien de ventriloques fais-je faire et dire des choses ? Certainement « plus d’un », comme le dirait Derrida (1993b). Toutefois, avant de commencer même à faire un inventaire nécessairement partiel, il faut déjà préciser une chose. Ce ne sont pas uniquement des idées qui se retrouvent dans cette thèse, mais aussi beaucoup d’actions. François Cooren et Bruno Latour, par exemple, ne m’ont pas uniquement fourni des idées. Je les ai souvent rencontrés, ils ont lu et relu mes textes, y ont apporté des corrections, m’ont aidé à réaliser des analyses de données, etc. Ce que ma thèse intègre, ce sont donc aussi – et surtout peut-être – des actions. Des actions singulières que mon écriture – et la leur, donc – intègre de diverses manières, notamment « en distribuant d’habiles pseudonymes », pour faire de nouveau référence à la citation de Deleuze et Guattari.

L’action « écrire une thèse » est une action qui en cache d’autres, un programme d’action qui, au cours de quatre ans, s’en est approprié de multiples autres – celles de François Cooren et de Bruno Latour, celles de mon amie et collègue Émilie Pelletier avec qui j’ai écrit des textes et fait des présentations, celles de ma directrice de maîtrise, Chantal Benoit-Barné, qui m’a appris ce qu’était la recherche, celles de Line Grenier, grâce à qui j’ai

eu la chance d'obtenir des bourses, celles des multiples professeurs qui m'ont influencé à travers leur enseignement, celles de mes parents qui m'ont soutenu financièrement et, surtout, moralement et qui ont relu de multiples versions de mes textes, celles de Joëlle Basque qui a enseigné avec moi, celles de Ghislain Thibault, Élisabeth Mercier, Maude Gauthier, Fabien Rose, Damien Charrieras, Annie Paulin et Hélène Laurin, inépuisables compagnons de bistro et de conversation, celles de Benjamin Gagnon-Chaineay et d'Anne-Sophie Masson-Côté qui ont toléré de vivre avec moi...

Je me permets de citer de nouveau Deleuze (1988, p. 85) :

Voilà, nous semble-t-il, ce qu'il faut comprendre : *l'énoncé est la courbe qui unit des points singuliers*, c'est-à-dire qui effectue ou actualise des rapports de forces [...] Mais les points singuliers eux-mêmes, avec leurs rapports de forces, n'étaient pas déjà un énoncé : c'était le dehors de l'énoncé, auquel l'énoncé peut être étrangement semblable et quasi identique.

Les actions qui peuplent et animent cette thèse, si elles sont unies par la thèse en tant qu'organisation du texte, existent par ailleurs, hors de l'énoncé, chaque fois sous forme de moments singuliers, dans leur pleine événementialité. C'est ce que soulignent, entre autres, Émilie Gomart et Antoine Hennion (2008). Tant que l'action est pensée comme appartenant déjà à un appareillage quelconque – particulièrement comme appartenant à un auteur particulier – alors elle ne peut être saisie de nouveau dans un nouveau devenir, celui de la thèse par exemple. L'action doit être donc conçue comme « ce qui se passe » (dans une formulation sans sujet ou avec un sujet réflexif à l'action elle-même). Theresa Castor et François Cooren (2006) montrent, quant à eux, que la sélection d'un auteur particulier à l'action est, justement, un effet du langage et de la discussion. Toute action est enchevêtrée dans un réseau qui la relie à de nombreuses actions, personnes et entités. Que l'une de ces

entités soit « la cause » ou « l'auteur » n'est pas une propriété de l'action elle-même mais un sujet de débat – mais je traiterai davantage de la question de l'auteur au chapitre suivant.

Cette conception de l'action permet de reconnaître ce que Gabriel Tarde (1893, p. 39) signalait pourtant depuis longtemps, à savoir que

Les attributs que chaque élément doit à son incorporation dans son régiment ne forment pas sa nature tout entière ; il a d'autres penchants, d'autres instincts, qui lui viennent d'enrégimentations différentes.

En d'autres mots, il s'agit du principe d'inclusions multiples : une même action peut appartenir simultanément à plusieurs réseaux, à plusieurs organisations, à plusieurs entités. Lorsque j'ai pris un verre avec mon ami Damien Charrieras et qu'il m'a parlé du fait que le terme *affectation* peut renvoyer à la fois à l'idée d'attribution et à celle d'affect, lui et moi étions bien dans le cadre singulier de *cette* conversation autour d'une table, au bistro Dieu du ciel, coin Clark et Laurier, à Montréal. Pourtant, cette conversation est *aussi* incluse dans cette thèse, et elle faisait déjà partie d'une pratique instituée, « le pot du mardi ».

*

Il doit apparaître clairement maintenant pourquoi je ne peux pas exposer mes préjugés ou le point de vue particulier depuis lequel j'écris. Nietzsche (2001) propose qu'il existe un fond, un réflexe ou une intuition du philosophe, qu'il nomme « conviction ». Toutefois, Nietzsche semble n'invoquer ce « je suis ainsi fait » (p. 218), à mon avis inconséquent avec sa propre philosophie, que pour s'autoriser un long passage où il expose sa vision de la femme, pleine de préjugés. Ma conviction, si j'en ai une – et il serait facile de montrer comment cette conviction de ma part est toujours une citation de figures qui me hantent – c'est qu'une telle exposition nue de soi-même et de son « fond » est im/possible. Cette

profonde conviction de Nietzsche que la femme serait vouée à l'enfantement et à une position subalterne n'est-elle pas, non pas sa « vérité *personnelle* » comme il le propose, mais bien le fait des passions, des animations assez courantes à son époque, mais dont il ne reconnaît pas (ou plus) l'action sur lui, dont il a fini par croire qu'elles faisaient partie – depuis toujours – de son *fatum*. Donc, quand bien même voudrais-je vous dire qui je suis pour parler non seulement *de*, mais aussi *pour ce/ceux* dont je parle – en suis-je un bon porte-parole ? – comment le pourrais-je, sans tomber dans le piège de Nietzsche ?

Il paraît pourtant que jouer cartes sur table, dire qui je suis, serait une manière de situer la connaissance que je prétends produire et « a means of avoiding the false neutrality and universality of so much academic knowledge » (G. Rose, 1997, p. 306). Cela me permettrait d'éviter de présenter ces connaissances « as knowledges that claim to see everything from nowhere¹ » (p. 308). Cette suggestion vient notamment des auteurs critiques (Haraway, 1991; Harding, 1991), qui dans leurs recherches déconstruisent le sujet et questionnent les *a priori* sur les identités. Ne faudrait-il pas, cependant, déconstruire avec une égale application ce que Rose appelle « the imperative of transparent reflexivity » ? (G. Rose, 1997, p. 314). Le sujet, construit et partiellement insondable par rapport, par exemple, à sa sexualité, à sa classe ou à d'autres aspects, deviendrait-il parfaitement transparent et connaissable lorsqu'il s'agit du chercheur lui-même admettant les limites de sa « vision » ?

¹ Je veux faire remarquer, au passage, qu'il y a ici une confusion, à mon sens, entre deux types d'universalité. En effet, Rose (et peut-être Haraway aussi) semble amalgamer la prétention à l'universalité de la chose connue (« ce médicament *soigne (partout, de tout temps)* la grippe ») et la prétention à l'universalité de la connaissance de cette chose (« nous *savons (partout, de tout temps)* que ce médicament... »), or les deux ne sont pas nécessairement du même ordre (Wittgenstein, 2006; voir aussi Latour, 1991, p. 142) – sans même parler de l'*accès universel* à la connaissance (Fuller, 2003), qui pourtant est un corolaire de l'épistémologie poppérienne : chacun devrait avoir la même capacité à connaître et vérifier une connaissance, ce qui n'est pourtant pas le cas (Latour, 1987).

Bien évidemment, on peut en douter. Cela signifie-t-il que je sois dispensé de tout effort de réflexivité ? Certainement pas : au contraire, je n'y suis que davantage invité, de deux manières. D'une part, je dois reconnaître le caractère symétrique de la connaissance : je ne peux pas me connaître *d'avantage* que je peux ou non connaître l'objet « extérieur » dont je cherche à expliquer les modalités d'existence. Plus loin, je proposerai que c'est peut-être parce que, en fait, « je » n'existe pas de manière privilégiée ou plus simple qu'un objet qui me serait extérieur, en admettant même que la distinction entre l'intérieur et l'extérieur soit définissable si facilement. Suivant l'ontologie relationnelle que j'aborderai plus loin, l'effort de réflexivité consiste donc non pas à dire qui « je » suis et comment j'appréhende la réalité que j'observe, mais bien à reconnaître la difficulté que j'ai à m'extirper moi-même de cette réalité, puisque je suis moi-même constitué à partir de cette réalité et à travers l'effort de recherche lui-même : comment pourrais-je parler ici, au début de ma recherche, de mon identité alors qu'elle est justement à faire ? Tout ce que je peux dire, c'est que je suis celui qui aura écrit cette thèse – et donc attaché aux diverses entités, idées, actions qui m'animent.

Ensuite, et de manière liée, comme le dit Rose, il s'agit de reconnaître le caractère « désordonné » (*messy*) de la recherche. Dire que mon identité affecte ma recherche suppose que l'on s'entende sur les contours – au moins approximatifs, « variations tolérées inférieures à un seuil d'identité » (Deleuze & Guattari, 1980, p. 66) – de ce qu'est mon identité et de ce qu'est ma recherche. Cela exclut un type de recherche où le chercheur serait constitué notamment au travers de sa recherche, comme mentionné plus haut, mais aussi où l'objet de recherche serait lui aussi (re)constitué ou (re)défini tout au long de la recherche. Mon « objet » de recherche faisant, lui aussi, partie d'une réalité dont il ne se distingue qu'a posteriori, je ne peux pas d'avance établir comment mon identité pourrait en affecter l'étude,

puisque ce n'est justement que dans la mesure de cette affection qu'il se composera et sera taillé à partir de cette réalité.

J'utilise le terme « taillé », qui évoque le sculpteur qui donne une forme à un matériau et en extrait un nouvel être. Je montrerai que ce hylémorphisme, qui consiste à concevoir l'être comme le produit d'une matière à laquelle est appliquée une forme, n'est pas, en fait, une vision que je retiendrai. L'hylémorphisme ne fait que déplacer le problème, parce que s'il semble expliquer le mode d'existence de l'être en question, il ne résout pas la question de savoir « où » ou même « quelles » seraient la forme et la matière (donc deux êtres aussi) avant leur rencontre. Si un pot est fait d'argile agencé d'une certaine manière, qu'est-ce que l'argile, d'une part, et d'autre part, quel est le mode d'existence de la forme avant qu'elle soit appliquée au pot ? En faire des êtres idéaux ou des éléments premiers revient à déplacer encore davantage la question : comment existeraient ces êtres ou éléments idéaux ? (Voir sur la question de l'hylémorphisme Barthélémy, 2005, ch. 2.)

Une vision telle que celle que je propose – et que de nombreux autres ont proposé avant moi, donc – où l'on ne peut présupposer de l'existence des êtres, où ceux-ci sont plutôt compris comme se (re)composant perpétuellement, rend la recherche plus complexe. Je ne suis pas certain de ce que je cherche ou de ce que je pourrai trouver – et pas même de mon point de départ. Je montrerai plus loin qu'une telle manière de penser est néanmoins productive sur plusieurs points. Pour le moment, je propose de noter que ne pas supposer que les choses existent a priori devrait être à la base même de la recherche, ou du moins de cette recherche.

*

Si je veux rendre hommage à plusieurs personnes, plusieurs actions, je n'ai pourtant remercié personne, sinon moi-même. Je me suis renvoyé, distribué, disséminé au travers de tous les éléments qui agissent sur moi et auxquels je suis attaché (cette distribution concerne même le corps, comme le montrent Dean & Massumi, 1992). Est-ce une manière de nier ma responsabilité, d'écrire de manière dissimulée ? C'est bien ainsi qu'Adolf Eichmann a tenté de nier sa participation aux horreurs nazi, en multipliant les entités prenant part à l'action (Shore, 2006). Pourtant, en bout de ligne, Eichmann a bien été *reconnu* coupable. Éthiquement – donc lorsque l'on s'intéresse à l'action et sa régulation – il faut bien (re)constituer un sujet de l'action. Cette reconstitution est polémique, ouverte à discussion et à débat (Castor & Cooren, 2006). C'est ce processus qui va être le fil conducteur de cette thèse ; ce sera le principe d'organisation de ma propre constitution comme chercheur en communication organisationnelle. Je vais tâcher de montrer comment l'organisation existe et agit en étant constituée comme sujet de ses actions, en intégrant la multiplicité d'actions singulières qui existent par ailleurs.

Toutefois, dire que le processus de constitution de l'organisation est ouvert à débat n'est pas suffisant. Pour pouvoir observer dans le détail ce processus, il faut le définir encore davantage. Il s'agit d'une question relative à la possession : comment l'organisation fait-elle sienne les actions singulières qui l'entourent ? Commentant Whitehead (1929/1979), Debaïse (2006, p. 89) explique bien comment exister, c'est « se remplir du monde », faire sien ce qui ne l'était pas :

On pourrait dire que l'individuation est effectivement un rapport d'intensité ; il s'agit de se « remplir du monde », c'est-à-dire de le préhender, de l'intégrer à l'intérieur de l'entité actuelle [...] Plus une entité en capture d'autres, plus elle fait l'expérience de ce qui lui est propre [...] jusqu'au point « ultime » où tout est

préhendé, où elle n'est plus qu'un rapport à soi, exclusivement à soi, puisque tout lui est interne.

C'est cette opération d'appropriation qui m'intéressera. Il est important, toutefois, ne pas dire que l'organisation s'approprie des actions, car alors cela reviendrait à déjà présumer qu'elle existe et qu'elle est capable d'agir. Il faut donc reconnaître que le processus est double : c'est un processus d'appropriation/attribution. L'organisation s'approprie des actions à mesure qu'on en lui attribue. Il faut donc que certaines personnes ou certaines entités acceptent de partager leurs actions avec l'organisation, acceptent de « se laisser prendre ». Il ne s'agit donc pas d'une seule logique de délégation, comme dans la littérature classique en sciences des organisations (Sandoval, 2000; Robinson & Tormey, 2005). La délégation suppose une incarnation : le matériel (par exemple, un humain), possédé par quelque chose qui serait immatériel mais néanmoins existant (par exemple, une organisation), agit en son nom. L'organisation en revient donc à être présupposée.

Je propose de suivre le conseil de Zarathoustra (Nietzsche, 1985a, p. 6) : « Je vous en conjure, mes frères, *restez fidèles à la terre* et ne croyez pas ceux qui vous parlent d'espairs supraterrrestres ! Ce sont des empoisonneurs, qu'ils le sachent ou non. » Comment ne pas quitter la terre, comment ne pas avoir besoin d'un au-delà où existerait l'organisation ? Plus loin, je discuterai, avec Étienne Souriau, du mode d'existence propre à l'organisation. Pour le moment, il faut ajouter à l'incarnation la *désincarnation* : l'abstrait, l'immatériel n'existe pas de manière surnaturelle, mais parce que chacun des êtres matériels accepte de contribuer une partie de soi-même, de prêter un morceau ou quelques-unes de ses actions à la constitution d'une entité collective – que ce soit l'organisation ou la société. La société n'est donc pas « plus large » que les entités qui la composent. Au contraire, elle est une simplification, car chacun n'y contribue qu'une petite partie de lui-même (Linstead & Thanem, 2007).

Je suis enfin prêt à me lancer dans la thèse elle-même. Je sais que je vais observer un double mouvement, celui par lequel des entités partagent une partie d'elles-mêmes avec l'organisation et, d'autre part, celui par lequel l'organisation s'approprie ces contributions et les fait siennes. Ce double mouvement, je propose de l'appeler appropriation/attribution. En le suivant, je pense que serai enfin capable, peut-être, de mettre un peu d'ordre dans ce réseau décousu de passions et d'animations qui m'attache tel un poisson dans un filet. Je pourrai peut-être enfin parler justement de l'existence et de l'action des organisations et, peut-être, au terme de ce parcours, me (re)constituer moi-même aussi.

Chapitre I : Introduction

Comment existe le social

Le mandat que je me donne – comprendre comment les organisations existent et agissent – implique de faire « de la sociologie » ou « faire de la communication », soit les deux disciplines où, administrativement, cette thèse prétend s’inscrire. Ou plutôt, faire « la sociologie » ou « la communication » : les définir pour vérifier si mon travail s’y inscrit, si ce que je veux faire se qualifie comme instance de la classe « faire de la sociologie ou de la communication ». Et si ce n’est pas le cas, alors je n’hésiterai pas à les redéfinir. Car pratiquer une discipline, c’est, justement, la mettre en pratique, l’actualiser dans des actions qui, en retour, la composeront si une règle, une définition, un sens commun, permettent que ces actions soient reconnues comme des exemples de la discipline. L’une des questions les plus importantes de la sociologie, qui traverse la multitude des approches qui se sont développées sous le parapluie de cette discipline, est celle de la relation entre la structure et l’acteur, ou entre le macro et le micro, ou encore entre le global et le local (Collins, 1988, 1992; Hilbert, 1990). Les différentes perspectives sociologiques y ont apporté des réponses très variées, toutefois la réponse de ce que plusieurs appellent « la sociologie classique » demeure prépondérante dans la littérature sur les organisations : il s’agit de donner préséance aux structures, aux agrégats et autres « forces sociales » dans l’explication du comportement des différents acteurs (Latour, 2005b).

Ainsi, selon l’American Sociological Association², « Sociologists investigate the structure of groups, organizations and societies, and how people interact within these

² Sur son site Internet : http://www.asanet.org/cs/root/topnav/sociologists/what_is_sociology

contexts. » Le « and » est utilisé deux fois dans cette définition. Une première fois comme redondance, signifiant que groupes, organisations et société sont des assimilables, les membres d'une même classe plus générale, que je nommerai collectifs. La deuxième utilisation du « and » marque, pour sa part, cette tension entre « et » et « est » que remarquent Deleuze et Guattari (1980, p. 124) : comprendre la structure des collectifs *est* comprendre comment les gens interagissent « dans » ces contextes. Ce « dans », *within*, indique une vision des collectifs comme des poupées russes ; l'individu interagissant est contenu tout entier dans un groupe, lui-même contenu dans une organisation, et ainsi de suite. Comprendre les collectifs *est* comprendre les interactions, donc, grâce à un effet de cascades, les propriétés du groupe le plus large se propageant à ceux, plus petit, qu'il contient.

Pourtant, dans une construction sujet-prédicat, ce sont les propriétés du prédicat qui sont transférées au sujet. « Socrate est mortel » signifie bien que Socrate fait partie de la classe des mortels. Il en va de même avec une construction où le « e(s)t » joue le rôle de copule, à l'exception près d'une inversion du sujet et du prédicat : lorsque l'ASA dit que « comprendre les collectifs, *c'est* comprendre les interactions dans ces contextes », elle dit bien que ce sont les interactions qui sont subordonnées aux collectifs. L'ordre des deux termes aurait été différent que la sociologie se serait retrouvée sens dessus dessous : elle aurait affirmé qu' « étudier les interactions, *c'est* comprendre les collectifs ». Dans ce cas, le *within* n'aurait plus fait sens, puisque s'il fallait étudier les interactions pour comprendre les collectifs, comment ces interactions pourraient-elle avoir lieu dans des collectifs dont on chercherait justement à comprendre le mode d'existence et de fonctionnement ?

Car entre faire de la sociologie à l'endroit ou à l'envers, la différence est dans ce que l'on cherche à expliquer et dans ce que l'on prend pour acquis. La sociologie à l'endroit croit

bien comprendre les collectifs, assez bien pour expliquer les actions et les interactions à partir de cette base solide. La sociologie à l'envers, au contraire, se dit que, les actions se produisant devant mes yeux, étant observables, je dois me baser sur elles pour expliquer les collectifs.

Quelle est la bonne réponse ? Les collectifs sont-ils capables de causer l'action individuelle ? Si oui, que sont ces collectifs et comment sont-ils capables d'agir ? À l'inverse, si ce sont les interactions qui forment les collectifs, alors comment opérer le passage de l'action individuelle ou de l'interaction vers une action des collectifs ?

La littérature semble hésitante quant à la manière de départager ces deux alternatives. Cette hésitation est constatée notamment par Burrell et Morgan (1979, p. 266), qui la regrettent :

[Theorists] stress a highly subjectivist stance which denies the existence of social structures and concrete social reality of any form. Yet the attempt to operationalize their ideas within an empirical context frequently leads them to admit a more realist form of ontology through the back door... [O]ntological oscillation is prevalent in all form of phenomenological sociology which attempt to illustrate its basic propositions through the empirical study of situations drawn from everyday life.

Burrell et Morgan (1979) parlent des auteurs dits « subjectivistes », mais il est possible d'en dire autant de tous les auteurs qui s'intéressent aux collectifs. Notamment, la littérature davantage positiviste sur l'action organisationnelle est intéressante à ce propos : alors qu'elle se propose d'étudier la manière dont agit une organisation, elle en vient, en fin de compte, à décrire la manière dont des individus prennent la décision d'agir (Starbuck, 1983; March, 1996). De plus, les participants eux-mêmes manifestent une telle hésitation, alternant entre des actions qui auraient été conduites par l'organisation « elle-même », en tant qu'entité, et des actions accomplies par leurs pairs.

Si tout le monde hésite, si tout le monde confond l'organisation en tant que produit et l'organisation en tant que série de processus interactionnels, pourquoi regretter cette oscillation ontologique, comme s'il fallait nécessairement faire un choix, comme s'il fallait décider entre l'une et l'autre des positions ? Comme le dit Weick (1995, p. 35) : « If people have multiple identities and deal with multiple realities, why should we expect them to be ontological purists? » Il faut trouver une manière de faire de la sociologie qui permette de faire *du même coup* de la sociologie à l'endroit et de la sociologie à l'envers, c'est-à-dire prendre l'oscillation ontologique non pas comme un problème ou une erreur, mais bien comme une caractéristique de la réalité sociale, qui est peuplée de collectifs *parce qu'*elle est pleine d'interactions (je reparlerai plus loin de cette oscillation et de son caractère constitutif du social, particulièrement à travers Cooren, 2010a).

Poussons cette logique au maximum : pourquoi deux pôles seulement ? Pourquoi l'action aurait-elle lieu soit dans le collectif, soit dans l'interaction ? Qu'est-ce qu'un collectif ? Qu'est-ce qu'une interaction ? Il faut défaire chacun de ces deux mots et voir ce qui s'y trouve. Dans le collectif, la sociologie à l'envers dirait que se trouvent, justement, des interactions. Et que se cache-t-il dans les interactions ? « Des collectifs ! », dirait la sociologie à l'endroit, c'est-à-dire des forces sociales, des tendances, des institutions, et ainsi de suite. Tout cela semble tourner en rond. Une position dialectique permettrait-elle de sortir de ce cercle vicieux ? En fait, en affirmant que les positions sont valables et se répondent l'une l'autre, la dialectique garde les difficultés théoriques de chacune intactes. La question reste entière : comment l'interaction pourrait-elle constituer les structures qui la constitueraient en retour ?

Giddens (1984) semble offrir une réponse pour sortir de ce paradoxe : dans les interactions, les institutions sont mobilisées par les participants, qui s'en servent comme ressource mais qui, du même coup, les reproduisent, les actualisent et donc les font exister – notamment sous forme de traces dans la mémoire. Giddens a cependant le défaut de tout de même supposer une existence propre des institutions (notamment *entre* leurs instanciations), tout en restant évasif sur ce mode d'existence. Latour (2005b) permet de pallier ce problème en ajoutant que ces institutions perdurent également grâce à leur inscription dans le matériel, dans des dispositifs techniques qui leur permettent d'agir ailleurs et à un autre moment. D'ailleurs, ce qui agit ailleurs et à un autre moment de manière similaire, c'est la définition même de l'institution selon Giddens (1984, p. 17) :

Structure thus refers, in social analysis, to the structuring properties allowing the “binding” of time-space in social systems, the properties which make it possible for discernibly similar social practices to exist across varying spans of time and space and which lend them “systemic” form.

Cet étalement des pratiques se fait par la pratique elle-même ; elle a lieu dans l'(inter)action. L'institution, ou le collectif, est produit dans l'interaction, par la capacité de celle-ci à reproduire dans plusieurs lieux et à plusieurs moments des pratiques similaires, donc à « lier » ensemble des espaces-temps.

Alors, qu'est-ce que l'interaction ? Le titre du livre de Goffman (1967) *Interaction Ritual: Essays on Face-to-Face Behavior* est révélateur à ce propos. L'interaction est généralement conçue comme un échange dont le modèle est la rencontre « face-à-face », donc sujet-à-sujet. Ensuite, bien évidemment, on peut rajouter des médiateurs « entre » ces sujets – téléphone, télévision, internet, et ainsi de suite. Comment une telle définition peut-elle prendre en compte la suggestion de la sociologie à l'endroit ? Comment prendre en compte les forces sociales ou les institutions diverses qui agiraient sur moi ? On peut, bien

évidemment, adopter la conception de Giddens, à savoir que chacun de ces sujets mobiliserait ces forces et institutions à travers les traces de celles-ci dans sa mémoire ou dans le monde matériel.

Cependant, par souci de symétrie, il faudrait être capable de ne pas postuler l'existence « simple » des interactions – et des interactants. En effet, j'ai pu trouver une position qui permette de montrer comment les collectifs existent *du fait* de leur production dans l'interaction, mais une position telle que celle de Giddens mène encore à supposer l'existence non problématique de l'interaction et des sujets qui y sont engagés *avant* de mobiliser les forces et les institutions.

Il faut donc une manière de parler du sujet sans devoir le postuler. Cela revient à trouver un moyen d'expliquer la constitution du sujet, sans cependant avoir besoin de retomber dans le problème inverse, c'est-à-dire de l'expliquer à partir de forces sociales ou de collectifs. Je peux accepter que les le sujet et le collectif se *co-construisent*, mais je ne peux pas tolérer qu'ils se *pré-supposent*, c'est-à-dire que l'existence de l'un doive être *antérieure* à celle de l'autre, et cela dans les deux sens – cela serait non plus un simple paradoxe, mais carrément une contradiction.

Comment faire une introduction

Chaque fois qu'ils rentrent dans l'ascenseur, chaque fois qu'ils croisent quelqu'un de nouveau, Brian présente François à ses interlocuteurs. « Let me introduce you to François », ne cesse-t-il de répéter, inlassablement, mais à chaque fois de manière différente.



« This is François »



« Say hello to François »



« I've got to introduce you to somebody »



« Say hello to François »

Le caractère répétitif de cette formule, prenant pourtant à chaque fois une forme différente, pose la question du rapport de Brian à ses/ces mots. Il semble se citer lui-même à chaque « introduction », faisant de chacune une nouvelle itération, un nouveau « token » d'une même expression dont il ne sert à rien de chercher l'original ou l'authentique. Chercher l'authentique, le vrai, la première fois que ces mots auraient été dits, ce serait chercher l'auteur de l'expression, par contraste à Brian qui n'en serait qu'un énonciateur. Dans le domaine de la musique populaire, où la question de l'authenticité a été abondamment critiquée, Paul Gilroy (1991) souligne que la recherche d'un tel auteur est impossible, car jamais il n'est possible de trouver une source de la parole (ou de la musique) qui serait

toujours égale à elle-même : ainsi, il n'y a pas une musique Noire authentique car il n'y a pas, non plus, d'ethnicité Noire discernable une fois pour toute. En d'autres mots, pour le dire à la Wittgenstein (2006, p. 18), quand il s'agit de l'authenticité, « ni la question ni l'affirmation n'ont de sens ».

Judith Butler, avec l'idée de citationalité, qu'elle emprunte à Derrida (par exemple 1990b), discute de ce rapport entre auteur et énonciateur. En citant « Let me introduce you to François », ou une formule similaire, Brian établit un lien avec les multiples occasions antérieures où cette formule a été prononcée. Il établit le caractère reconnaissable de la situation : ce qu'il fait, c'est une introduction, c'est ce rituel, que lui et d'autres ont répété mille fois chacun, qu'il s'apprête à répéter encore une fois. En ce sens, l'introduction est un acte de langage aux deux niveaux illocutoire et perlocutoire : la conséquence de « Let me introduce you to François » est que l'interlocuteur, maintenant, est censé savoir qui est François. Au niveau illocutoire, c'est-à-dire *en disant* « Let me introduce you to François », Brian ne décrit pas une situation (il ne la constate pas), il présente, effectivement, François et, du même coup, organise cette interaction en tant qu'« introduction ». Cela n'est possible qu'en raison du caractère conventionnel, institutionnel, rituel et itératif de l'interaction, qui fixe les formules possibles de l'introduction, et fait en sorte qu'à chaque fois, les interlocuteurs ne manquent pas de reconnaître que Brian mobilise, encore une fois, ce rituel (Austin, 1962).

Je dis que Brian établit un lien avec le contexte – le rituel de l'introduction, la langue anglaise – et donc que pour que son introduction soit réussie, il doit aussi introduire cette interaction particulière dans une grammaire plus large d'interactions, où l'introduction prend son sens. Il est possible aussi de présenter la situation autrement, cette fois-ci de l'amont vers

l'aval. Brian peut être vu comme mobilisant, dans la situation locale, ces différentes figures qui, à travers lui, deviennent agissantes. La langue anglaise ou le rituel d'introduction agiraient donc à travers Brian, ne serait-ce qu'en se reproduisant tous les deux. Les deux descriptions sont possibles, et ce double mouvement est ce que Cooren (2010a) nomme ventriloquie – j'y reviendrai plus loin dans ce chapitre.

Le fait de distinguer auteur et énonciateur, de problématiser le rapport entre les deux, soulève la question du sujet : si Brian peut ne pas être considéré comme le seul auteur de ses énonciations – puisque ce sont les conventions et la langue anglaise, entre autres, qui parlent à travers lui ou qui, du moins, rendent sa parole sensée, alors comment peut-il être encore conçu comme sujet de ses actions ? Butler (1997, p. 45) mène vers une piste intéressante : elle cite *La généalogie de la morale*, où Nietzsche (1985b, p. 45) rappelle que :

il n'y a point d'être derrière l'acte, l'effet et le devenir ; l'acteur n'a été qu'ajouté à l'acte — l'acte est tout

Je ne sais pas si « l'acte est tout » ; cette formulation, si réductrice soit-elle, a toutefois le mérite d'inviter fortement à ne pas se contenter d'une description des acteurs déjà-là et déjà capables d'agir. Décider que Brian est l'auteur de son action est donc une attribution *a posteriori*, qui le constitue comme sujet de cette action. C'est également ce qu'analyse Cooren (2004; Castor & Cooren, 2006) lorsqu'il montre que choisir un auteur pour une action n'est pas une propriété intrinsèque de l'action, mais bien un objet de débat. Ce constat – que l'action n'a pas d'auteur *a priori* – mène à conclure, de manière corolaire, que l'action est singulière, existant de manière événementielle.

Serait-ce dire que Brian peut dire tout ce qui lui passe par la tête, puisque, justement, « ça ne fait que passer », puisque ce n'est pas lui qui parle lorsqu'il énonce ? Butler explique

bien que non, car le sujet existe, est créé ou construit, justement pour assumer la responsabilité de l'action. Il *faut* que Brian ait dit ce qu'il a dit, il *faut* que ce soit Brian qui ait présenté François à ses interlocuteurs.

Butler situe cette responsabilité et, donc, cette création du sujet à un niveau politique et judiciaire, avec pour exemples des procès américains concernant la parole raciste, la censure de la musique rap ou encore l'acceptation de l'homosexualité dans l'armée. Toutefois cette responsabilité est également compréhensible – et peut-être plus évidente – lorsque l'on s'intéresse à l'interaction. Les « breaching experiments » de Garfinkel (1967) – où l'auteur cherchait à montrer la réaction face à des violations de normes d'interaction généralement prises pour acquises – montrent comment les interactants sont considérés comme responsables, (se) devant (de) répondre de leur comportement – ils en sont *accountable* – et doivent expliquer/justifier toute action paraissant dévier de la norme. À qui demander l'explication ? Il *faut bien* que la personne devant soi puisse être tenue responsable et, donc, qu'elle soit constituée comme sujet de « son » action.

Pourtant, la manière dont cette justification est fournie suppose justement de redéployer le contexte, d'invoquer les normes, les règlements, les idéologies qui me tiennent, qui me font faire ce que je fais. Dire, d'un comportement déviant, qu'on l'a fait pour soi, uniquement pour soi, de manière complètement idiosyncratique, ce serait s'avouer fou – Foucault (voir par exemple 1971) l'explique bien. Se justifier, c'est aussi nier sa responsabilité, ce qui peut prendre la forme d'une négation de sa position comme sujet. L'argument peut être compris avec le cas, que j'ai déjà brièvement mentionné, d'Adolf Eichmann, ce dirigeant Nazi qui, s'étant enfui en Argentine après la Deuxième guerre mondiale, fut capturé par le Mossad en 1960 puis jugé, reconnu coupable et pendu (en 1962)

pour avoir pris en charge la logistique des déportations vers les camps de la mort en Europe de l'Est. Un extrait de son procès est analysé par Cooren (2010a, ch. 3).

Cet extrait peut être vu comme une distribution de l'agentivité : Eichmann, pour se défendre, ne souhaite bien évidemment pas se positionner comme le sujet des actions qui sont décrites. Il distribue donc cette subjectivité, attribue l'action à une multitude d'autres actants et acteurs (particulièrement à ses supérieurs) qui l'auraient fait agir, se positionnant donc comme énonciateur de l'action et non pas comme auteur (voir, à ce propos, Goffman, 1981, et son concept de footing; traduit par le terme « position » dans l'édition française de 1987). Une analyse alternative pourrait être que Eichmann positionne ces/ses actions comme n'étant pas uniquement celles qui sont décrites, mais de nouvelles itérations, des « tokens », d'un contexte (la guerre), de normes (les instructions de ses supérieurs) ou de contraintes (sa propre survie dans l'Allemagne nazie).

Reconnaître la distinction auteur versus énonciateur (ce que Goffman, 1987, appelle animateur) permet donc une réintroduction du contexte dans l'interaction, en lui permettant d'agir. Si l'énonciateur était entièrement auteur de ses actions, alors celles-ci seraient complètement idiosyncratiques et l'auteur « entier » ne laisserait aucune place à d'autres entités, dont celles qui forment le « contexte ». La question de l'interprétation est particulièrement importante pour comprendre le rapport entre l'action et son contexte. Comme l'explique Eskridge, en parlant de Gadamer (1990, p. 618) :

interpret and text are indissolubly linked as a matter of being; the text is part of the context that has formed the interpreter, and the interpreter is the agent of the text's continued viability.

Gadamer ne cherche pas à recréer le sens original du texte en en reconstruisant le contexte d'énonciation. Puisque ce qui existe actuellement est « jeté dans le monde », il ne

sert à rien de chercher un sens « mort ». L'interprétation est une négociation pour faire exister actuellement, *hic et nunc*, ce qui a existé d'une autre manière, ailleurs et autrefois. Dit autrement, c'est un problème d'introduction : insérer dans ce monde-ci ce qui n'y existe pas encore (assez), ou ce qui existe autrement et ne peut pas être immédiatement sensible (en ce sens, voir la discussion de Bergson, 1888, p. 51, sur la manière dont le temps vient à exister par la réintroduction, par l'interprétation du passé, dont Bergson estime qu' « il ne reste rien »).

Réfléchir l'introduction mène donc à une double réflexion sur la possibilité d'exister : d'une part, dans l'(inter)action actuelle se mettent à exister des choses qui n'auraient peut-être pas d'autres accès à l'existence – des sens « morts », des passés dont « il ne reste rien », etc. – et, d'autre part, la question de la responsabilité mène l'énonciateur à devoir désigner, et donc constituer, un sujet, sinon il risque lui-même d'être désigné comme sujet de l'action – voire un sujet idiosyncratique et donc fou. Cette idée, je l'ai déjà présentée en parlant de Kenneth Burke (1950, p. 31), qui précise que le travail scientifique doit toujours s'inscrire dans une grammaire de motifs plus larges que lui s'il veut que son travail soit moral.

Derrida (1993b, p. 205) commente longuement Stirner pour faire, à mon avis, un argument plus fort encore : c'est l'existence même du *moi*, du *je*, qui exige d'abord que j'extériorise, que je reconnaisse comme n'étant pas mien, comme étant impropre, les nombreux spectres qui me hantent. Mais ces fantômes, devenus extérieurs, ne peuvent exister qu'au moyen d'un corps emprunté, un corps prothétique. Ensuite, pour Stirner :

Le corps vivant, 'le mien', 'ma propriété' fait retour en annulant ou en reprenant au-dedans les projections fantomatiques, les prothèses idéales [...] Le moi, c'est ce qui [...] reprend en lui (*zurücknimmt*) : « j' » incorpore l'incorporation initiale en niant ou en

détruisant, en déposant la position antérieure de son extériorité objective, en désobjectivant le fantôme.

Marx, toujours selon Derrida, oppose à la vision de Stirner que le corps vivant, en réintégrant les fantômes, ne fait que se faire fantôme lui-même. Ce ne serait qu'en se dégageant complètement des fantômes, en reconnaissant l'effectivité du *travail* qui constitue toutes ces chimères que le corps pourra se reconnaître lui-même, comme chair – on retrouvera cette position en explorant la question de l'idéologie au chapitre VIII. Les deux auteurs, pour Derrida, partagent un même combat : celui de détruire les fantômes : Stirner en les réincorporant dans le corps vivant, Marx en niant même cette deuxième incorporation. Mais pourtant – les deux sont d'accord – les fantômes sont partout, et *ça hante* !

Moi-même, en invoquant Burke par exemple, j'inscris mon travail dans une écologie d'idées, d'auteurs, de noms qui le justifient, l'autorisent et lui donnent du poids. L'idée d'introduction montre que ces invocations ou incantations se font à chaque fois « pour une prochaine première fois » (Garfinkel, 2002) par le prix d'un travail, par le prix d'une écriture laborieuse, d'une répétition acharnée de « Let me introduce you to François » – en cela Marx n'a pas tort, mais là où il croit atteindre enfin la chair libérée de ses chaînes et de ses boulets fantomatiques, on trouve encore des spectres, des revenants. Jamais Brian, enfin libéré des conventions, ne pourra « vraiment » présenter François – en fait, sans convention, Brian ne fait strictement rien, comme ma thèse n'est rien sans les multiples citations qui la rendent possible.

D'un autre côté – de l'aval vers l'amont – il est possible de demander si ce courant de pensée, cette démarche intellectuelle, où s'insère cette thèse, existe en dehors de ses/ces nombreuses incorporations (articles, discussions, conférences...) – en d'autres mots, le

fantôme existe-t-il avant la première incorporation, la première extériorisation. L'exemple de ce que l'on est venu à appeler « l'École de Montréal », dans le champ de la communication organisationnelle, est intéressant à ce titre. Existe-il « vraiment » une École de Montréal, qui serait *ensuite* invoquée, qui me posséderait *ensuite*, alors que j'écris ceci ? Si oui, comment existe-t-elle ? Le texte de Brummans (2006), par exemple, montre que cette École de Montréal s'est mise à exister à travers ses nombreuses incarnations, à travers son invocation dans de nombreux textes. L'un des articles les plus souvent cités comme « fondateur » de l'École de Montréal, à savoir celui de Taylor, Cooren, Giroux et Robichaud (1996), ne se réclame pas d'une mouvance particulière : c'est après-coup qu'il a été attribué à une école spécifique. Taylor lui-même (dans Chaput & Basque, 2010) estime que cette école n'a commencé à exister comme tel que lorsque Boris Brummans, lors d'une réunion, a regroupé sous le vocable « École de Montréal » un certain ensemble de travaux réalisés au Département de communication de l'Université de Montréal, terme qu'il reprend dans Brummans (2006) et que Dennis Mumby (2007), à son tour, récupère. C'est donc *en décrivant* l'École de Montréal que Brummans et Mumby la font exister, reliant ensemble un certain nombre de textes, dont celui de Taylor et ses collègues (1996).

Il y a donc une première incorporation, qui est en fait une désincarnation : les nombreux textes contribuent chacun un peu d'eux-mêmes pour constituer un courant de pensée dont ils se réclament – non pas *ensuite*, mais dans le même mouvement. C'est là l'*exappropriation*, pour Derrida (1993b) : le propre et l'impropre, ce qui est purement à moi et ce qui n'est pas mien se confondent et fondent mutuellement. Les fantômes, ce/ceux qui n'existe(nt) pas encore assez pour pouvoir agir aujourd'hui, sont créés dans leur invocation même. Car l'invocation peut aussi être comprise comme donner une voix, faire parler, ici,

maintenant, à travers moi, ce qui n'en aurait pas autrement. Je limite la discussion, ici, à un aspect essentiellement ontologique, mais j'aborderai les conséquences politiques de ces invocations / incarnations / désincarnations / exappropriations dans le chapitre VIII.

Chacun sollicite donc l'intervention des fantômes – du contexte, des règles, des normes, des valeurs... de toutes ces choses qui contraignent l'action tout en la rendant reconnaissable et intelligible. Si ces êtres présents/absents sont sollicités, et si leur existence (ou leur pleine existence, leur actualité) est le produit de cette sollicitation, doit-on en conclure qu'il s'agit d'une existence sollicitudinaire, au sens de Souriau (2009)? Ont-ils le même statut que les « êtres de fiction » dont parle l'auteur? Pour Latour, dans son texte inédit « Sur un livre d'Étienne Souriau : *Les Différents modes d'existence* » (p. 27), l'existence sollicitudinaire est à la fois syndoxique et dépendante de notre accueil. Elle est « cette enveloppe si particulière qui doit comprendre dans son cahier des charges aussi bien sa solidité – ‘c'est toujours le même Don Juan’ – que son manque d'être – ‘sans interprète, Don Juan disparaît’. » L'École de Montréal semble bien dépendre de ce même mouvement. Ce n'est qu'en tant qu'elle existe bel et bien qu'elle peut informer mon écriture ; ce n'est qu'en tant que je m'en réclame (et que d'autres en font autant) qu'elle existe.

Toutefois, il y a quelque chose qui dérange : c'est que pour Souriau, cette sollicitude dont on ferait montre envers Don Juan serait celle, justement, des êtres de fiction. Cela signifierait donc que les faits sociaux – l'École de Montréal ou la « règle » qui préside à l'énonciation d'une présentation – ne seraient « que » des fictions, de quoi faire se retourner dans leurs tombes Durkheim et Bourdieu. Il faut tout d'abord comprendre, suivant Souriau, qu'un être n'existe pas sous *un* mode particulier, mais toujours sous une pluralité de modes, multimodalité que le philosophe français nomme *synaptique*. Toutefois, pour comprendre en

quoi le mode sollicitudinaire est *l'un* des modes du social, il faut tout d'abord comprendre que la résistance à qualifier le social de fictif est peut-être due à la manière dont le problème a été posé.

Il semble être difficile d'étudier *à la fois* « le social » et ce/ceux qui le peuple(nt). Ainsi, Bourdieu (particulièrement 1987), par exemple, alors même qu'il se propose de dépasser la distinction entre action et structure à travers une étude de la pratique, a dû en fait figer le social dans lequel les humains agissent et donner, tout de même, une prime de « réalité » à la structure sociale. Cela est particulièrement manifeste dans *Ce que parler veut dire* (Bourdieu, 1982), où les actes de langage perdent toute force productive autonome, cette force étant réduite au statut social de leur énonciateur. Alors d'où viendrait ce statut social, s'il est *antérieur* à la performativité de l'action ? Bourdieu ne peut pas répondre à la question. Faut-il conclure qu'il ne faille pas réifier le social ? Que celui-ci n'est donc bel et bien que fiction ? La réponse à cette question est complexe (voir Cooren, 2010b). Souriau dit bien que l'existence prend de nombreuses formes, le mode réique, celui de la chose étant un cas particulier. Si par réification du social, on entend que celui-ci serait une chose matérielle, alors en effet, il y a lieu de se méfier de la réification. Toutefois, il est peu probable que les Romains antiques, par le terme *res publica*, aient cru parler d'une chose matérielle. À l'inverse, l'évolution autour du IXe siècle du mot *causa* du strict sens logique ou judiciaire vers celui, justement, de chose (Picoche, 2002), montre que même l'objet que l'on considère non-problématique est objet de débat. Une étymologie apparentée se retrouve en anglais ou en allemand (ou en danois, ou en norvégiens) avec les termes *thing* ou *ding* (ou *ting*) : le terme désignait des assemblées délibérantes (pensons à l'Althing islandais) dans le monde germanique, avant que le mot évolue vers son sens actuel (voir aussi Latour, 2005a). Réifier,

donc, ce n'est pas bêtement confondre une règle avec une spatule ou un rapport social avec un sèche-cheveux. Souriau³ explique lui-même :

« C'est l'identité de la chose à travers ses apparitions diverses qui la définit et la constitue. Il y a accord sur le caractère systématique de la chose, et sur ce fait que ce qui la caractérise spécifiquement, c'est de rester numériquement une à travers ses apparitions ou utilisations noétiques » (Souriau, 2009, p. 120).

Réifier, c'est donc reconnaître qu'il y a une stabilité des associations, une récurrence dans la manière dont les principes, les règles ou les valeurs sont invoqués (voir aussi le concept de durée chez Bergson, notamment dans Deleuze, 1966). Cela signifie-t-il que Bourdieu avait raison ? Que Durkheim avait vu juste lorsqu'il parlait de « faits sociaux » ? Si l'on accepte que « les faits sont faits », alors certes. Toutefois, les deux auteurs, étrangement, commettent le pêché que Simondon (2005) dénonce dès la première page de son *opus magnum* : celui d'accorder « un privilège ontologique à l'individu constitué » (p. 23). Autrement dit, une fois les faits, justement, faits, ils nient le travail qui les a produits, nient leur propre activité de négation (un procédé que j'associerai, au chapitre VIII, à la question de l'idéologie), puis, surpris de ne plus trouver d'explication à ces faits sociaux, les croient premiers et les prennent donc comme point de départ de leur investigation sociologique.

Ce faisant, ce n'est pas seulement l'explication de la constitution des faits sociaux que ces auteurs perdent, c'est aussi leur action. C'est là le leitmotiv de cette thèse : l'action et/est l'existence. En niant les pratiques par lesquelles les faits sociaux viennent à exister, la capacité d'agir de ces faits devient un mystère. Bourdieu est obligé de se rabattre sur la magie pour expliquer l'émergence du social. Judith Butler (1999), tout en rendant hommage

³ L'explication du mode réique est particulièrement claire dans le texte inédit de Bruno Latour « Sur un livre d'Étienne Souriau : *Les Différents modes d'existence* ».

au philosophe français, critique néanmoins cet étrange mysticisme, pour resituer l'émergence des positions sociales dans l'action :

Although Bourdieu is clearly right that not all performatives 'work' and that not all speakers can participate in the apparently divine authorization by which the performative works its social magic and compels collective recognition of its authority, he fails to take account of the way in which social positions are themselves constructed through a more tacit operation of performativity. (p. 122)

L'erreur de Bourdieu – et celle de Durkheim – est certainement de croire qu'il y a une disjonction entre les niveaux du social et de la pratique : l'un existe « vraiment » alors que l'autre n'est qu'un effet, ou du moins, dans une autre version de la même idée, l'un et l'autre existent, mais de manière séparée, et donc on peut déterminer si l'un influence l'autre, lequel est la variable indépendante et lequel, la variable dépendante.

La difficulté réside dans le fait que, tout en étant des choses différentes, il s'agit aussi de la même chose. Je ne dis pas « il s'agit, *au fond*, de la même chose », ou « il s'agit, *en réalité*, de la même chose », ni « il s'agit, *en dernière analyse*, de la même chose » : il ne s'agit pas de réduire la pratique aux faits sociaux, ni les faits sociaux aux pratiques (au sujet de l'idée d'irréduction, voir Latour, 1984). Il faut plutôt garder la tension vive. Lorsque Simondon (2005) décrit les différentes phases de l'individuation, il refuse de faire de l'une le préalable de l'autre ou de les décrire comme des êtres différents : « il y a coexistence de deux phases de l'être, comme l'eau amorphe dans un cristal » (p. 304). Au-delà d'un certain seuil, les pratiques peuvent créer du nouveau, *qualitativement* différent d'elles – ainsi une foule est *autre chose* que l'ensemble des individus qui la composent – mais cela ne signifie pas que cette nouvelle entité soit au-dessus, à côté ou disjointe des pratiques qui le créent, ni inversement qu'elle y soit réductible (voir aussi la discussion sur la multiplicité quantitative et qualitative dans Deleuze, 1966).

La Figure 1, qui montre un dessin de l'Afrique en art ASCII, c'est-à-dire à partir de caractères de ponctuation divers (un principe qui se retrouve également dans les « bonhommes sourire » des textos) illustre bien cette coexistence des phases de l'individuation : ce que l'on voit, est-ce un dessin représentant l'Afrique ou des signes de ponctuation ? Le dessin est-il premier, organisant les signes de ponctuation ? Ou au contraire, les signes de ponctuation sont-ils fondamentaux et « génèrent » le dessin ?

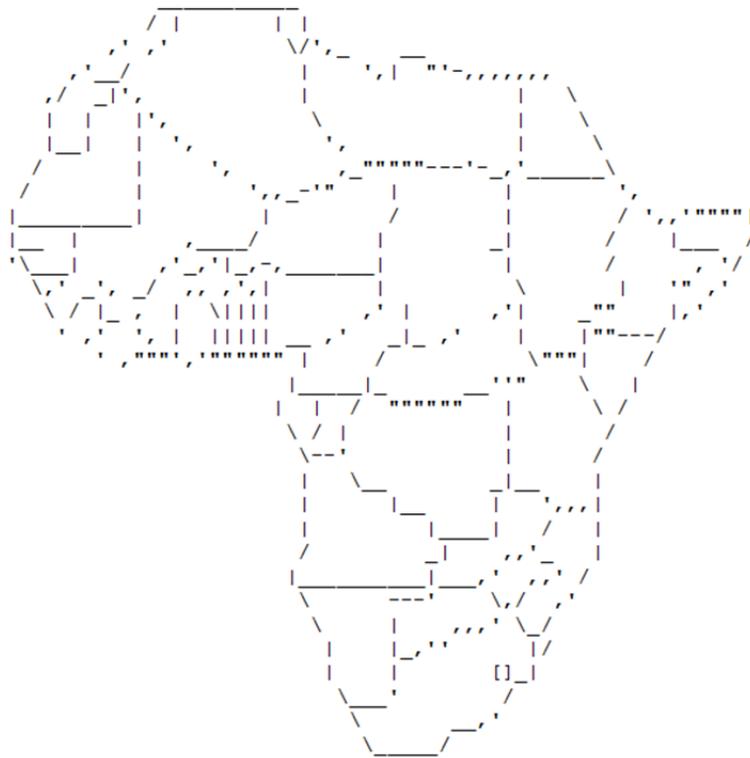


Figure 1 : L'Afrique en art ASCII, par FoulWing sur www.ascii-art.de

La même question pourrait se poser avec chacune des lettres qui composent chacun des mots qui composent chacun des paragraphes de cette thèse : est-il possible d'identifier un niveau où le sens émergerait « vraiment » par opposition à ce qui ne serait qu'une suite de cette sémiologie première ? C'est là la richesse de l'analyse sémiotique peircienne : les dix

classes de signe sont autant de niveaux d'analyse valables d'un même texte, sans que l'une puisse être dite plus « vraie » que les autres (voir par exemple Groupe d'Entrevernes, 1979) – contrairement, par exemple, à Barthes pour qui la dénotation est transparente puis la connotation rajoutée par « la culture » (Barthes, 1970). La même idée se retrouve chez Whitehead (1920), pour qui il n'y a pas d'une part une nature « réelle » et d'autre part des apparitions de celle-ci qui seraient fictives et « culturelles » : en d'autres mots, il n'y a pas de *bifurcation de la nature* (voir Latour, 1991) et j'ajouterais qu'il n'y a pas de *bifurcation de l'être*, notamment de l'être social.

Refuser la bifurcation de l'être, dans le cas du social, c'est reconnaître que *c'est alors même que l'on agit que l'on produit le social*. La pratique et la règle qui l'« informe » ne sont pas dégagées l'une de l'autre. Pour comprendre cela, retournons à la définition du réique selon Souriau (2009, p. 120) : « C'est l'identité de la chose à travers ses apparitions diverses qui la définit et la constitue. » Dans le cas de la pratique, comment décrire « ses apparitions diverses » sinon en invoquant la règle ? Dans le cas de Brian, comment dire qu'il fait plusieurs fois la même « chose » sans dire qu'il fait une « présentation » et donc invoquer une règle sociale ? Pourtant, on peut aussi, d'une part, reconnaître l'événementialité de chacune des apparitions de la chose – et donc opérer une « événementialisation » au sens de Foucault (1994), c'est-à-dire retrouver la singularité en rompant avec la règle qui permet de percevoir la pratique comme évidente – et, d'autre part, parler de la règle « en elle-même ». L'erreur serait d'en conclure que l'on peut dire soit que Brian est contraint par une règle antérieure à ses manifestations, soit qu'il agit *sui generis* pour ensuite, dans un deuxième temps, créer un « fait social ».

D'une manière différente, mais qui fournit un vocabulaire efficace pour refléter cette idée, Cooren (2010a) parle de ventriloquie : c'est *en faisant* parler son mannequin que le ventriloque parle et, donc, *dans le même mouvement* le mannequin *fait parler* le ventriloque. La voix absente du mannequin est suppléée par la voix rendue absente du ventriloque (j'aborderai de nouveau l'idée de « donner une voix » au chapitre VIII). C'est donc le fait que la voix n'ait pas/plus d'auteur qui permet qu'elle soit partagée : il n'y a pas d'une part un ventriloque agissant et de l'autre un mannequin passif, ni le contraire ; il y a un mannequin et un ventriloque et c'est *entre eux* que la voix/voie (ou l'action) se situe, dans leur interstice, dans leur tension ou leur relation.



Figure 2 : Paul Zerdin fait parler un mannequin vivant
(le 26 mars 2010 à *Comedy Rocks with Jason Manford*, sur la chaîne anglaise ITV1)

Le travail du ventriloque Paul Zerdin – célèbre pour sa transformation d'un membre du public en un mannequin vivant – est particulièrement exemplaire de ce que qu'entend Cooren (2010a) par son principe de ventriloquie. Le travail de Zerdin est réussi justement lorsqu'il parvient à effectivement faire parler le mannequin – « What I do is that I take a doll,

and create the illusion that it is real by giving it a voice », explique Zerdin juste avant d'aller chercher un membre du public. C'est *en faisant cela* qu'il est ventriloque et que le participant devient mannequin. Là où Zerdin a peut-être tort, c'est quand il laisse entendre que la performance viendrait seulement de lui, qu'il en serait le seul auteur. C'est justement car il y a ambiguïté ou partage de la performance que celle-ci peut avoir lieu. Le mannequin le reconnaît lui-même lorsqu'il dit : « Well, you won't believe this, but I'm actually a ventriloquist! » avant de faire lui aussi un numéro de ventriloquie – le mannequin, lui aussi, parle sans bouger les lèvres. Mais le mannequin rend la situation plus complexe encore en demandant à Zerdin « But it's because of you, though, isn't it? »

Toutefois, c'est le fait que Zerdin soit soucieux de se faire reconnaître comme auteur, qu'il doive constamment rappeler son *authorship*, qui montre le plus clairement que la performance repose justement sur l'ambiguïté de la source de la parole. La vraie performance de la part de Zerdin n'est donc peut-être pas la ventriloquie elle-même, mais au contraire, *la performance de sa propre parole*. Ainsi, comme montré à la Figure 2, lorsque par hasard, alors que le ventriloque lui fait dire quelque chose de drôle, le participant se retourne vers le ventriloque et fronce des sourcils de manière très à propos, Zerdin précise : « Can I just point out that I don't have any extra lever for the eyebrows! » Ce faisant, il rappelle que c'est un numéro, qu'il a un levier pour la bouche prothétique qu'il a placée sur celle du participant et montre que, s'il ne contrôle pas les sourcils, il contrôle le reste. Cela m'amène à souligner que l'humour même du spectacle vient non pas seulement de la « bonne » performance de ventriloque de Zerdin, mais au contraire de ses « ratés » (mise en scène par lui ou non) qui révèlent l'illusion, au lieu de la cacher (contrairement au magicien qui mystifie Bourdieu) : par exemple, lorsqu'il fait parler le participant, il utilise une voix ridiculement aigüe et

enfantine, en décalage avec le corps du participant; lorsqu'il demande au mannequin son nom, celui-ci dit s'appeler « Tracy »; comme mentionné plus haut, lorsqu'il demande au mannequin sa profession, il dit être ventriloque; et ainsi de suite. Dit autrement, Zerdin doit constamment rendre présente son action, faire le partage entre ce qu'il fait proprement et ce qui ne lui appartient pas, non pas car en effet il y aurait quelque chose qui lui serait propre – la logique même de la ventriloquie suppose le contraire – mais car il faut qu'il se constitue lui-même comme auteur du spectacle, autrement sa prouesse ne serait pas visible. Si l'*authorship* ou la subjectivité étaient « simplement » antérieurs à l'action, le problème ne se poserait pas, Zerdin n'aurait pas à se constituer continuellement par ces rappels.

Faire faire

Qui s'exprime lorsque Brian présente François ? De nombreux êtres passent à l'action pour que cette performance puisse avoir lieu : la langue anglaise, des habitudes, des conventions sociales, des relations (d'amitié, de travail, etc.) et sûrement de nombreux autres. Pour rendre compte de la manière dont ces êtres interviennent dans l'interaction, j'ai utilisé souvent le verbe *mobiliser* – et je me permettrai de continuer à l'utiliser, car il n'est pas inexact. Toutefois, ce terme peut laisser croire que ces êtres existent par ailleurs. Pour certains, cela peut être vrai : on peut mobiliser des objets matériels ou des gens, par exemple. Toutefois, pour d'autres êtres, cela est moins évident. Dire que Brian mobilise une convention, ce n'est vrai que si l'on croit, comme Giddens (1984), que celle-ci « flotte » quelque part en attendant d'être reproduite. C'est pour cette raison qu'à quelques reprises dans ce chapitre, j'ai utilisé le terme d'*invocation*, qui rend compte d'un triple phénomène : Brian *rend présents* ces êtres dans l'interaction, mais, du même coup, il les *rend existants* et

leur *donne une voix*. Symétriquement, ces êtres *constituent* Brian comme auteur de ses actions et rendent celles-ci *reconnaissables*.

Cela m'amène à souligner ce qui peut être compris comme une limite de l'analyse des actes de langage par Butler (1997), mais aussi peut-être par Austin (1962). Ce dernier, dans son explication des échecs des actes de langage, semble proposer qu'il soit possible de déterminer pour chaque acte de langage un effet particulier qu'il aurait dû produire et, donc, considérer l'acte comme absolument réussi ou non. Ainsi, dans le célèbre exemple du mariage, dans le bon contexte, si un maire dit « Je vous déclare marie et femme », alors vous êtes mariés. Si le maire disait cela dans un autre contexte, par exemple à un couple homosexuel dans un pays où la loi ne permettrait pas leur mariage, alors l'acte de langage serait tout simplement un échec et ne produirait pas d'effet.

Or, cela est inexact à mon sens : Ainsi, Noël Mamère, maire de Bègles, en Gironde, a marié un couple homosexuel en 2004. Certes, le mariage a été déclaré nul par les tribunaux, mais il est faux de dire qu'il ne s'est rien passé (voir, à ce propos, Cooren, 2000). Mamère a *affirmé* son soutien au mariage homosexuel, il a *reconnu* l'amour que ces deux personnes se portaient mutuellement, il a *déclenché* une controverse, il a *fait réfléchir* de nombreuses personnes, et ainsi de suite. Le fait même que les tribunaux aient eu à se pencher sur la question de la validité de l'union montre qu'il s'est tout de même passé quelque chose cette journée-là. L'acte de langage produit donc de nombreuses choses et si certaines peuvent être « nulles et non-avenues » en vertu de certains éléments de contexte, d'autres peuvent néanmoins survenir. Butler (1997), lorsqu'elle propose le détournement de l'acte de langage comme moyen pour ceux qui en sont privés de se réapproprier la parole, reconnaît que si certains mots ont un effet dans un contexte donné, dont ils ne se séparent jamais tout à fait

(Mamère a tout de même performé un *mariage*), ils peuvent aussi avoir d'autres effets, dans d'autres contextes ou selon d'autres évaluations. Pourtant, lors de son analyse du discours haineux ou de la loi, par exemple, elle limite le pouvoir de ceux-ci à la réalisation de leur contenu sémantique – qui serait alors relativement univoque. Aussi Butler sépare l'acte illocutoire et l'acte perlocutoire, comme s'il s'agissait de deux actes différents (erreur que partage Habermas, 1984), et pose la question quant à savoir si le discours haineux relèverait de l'une ou l'autre catégorie. Or, Austin ne fait jamais cette distinction : il s'agit pour lui de deux niveaux d'analyse différents de ce qui se passe lorsqu'on agit par la parole (sans compter que Butler ne dit rien de l'acte locutoire – alors que le fait même de prendre la parole devrait être intéressant pour quiconque s'intéresse aux rapports de pouvoir). Pourtant, l'analyse même de Butler montre à quel point il est difficile de répondre à sa question : évidemment, comment choisir *un* niveau auquel opérerait le discours haineux (ou tout discours, d'ailleurs), puisqu'en fait chaque acte de langage produit de nombreux effets à tous les niveaux. Contrairement à Butler, donc, je propose que c'est « aussi sec » (pour parler comme Derrida, 1990a) ou « toujours aussi déjà » à différents niveaux que le langage agit.

Cet argument est important pour moi, puisque c'est une fois la multiplicité des effets de l'acte de langage reconnue que je peux enfin clarifier une autre expression que j'ai régulièrement employée : « du même coup » (ma version, plus familière, d'« aussi sec »). C'est en effet *du même coup* que Brian présente François, se constitue comme sujet de cet énoncé, rend son action intelligible en invoquant un contexte et une langue, interpelle (au sens d'Althusser) son interlocuteur ainsi que François, réitère sa relations avec eux, ... Il n'y a pas, séquentiellement ou de manière indépendante, 1. Brian comme sujet, 2. Brian comme auteur de ses paroles, 3. l'acte de parole de Brian, 4. une mobilisation de règles qui existent

par ailleurs, 5. une présentation, 6. la connaissance par l'interlocuteur de qui est François. Si l'on peut, avec Austin, dire que la transformation d'état de l'interlocuteur (qui sait maintenant qui est François) est une conséquence perlocutoire de l'acte de langage, les autres éléments sont autant d'effets simultanés d'un même acte illocutoire.

Plus loin, je montrerai les conséquences de cela pour la question de l'action organisationnelle. Contrairement à ce que semble suggérer une bonne partie de la littérature sur l'action organisationnelle (que je présenterai en temps et lieu), il n'y a pas d'abord de la parole puis ensuite de l'action, ou encore une prise de décision puis de l'action, ou de l'action humaine et ensuite de l'action organisationnelle. Il n'y a même pas d'abord une organisation et ensuite ses actions. C'est *alors même* que les pratiques d'attribution ont lieu que l'organisation passe à l'action *et* se met à exister.

Chapitre II : Quatre histoires

La plupart des thèses ont un terrain – je n’en ai pas, et j’en ai plusieurs à la fois. Tous, bien que très différents, ont en commun une approche ethnographique, basée sur des enregistrements audio et vidéo. Pourquoi avoir choisi cette approche ? Parce que, comme cela est déjà évident et comme ce le sera encore davantage plus loin dans la thèse, je m’intéresse à l’action. Celle-ci est à la fois question – comment l’organisation agit-elle ? – et réponse – grâce à l’action de nombreux êtres ! Les pratiques d’attribution, que j’ai décrites aux chapitres précédents, et que je développerai dans les suivants, qui consistent à décider qu’un sujet en particulier est aussi auteur de l’action, ce sont, justement, des *pratiques*.

Puisque je veux savoir *comment* elles sont réalisées concrètement, alors il me faut les observer. Cela – observer des pratiques concrètes – c’est justement le projet de l’ethnométhodologie. Celle-ci, comme le propose Garfinkel (1967; voir aussi Heritage, 1984), estime que les participants observés sont les plus compétents pour rendre compte de leurs pratiques, des pratiques dont ils ont une intime connaissance, bien qu’elles puissent être « seen but unnoticed » (Garfinkel, 1967, p. 37). Si les participants ne « remarquent » pas les pratiques qui les entourent, comment pourrait-on croire, avec Bruno Latour (2005b, p. 32), que « Actors do the sociology for the sociologists and sociologists learn from the actors what makes up their set of associations » ? C’est à cause d’une caractéristique de l’action, nommée par Garfinkel *accountability*, ce qui pourrait être traduit en français par *imputabilité* ou encore *responsabilité* (au sens étymologique). La puissance du terme anglais, qui n’est souvent pas traduit, lui vient du fait qu’il renferme un jeu de mot que l’on pourrait retrouver

en français avec la tension « rendre des comptes/contes » (l'étymologie est d'ailleurs la même).

L'anglais *accounting for something*, c'est en effet à la fois expliquer quelque chose et « produire un récit pour quelque chose ». Il s'agit bien, cependant, d'une *imputabilité*, c'est-à-dire de la *possibilité* seulement d'avoir à rendre des comptes/contes. Dans quelles circonstances la justification doit-elle être produite ? Dans les cas où, justement, ce « world known in common and taken for granted » (Garfinkel, 1967, p. 37, citant Schutz) n'est pas reconnu dans l'activité. Comme je l'ai décrit dans le chapitre précédent (et ce sera le thème du chapitre 7), rendre l'activité reconnaissable, c'est l'insérer dans un « type », ou au contraire faire exister celui-ci en l'insérant dans l'activité. Lorsque cela fait défaut, lorsque l'on ne reconnaît pas l'activité comme l'instance d'un type, alors l'acteur (préssumé) de l'action doit fournir un récit pour expliquer la relation entre action et type. C'est pour cela, expliquent les auteurs associés à la théorie de l'acteur-réseau, qu'étudier les controverses offre un terrain particulièrement fertile pour l'étude des pratiques, qui sont alors mises en évidence par les acteurs eux-mêmes en raison de la nécessité de les justifier (Latour, 2005b; Callon, 1986b; Law & Callon, 1992; Callon, Lascoumes, & Barthe, 2001; Benoit-Barné, 2009).

Sans étudier de controverses à proprement parler (bien que chacun des moments que j'ai choisis renferme probablement son lot d'aspects controversés), j'analyse moi aussi ces moments où les participants mettent en relief le rapport entre des actions concrètes et des aspects qui pourraient être décrits comme davantage « sociaux » ou « contextuels », comme je l'ai déjà fait au chapitre I. Peut-être de « vrais » ethnométhodologues (voir les excellents travaux dans Llewellyn & Hindmarsh, 2010; voir aussi Lynch, 1999; Pomerantz & Fehr,

1997) me reprocheraient de ne pas me « contenter » de ce que les participants font et décrivent, de trop généraliser. Or, je pense que justement l'ethnométhodologie, telle que développée par Garfinkel (je pense particulièrement à 1967, ch. 5), vise à expliquer la constitution dans l'interaction de phénomènes dits « sociaux » à partir des pratiques, et non pas uniquement à décrire ces pratiques elles-mêmes.

Ce passage de la situation d'interaction locale à une situation « globale », c'est ce que Cooren et Fairhurst (2004, 2009) appellent *scaling up*, c'est-à-dire changer d'échelle vers le haut. Il faudrait toutefois mettre « vers le haut » entre guillemets, puisque si l'on peut dire que le social est un changement d'échelle, ce n'est pas pour autant un lieu différent des pratiques qui le composent. Alors que les ethnométhodologues préfèrent ne pas parler du « social » puisqu'il n'a pas d'être propre, d'autres, dont les auteurs de l'approche dite *Communicative Constitution of Organization* (CCO; voir McPhee & Zaugg, 2000; Kuhn, 2008; Cooren, 2000; Taylor & Van Every, 2000), estiment que ce n'est pas une erreur que de réifier l'organisation si l'on en reconnaît un certain mode d'existence ancré dans les pratiques concrètes d'humains et de non-humains bien tangibles, et donc « réiques » (sur la réification, voir Cooren, 2010a, p. 168 et passim). Shore (2006, p. 40) estime qu'il faut aller « beyond ethnography » pour « transcend the constraints of empiricism and make sense of wider socio-cultural patterns and processes ». Au contraire, j'estime, avec les auteurs de la CCO, que c'est justement en gardant l'empirie bien en vue que l'on peut observer comment les pratiques qui y prennent place constituent les « wider socio-cultural patterns and processes ».

Si mon objectif est de témoigner de cet ancrage concret des pratiques qui forment les êtres sociaux, j'ai alors besoin d'une méthode d'enquête qui me permette de voir ces pratiques, d'autant plus que, comme je l'ai dit avec Garfinkel, plusieurs sont « seen but

unnoticed » (Garfinkel, 1967, p. 37) et que je ne peux donc pas compter sur les participants pour m'en parler, par exemple à l'occasion d'une entrevue : ces pratiques d'arrière-plan ne seront explicitées que dans le cours même de l'action, lorsqu'une justification pourrait être demandée. Par conséquent, une méthode ethnographique, qui observe les activités « naturelles » des participants, paraît la plus appropriée.

Bien évidemment, il n'y a rien de « naturel » dans mes observations. La présence de l'enregistreur ou de la caméra est un problème classique de l'ethnographie : on n'aurait qu'une vue partielle, on ferait peur aux participants, on contaminerait le site du fait de sa propre présence. Ces critiques ne sont pas fausses : toutefois, une fois qu'elles sont formulées, quelles sont les options pour « s'en sortir » ? On peut certes atténuer ces effets – gagner la confiance des participants, être réflexif sur sa propre contribution au terrain et sur sa propre position en tant que chercheur, porter la caméra d'une certaine manière (Pomerantz & Fehr, 1997; Heath & Hindmarsh, 2002; Meunier & Vasquez, 2008) – mais peut-on espérer qu'une méthodologie puisse avoir l'effet magique d'extraire le chercheur de l'expérience de sorte à ce qu'il en devienne un témoin omniscient, aucunement participant de ce qu'il observe ?

Quand bien même serait-ce le cas, Laurel Richardson (2005) remarque que le travail d'écriture avec lequel le chercheur serait sensé « rendre compte » de ses observations est en fait un travail de mise en forme où le monde décrit est aussi produit dans un « process of discovery » (p. 379). De manière cohérente avec la théorie que je mets moi-même de l'avant, peut-être la réponse à la question de la « vérité » des observations que je fais ne se pose en fait pas : pragmatiquement (James, 1977), je propose d'évaluer mon travail non pas quant à sa correspondance avec « ce qui se passe vraiment », mais plutôt quant à la proposition qu'il

fait et de l'utilité de celle-ci pour penser plus loin. Néanmoins, tout en ne niant pas les limites intrinsèques de l'ethnographie – et de toute méthode – j'avance qu'elle est celle qui semble la plus cohérente avec la manière dont je souhaite penser le problème de l'action organisationnelle et de l'action en général.

J'ai fait deux ethnographies très différentes. La première est celle d'une association de locataires où je m'implique depuis une dizaine d'année et dont j'ai déjà été employé. Lorsque je commençais tout juste ma thèse et que je souhaitais étudier le « réseau de politique publique du logement », c'était avec ce terrain que j'envisageais aborder la question. Puisque l'objectif était d'observer l'ensemble d'un réseau de partenaires, j'ai aussi effectué, par le truchement de cette association, des observations et des enregistrements dans d'autres organismes, dont une fédération d'associations de locataires et un regroupement d'associations agissant dans un même quartier. Pendant les quatre années de ma thèse, j'ai régulièrement enregistré différentes réunions et continué, même sans les enregistrer, à prendre part aux activités de l'organisme.

En 2010, j'ai également observé pendant quelques mois les réunions d'un comité chargé de préparer une consultation majeure au sein d'un grand établissement d'enseignement parisien. Finalement, deux autres jeux de données m'ont été « prêtés » par François Cooren, qui m'a autorisé à analyser certains enregistrements vidéo qu'il avait réalisés, certains en suivant le gestionnaire d'un gratte-ciel new-yorkais (le Brian du chapitre précédent), et d'autres dans le cadre de sa recherche concernant Médecins Sans Frontières, en République démocratique du Congo. N'ayant pas été présent sur place, ces deux jeux de données auraient constitué un défi particulier pour moi, si je n'avais pu compter sur l'assistance et le témoignage de François Cooren lui-même (mais aussi de Frédéric Matte et

de Boris Brummans, qui ont également fait un important travail ethnographique avec MSF) dans l'analyse de ces interactions.

Ces données ont été analysées à l'occasion de « séances d'analyses de données » organisées par le Groupe langage, organisation et gouvernance du Département de communication de l'Université de Montréal. La logique même qui anime ces séances – ouvertes à tous mais qui réunissent chaque semaine de trois à quatre personnes – permet d'explicitier mon approche d'analyse. Chacun, selon ses besoins, apporte ses données en format audio ou vidéo, distribue une transcription (si elle est disponible) et explique le contexte de l'enregistrement. Si la personne a déjà une intuition, une hypothèse ou un « filon », elle peut également en faire part aux autres. Après deux ou trois visionnements de l'extrait et lectures de la transcription⁴, les personnes présentes autour de la table analysent ce que s'y passe et comment elles le comprennent.

Leur attention – et c'est la base de l'approche de l'analyse de conversation et de l'ethnométhodologie plus généralement – se concentre à la fois sur *ce que* font les participants et sur *la manière* dont cela est fait, puisque l'enjeu, je le répète, est de découvrir les *pratiques* par lesquelles le social vient à naître. Proposer de regarder en groupe des enregistrements de terrain peut paraître simple comme approche analytique; toutefois, c'est le cœur de la proposition de l'ethnométhodologie et de sa « méthode documentaire » (Garfinkel, 1967, ch. 3) : le chercheur peut reconnaître les pratiques des participants car, lui-

⁴ Dans mon cas, je présente les transcriptions sous trois formes. Les deux plus longues sont en annexes. Celles, plus courtes, qui peuvent être présentées directement dans le texte le sont, avec une numérotation de lignes dans la marge. Enfin, lorsque je mentionne des extraits de transcriptions (qu'elles se trouvent dans le texte, en annexe ou dans d'autres textes cités), je les présente en retrait, comme je le fais avec les citations longues.

même, les connaît et les utilise. Comme l'explique Garfinkel (1967, p. 77), la méthode documentaire permet :

descriptions of a society that its members, *professional sociologists included*, as a condition of their enforceable rights to manage and communicate decisions of meaning, fact, method, and causal texture without interference – i.e., as a condition of their “competence” – use and treat as known in common with other members, and with other members take for granted. (soulignement original)

La possibilité même du partage de l'action – que je considère être le moteur de la capacité d'agir de l'organisation – suppose, comme je le montrerai notamment au chapitre VII, que l'action soit *publique et reconnaissable (accountable, donc)*. L'action sensée est donc « construite » de telle sorte qu'elle ne soit pas idiosyncratique, mais qu'elle participe bien d'une « grammaire de motifs » connue, comme le suggère Kenneth Burke (1952), entre autres. Ainsi, assis autour de la table et confirmant ou invalidant leurs intuitions *via* la conversation, les participants aux séances d'analyses de données peuvent reconnaître, eux aussi, les actions qu'ils analysent.

Avant de présenter les analyses auxquelles je suis arrivé avec François Cooren, Boris Brummans, Rachid Idrissi, Frédéric Matte, Geoffrey Da Costa et toutes les personnes qui se sont jointes aux séances à un moment ou à un autre, je voudrais d'abord présenter les différents terrains sur lesquelles ces analyses ont porté. Je les décris tels qu'ils me viennent à l'esprit, non pas car je pense qu'il existe une manière « neutre » de présenter les choses, mais au contraire car j'ai une certaine lecture de ces terrains et un bagage de connaissances grâce auxquels – mais aussi à cause desquels – j'en arrive à présenter les analyses tel que je le fais. Partager ma compréhension des événements que j'ai observés et ce que je savais déjà des données que l'on m'a prêtées, c'est une manière pour moi de reconnaître que ma lecture est,

justement, aussi cela, une lecture – il peut en exister d'autres, mais je prétends que, du moins pour les fins de cette thèse, la mienne en vaut bien une autre.

Première histoire⁵ : L'Association des locataires du quartier

Comme beaucoup de jeunes gens, à dix-neuf ans, je voulais un emploi, un vrai, autre chose qu'un travail de restaurant, comme j'en avais eus jusqu'alors. En regardant les petites annonces, j'ai trouvé une offre : « concepteur de sites web » pour une association de locataires. J'avais un peu d'expérience – j'avais notamment fait bénévolement le site d'un festival de cinéma africain – pourquoi pas ? Une semaine après avoir postulé, à ma grande surprise, je recevais un appel. On me convoquait à une entrevue.

Je me retrouve donc dans l'autobus, quelques jours plus tard, allant vers le local de l'association, que je nommerai ALOQ pour Association des locataires du quartier, où devait avoir lieu mon entretien d'embauche. Lorsque je commençais à reconnaître que j'approchais de ma destination, j'ai sorti le papier sur lequel j'avais noté l'adresse exacte. Je me suis alors rendu compte qu'il était déchiré. Il manquait justement le numéro de porte ! La panique s'installe ; je descends de l'autobus à peu près au bon endroit ; je trouve, par le plus grand des hasards, un centre d'aide à l'emploi. On me prête un ordinateur ; je retrouve en fin de compte le site sur lequel j'avais trouvé l'annonce, ainsi que l'annonce elle-même avec l'adresse de l'association. J'étais déjà vingt minutes en retard.

C'est la mine basse que je suis entré dans le local de l'ALOQ. Le directeur et la directrice adjointe étaient en train d'interviewer un autre candidat et m'ont demandé

⁵ Il est à noter que tous les noms d'organismes cités dans ce chapitre sont fictifs.

d'attendre dans une salle attenante. Au moins, me suis-je dit, ils acceptaient de me rencontrer malgré tout. L'entrevue s'est passée sans remous. La surprise est arrivée par la suite : je n'avais pas le poste que je souhaitais, mais on m'en proposait un autre, celui d'intervenant communautaire ! Allait commencer une aventure nouvelle pour moi, mais je ne m'en rendais pas encore compte à ce moment.

J'ai d'abord travaillé un été, puis, selon les subventions, j'ai passé les quelques années suivantes à travailler par intermittence pour l'ALOQ. L'organisme comptait deux employés permanents et une employée contractuelle qui vivotait, comme moi, au gré des subventions. L'organisme bénéficiait aussi du travail de quelques employés temporaires supplémentaires grâce à des subventions ponctuelles, dont une permettant l'embauche d'étudiants pendant l'été. La situation est encore la même aujourd'hui.

Mon expérience à l'ALOQ a été – et demeure, maintenant que j'y suis bénévole – l'occasion de toucher à tous les aspects du travail de l'organisme. Les services de l'ALOQ se divisent en trois principaux volets. Tout d'abord, il y a l'aide directe aux locataires : ceux-ci peuvent venir au local de l'organisme pour obtenir des conseils de nature juridique concernant leurs relations avec leur propriétaire, l'état de leur logement, les augmentations de loyer et tout autre problème. Des stagiaires en droit ou en travail social complètent souvent l'équipe des employés pour ce volet. Ensuite, l'ALOQ s'occupe de la défense collective des droits des locataires. Par toutes sortes de moyens, dont des pressions sur les autorités municipales, des recours collectifs auprès des tribunaux ou encore des actions communes avec d'autres organismes, l'association tente de faire changer la réglementation ou d'obtenir des actions directes pour régler des problèmes des locataires du quartier, notamment pour améliorer l'état des immeubles, qui est souvent très mauvais. Le dernier volet est celui de

l'intervention directe dans les immeubles : des employés et des bénévoles de l'ALOQ font du porte-à-porte dans certains immeubles du quartier, pour identifier de possibles problèmes. Souvent ces visites se font suite à la visite dans les locaux de l'organisme de plusieurs locataires d'un même immeuble ou de différents immeubles d'un même propriétaire. Alors que je travaillais à l'ALOQ, j'ai pu toucher à chacun de ces volets, en plus d'accomplir certaines tâches administratives et d'apprendre à connaître le milieu associatif montréalais.

Depuis 2002, je suis bénévole au sein du conseil d'administration de l'ALOQ. Ce changement de statut n'a pas signifié une baisse de mon implication. Au contraire, passer du côté de la gestion m'a permis d'avoir une meilleure vue d'ensemble de l'organisme et de mieux comprendre la manière dont les employés travaillent, ce qui inclut une meilleure compréhension rétrospective de mon travail antérieur. J'ai découvert – puisque c'était désormais mon mandat – l'important travail de concertation de l'association. Il m'appartenait de représenter l'organisme auprès de ses homologues, c'est-à-dire les associations de locataires d'autres quartiers, les fédérations et regroupements dont l'organisme est membre, les associations d'autres natures du quartier, et ainsi de suite. C'est aussi une fois président de l'organisme que j'ai pu aussi saisir l'importance du travail de représentation auprès des élus et des bailleurs de fonds. En d'autres mots, j'ai pris conscience de la nature capillaire – échevelée, dirait Latour (1994) – de l'organisation, qui s'excède elle-même et déborde ses propres frontières formelles pour exister aussi au sein et au travers d'autres organisations, conseils, tables de concertation, réunions...

Le travail même de l'association suppose une autre forme de débordement : elle déborde ses frontières physiques, son local, puisque ses employés – incluant moi-même – quittent le local pour arpenter les rues du quartier, pour rencontrer les locataires chez eux,

pour visiter des immeubles en mauvais état et pour assister à des réunions ailleurs. Comment, dans ce cas, faire des *workplace studies* (voir par exemple Cooren, 2008) ? Quelle serait la *place* de ces études ? Consuelo Vasquez (2009) montre bien comment la constitution d'un espace de l'organisation est une performance pratique des participants.

L'un de ces lieux au travers desquels existe l'ALOQ est le Conseil du quartier, qui regroupe les associations du secteur. Pendant plusieurs années, la directrice adjointe de l'ALOQ a été présidente de ce conseil. Dans les dernières années, certaines tensions ont opposé l'association et le conseil, qui s'est vu attribuer une subvention pour mener des interventions dans des immeubles détériorés, sous le nom de Projet Immeubles, ce qui semblait, aux yeux des membres de l'association, comme un empiètement sur sa juridiction. Pourtant, l'association a pris part au Projet, qui était donc aussi *son* projet, bien qu'il inclût également des intervenants d'autres organismes, ainsi qu'une employée du Conseil lui-même. L'association a également reçu des fonds par le biais de son implication dans la Concertation Famille du Conseil, ce qui lui a notamment permis de financer le salaire de la troisième employée contractuelle. Il y a donc un enchevêtrement de programmes d'actions et de nombreuses négociations quant à la *propriété* des actions particulières de chacun des organismes du quartier. Ces négociations et tensions, dans le cas par exemple du Projet Immeubles, viennent notamment du fait que, si le Conseil est un regroupement d'associations, il est aussi, à son propre niveau, une association en soi, avec ses employés, son besoin de financement et ses actions, concurrençant ainsi ses propres membres.

En particulier, je vais présenter plus loin l'un des projets de ce Conseil, la Semaine pour l'intégration. C'est lors d'une assemblée générale du Conseil que cette idée a été présentée par l'une des participantes, Marie, employée d'un centre communautaire. C'est en

tant que membre d'un des comités du Conseil que celle-ci a présenté le projet : il s'agissait de regrouper certaines des actions des organismes membres, celles en lien avec l'immigration, sous le chapeau d'une « Semaine d'activités ». Je montrerai, lorsque j'aborderai spécifiquement ce projet, comment la manière même dont Marie propose qu'il soit structuré, suppose une négociation minutieuse de la *propriété* de ces actions : il s'agit de prendre des actions singulières *existant par ailleurs* et de les partager avec le Conseil, de telle sorte qu'elles *réalisent* la Semaine tout en acquérant *plus d'existence* du fait de leur participation à ce projet.

Une autre des arènes auxquelles j'ai été amené à participer est la Fédération des associations de locataires du Québec – ou FALQ. Plus précisément, j'ai assisté à quelques-uns des congrès annuels et assemblées générales de cette fédération. Ceux-ci se présentent essentiellement sous la forme d'assemblées plénières où les participants, représentants de leurs associations respectives, discutent de manière très formatée (tours de parole au microphone, présentations du directeur, du directeur adjoint et d'autres intervenants) des activités qu'ils ont menées, soit séparément, soit conjointement, et où se négocient l'appartenance de ces actions au programme d'action de la FALQ – et où l'on tente de savoir si les objectifs de la FALQ ont été réalisés ou non au cours de la dernière année. De plus, des programmes d'action pour l'année à venir sont décidés et des suggestions de manières de les réaliser concrètement sont discutées, sous forme de plans d'actions.

Je vais me concentrer plus loin sur l'un des congrès, au cours duquel le directeur de la FALQ parle d'un programme d'action particulier qui avait été décidé l'année précédente : développer la coopération internationale avec des associations françaises. Deux moments différents ont particulièrement retenu mon attention. Au cours du premier, le directeur parle

de vacances personnelles qu'ils a passées en France, vacances pendant lesquelles il a rendu visite à une association parisienne et pris part à certaines de ses activités. Il présente cette visite comme réalisant en partie le programme d'actions décidé. Au cours du second moment, le directeur-adjoint prend la parole et raconte un courrier électronique reçu d'un employé d'une association membre de la FALQ, membre qui se trouvait, lui aussi, par hasard, en France : cet employé lui a demandé la permission de prendre la parole devant une autre association parisienne au nom de la FALQ. Le directeur-adjoint dit lui en avoir donné la permission, puisque cela réalisait ledit programme d'actions.

Je montrerai comment le premier cas est un exemple où le directeur, discursivement, positionne cet épisode de ses vacances personnelles comme appartenant en fait à la FALQ et relevant de son programme d'action tout en le concrétisant. J'analyserai le second cas, qui est en fait similaire, sous l'angle de l'autorité : le directeur-adjoint s'est senti *autorisé* à permettre cette prise de parole – par une personne n'étant pas *a priori* une porte-parole de la FALQ – en invoquant le programme d'action comme source de légitimité. Cela, *de facto*, est une manière par laquelle la prise de parole est subordonnée au programme d'action et fait donc de la prise de parole la *propriété* de la FALQ.

Par ailleurs, j'analyserai aussi des épisodes plus directement en ligne avec la vie de l'ALOQ elle-même (et non pas de ses partenaires). Notamment, je m'intéresserai à une réunion que le directeur de cette dernière a eue avec l'attaché politique du député local en vue de vérifier avec lui les programmes de financement auxquels l'ALOQ serait admissible. Cet épisode m'intéresse car le directeur y présente son association. J'analyserai la manière dont cette présentation est réalisée pour montrer que l'organisation est décrite sous la perspective de ses actions et de ses programmes d'action. La question de l'autorité et de la

légitimité sera, là aussi, discutée, puisque le directeur doit réaliser une double imbrication : il doit démontrer que ses actions et celles de ses collègues réalisent le programme d'action de l'ALOQ, qui à son tour doit réaliser celui des locataires du quartier, dont elle est présentée comme porte-parole légitime.

Enfin, je me pencherai sur une assemblée générale de l'ALOQ. De cette assemblée particulière, je retiens un épisode où le directeur présente un *échec*. Il présente une action dont ses collègues et lui-même se sont saisis sans qu'elle ait été programmée dans le plan d'action adopté à l'assemblée de l'année précédente. Or, cette action n'a pas été concluante. Le directeur doit donc réaliser un positionnement délicat : il doit trouver un moyen de légitimer à la fois le fait que ses collègues et lui-même aient décidé de se saisir du dossier, ainsi que la conclusion de leur action, dont il reconnaît lui-même qu'elle a été un échec.

Deuxième histoire : L'École d'économie de Paris

Quelques jours après être arrivé à Paris, j'ai rencontré mon co-directeur de thèse, Bruno Latour. Je lui ai dit que ma plus grande difficulté consistait à déterminer exactement le statut de mon terrain, celui de l'ALOQ. Je ne savais pas quoi en faire exactement, à quel moment l'invoquer dans ma thèse. Sa réponse m'a surpris et apaisé à la fois : le problème était que je n'avais pas assez de terrains ! Ma contribution n'étant pas au niveau du terrain lui-même – je n'allais pas produire de connaissances concernant l'ALOQ ou le milieu associatif – autant m'en dégager. Ma thèse est plutôt théorique : il faut éprouver cette théorie dans un maximum de lieux et de moments.

Il avait justement un nouveau terrain à me proposer. L'École d'économie de Paris (un nom fictif, bien entendu) était en train d'organiser une vaste consultation de son personnel en

vue d'une réforme majeure. Il pouvait me mettre en contact avec les personnes responsables de ce projet, je pourrais peut-être les observer. C'est ce qui s'est passé : j'avais un rendez-vous dans les jours suivants avec TB et GD, chacun directeur d'un service de l'EEP, qui m'ont expliqué le fonctionnement de leur établissement et comment ils en étaient arrivés à piloter ce comité chargé de consulter leurs collègues. Je résume ici ce qu'ils m'ont expliqué.

L'École d'économie de Paris est un *grand établissement*, c'est-à-dire une institution d'enseignement française sélective et prestigieuse. Elle compte, à l'heure actuelle, environ six mille étudiants, la plupart au premier cycle, qui étudient l'économie, la science politique, le droit, l'histoire, la communication, le journalisme et d'autres sciences humaines et sociales. Principalement un établissement d'enseignement supérieur, l'EEP a une récente histoire de recherche, bien qu'elle compte déjà un certain nombre de centres de recherche. La relation entre ces centres et l'institution est ambiguë puisque, sous le système français, ces centres jouissent d'une grande autonomie et sont davantage dépendants administrativement du Centre national de recherche scientifique (CNRS) que de l'université où ils sont physiquement logés et où les chercheurs enseignent.

Une des conséquences de cette autonomie est que les chercheurs peuvent avoir différents statuts : certains sont des employés de l'EEP, d'autres du CNRS et d'autres encore sont des employés de l'État (ce qui est le cas des professeurs réguliers ou *professeurs des universités*). L'EEP expérimente timidement l'embauche directe de professeurs et de chercheurs, suivant la volonté exprimée par le gouvernement que les universités et autres établissements d'enseignement suivent davantage le modèle américain – des universités indépendantes responsables de leur curriculum et qui embauchent leurs professeurs et employés elles-mêmes.

L'EEP est en soi administrativement complexe : elle est, en fait, une unité de la Fondation pour l'avancement de la science économique (FASE, autre nom fictif). La FASE collabore avec certaines autres écoles plus ou moins similaires à travers la France, contre lesquelles l'EEP est en compétition avec son propre réseau de campus régionaux tout en partageant avec elles certaines ressources (principalement du personnel). Les employés de l'EEP, incluant professeurs et chercheurs, peuvent être soit à l'emploi direct de l'EEP ou de la FASE. Il y a aussi des cas où l'EEP paie des employés qui travaillent, en fait, dans d'autres écoles collaborant avec la FASE (il ne semble pas y avoir, cependant, de cas contraires).

La FASE a son propre conseil d'administration, lequel choisit le directeur de l'EEP, qui à son tour nomme ses directeurs. Contrairement aux universités régulières, l'EEP n'a pas de principal et de vice-principaux, ou de recteur et de vice-recteurs, mais un directeur général et des directeurs responsables de *directions* (ou services) : la Direction de l'enseignement, la Direction scientifique, la Direction des ressources humaines, et ainsi de suite.

L'annonce en 2009 par le gouvernement français de sa décision d'« américaniser » le système d'enseignement supérieur a mené à d'importantes manifestations de la part des enseignants universitaires. Dans le cas de l'EEP, cette décision signifie principalement qu'elle perdra l'un de ses rares avantages compétitifs : sa relative indépendance par rapport au gouvernement, puisque contrairement aux universités régulières, qui sont sous gestion directe de l'État, elle peut engager son propre personnel, peut gérer son propre stock immobilier et jouit, généralement, d'une certaine autonomie. Advenant que les universités deviennent également indépendantes, alors l'EEP devra trouver de nouvelles voies pour se démarquer, bien qu'elle ait en banque un très important capital social en tant que l'une des institutions d'enseignement d'élite en France.

Un autre élément qui confirme le fait que l'EEP soit maintenant « une autre université » plutôt que le bénéficiaire d'un statut particulier, est la création par le gouvernement du système des *Pôles de recherche et d'enseignement supérieur* (PRES), qui sont des regroupements sous un parapluie territorial de tous les établissements de niveau universitaire, pour des raisons de synergie. Bien que la signification de l'implication de l'EEP dans le PRES local ne soit pas encore très claire (du moins au moment de mes observations) – est-ce un prélude à une fusion, comme ça a été le cas dans d'autres PRES, ou simplement un lieu de rencontres pour les directeurs et principaux ? – ce système a certainement l'effet de mettre tous les établissements sur un même pied et de créer un nom unique pour regrouper de nombreuses institutions, ce qui est interprété de manière ambivalente par le personnel de l'EEP.

C'est dans ce contexte que le directeur de l'EEP a décidé de lancer ce qu'il a appelé un *Projet d'établissement* (PE), qui consiste essentiellement en une grande consultation du personnel en vue d'une réforme majeure des activités, des procédures de gestion aux activités centrales que sont l'enseignement et la recherche. Pour accomplir cette consultation, le directeur a embauché trois consultants, MN, HS et MT. Bien qu'ils soient indépendants de l'établissement et l'un de l'autre, les trois hommes étaient habitués à travailler ensemble. Avec deux directeurs – TB et GD – et une assistante administrative, IB, les consultants ont reçu la mission d'organiser cette consultation majeure parmi le personnel.

J'ai eu un aperçu du projet entre février et avril 2010. Lorsque j'ai commencé à observer les rencontres, le projet était en cours depuis 14 mois environ. Quelques réformes avaient déjà été mises en place. Les deux plus importantes étaient certainement la formalisation de la rencontre bihebdomadaire des directeurs (sous le nom de « comdir » pour

comité de direction) – qui, antérieurement, consistait uniquement en déjeuners informels – et la création d’un « sénat scientifique » où les représentants des centres de recherche discutent des enjeux communs.

Quant à la consultation, je suis arrivé au moment où elle passait de la Phase I à la Phase II, c’est-à-dire de la formulation de la stratégie de consultation aux rencontres de consultation à proprement parler. Toutefois, quelques « cafés-rencontres » avaient déjà eu lieu, où les membres du personnel étaient invités à lancer leurs idées. Deux « assemblées générales » avaient également été tenues pour expliquer le projet de consultation aux employés. Finalement, un site internet avait été lancé où le public interne pouvait laisser des suggestions et où les documents relatifs au processus étaient publiés régulièrement, au nom de la transparence.

Pendant la Phase I, quelques décisions ont été prises quant à la stratégie de consultation : huit différents chantiers ont été identifiés, pour lesquels deux directeurs seraient assignés la responsabilité de mentors alors que deux autres membres du personnel agiraient comme chefs de chantier. Ceux-ci seraient en charge d’impliquer autant de personnes que possible pour discuter des questions relatives au thème du chantier et pour trouver des solutions pratiques aux questions soulevées. Les thèmes sont les suivants : « vision et stratégie », « management », « vie du village », « création et transmission de connaissances », « qualité de service », « lier stratégie et ressources humaines » et « notre histoire ». Les chantiers « vie du village » et « notre histoire » invitent les participants à raconter des histoires – passées et actuelles – dans l’espoir de créer un sentiment de communauté et de préserver le patrimoine de l’institution.

J'ai enregistré sept rencontres et participé à au moins deux autres pour lesquelles je n'ai que des notes. Quatre des rencontres enregistrées étaient restreintes aux directeurs, aux consultants et à l'assistante administrative (certaines de ces personnes étant parfois absentes). Les trois autres rencontres étaient étendues aux membres du comité de direction ou encore aux autres volontaires de l'équipe projet.

Lorsque de nouveaux participants étaient présents, j'expliquais brièvement ma recherche et les rassurais quant à la confidentialité de ma démarche. En contradiction avec les mises en garde de la littérature sur l'ethnographie, la plupart des gens semblaient parler très librement et ne paraissaient pas dérangées par ma présence. Cela dit, quelque temps s'est écoulé avant que les deux directeurs chargés du projet me permettent d'enregistrer les rencontres et il était clair que l'enregistrement vidéo était à proscrire. La manière dont j'ai été en mesure d'accéder aux rencontres était de présenter mon projet comme constituant un possible retour critique et constructif sur le déroulement du PE. Régulièrement, à la fin des rencontres, mes commentaires étaient sollicités et j'improvisais un rapide portrait de mes observations.

Pendant les deux ou trois premières rencontres, avant que je puisse enregistrer, je prenais des notes rapidement, suivant de près le déroulement de la conversation. Toutefois, il m'est rapidement apparu que je n'étais pas en mesure de travailler ainsi, puisque je n'ai aucune connaissance particulière des techniques de prise de note. Ces notes, bien que très détaillées, me permettaient au mieux de me remémorer ce qui s'était approximativement passé et ne constituaient certainement pas un matériau adéquat pour une analyse conversationnelle ou ethnométhodologique. C'est justement en invoquant les limites de mes notes que j'ai été en mesure d'obtenir la permission d'enregistrer. Une fois l'enregistreur sur

la table, j'ai néanmoins continué à en prendre et il s'est avéré que la combinaison des deux supports était essentielle, car les enregistrements seuls ne me permettaient pas toujours de comprendre ce qui se déroulait, notamment en ce qui a trait aux documents et objets manipulés.

J'ai été surpris de voir que pendant les rencontres plus privées, n'impliquant que les deux directeurs, les consultants, l'assistante administrative et moi-même, la conversation était très libre et ce n'était que dans les détails que le statut supérieur des deux directeurs pouvait se faire sentir. Également, une autre surprise est que les consultants montraient ouvertement leurs désaccords entre eux-mêmes et faisaient régulièrement des commentaires contradictoires. À un moment, l'un des consultants est allé jusqu'à remettre en cause le projet en soi. Que cette sincérité soit feinte ou authentique est difficile à dire et peut-être de peu d'intérêt en ce qui me concerne. Toutefois, il faut noter que le ton était amical et ouvert, et bien qu'il soit tout de même possible de détecter un registre de parole et d'action relevant de la consultation, la conversation était loin de la présentation commerciale ou du discours formaté d'avance que j'anticipais en apprenant que des consultants étaient impliqués dans le projet.

Ce cas me permettra principalement, dans le chapitre VI, de montrer comment l'organisation peut agir sur sa propre constitution. À partir d'un extrait d'une des rencontres, je discuterai de la manière dont l'organisation existe déjà « plus ou moins » et « d'une certaine manière », de manière distribuée et fracturée, dans différents documents et artefacts qui stabilisent les interactions antérieures. L'organisation telle qu'elle existe déjà à travers ces manifestations, devient l'étalon contre lequel sont jugées les actions subséquentes qui pourraient lui être attribuées.

Troisième histoire : 300, Fourth Avenue

Le cas du 300, Fourth Avenue est celui que j'ai utilisé dans le chapitre précédent. En janvier 2003, François Cooren a suivi, caméra à la main, Brian, gestionnaire d'un prestigieux gratte-ciel commercial du centre de New York (pour une compréhension du videoshadowing particulièrement adaptée à ce cas, voir Meunier & Vasquez, 2008). Pendant les quelques jours qu'a duré cette observation, Brian, entre autres choses, supervisait des travaux de rénovation à différents étages où devaient emménager des entreprises clientes. Quelques employés affectés à ces travaux sont ceux de Brian, d'autres ceux de divers entrepreneurs sous-traitants, dont ceux d'une entreprise de climatisation, qui sont particulièrement présents dans les enregistrements. Les vidéos montrent Brian se déplaçant constamment, parfois en compagnie d'autres personnes, dont ces sous-traitants. Les participants, bien que conscients de la présence de François – Brian, notamment, parle directement à François pour lui expliquer ce qu'il fait – semblent rapidement faire fi de sa présence et parlent abondamment entre eux des travaux à faire. Lorsqu'il n'est qu'avec François, Brian donne l'impression de faire une visite guidée de son immeuble, lui en montre les recoins et lui en explique le fonctionnement.

En plus de ce que j'ai présenté au chapitre I, à savoir les différents moments où Brian présente François, j'utiliserai deux extraits de cet ensemble de données. Tout d'abord, au chapitre VI, j'appuie mon propos concernant la possibilité de l'organisation d'agir sur sa propre constitution, entamé avec un extrait de l'EEP, en analysant un segment où Brian et deux sous-traitants discutent de l'aménagement de l'air climatisé dans un local en rénovation de l'immeuble. Ce cas me permet d'insister sur la manière dont l'existence actuelle du local à travers sa matérialité, mais aussi à travers la mobilisation par Brian des accords conclus avec

le client, influence ce que les participants peuvent en faire. En d'autres mots, la capacité d'agir des humains est contrainte par le local lui-même tel qu'il existe déjà. Je retrouverai ensuite Brian au chapitre VIII, où je me pencherai sur la question du pouvoir et de l'autorité. En observant la manière dont Brian se positionne comme auteur de certains programmes d'action à l'occasion de la visite d'un local en rénovation en compagnie d'une cliente, je montre la manière dont ces positionnements ont pour effet d'octroyer une autorité à Brian.

Quatrième histoire : Médecins Sans Frontières à Goma

En novembre 2005, François Cooren a accompagné la mission de Médecins Sans Frontières (MSF) dans le Nord Kivu, une région de la République démocratique du Congo (RDC) particulièrement touchée par les conflits successifs qui ont secoué le pays, opposant notamment l'armée régulière au Congrès national pour la défense du peuple, ainsi qu'à diverses milices. François a essentiellement suivi Georges (nom fictif), coordonnateur pour le Nord Kivu de MSF, en vidéoshadowing. Parfois à l'invitation de Georges, parfois de sa propre initiative, François a parfois également enregistré d'autres épisodes de la vie de MSF, selon les occasions qui se présentaient. Entre autres responsabilités, Georges devait interagir avec les différents officiels congolais afin de faciliter le travail de MSF en les rassurant quant au travail de l'ONG. Plus particulièrement, Georges devait négocier le soutien de MSF à l'hôpital de Granville, un soutien que certains, dont le directeur de l'hôpital, pouvaient interpréter comme une remise en cause de la compétence et des manières de faire locales (voir notamment Cooren, 2008).

Dans l'extrait qui sera présenté au chapitre V, Georges rencontre deux représentants du système de santé local, pour leur faire rapport des activités de MSF, en particulier le soutien qu'ils apportent à l'hôpital de Granville. Ces deux responsables proposent ensuite à

Georges que MSF, profitant de la présence d'un nouveau chirurgien, s'engage dans une démarche de formation de jeunes médecins locaux auprès de celui-ci. Cette interaction est analysée pour montrer que le projet à réaliser – le programme de formation – se concrétise alors même qu'est négociée la *distance* entre les partenaires. Ce ne sont pas deux êtres – MSF et le système de santé local – jouissant d'identités stables qui s'engagent dans cette formation : ces êtres sont créés (ou du moins recréés) activement dans la discussion car le projet suppose une renégociation de ce que peut être chacun des organismes. La version du projet qui sera retenue est celle qui permettra de maintenir une distance acceptable entre les deux, c'est-à-dire où l'enrôlement dans un programme d'action commun permettra de garder vive une tension entre les deux partenaires, espace différentiel où pourra naître le projet.

Note sur les données

Comme je l'ai indiqué, l'objectif de cette thèse n'est pas à proprement parler de créer de nouvelles connaissances sur les différentes organisations observées – bien que, à n'en pas douter, j'ai beaucoup appris tout au long des observations et des analyses. Quel est, alors, le statut de ces données ? Il s'agit pour moi de *montrer*, au travers d'autant de situations différentes, les pratiques d'attribution/appropriation de l'action *en action*. La multiplication des jeux de données vise donc à illustrer que ces pratiques existent à travers des contextes très différents, à chaque fois de manières particulières. J'ai utilisé le verbe « illustrer », qui, bien que n'étant pas populaire – il semble indiquer que je ne « prouve » rien, mais ne fait que donner des exemples – est probablement celui qui reflète le mieux la place de ces données dans cette thèse principalement théorique.

Je ne pense pas, cependant, faire autre chose que ce que font beaucoup de chercheurs se basant sur une approche ethnométhodologique. Ainsi, pour reprendre l'exemple de la

ceinture de sécurité de Latour (1996b, ch. 2), je ne crois pas que celui-ci cherche à produire des connaissances sur la ceinture de sécurité en tant que tel. Peut-on pour autant lui reprocher de ne pas avoir « prouvé » son argument – la participation des artefacts dans la moralité – en raison du caractère illustratif de son étude de cas ? Lorsque Livingston (1987) parle de la formation des files d'attente, là encore l'idée n'est probablement pas tant de produire une connaissance sur les files elles-mêmes, que d'illustrer, tout en les éprouvant, les thèses de l'ethnométhodologie dans une situation de la vie quotidienne.

Bien évidemment, le lecteur (et le chercheur) apprennent beaucoup de choses sur les phénomènes étudiés, tout comme j'en ai appris beaucoup sur le milieu associatif, sur le fonctionnement d'un projet de consultation dans un grand établissement, sur la gestion d'un immeuble et sur les interventions humanitaires. Comme l'explique Eisenhardt (1989), produire de la théorie à partir d'études de cas est non seulement valide, mais constitue une approche particulièrement adaptée à l'exploration de nouvelles avenues de recherche – et je crois, humblement, que proposer que l'action, particulièrement l'action organisationnelle, puisse être comprise à partir de pratiques d'attribution/appropriation d'action est, en effet, une nouvelle avenue. Le caractère prospectif de ce type de recherche n'enlève rien au fait que « The resultant theory is often novel, testable, and empirically valid » (Eisenhardt, 1989, p. 532).

Chapitre III : Décomposer

Most people are other people. Their thoughts are someone else's opinion, their lives a mimicry, their passions a quotation.

- Oscar Wilde, *De Profundis* (2006), p. 22

Si je pose la question de la manière dont l'organisation existe et agit, c'est, implicitement, que je suppose que ce mode d'existence et d'action ne va pas de soi. Plusieurs auteurs en gestion et en communication organisationnelle ont d'ailleurs déjà reconnu la difficulté de saisir au juste l'être et le faire de l'organisation (Taylor & Van Every, 2000; Weick, 1979, voir Chapitre 1). Pour que ma question soit sensée, je dois accomplir plusieurs choses. D'abord, je dois montrer en quoi il est problématique de penser l'organisation comme étant déjà là et déjà agissante. Ensuite, il me faut expliquer en quoi je lie l'existence et l'action : je pose du même souffle la question de l'existence de l'organisation et celle de son action, mais pourquoi ne pourrait-on pas en faire deux problèmes distincts ou deux moments de la réflexion ? Finalement, je dois proposer une solution au moins temporaire, une hypothèse, annonçant ce à quoi pourrait ressembler une organisation qui n'existe pas déjà. Les deux derniers points, toutefois, seront traités d'un même souffle, justement car je ne peux dissocier action et existence.

Pourquoi ne pas simplement supposer que l'organisation existe déjà ? C'est pourtant ce que font plusieurs auteurs qui se sont intéressés à l'action organisationnelle. Kuhn (2008), par exemple, en suggérant que les organisations peuvent acquérir la capacité d'agir d'autres *via* l'inclusion mutuelle de leurs narratifs respectifs, suppose en fait l'existence des organisations en question et prend pour acquis que les narratifs sont la propriété respective de chacune d'elles (pour davantage d'exemples d'articles présumant de l'existence de l'organisation, voir Bencherki & Cooren, à venir). Pourquoi ne pas simplement se contenter

de cette présomption ? Car en fait, elle ne permet pas d'attaquer vraiment la question de l'action organisationnelle : si l'organisation existe déjà, alors pourquoi ne pas simplement présumer, aussi, qu'elle peut agir en elle-même ? En fait, c'est ce que fait Kuhn : alors même qu'il se propose de discuter de l'action organisationnelle via l'idée d'imbrication de narratifs, il affirme implicitement que ce sont les organisations elles-mêmes qui réalisent cette imbrication. À quoi bon une théorie de l'action organisationnelle apparemment complexe qui, en dernière analyse, repose sur une autre théorie, celle de la possibilité « innée » d'agir de l'organisation ? Poser pleinement la question de l'action organisationnelle (et de l'action plus généralement) suppose, donc, de ne pas présumer d'un quelconque être qui agisse « simplement ». Ne pas réduire l'action d'un être à celle d'un autre (ou, dans le cas de Kuhn, à un autre mode d'action du même être) : voilà le défi, que propose notamment Latour dans *Irréductions* (1984).

On peut donc plus facilement comprendre pourquoi j'établis un lien entre action et existence : supposer l'existence, c'est aussi supposer un être capable d'agir. L'inverse est aussi vrai : agir, c'est, entre autres, affirmer l'existence. Je présenterai cette idée dans les paragraphes suivants. Je dois toutefois dès maintenant noter que si, en effet, agir, c'est affirmer l'existence, alors deux questions se posent : qui/qu'est-ce qui agit au juste si on ne peut présumer de l'existence de rien, et quelle existence est affirmée par cette action ? Je ne prétends pas pouvoir régler cette régression à l'infini, toutefois une réponse – partielle – consiste à reconnaître que chaque être existe grâce ou par de nombreux autres et que « faire, c'est faire faire » (Latour, 1994), c'est-à-dire qu'agir « soi-même » implique l'action de nombreux autres. Exister par d'autres, c'est ce que Souriau (2009), empruntant le terme à la scolastique, nomme *abaliété*.

Spinoza (Deleuze, 1981) a été l'un des premiers auteurs à proposer que l'individu ne soit pas, justement, *in-dividu*, c'est-à-dire indivisible (voir aussi l'idée de « dividos » chez Deleuze, 1990). Spinoza propose de comprendre l'être comme une série de compositions complexes avec d'autres êtres, qui se rencontrent et s'affectent mutuellement et ainsi augmentent ou diminuent la *puissance d'agir*. Selon le cas, on parlera d'affections de joie ou de tristesse. Les premières sont les compositions qui augmentent la capacité d'agir du corps affecté et ainsi lui procurent *plus d'existence* ; les secondes, pour leur part, sont celles qui contrarient la capacité d'agir et l'existence.

Cette adéquation entre capacité d'agir et existence (qui, pour Spinoza, est équivalente à la perfection) est exprimée dans la proposition XL de son *Éthique* (Spinoza, 1965) : « Plus une chose a de perfection, plus elle agit et moins elle pâtit, et réciproquement, plus elle agit, plus elle est parfaite. » Cette citation semble opposer action et passion : il faut toutefois noter que les affections de joie, qui augmentent la capacité d'agir, sont des affections que le corps subit et par rapport auxquelles il est donc dans une situation de passion. L'opposition, dans cette citation, n'est donc pas entre agir et « subir une affection » (puisque'il faut, pour agir, être soi-même mis en mouvement), mais bien entre le corps qui peut passer à l'action lorsqu'il est agi et celui qui ne peut que subir, sans jamais à son tour devenir acteur.

De l'idée d'affections de joie et de tristesse, Spinoza développe son idée de l'éthique : il n'y a pas un Bien et un Mal, mais du Bon et du Mauvais, selon que les compositions produisent des affections de joie ou de tristesse. Toutefois, pour Spinoza, le corps conscient n'est pas, justement, pleinement conscient de ses affections : si avoir une idée claire de ses affections est un objectif à atteindre pour agir pleinement *par soi-même*, la réalité est que l'humain – et, j'ajouterais, tout être – pâtit de par tout ce qui le détermine.

De Spinoza, je propose de retenir, pour le moment, deux choses : d'une part, l'idée que l'individu est à *expliquer* et non pas la source de l'explication (sur la confusion entre explanans et explanandum, voir Latour, 2005b, p. 63) – même pour lui-même, puisqu'il ne connaît que partiellement ses propres affections. D'autre part, l'idée selon laquelle la *puissance d'agir* équivaut à la *force d'exister*. En effet, l'existence, pour Spinoza, n'est pas donnée, mais bien un *effort*, qui suppose donc l'action : il faut *agir* pour *exister*, donc pour établir des compositions avec d'autres êtres. Je reprendrai cette idée notamment avec Whitehead (1979), qui explique l'existence en termes de préhensions.

Sur les traces de Spinoza, Nietzsche (1985a), dans *Zarathoustra*, compare l'humain à une corde tendue. La corde n'est ni son origine, ni sa destination. L'homme, bien qu'étant composé du préindividuel (un terme de Simondon, 2005), c'est-à-dire des multiples affections du corps, et tendant vers le Surhumain, où le niveau conscient aurait enfin une connaissance adéquate de ses affections – l'homme, donc, n'est ni l'un, ni l'autre, et, comme la corde, il est toujours *tendu*, métastable, entre les deux. L'existant n'est donc ni la matière (origine), ni une forme idéale déjà finie (destination), mais *autre chose*, une tension entre les deux, un processus, un passage de l'un à l'autre, bref, un devenir, pour reprendre un terme associé notamment à Deleuze et Guattari (1972).

Cependant, il ne faudrait pas déduire d'une telle métaphore que ces lieux – origine et destination – existeraient eux-mêmes statiquement et définiraient la corde qui se tend *entre* ces deux pôles. C'est pourtant ainsi que l'on a l'habitude de se figurer la ligne ou la distance : elle est l'interstice, l'espace laissé libre par deux points définis. Cela suppose un espace homogène, également réparti, si bien que même là où « il n'y a rien », il y a tout de même de l'espace. C'est ainsi, comme *entre-deux*, que les mathématiques ont enseigné à penser la

ligne ou le vecteur, à partir des points définis qu'ils parcourent ou qui les bordent (AB ou \overrightarrow{AB}). Je m'attaquerai à cette question de la distance au chapitre V.

Sur la métaphore de la corde, Nietzsche (1985a, p. 24) précise : « L'homme est une corde, entre bête et surhomme tendue, – une corde sur un abîme. Dangereux de passer, dangereux d'être en chemin, dangereux de se retourner, dangereux de trembler et de rester sur place. » L'équilibre du funambule sur sa corde est *métastable* : s'il recule, il ne retrouvera pas son point d'origine ; s'il avance, il ne sait pas encore ce qu'il trouvera. Et pourtant, il ne peut pas rester sur place, son existence même en dépend. C'est le lien existentiel entre l'*agir* et l'*être*. C'est que le funambule est lui-même intersection de trajectoires qui en constituent l'être dans une *multitude qualitative* (Deleuze, 1966), c'est-à-dire qu'il est qualitativement différent de ce qui le compose ; et à son tour, il trace une trajectoire qui se compose à d'autres pour former d'autres êtres, différents de lui.

S'il rebrousse chemin, il ne se retrouvera pas lui-même, et il ne retrouvera pas ses composantes « originelles », qui elles aussi poursuivent leurs trajectoires et donc le recomposent perpétuellement en de nouvelles configurations alors qu'elles sont elles-mêmes recomposées. S'il avance, il ne peut pas trouver sa destination, puisqu'à mesure qu'il avance, celle-ci ne cesse de se reconfigurer elle aussi – notamment par l'action du funambule lui-même.

S'arrêter n'est pas une option – et de toute manière, que pourrait-on vouloir dire par un « arrêt » ? Quelles trajectoires qui composent le funambule devraient s'arrêter pour que l'on puisse dire qu'*il* s'est arrêté ? Lorsque le funambule tombe de sa corde, lorsqu'il n'avance plus, il ne devient plus qu'un corps (je souligne) :

Alles floh aus einander und übereinander, und am meisten dort, wo der *Körper* niederschlagen musste.

Lorsque le funambule tombe, tous les vivants se sauvent de lui (alles floh : tous se sont enfuis), comme si la vie elle-même le quittait et alors ce n'est plus qu'un corps qui tombe dans l'espace laissé vide. Zarathoustra le prend sur ses épaules et le remet en mouvement, commençant une pérégrination avec son malheureux compagnon pour lui donner une sépulture, et ainsi en faire de nouveau un homme. Cette mise en mouvement du corps mort pour le rendre de nouveau vivant, c'est aussi ce que Duncan Light et Craig Young (2011) montrent lorsqu'ils expliquent les manières dont les corps morts des héros de la nation sont constamment déplacés (de mausolée en cimetière en monument) pour pouvoir agir et continuer à exister, dans un effort de mémoire et de patrimonialisation. Cela fait écho à ce que propose Spinoza : s'arrêter dans l'absolu ne peut être une option puisque l'existence est un *conatus*, un *effort* vers l'existence. S'il y a arrêt, c'est par rapport à une trajectoire donnée, mais cet arrêt est lui-même l'accomplissement d'un *conatus* qui fait alors suivre une autre trajectoire.

La sociologie doit donc s'intéresser non pas à l'origine ou à la destination, mais au funambule en mouvement et aux trajectoires qu'il projette et celles qui le projettent dans l'existence (Vasquez, 2009). La sociologie, comme le propose Latour (2005b), doit donc devenir la science des *associations*, c'est-à-dire des compositions entre les êtres qui en forment d'autres. Comme l'explique Spinoza (Deleuze, 1981), c'est dans les *rappports* ou les *notions communes* qu'il faut chercher l'*essence* d'un être. Bien que le terme *essence* renvoie à un essentialisme avec lequel je ne suis pas nécessairement à l'aise, je voudrais réinterpréter cette idée comme suit : ce n'est qu'en cherchant les pratiques de composition que l'on peut

retrouver ce qui est spécifique à une entité ou à un mode d'existence donné, c'est-à-dire sa manière particulière de faire du *propre* à partir de l'*impropre*, de l'homogène à partir de l'hétérogène, de l'unicité à partir de la pluralité. Ainsi, il serait plus exact de parler d'*essences* (au pluriel) ou de *substances* – et la *consubstantialité*, c'est-à-dire le partage de ces substances (donc de sub-stances, de choses qui se « tiennent en-dessous » et tiennent l'organisation ensemble), est une performance continue (Chaput, Brummans, & Cooren, 2011).

Il pourrait être rétorqué qu'une telle manière d'envisager la sociologie reviendrait, en fait, à faire *autre chose* que de la sociologie : en effet, où sont les concepts centraux (selon Spivak, 1988) de cette science ? Par exemple, l'intérêt (qui peut être objectif ou subjectif, de classe, idéologique, etc.) ou le pouvoir ? Toutefois, loin d'ignorer l'intérêt ou le pouvoir, une sociologie des associations permet, au contraire, de clarifier et de rendre opérationnels ces concepts. L'intérêt, n'est-ce pas avant tout, et comme nous l'avons déjà vu au premier chapitre, l'*inter-esse*, donc, d'une part, ce qui est entre les êtres (la notion commune ou le rapport) et, d'autre part, l'*être en tant qu'il est l'intersection d'autres êtres* ? L'intérêt de chaque être, c'est donc de maintenir ou de favoriser les compositions ou les associations qui augmentent son pouvoir d'agir – et de repousser celles qui pourraient le diminuer. S'il est dans mon intérêt de faire une chose, c'est que faire cela me permettra, selon moi, de m'associer à d'autres êtres qui augmenteront mon pouvoir d'agir⁶.

⁶ Une telle vision de l'éthique, proposée par Spinoza, semble bien égoïste, d'où la préférence de celui-ci pour les idées de « bon » et de « mauvais » plutôt que celle de « bien » et de « mal ». Il faudra discuter, ultérieurement, de la manière dont on pourrait fonder une (vraie) éthique sans pour autant sombrer dans le moralisme, peut-être en suggérant l'augmentation du pouvoir d'agir des autres, et non pas uniquement le sien propre, comme bien. Merci à François Cooren pour cette remarque.

Ainsi compris, l'intérêt cesse d'être une notion vague, et ouvre directement la porte à une clarification de celle de pouvoir : a du pouvoir sur moi quiconque peut *traduire* (Callon, 1986a) mes intérêts et ceux d'autres êtres, c'est-à-dire établir une chaîne de correspondance entre l'augmentation (ou le maintien) de mon pouvoir d'agir et l'action d'autres êtres, et m'associer à ces derniers. Ainsi, le médecin a du pouvoir car il peut repousser des êtres qui menacent de diminuer ma capacité d'agir, en m'associant à certains autres êtres (médicaments, autres professionnels de la santé, etc.). Le ministre, pour sa part, a du pouvoir dans la mesure où il est capable d'opérer une série d'associations entre un grand nombre d'êtres (fonctionnaires ; groupes d'intérêt ; segments de la population ; ou population « en général ») et différents autres êtres (argent, sous forme de budgets ; poissons, sous forme de permis de pêche ; policiers, sous la forme de protection pour les femmes en danger ; et encore plus d'argent, sous forme de baisses d'impôts).

C'est dans des termes similaires que Cooren (2010a) propose de comprendre la notion voisine d'autorité : c'est la capacité de mobiliser, dans l'interaction, une multiplicité de figures (principes, protocoles, etc.) auxquels je peux faire dire – et qui me font dire – ce que je dis moi-même. Ainsi, le médecin a de l'autorité en tant qu'il peut parler non seulement en son nom propre, mais aussi au nom de l'expertise, de la science, de la médecine comme discipline, et ainsi de suite. Par un effet que, comme nous l'avons vu précédemment, Cooren nomme « ventriloquie », le médecin fait parler ces figures alors même qu'elles parlent à travers lui. Dans mon propre schème de pensée : c'est en tant que le médecin attribue son action aux programmes d'action de ces diverses entités tout en faisant en sorte que celles-ci se l'approprient, dans une instrumentalisation réciproque, qu'il peut agir légitimement et autoritairement.

Résoudre, dans la pratique, la question de l'autorité, c'est donc résoudre une question sur l'« auteur » de l'action : qui/qu'est-ce qui agit quand le médecin agit ? Agit-il pour lui-même ou pour d'autres (pour la santé, la science, ses propres intérêts égoïstes, etc.) ? Puisqu'attribuer une action à un « auteur » particulier est toujours une question ouverte à débat (Castor & Cooren, 2006; Cooren, 2004), c'est dire que « faire autorité » est un effet de stabilisation, de fermeture de boîtes noires et de clôture – toujours à risque de remises en question (Latour, 1987; voir aussi Bijker, 1995). Je montrerai plus loin que ces pratiques d'attribution sont les mêmes qui permettent également d'agir de manière sensée et légitime. Autorité, légitimité, sens et *authorship* de l'action sont donc entremêlés, comme l'explique, quoiqu'en d'autres termes, Taylor et Van Every (2011).

Latour (2005b) invite, pour sa part, à ne pas présumer des groupes : il faut plutôt étudier les pratiques par lesquelles les groupes se forment – et ce faisant, accepter les surprises, admettre que l'on puisse découvrir des acteurs inattendus dans ce processus. Je me permettrais d'ajouter à cette suggestion que le groupe lui-même se révélera, il est inconnu tant qu'il n'existe pas encore, ne serait-ce que dans la parole des acteurs ou du chercheur. Aussi, cette idée est extensible à tout être, dont les compositions ne peuvent être présumées et dont l'identité ne sera connue qu'après coup.

Un cas empirique me permettra d'illustrer cette idée d'un être que l'on pourrait qualifier de *fracturé*, bien que ce terme suppose que l'on parte d'un être déjà composé qui serait ensuite cassé, alors que ce que je souhaite mettre de l'avant, c'est plutôt l'idée qu'il n'y a pas, justement, d'être avant qu'il y ait composition ou association. Le cas anticipe sur le prochain chapitre, puisqu'il ne montrera pas uniquement comment l'être est en fait à *faire*, mais aussi l'être *se faisant*, ce qui sera le propos du chapitre IV sur la *recomposition*.

Ce cas est celui d'une réunion d'une table de concertation d'associations agissant dans un même quartier, que j'ai proposé d'appeler le Conseil du quartier. Marie est responsable d'un sous-comité chargé des questions d'immigration et d'intégration des nouveaux arrivants. Elle propose à ses collègues une idée qui a émergé au sein du comité, à savoir une Semaine d'action pour l'intégration (SAPI), consistant en une multitude d'activités tournant autour de cette question. La manière dont Marie propose que le Conseil fonctionne pour organiser cette semaine est une bonne illustration de mon propos : elle propose que les différents organismes membres « prêtent » leurs activités à la Semaine. La prise de parole de Marie est donc, pour l'essentiel, une tentative de convaincre ses interlocuteurs de traduire le programme « faire une semaine pour l'intégration » en une multitude d'actions concrètes.

C'est ce qu'elle admet elle-même en disant que :

5 Alors, mon but ici aujourd'hui c'est pas de faire rapport. Bien sûr, vous allez
6 apprendre des choses, mais je veux surtout que vous euh: vous engagiez avec nous
7 dans ce : euh : cette fête.

Dans cet extrait, Marie, très consciente de ses propres pratiques, affirme clairement que son intervention ne consiste pas seulement à décrire – donc à informer ses collègues de quelque chose – mais aussi à susciter le *vouloir-faire* de ses collègues, c'est-à-dire leur *donner envie* de participer à la fête qu'elle organise. Je n'ai pas encore présenté l'approche narratologique de Greimas, qui me permettra de présenter comment s'opère la recomposition des êtres. Il suffit pour le moment de comprendre une idée somme toute assez intuitive : l'une des étapes de tout programme d'action est celle que Greimas appelle (peut-être un peu maladroitement) la manipulation, c'est-à-dire celle où l'on convainc les autres de passer à l'action avec soi.

Ce *vouloir-faire* s'attise notamment avec des promesses de récompenses. Marie, en effet, fait une série de promesses :

20 [...] On veut mettre en valeur... le travail formidable
21 qu'on fait en intégration. Chacun de notre côté, mais là on voudrait qu'on le voie,
22 qu'on le fasse connaître dans les médias, entre autres, et donc on veut bâtir un
23 calendrier d'activités

29 [...] ça vaut la peine de dire, de l'inscrire dans le calendrier de dire « ça, ça
30 existe ».

Ce qu'elle promet, c'est une mise en valeur, une reconnaissance dans les médias et même une « existence ». Cette idée est voisine de celle de Whitehead (Debaise, 2006), que je présenterai encore au chapitre suivant, et pour qui l'inclusion dans une entité plus large permet d'acquérir plus d'existence, en un certain sens, puisque cette inclusion constitue une objectivation de l'être inclus *en tant qu'il est constitué*. Ainsi, inscrire son événement au calendrier de la SAPI, c'est (aussi) octroyer à cet événement une existence propre, qualitativement distincte de celle de ses composantes.

Bien évidemment, une telle promesse, aussi alléchante puisse-t-elle sembler, ne signifie pas pour autant que Marie n'ait pas à faire un travail d'intéressement, puisqu'il peut exister tout de même des réticences à ainsi partager son activité, dont, peut-être, la peur de voir sa position d'auteur par rapport à l'action diluée. Partager son événement avec la SAPI, si c'est reconnaître l'existence autonome de l'événement, c'est donc aussi admettre que l'événement n'a plus « besoin » de l'organisme qui s'en croyait initialement l'auteur (on reconnaît ici la discussion concernant la nécessité pour le texte de la présence de son « père » dans Derrida, 1972a).

Ce cas est particulièrement intéressant car il illustre particulièrement bien comment il n'y a pas de relation essentielle entre les composantes (les événements) et l'être composé (les

organismes ou la SAPI). C'est d'ailleurs cette propriété que Marie, la comprenant très bien, souhaite exploiter en expliquant à ses collègues qu'il n'est pas nécessaire d'inventer des activités spécifiques pour la Semaine : une simple inscription dans le calendrier (qui prend la forme d'un formulaire à remplir) d'activités déjà existantes permet de *réaliser* la semaine :

23 [...] Il s'agit pas forcément d'inventer une activité que vous
24 faites pas, mais peut-être de dire, « il y a telle chose qu'on fait, telle rencontre
25 avec des parents, où est-ce qu'on suscite euh les échanges, où est-ce qu'on
26 favorise l'entraide », ou peu importe la formule que vous avez.

70 Est-ce que vous avez une idée de qu'est-ce que *vo*tre organisation pourrait
71 faire dans cette semaine-là, ou pourrait inscrire au calendrier de la semaine. Avez-
72 vous une idée ?

Il s'agit donc d'une bonne illustration du fait qu'une entité – la SAPI – peut venir à exister et à agir en se faisant attribuer une variété d'actions qui, entre autres à travers la textualisation (donc, ici, l'inscription dans un calendrier), peuvent dépasser leur situation de production, avec laquelle elles n'ont pas de lien essentiel. Elles peuvent donc être partagées, être à la fois celles de l'organisme « auteur » et de la SAPI.

On le voit bien ici, l'action ne se sépare pas de l'un de ses « propriétaires » pour passer à l'autre. Il s'agit, pour reprendre encore une fois un terme de Greimas (1983, p. 44), d'une *communication participative*, c'est-à-dire d'un cas où l'activité reste celle de l'organisme « où » elle a lieu, tout en devenant *aussi* celle du Conseil du quartier, à travers sa Semaine d'action pour l'intégration. On rencontre ici une caractéristique importante de l'action : elle est toujours aussi déjà partagée (Latour, 1994).

Toutefois, justement, la Semaine n'est pas encore celle du Conseil du quartier. Elle est à la fois, du point de vue des actions qui pourraient la composer, un *projet*, et, de celui du Conseil, une singularité, c'est-à-dire une action qui pourrait, certes, le composer, mais pour laquelle il faut encore décider comment la saisir et l'inclure en soi. Marie sait que le Conseil,

s'il s'agit d'une organisation qui existe « sur papier », c'est aussi ces gens qui sont rassemblés autour de la table et qu'une longue série de textes (règlements, charte, lois sur les associations, etc.) autorisent à parler en son nom. Si elle veut faire de la Semaine celle du Conseil, elle doit donc la faire accepter par ses interlocuteurs, donc leur faire accepter de la reconnaître comme étant *leur* action, donc, pour parler encore dans une perspective greimassienne que je présenterai mieux plus loin, une action qui traduit un mandat qu'ils doivent réaliser et par rapport auquel la Semaine peut être présentée comme une concrétisation. C'est ce que Marie tente de faire dans ces lignes :

7 Alors, euh, parce que la SAPI elle s'intègre dans la
8 démarche du Conseil, en lien avec les priorités, on vient de parler de la priorité
9 euh logements sociaux sur [site], là c'est la priorité « concertation interculturelle ». Je
10 vous rappelle que... « Que le Conseil du quartier multiplie et raffermisse les
11 liens avec les groupes et membres des communautés culturelles, à l'effet de
12 développer euh leur participation euh au Conseil ». Alors c'est aussi en lien avec
13 le projet accessibilité qu'on a avec Centraide.

On voit comment Marie présente trois « preuves » différentes selon lesquelles l'organisation de la Semaine permet de réaliser un mandat du Conseil. D'une part, la SAPI actualise une « priorité » du Conseil, à savoir celle de la « concertation interculturelle ». Ensuite, Marie cite un extrait d'une résolution adoptée à une réunion précédente : « Que le Conseil du quartier multiplie... ». Finalement, elle mentionne que cette Semaine peut être mise en lien avec un projet « accessibilité », mené avec Centraide, une importante fondation qui finance le Conseil. Elle doit donc clairement établir que :

43 c'est le comité qui a eu l'idée de faire cette
44 semaine-là, mais la semaine, c'est pas la semaine du comité. (1) C'est la semaine
45 de tout le monde (.) De tous les intervenants à [quartier]

En effet, si le sous-comité gardait cette semaine pour lui-même, il ne pourrait pas agir légitimement, car la légitimité se trouve dans l'*agir pour*, c'est-à-dire dans le fait de réaliser

le programme d'action de quelque chose qui soit plus large que soi-même. Je montrerai cela plus clairement dans un chapitre subséquent.

Dans ce cas, il est surtout intéressant de voir que Marie doit réaliser une double opération : attribuer le programme d'action « Semaine d'action pour l'intégration » au Conseil du quartier *via* ses mandats, et ensuite « remplir » ce programme avec des actions concrètes qui lui permettent de s'accomplir. Il s'agit donc d'une cascade d'actions ou encore de poupées russes : chaque action est, certes, la concrétisation d'une autre, mais elle a besoin d'encore davantage d'actions pour se concrétiser elle-même. On voit bien qu'il n'y a aucun être qui soit premier, qui soit « simplement » là pour agir premièrement – ni Conseil du quartier, ni SAPI, ni sous-comité, ni même Marie. Ces êtres se créent par l'association d'une multitude d'actions, association qui elle-même s'effectue dans l'action, celle de la conversation que j'analyse ici.

L'idée de poupées russes, toutefois, est inappropriée car elle suggère que chacune des actions est entièrement incluse dans un être plus grand. Or, cela est inexact de deux manières. D'une part, comme le souligne Latour (2005b, p. 185), ce qui est plus « grand » ne l'est qu'en apparence. La société, les organisations ou autres être sociaux sont en fait plus « petits » que ce qui les compose puisqu'ils ne prélèvent qu'une partie, qu'un aspect des êtres qui sont censés les composer. D'autres part, l'action étant partagée, chaque être est l'assemblage d'actions qui ne lui appartiennent pas entièrement, qui participent d'autres trajectoires et composent d'autres êtres également. C'est grâce à ces propriétés que Marie peut faire agir le Conseil du quartier, qui *fait* la Semaine *parce que* d'autres la font aussi.

On peut donc constater deux choses : d'une part que la Semaine et le Conseil ne se constituent qu'en tant que, dans l'action, d'autres actions sont mises en relations, assemblées, pour faire exister un être qui, finalement, en est dit l'auteur et est, du coup, constitué comme existant. Je me permets de rappeler cette citation – certes réductrice mais puissante – de Nietzsche (1985b, p. 45) que j'ai déjà présentée au chapitre I :

il n'y a point d'être derrière l'acte, l'effet et le devenir ; l'acteur n'a été qu'ajouté à l'acte — l'acte est tout

Un deuxième cas me permettra de montrer que même la venue à l'existence d'un objet physique – une photographie – est en fait un travail de composition. Cet extrait est issu d'une réunion préparatoire pour une exposition de photographies qu'un ensemble d'organismes communautaires comptaient organiser (et qui a eu lieu en novembre 2010). Plusieurs personnes – dont Maxence, le photographe – discutent de la possibilité d'une photo de groupe réunissant plusieurs résidents du quartier, de plusieurs origines ethniques, pour illustrer la diversité culturelle du secteur.

Une participante propose la formule suivante :

Je sais pas, si on fait venir nos membres, entre nos membres, on a tout le monde ensemble, on dit « rassemble... grand rassemblement à telle heure, telle date ». Le parc Canterbury s'il fait beau, la grande salle d'à côté s'il fait pas beau.

À cela, une autre participante propose « mais sur Internet on pourrait pas trouver une photo comme ça ? », idée qui est rapidement balayée puisque « une expo photo avec des machins trouvés sur Internet, c'est un peu euh... ». Rapidement, il est convenu de faire un appel aux membres des organismes que représentent les personnes autour de la table.

L'une des participantes souligne de son côté que :

oui, on a une assemblée des membres ce mercredi, mais il faut pas que ce soit tous les groupes qui sont ensemble. Parce que juste avec l'assemblée des membres, ça va être une centaine de personnes de [son groupe].

Elle propose donc, comme c'était le cas avec la Semaine d'action pour l'intégration, de profiter d'une activité déjà existante pour la « prêter » à l'exposition de photos. La participante qui avait proposé de prendre une photo sur Internet renchérit sur la pertinence de cette proposition : en effet, pourquoi ne pas profiter de cette assemblée ? Toutefois, la représentante de cet organisme se ravise :

oui, c'est pas possible. C'est l'assemblée des membres, on va faire un atelier sur le budget et le budget (attentif ?), alors je pense qu'il n'y aura pas beaucoup de temps pour prendre une photo

Elle se rend compte d'un point qui sera important pour l'argument de cette thèse : toutes les actions ne peuvent pas être « prêtées » à n'importe quel être. Seules certaines ont l'« affordance » (voir Gibson, 1977) ou les caractéristiques pour être « prises » par l'être en question.

Ainsi, prendre une photo suppose un certain temps, dont cette assemblée ne dispose pas. Il faut donc trouver d'autres actions pour composer la photo : un autre participant clôt (partiellement) la discussion en suggérant que « euh, le maximum de gens viennent et on fera avec ce qu'il y a ». Cette solution suppose, encore une fois, que le nouvel être – la photo – sera ce qu'on sera capable d'en faire, la composition des actions des diverses personnes qui voudront bien être prises en photo.

Étudier les pratiques par lesquelles un être vient à exister – qu'il soit humain, organisationnel ou autre – c'est donc faire une mise en abîme de l'action, étudier l'action qui associe d'autres actions ensemble. On reste donc toujours au niveau de l'action et décider que certaines sont « supérieures » à d'autres, quitter le *flatland* des associations ou la Terre si

chère à Nietzsche, est un effet de ces actions plutôt qu'une caractéristique intrinsèque que certaines posséderaient. La photo ne « contient » pas complètement ce qu'elle représente, tout comme les actions qui composent la SAPI ne lui appartiennent pas en propre. Ces deux êtres sont le résultat d'un travail pour combiner ensemble diverses actions et permettre que de celles-ci puisse venir au monde quelque chose qui est qualitativement différent de ces compositions.

D'autre part, l'exemple de la SAPI permet de mettre en relief la manière dont la principale caractéristique de l'action – elle n'a pas d'auteur a priori et, donc, elle est déjà partagée et elle se dégage de tout contexte de production – permet que l'on réalise des attributions partielles aux nouveaux êtres. En effet, s'il a pu être évoqué que les actions des divers groupes puissent être prêtés à la SAPI ou que l'assemblée des membres d'un groupe puisse servir à réaliser la photo, c'est parce que ces diverses activités ne sont pas liées d'une manière *essentielle* aux groupes en question. Ce n'est que selon certains aspects qu'elles le sont – par exemple, les personnes présentes sont membres du groupe (et il faudrait étudier les pratiques de « membrement » par lesquelles ce lien est établi) – mais sur d'autres, elles peuvent être partagées – les personnes présentes sont des résidents du quartier – ou non – puisque l'activité suppose une temporalité différente de la prise de photo.

Je voudrais conclure ce chapitre en mentionnant brièvement l'article « The Autonomy of Affect » de Brian Massumi (1995). Comme le suggère le titre, l'auteur y plaide pour une conception de l'affect comme *autonome*. Il n'y a pas de correspondance directe entre la strate de l'affect « pur » et celle de la signification ou du narratif qui le rend sensé. L'affect est souvent confondu avec l'émotion – or l'émotion, comme le suggère l'étymologie du mot, c'est déjà une mise en mouvement, donc une action sur la base de l'affect rendu signifiant. Il

y a, pour Massumi, une résonance possible entre les deux strates, mais en aucun cas l'affect ne se situe au niveau conscient. La conscience de l'affect, c'est déjà un travail, une mise en récit, en mots de cet affect. Ces mises en récit, bien que qualitativement différents des affects, ne s'en dégagent jamais, ne quittent jamais la « terre ferme » des affects.

Je l'ai montré avec les deux cas à l'étude dans ce chapitre, les actions qui « affectent » la SAPI ou l'exposition de photos sont nombreuses. C'est ensuite dans la conversation que certaines de ces affections sont reconnues comme pertinentes, sont rendues sensées et mises en relation, pour alors produire une émotion, c'est-à-dire une nouvelle mise en mouvement, une nouvelle action et un nouvel être. Les détails de ce passage sont l'objet du chapitre suivant.

Chapitre IV : Recomposer

C'est avec Spinoza, principalement, qu'au chapitre précédent j'ai proposé que l'être soit le résultat d'une composition, d'une association entre de nombreuses actions. Il manque toutefois la réponse à la question : mais comment, en détail, se passe cette association ? Comment, d'une multiplicité d'actions singulières, en arrive-t-on à un être unique qui pourrait être dit individuel ?

À la suite de Spinoza, mais aussi de Leibniz, contemporain de ce dernier, Gabriel Tarde (particulièrement 1893) a initié une ligne de pensée, qui, si elle n'a pas eu à proprement parler de disciples, peut néanmoins être considérée comme une préfiguration des idées de Bergson (voir 1907; Deleuze, 1966), de Whitehead (dont 1979), de Simondon (2005) ou de Deleuze (voir Deleuze & Guattari, 1972, 1980). Ces auteurs partagent une conception de l'être comme un processus d'individuation, c'est-à-dire non pas comme une identité statique, mais bien comme un travail d'association des entités qui le composent. Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'existe pas d'individus, mais ce mot doit prendre un sens différent : l'individu n'est pas ce qui ne se divise pas, mais bien ce qui, étant une *multitude qualitative* (Deleuze, 1966), changerait de qualité ou de nature en étant divisé.

Ainsi, l'humain est un individu non pas parce qu'il est un sujet posé, postulé, indivisible, mais parce que la division de l'humain ne donne pas plus d'humains, comme on peut diviser un tas de sable en plusieurs tas plus petits, mais autre chose – des cellules, des passions, des pensées, des nerfs et ainsi de suite. De la même manière, que l'organisation soit une multitude qualitative signifie qu'elle n'est pas composée par de l'organisationnel – comme un tas de sable est composé de davantage de sable – mais bien par *autre chose*, par

des éléments d'une autre nature. Ces éléments, en se composant, créent donc une entité, l'organisation, qui est qualitativement différente d'eux, mais qui *apparaît*, qui est saisie, dans son entièreté, comme étant une – et il faut justement comprendre comment il se fait qu'elle apparaisse ainsi – et ce que cela signifie qu'elle « apparaisse ».

En se rapprochant de l'organisation pour en distinguer les composantes, on ne voit pas plus d'organisation, on en voit, au contraire, moins : on voit des humains, des immeubles, du mobilier, des règles, des chartes, etc. (Castor & Cooren, 2006; Cooren, 2004). Ce n'est que dans l'observation empirique que je peux décider de ce dont il s'agit, car il n'y a pas un matériau privilégié : pour chaque entité, il faut trouver ce qui la compose. Et puisque ce qui la compose est lui-même composé, il faut aussi décider où il faut arrêter l'observation, c'est-à-dire décider à partir de quel niveau les entités pré-individuelles (c'est-à-dire celles qui, bien qu'existant en elles-mêmes à leur niveau, sont *antérieures* à celle qu'elles composent) *font une différence* et donc peuvent acquérir un statut d'actant dans la description que je fais. Ce n'est donc qu'empiriquement, en observant les acteurs eux-mêmes et en voyant où ils considèrent que se situe la limite entre ce qui fait une différence et n'en fait pas, que je pourrai arrêter les limites de ma recherche. Comprendre comment de l'hétérogène se combine pour produire *une* entité différente de lui, voilà notre projet.

Cette « émergence⁷ » ne peut être expliquée qu'en insistant sur le fait que chaque élément *informe* son voisin, de proche en proche (Simondon, 2005; Barthélémy, 2005). Par là, j'entends que chaque élément reçoit du précédent des proportions et des seuils, et en transmet d'autres au prochain, transmettant ainsi une forme qui se propage d'un élément à

⁷ J'utilise ce terme avec précaution car il peut donner l'impression d'une propriété systémique « spontanée », occultant l'important travail que représente l'individuation.

l'autre. Il ne s'agit d'ailleurs pas de transmission à proprement parler, mais de *transduction* : ce n'est pas un message qui passe *entre* les entités *via* un canal qui serait neutre, mais toujours une transformation d'une entité par une autre. Ainsi, si la parole passe *via* l'air, c'est aussi que l'air est transformé, mis en mouvement, se met à onduler ; et de l'air à l'oreille, il y a un impact physique de l'air sur le tympan, qui à son tour est mis en mouvement. Ce n'est qu'à cette condition que l'on peut parler d'énergie, c'est-à-dire d'*en-ergon*, de mise en action. Lorsque le mouvement imprimé à une entité *dure* en celle-ci, la modifie d'une manière qui persiste, alors elle en a des *traces* ou des *inscriptions*, et l'action entre donc, entre autres, dans le domaine du symbolique. Ce mouvement qui est transmis doit *informer* l'élément suivant de telle sorte qu'à son tour il le retransmette : l'action transmise doit donc être telle qu'elle assure sa propre reproduction (Latour, 1998), assurant que le passage se fasse encore une fois, de la même manière, et qu'ainsi l'information continue sa propagation.

L'action doit donc porter sur elle-même, sur sa propre reproduction. Propagation de l'action – dans l'espace, dans le temps – par l'action elle-même, c'est la définition que Giddens (1984) donnait de la structure. C'est aussi la définition de la société, en donnant une extension très large à ce terme, selon Whitehead :

Cet « élément commun » est répété, transmis tout au long d'un « trajet historique » propre au nexus. Il s'agit ici d'une contrainte de reproduction : à chaque étape, le nexus reproduit sa norme commune et cela parce que son actualité dépend de ce qui le précède, hérite des réquisits que les existences antérieures, du simple fait qu'elles existent, forment pour lui-même. C'est la différence radicale entre nexus sociaux et non-sociaux. Alors que ce dernier émergeant comme des formes de relations presque instantanées entre des entités actuelles, les seconds répètent ces relations et les font perdurer. Un nexus social est en ce sens un système de transmissions de relations d'héritages et de reprises (Debaise, 2006, p. 140).

La « société » est donc un être qui assure sa propre reproduction en reproduisant sa « norme commune », laquelle est justement la règle de sa reproduction même. Sa forme

actuelle contraint les possibilités d'associations qui permettront ou non la forme de la génération subséquente. On pourrait dire, pour faire une comparaison biologique, que la forme des organes actuels du social permette plus ou moins certaines associations, certaines rencontres et certaines formes de reproduction. Il faut noter que l'opération de reproduction est à la fois horizontale et verticale, donc *diagonale* (Barthélémy, 2005, p. 131) : tout en propageant la « norme commune », la règle de reproduction, à ses pairs, elle génère l'entité de niveau supérieur, et lui transmet quelque chose. Cela correspond à ce que Cooren et Fairhurst (2002, 2004, 2008), suivant Taylor et Van Every (2000), appellent le processus de « scaling up », lequel consiste à faire émerger l'organisation des interactions locales.

Pour assurer le passage de la norme commune, c'est-à-dire du mouvement qui assure sa propre reproduction, les entités se *préhendent* mutuellement, établissent des relations de *possession*, dans un sens large du terme. Le concept de possession est très étendu, comme le montre par exemple Hansjakob Seiler (1983) dans le domaine de la linguistique. Cette extension est indicative de la variété de manières dont ce rapport peut être établi entre deux êtres. Toutefois, un dénominateur commun traverse ces différentes acceptions : l'être possédé n'est plus tout à fait autonome et l'être possédant accroît son propre être ou, comme le dirait Whitehead (1979), son *self-enjoyment*. Kockelman (2007, p. 343), par exemple, propose que « the gain and loss of inalienable possessions is related to the expansion and contraction of personhood. »

En étudiant la manière dont le langage est utilisé pour qualifier des relations – avec une maison, des membres de la famille, des plantes, etc. – au sein d'un village guatémaltèque, l'auteur a constaté en effet trois phénomènes principaux liés à la possession grammaticale. D'abord, elle effectue une *classification ontologique*, c'est-à-dire que l'on

peut se présenter (ou présenter quelqu'un ou quelque chose) comme étant membre d'une classe donnée en énumérant ses propriétés (dans le double sens du mot) qui en font un membre typique de ladite classe. Ensuite, la possession grammaticale est un moyen d'*individuation ontologique* : l'être se présente ou est présenté comme individu unique du fait qu'il est le seul à disposer de cette configuration particulière de propriétés. Par exemple, « l'homme à la cigarette et au chapeau melon » est *cet homme-ci* et non pas un autre.

Kockelman note qu'une fois cette individuation réalisée, le rapport, en un sens, s'inverse, et l'homme qualifie ses propriétés : « *la* cigarette » acquiert une individualité en devenant « *sa* cigarette ». L'auteur va même jusqu'à proposer que, lorsque plusieurs individus possèdent en commun plusieurs propriétés, rendant ainsi difficile leur individuation unique, ils sont en fait souvent présentés comme une même « personne sociale », par exemple *un couple* qui posséderait en commun une maison et des enfants. Finalement, la possession grammaticale *trace historiquement et biographiquement* l'individu. Cela est particulièrement vrai des possessions dites inaliénables, qui sont un patrimoine fixe de l'individu et permettent d'en extraire une identité à travers ses variations, tout comme, pour Greimas, l'unité de l'action est assurée par l'isotopie, c'est-à-dire la répétition d'éléments sémantiques. Pour Kockelman, la possession inscrit aussi l'individu dans une biographie particulière en l'insérant dans l'histoire de l'objet possédé : ainsi, un « homme à la cicatrice » est, par un effet métonymique, un homme qui s'est battu, par exemple.

On pourrait objecter que ce n'est que de la possession grammaticale dont il s'agit : bref, que je ne parle que du langage, reflet du social, et non pas du social lui-même. Où donc est la *vraie* possession ? J'en traiterai dans un instant. Toutefois, à la défense du langage, il faut noter que l'objection ne fonctionne que si l'on suppose que la « direction d'ajustement »

(Anscombe, 1957; voir aussi Searle, 1979) va du monde au langage : celui-ci ne ferait que décrire la réalité. Alors en effet, en étudiant la manifestation de la possession dans le langage, je ne ferais qu'étudier ce que les gens disent de phénomènes qui auraient leur propre existence par ailleurs. Toutefois, le monde s'ajuste aussi au langage. Anscombe (p. 56) donne son célèbre exemple de la liste d'épicerie : lorsque je consulte une liste d'épicerie et que j'achète les produits qui y sont indiqués, j'ajuste mon comportement et le monde physique (le contenu de mon panier, de mon frigo, etc.) au langage. Je propose donc qu'il existe une performativité du langage – au sens d'Austin (1962) ou de Searle (1969), que je ne développerai pas pour le moment – dans l'établissement de relations de possession.

Deux exemples⁸ rapportés von der Ropp et Taubman (2006) illustrent le fait qu'il n'y a pas, lorsque l'on parle de la relation de possession, d'une part le monde « réel » et d'autre part le langage, mais que le langage performe aussi cette relation. D'abord, le cas de John Moore, qui souffrait de leucémie et dont le médecin, le Dr. David Golde du University of California Medical Center, lui a enlevé la rate afin de ralentir la progression de la maladie. Le Dr. Golde a utilisé cette rate pour conduire des recherches qui ont mené au développement d'une lignée cellulaire, qu'il a brevetée, avant d'en retirer des revenus en la fournissant à des laboratoires de biotechnologies, qui s'en servent à la place de cultures cellulaires primaires dans leurs expériences.

Apprenant cela, John Moore a poursuivi le Dr. Golde en prétendant être au moins partiellement propriétaire du brevet, étant donné qu'il s'agissait de sa rate et que les cellules en question en étaient extraites. Le raisonnement de John Moore semble logique : c'est bien

⁸ Ma description des cas est essentiellement une traduction et une compression de ce que l'article rapporte. Mes conclusions sont toutefois différentes de celles des auteurs, qui s'intéressent plutôt à la question du consentement éclairé.

de *sa* rate dont il s'agit, indubitablement la sienne. Or, la cour semble penser autrement : ladite rate a cessé d'être la sienne dès lors qu'elle a été extraite de son corps et les cellules sont celles de celui qui a investi du travail sur elles, donc le Dr. Golde. En d'autres mots : il semble n'y avoir aucun lien essentiel de propriété, pas même lorsqu'il s'agit de parties du corps. Seul le travail, l'action comptent : enlever une rate ou produire des lignées cellulaires. C'est ainsi du moins que la cour a compris cette affaire – une compréhension qui se rapproche des idées que j'ai évoquées jusqu'à présent concernant l'importance de l'action. Toutefois, en plus du *contenu* de ce jugement, le fait même qu'une cour se soit prononcé dans cette affaire et ait déclaré que la propriété de la rate et des cellules revenait au Dr. Golde indique que le langage (le procès est bien de la conversation, le jugement du texte) intervient dans l'établissement des rapports de propriété, même ceux qui semblent les plus simples et les plus évidents.

Le deuxième cas rapporté⁹ par von der Ropp et Taubman (2006) est celui des Hagahai, une tribu de Papouasie qui a vécu en isolement jusqu'en 1984, où ils ont sollicité de l'aide en raison d'une épidémie de malaria affectant plusieurs d'entre eux. Les scientifiques ont alors découvert que les Hagahai, bien que porteurs du virus de la leucémie, ne semblaient pas développer la maladie. Là encore, une lignée cellulaire a été développée, que les National Institutes of Health américains (le regroupement des différents instituts de recherche sur le cancer, la gériatrie, etc.) et les chercheurs ont tenté de breveter. Là, ce ne sont pas les tribunaux qui ont tranché la question, mais une importante controverse. Cette controverse, en fait, a été double. D'une part, des groupes religieux américains, plus de 200, se sont

⁹ Je complète la description du cas à partir de l'article "U.S. Patent on Tribesman's blood raises ethical questions. Can a Government claim rights over parts of your body?" Associated Press, 20 avril 1996, en ligne : <http://coombs.anu.edu.au/SpecialProj/PNG/htmls/AP.html>.

mobilisés pour affirmer que la vie n'est pas le produit de l'invention humaine. Le Parlement européen travaillait également à bannir la possibilité de breveter les formes de vie (ce qu'il a définitivement décidé le 1^{er} mars 1995). Les accords internationaux concernant le commerce prévoyaient bien une standardisation des brevets, mais demeuraient silencieux quant à la question du vivant. D'ailleurs, les NIH disaient ne pas voir la controverse d'un mauvais œil, car au moins, espérait-on, elle permettrait de régler la question une fois pour toute.

Ce premier aspect de la controverse semble s'être principalement articulé sur la base d'une distinction naturel vs artificiel ou nature vs humain. Ainsi, l'un des juristes consulté par l'Associated Press soulignait que « If you lose the distinction between what is an object of nature and what is human design and invention, any sort of absurdity follows. » Or, la sociologie des controverses (voir par exemple Callon, et al., 2001) montre bien que cette distinction est justement un résultat, et non pas le point de départ, du débat. On peut donc dire que l'enjeu n'est pas tant de savoir *si* les cellules sont naturelles ou artificielles (où la direction d'ajustement serait donc du monde au langage), mais bien de *décider* de quel côté elles campent, après avoir instauré dans le débat la division elle-même (ajustement du monde au langage).

L'autre aspect de la controverse, soulevé par le gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée, mais aussi par des organismes non gouvernementaux, est lié aux questions de propriété et de spoliation. Le fait que le sang d'un papou puisse être breveté par le gouvernement américain (via les NIH) et donc en devenir la propriété, est perçu comme une forme de colonialisme biologique. Le groupe canadien Rural Advancement Foundation International affirme dans l'article d'Associated Press que ce brevet « is part of a pattern of unfair exploitation by wealthier nations of seed, medicinal plants and other genetic resources

developed by indigenous peoples ». Dans cette version-ci du débat, il ne fait aucun doute que la distinction entre naturel et artificiel ne tient plus, puisque les « ressources génétiques » ont bien été « développées ».

L'enjeu est de savoir à qui appartiennent ces ressources : à la personne même dont a été prélevé le sang, au gouvernement papou ou aux NIH ? Pour le gouvernement papou, il est impensable – c'est ce qu'il menace de défendre devant la Cour internationale de justice – que les cellules puissent appartenir au gouvernement américain alors qu'elles ont été dérivées du corps d'un papou : par conséquent, sa théorie semble être qu'il existe un lien essentiel entre les cellules et la personne (contrairement à ce que montre le cas de John Moore ci-dessus). Le brevet, pour sa part, évoque le droit de propriété au nom de l'invention : les NIH et Carol Jenkins, l'anthropologue américaine ayant travaillé sur le projet, sont les *inventeurs* de cette lignée cellulaire. Une avocate citée dans l'article d'Associated Press évoque aussi la nécessité de protéger l'invention pour pouvoir innover. La théorie est donc ici que la propriété se définit selon l'action : quiconque a agi pour l'avancement du projet en est le propriétaire.

Jenkins tente de réconcilier les deux positions en affirmant qu'elle reversera sa part des revenus aux Hagahai et que, par conséquent, le brevet américain, leur est bénéfique : le brevet traduit les intérêts de Jenkins, mais puisque Jenkins traduit les intérêts des Hagahai, alors le brevet traduit (aussi) les intérêts des Hagahai. Bref, chacun tente de mettre de l'avant sa théorie ou son compromis pour régler la question de la propriété de ces cellules, alors que la possibilité même d'une propriété du vivant est parallèlement débattue. L'issue même de cette saga est instructive : les NIH abandonnent tout simplement toute prétention au brevet et les cellules demeurent non brevetées. Il semble donc qu'on ne souhaite plus, en fin de compte, régler la question une bonne fois pour toute, peut-être car on prend conscience du

fait qu'il n'y a pas de bonne réponse a priori et que continuer le débat, ce serait risquer, par le langage – celui de la Cour internationale de justice, notamment – de trancher définitivement la question en *déclarant* un propriétaire ou l'impossibilité de la propriété.

Ces cas, à mon sens, illustrent qu'il n'y a aucune propriété essentielle – pas même celle du corps – et que la propriété est incertaine et à accomplir, et non pas un état de choses. Le cas des « spécialistes de la possession » de la région d'Osaka, au Japon, décrits par Anne Bouchy (2000), en dit un peu plus sur la possession, cette fois-ci en prenant le terme sous un angle différent. Les montagnes entourant la ville d'Osaka pullulent de lieux de culte divers et de cascades où une dizaine de millions de personnes font des pèlerinages annuellement. Ces cultes sont des démarches complexes de « spécialisation » où les personnes concernées effectuent des rites régulièrement – décrits variablement comme des « transes », des « extases » ou, plus généralement des « possessions » – pour apprendre, avec un compagnon ou un maître, « les techniques de possession oraculaire » (p. 210).

Bouchy (2000) explique que les « spécialistes de la possession » partagent certains éléments biographiques : ils ont d'abord été *dépossédés* en étant placés dans une situation de marginalité (handicap, pauvreté, veuvage, etc.). La possession par un esprit n'est pas une compensation de cette dépossession initiale, mais un redoublement volontaire : à la dépossession sociale *subie* fait écho une dépossession spirituelle *choisie*. Cela est d'autant plus vrai qu'une fois dépossédé spirituellement, souvent il s'ensuit un plus fort détachement du monde matériel, pleinement assumé. Le cas des « spécialistes de la possession » japonais enseigne quelques idées fort intéressantes. D'une part, être possédé par *autre chose* – que ce soit par un handicap, un deuil ou un esprit – c'est être en partie dépossédé de soi. Ensuite, il n'y a pas moyen d'être finalement en pleine possession de soi. Devenir « soi-même », c'est

simplement, peut-être, de manière tentative, choisir ce qui (me) possède : donc remplacer des possessions subies par des possessions (en partie) choisies.

On retrouve ici l'idée d'exappropriation de Derrida (1993b), déjà mentionnée au premier chapitre – on ne fait du propre qu'à partir de l'impropre, on ne devient soi qu'à partir de l'autre, car on est, en fait, toujours aussi déjà autre que soi-même. De manière intéressante, Derrida aborde ces idées justement à partir de la problématique des fantômes. Le cas des femmes « spécialistes » enseigne une troisième leçon. Les esprits étant considérés comme masculins (peut-être en raison de la tradition patrilinéaire, suppose Bouchy, 2000), plusieurs femmes estiment avoir un homme dans leur corps féminin. Cela montre donc que la possession n'est pas l'inclusion totale de l'être dans quelque chose de « plus grand » ou d'englobant, mais que l'on est possédé par quelque chose que l'on a « en soi » - d'ailleurs, le deuil ou le handicap sont figurés comme quelque chose que l'on a ou que l'on porte, voire qui (me) hante. Finalement, le long processus au travers duquel passent les spécialistes témoigne de l'*effort* que représente la possession : ce n'est pas un état de fait, mais bien, comme je l'ai également montré avec les deux cas concernant la propriété des cellules, un accomplissement, un résultat et non pas une donnée.

Ainsi, lorsque Tarde définit la société comme « la possession réciproque, sous des formes extrêmement variées, de tous par chacun » (1893, p. 42), il faut bien y voir un *processus* et non pas une possession qui serait donnée, par exemple, par les positions sociales des différentes parties impliquées. La possession devant se faire, alors l'être aussi est à faire selon les mêmes modalités, puisque « si l'avoir semble impliquer l'être, l'être assurément implique l'avoir [...] Au fond, tout le contenu de la notion d'être, c'est la notion d'avoir » (1893, p. 44). Ou encore, reformulé dans la pensée de Whitehead :

On pourrait dire que l'individuation est effectivement un rapport d'intensité ; il s'agit de se « remplir du monde », c'est-à-dire de le préhender, de l'intégrer à l'intérieur de l'entité actuelle [...] Plus une entité en capture d'autres, plus elle fait l'expérience de ce qui lui est propre [...] jusqu'au point « ultime » où tout est préhendu, où elle n'est plus qu'un rapport à soi, exclusivement à soi, puisque tout lui est interne (Debaise, 2006, p. 89).

Toutefois, comme le montre l'exemple des femmes spécialistes de la possession, cette préhension ne porte pas sur l'entièreté de l'entité saisie, mais

... sur une partie de l'individu qui n'est pas elle-même individuelle. Elle porte sur ces singularités préindividuelles, cette charge de nature et de possibles que porte tout individu avec lui et qui lui permettent de prolonger son individuation et d'en produire de nouvelles (Debaise, 2004, p. 21).

Le fait même que la possession ne porte pas sur l'être complet permet de critiquer le réductionnisme de Tarde, qui semble rabattre totalement l'être à l'avoir. L'usage même de l'expression « au fond » fait montre de ce que je me plais à appeler du « fondamentalisme ». Or, comme je l'ai discuté avec Deleuze plus haut, l'être est qualitativement différent de ce qui le compose. Cette charge préindividuelle, dans le cas qui m'intéresse, c'est le mouvement, l'action. Il n'y a jamais d'inclusion totale, mais toujours des *inclusions partielles* (Weick, 1969, pp. 30-31), c'est-à-dire que, dans le cas d'une organisation, un individu donné n'est jamais entièrement « organisationnel », seules certaines de ses actions le sont.

De manière corolaire, si un être n'appartient pas entièrement à son « contenant », alors il en découle qu'un être – ou une action – peuvent appartenir à plusieurs entités à la fois. Tarde exprime cette idée selon laquelle « Les attributs que chaque élément doit à son incorporation dans son régiment ne forment pas sa nature tout entière ; il a d'autres penchants, d'autres instincts, qui lui viennent d'énrégimentations différentes » (1893, p. 39).

Whitehead reconnaît également cette possibilité d'inclusions multiples : « ... une entité actuelle peut appartenir simultanément à plusieurs nexus, être liée selon diverses formes d'appartenance à plusieurs regroupements d'entités actuelles » (Debaise, 2006, p. 137). Cette citation de Debaise, expliquant Whitehead, est particulièrement intéressante puisque l'auteur y reconnaît la possibilité de *diverses formes d'appartenance* – j'en ai déjà montré plusieurs formes. Par conséquent, il s'agit de trouver, pour chaque entité qui m'intéresse, la forme par laquelle ses composantes y sont liées et par laquelle elle est liée aux entités qu'elle compose à son tour. Il n'y a donc aucune forme privilégiée, aucune règle universelle : la règle d'association, au contraire, est justement ce qui fait le propre de chaque être, c'est cet élément commun qui est reproduit d'une génération à l'autre et qui permet de reconnaître du même là où il y a du diffère/ant.

Donc les actions peuvent faire partie ou non d'une entité donnée, et peuvent faire partie de plusieurs entités à la fois. Vincent Descombes (1991, p. 35), expliquant la pensée de Paul Ricœur, explique particulièrement bien l'exercice qu'il faut faire pour se constituer un soi ; il faut opérer :

un partage des expériences entre celles qui sont miennes et celles qui me restent étrangères, un partage des actions entre celles que je reconnais comme miennes et celles que je désavoue, un partage des responsabilités entre celles que je réclame et celles que je refuse. La conscience de soi peut alors être définie comme la capacité d'un sujet à entrer dans cette pratique de distribuer de l'un ou l'autre côté de la frontière séparant le sien de l'étranger toutes les affaires humaines : faits et gestes, sentiments, épreuves, titres à l'honneur et au mépris, droits, revendications, devoirs, mérites, etc.

Contrairement à Ricœur (et à Descombes), je ne souhaite pas limiter cet exercice aux seules « affaires humaines » – autrement, je ne pourrais pas rendre compte de la constitution de l'organisation – et, bien que je partage l'intérêt de Ricœur pour la narration, dont je

parlerai à l'instant, je ne pense pas que cette narration soit un exercice volontaire. Aussi, comme je l'ai montré avec Kockelman (2007) plus haut, décider de ce qui m'appartient ou non, effectuer le partage que décrit Descombes, c'est aussi établir ma *classification ontologique* comme étant « prototypiquement » humaine, par exemple (puisque j'ai des jambes, des bras, une tête...). Or ce caractère reconnaissable ou itérable, Ricœur ne parvient pas à le penser, comme en témoigne sa discussion avec Derrida (ASPLF, 1971).

La possession n'est pas essentielle, comme je l'ai abondamment indiqué. Elle est à faire. L'une des manières dont elle se fait et qui permet le plus aisément de la reconnaître, c'est à travers le langage, comme l'a illustré le cas de John Moore où c'est la cour qui a tranché quant à la propriété de ses cellules. Carol M. Rose (1985), dans une perspective légale, propose un argument similaire. L'auteur développe une théorie véritablement communicationnelle de la possession avec, pour point de départ, que la propriété prend son origine dans la possession. Il utilise ce dernier terme pour désigner des « actes de possession », c'est-à-dire les actions commises pour occuper concrètement l'objet revendiqué. Rose précise que « The point, then, is that 'acts of possession' are, in the now fashionable term, a 'text,' and that the common law rewards the author of that text » (p. 82).

Contre la théorie bourgeoise classique de Locke, selon laquelle le propriétaire est celui qui investit son travail dans l'objet (Rose reprend l'argument de Nozick (1974) : si je verse une boîte de jus de tomate dans l'océan, celui-ci m'appartient-il ?), Rose estime que le travail ou l'action ne sont pas, en eux-mêmes, des garanties de la propriété : ce sont, avec de nombreuses autres pratiques, des déclarations (toujours discutables) par lesquelles un candidat à la propriété revendique son titre. Ainsi, si je fais paître des vaches dans un pré abandonné, il n'y a aucun rapport spécial qui s'établit entre le pré et moi. Toutefois, en tant

que cette action est visible et reconnaissable comme une appropriation de ma part du pré, alors c'est cette dimension communicationnelle de l'action constitue, en effet, une appropriation (qui peut bien évidemment être contestée).

Plus particulièrement, le langage permet à l'action – y compris « l'acte de possession » – d'être effective au-delà de sa situation de production alors qu'elle se textualise (Taylor & Van Every, 2000). Aussi, via l'inscription dans le texte ou dans l'objet, la relation ainsi établie peut perdurer (c'est le principe du titre de propriété) et agir ailleurs et à d'autres moments (une idée que partagent, malgré leurs différences, Latour, 1987; et Derrida, 1990b). Je ne souhaite cependant pas réduire, en dépit des exemples données, la question de la possession aux seuls cas de la propriété juridique, ce qui limiterait l'investigation à un seul mode d'existence ou régime d'énonciation (Latour, 2007). Je pense en effet que la négociation de la propriété survient au quotidien dans les conversations les plus ordinaires, dans les *accounts* que décrit l'ethnométhodologie (Garfinkel, 1967; Heritage, 1984). Mon travail est de montrer – et donc de pouvoir identifier dans la conversation, le texte ou l'action physique – comment des relations peuvent être établies entre actions et « propriétaires ». Puisque l'action est elle-même textualisée – c'est un propos central de l'ethnométhodologie que l'action sensée est *accountable* et, en effet, régulièrement décrite dans des comptes rendus – alors il s'agira de montrer comment, dans la conversation, les récits d'actions attribuent ces actions à différents auteurs.

Approche d'analyse

Ces comptes rendus ne sont pas uniquement des descriptions des actions dont ils seraient les reflets. Comme je l'ai mentionné plus haut avec Anscombe (1957), Austin (1962) et Searle (1969), le langage permet de *faire* des choses. Plus précisément, le langage est un

ensemble de *mots d'ordres* (Deleuze & Guattari, 1980), c'est-à-dire que les mots mettent en ordre, construisent des configurations. Searle (1995), d'une manière différente de celle que je mets de l'avant, montre que cette capacité du langage à mettre en ordre permet de constituer la réalité sociale.

C'est donc principalement les pratiques discursives des participants que j'observe, bien que j'inclue dans ces pratiques discursives l'aspect textuel de l'action. Ce sont particulièrement celles qui permettent de mettre en ordre les actions, de les lier dans des rapports de possession mutuelle, qui m'intéressent, bien que ce n'est qu'empiriquement que je peux les distinguer des pratiques autres. Cette mise en ordre est, la plupart du temps, « seen but unnoticed » (Garfinkel, 1967, p. 37) par les participants, qui font émerger des agencements du fait qu'ils structurent leurs interactions suivant le principe de pertinence conditionnelle. Pour que les pratiques d'ordonnement soient rendues explicites, il faut qu'elles soient problématisées : il faut qu'il y ait une panne ou que l'on invite un des participants à rendre compte de son action.

La justification, et donc l'ordonnement explicite, est effectué en établissant des relations de possession entre des actions et différentes entités, entre des actions et des schémas, programmes ou projets. Au chapitre VII, concernant la question de la légitimité, j'aborderai plus frontalement la question de la justification. L'idée principale est que, lorsque la justification de l'action provient de l'organisation, les participants font agir celle-ci en lui attribuant (implicitement ou explicitement) des actions, et, du fait de sa capacité à agir, l'organisation en vient à exister. Bref : c'est dans la constitution langagière d'un lien de possession entre l'organisation et l'action que la première peut accomplir la seconde.

Il me faut donc trouver un moyen d'analyser la variété des pratiques pour y trouver l'attribution des actions à une variété de figures, notamment par l'insertion de ces actions dans des schémas, activités ou programmes présentés comme relevant d'organisations ou de collectifs. Bien que j'aie fait référence à Ricœur et bien que je veuille en effet utiliser une approche narrative, ces pratiques, bien que discursives dans un sens large, ne sont pas nécessairement des narratifs au sens propre – qui « in [their] basic form, requir[e] at least three elements: an original state of affairs, an action or an event, and the consequent state of affairs » (Czarniawska, 1998, p. 2). Pourtant, plusieurs auteurs (Czarniawska, 1998; Robichaud, 2003) ont montré que l'on peut néanmoins développer une *approche narrative* des interactions, malgré la multiplicité des formes que prennent celles-ci. Puisque j'ai indiqué que je m'intéressais à la manière dont les participants mettent en relations divers éléments ensemble, c'est-à-dire des actions et diverses entités, l'approche narrative me paraît particulièrement intéressante à adopter puisque la définition même du narratif, selon le Oxford English Dictionary, est « An account of a series of events, facts, etc., given in order and with the establishing of *connections* between them » (je souligne).

C'est d'ailleurs l'établissement ou la dissolution de jonctions entre des entités qui intéresse le sémioticien français Algirdas Julien Greimas, dont l'approche permet une approche narrative pour l'étude d'une variété de textes (écrits ou parlés) qui ne prennent pas nécessairement la forme de narrations au sens conventionnel, qu'il s'agisse d'un conte, d'une description ou d'une une recette de soupe au pistou (Greimas, 1983). Dans ce sens, la sémiotique greimassienne n'est pas prescriptive, mais plutôt une boîte à outils pour l'observation systématique de la manière dont les participants construisent leurs discours en attribuant ou dissociant leurs actions de celles identifiées à d'autres. De plus, la manière dont

les idées de Greimas ont été mobilisées jusqu'à présent montre qu'il n'est pas nécessaire de postuler une structure au-dessus ou en-dessous du langage pour utiliser ses outils analytiques (voir Robichaud, 2003, p. 37), ce qui me permet d'être cohérent avec ma volonté de ne pas postuler *a priori* de structures ou de règles, mais bien justement d'en voir l'émergence dans le *hic et nunc* des interactions. Finalement, j'emprunte à Cooren (2000) l'idée d'utiliser Greimas pour expliquer l'action des actes de langage sans devoir invoquer l'intentionnalité du sujet, comme le fait, par exemple, Searle (puisque l'intentionnalité m'empêcherait d'expliquer l'action de l'organisation).

Un dernier aspect de la sémiotique de Greimas, peut-être le plus intéressant, est que ce dernier envisage les énoncés tels que « Jean est riche » comme étant fonctionnellement équivalents à « Jean a une grande fortune » ou encore à « Jean possède un pot plein d'écus d'or », bien que dans le premier cas les deux actants (sujet possesseur et objet possédé) « se manifestent à l'intérieur d'un même acteur Jean » (1983, pp. 24-25). Pour Greimas, donc, tout *état* peut être décrit en termes de conjonction ou de disjonction, le sujet pouvant être joint à un objet ou séparé de celui-ci. L'auteur note également que, puisqu'un objet n'est jamais simplement trouvé ou perdu, mais plutôt circule d'un acteur à un autre, une jonction correspond à l'existence concomitante de deux énoncés solidaires (1983, p. 33), soit une jonction (l'objet est acquis par l'un des acteurs, qui est alors *réalisé*) et une disjonction (l'objet est « perdu » par l'autre acteur, qui est *virtualisé*). Le modèle de Greimas propose donc de parler de l'*être* et du changement d'état en termes d'*avoir* :

Nous avons à plusieurs reprises cherché à rendre compte de cette double manifestation linguistique d'un même fait narratif par l'opposition des verbes *avoir* (et ses parasyonymes) vs *être* utilisés pour traduire la même fonction logique de *conjonction* constitutive des énoncés d'état. (Greimas, 1983, p. 25)

Cette manière de parler de l'être est très intéressante, compte tenu de la vision « relationniste » ou « associationniste » de l'être que je propose de mobiliser. Greimas me permet donc de resituer les réflexions que j'ai évoquées jusqu'à présent sur la manière dont les êtres se constituent dans le champ du langage.

Qu'on me permette donc ici un bref détour par la logique narrative telle que Greimas l'apprehende afin de démontrer les liens que je peux tisser avec ma problématique. Greimas conçoit le narratif (entendu dans l'acception large qui est propre à cet auteur) comme une succession d'états de conjonction et de disjonction. Chacune de ces opérations opère une transformation chez les parties qui les contractent, lesquels deviennent ainsi *autres*. Dans un récit typique, il doit y avoir, tout d'abord, une disjonction initiale, c'est-à-dire un manque, qui doit être compensée par le retour de l'objet de valeur qui a été perdu. Un mandat est confié au sujet (terme qu'utilise Greimas) de retrouver cet objet : c'est la première conjonction. Le mandateur, dans une phase de manipulation, doit donc non seulement *faire-savoir* qu'un objet doit être retrouvé, mais aussi *faire-vouloir*, c'est-à-dire donner envie au mandataire d'accepter cette quête, par exemple en promettant une récompense.

Cette phase de manipulation lui permet ainsi ultimement de *faire-faire* cette quête au mandataire. De son côté, le mandataire acquiert un *vouloir-faire* et un *devoir-faire*, qui font de lui un *sujet virtuel*. Toutefois, le mandataire ne peut pas encore accomplir sa quête. Il doit encore passer par une phase de qualification, où il prend possession d'un *savoir-faire* et d'un *pouvoir-faire*. Il doit donc contracter encore une série d'autres conjonctions avec des connaissances ou avec des objets qui vont l'aider dans sa quête, le transformant de sujet virtuel à *sujet actualisé*. Ce n'est qu'alors qu'arrive la phase de performance à proprement parler, où le sujet *fait* ce qu'il a à faire pour accomplir sa quête, et qui implique le passage

par une série d'épreuves où, aidé d'adjuvants, il défait ses opposants et récupère l'objet de valeur. Il devient alors *sujet réalisé*. Enfin, de retour auprès du mandateur initial, qui joue maintenant le rôle d'évaluateur, il lui remet l'objet de la quête. L'évaluateur *reconnaît* le travail du mandataire, qui devient donc *sujet reconnu*. Le Tableau 1 résume¹⁰ ces différentes étapes de manière succincte (adapté de Taylor & Van Every, 2000; de Geest, 2003).

Le mandataire, donc, actualise ou concrétise le programme d'action qui lui est confié. C'est lui qui traduit le programme « récupérer un objet de valeur » en une série d'actions concrètes qui permettent de l'accomplir, par exemple « tuer le dragon ». Il y a donc – et ceci est absolument crucial pour ce que je tente de démontrer – un *partage de l'action* entre le mandataire et le mandateur, puisque « récupérer un objet de valeur » (par exemple une princesse emportée par un dragon dans un conte de fées), *c'est aussi* « tuer le dragon », et inversement. Partager une action (par exemple en confiant un mandat ou en attribuant son action à un mandateur) est donc ce que Greimas appelle une *communication participative* (Greimas, 1983, p. 45), c'est-à-dire que lorsque le mandateur confie un programme d'action au mandataire, il ne s'en départit pas, *il ne fait que multiplier le nombre d'actants qui l'accomplissent*.

Inversement, le mandataire confie ses actions concrètes au mandateur, pour leur donner du sens et pour agir légitimement, même si pourtant elles demeurent encore aussi *ses* actions. Au sujet du fait de confier ses actions à quelque chose de « plus grand » pour agir légitimement, on peut se référer, par exemple, à Boltanski et Thévenot (1991) ou Burke

¹⁰ J'omets bien évidemment toute la complexité de la pensée de Greimas : je n'aborde pas, notamment, le carré sémiotique, l'anti-sujet, l'isotopie, les structures discursives et thématiques, etc.

(1950), selon lesquels la légitimité de l'action vient de l'inscription de celle-ci dans un ordre de justification ou dans une grammaire de motifs (ainsi que, plus loin, mon chapitre 7).

Destinateur	Phase de manipulation	Phase de qualification		Phase de sanction
	Faire-savoir Faire-vouloir Faire-faire			
	<i>Mandateur</i>			<i>Évaluateur</i>
Destinataire (mandataire)		Phase de compétence	Phase de performance	
	Devoir-faire Vouloir-faire	Pouvoir-faire Savoir-faire	Faire	Être
	<i>Sujet virtuel</i>	<i>Sujet actuel</i>	<i>Sujet réalisé</i>	<i>Sujet reconnu</i>

Tableau 1 : Résumé du modèle actantiel de Greimas

Il est à noter que ce détour par la logique narrative me permet d'identifier deux usages de l'expression *agir pour*. D'une part, on peut agir pour quelqu'un d'autre, c'est-à-dire agir en son nom, par procuration. C'est le cas classique du mandat : « je retourne ce livre à la bibliothèque pour mon ami », à savoir parce qu'il me l'a demandé. Toutefois, je peux aussi agir pour quelqu'un d'autre dans le sens de « pour son intérêt ». Ainsi, si j'organise une fête surprise pour l'anniversaire de mon ami, j'agis pour lui, mais sans qu'il me l'ait demandé. Cela ne signifie pas pour autant que dans le deuxième cas, il n'y ait pas de mandat. Cependant, le mandataire doit faire accepter son action par le mandateur en montrant en quoi il réalise un mandat plus ou moins explicite, et c'est dans la phase de sanction, dans la reconnaissance, que va se confier *a posteriori* ce mandat.

En d'autres termes, si le mandateur accepte la fête que j'organise pour lui, alors ce sera *son* anniversaire *aussi*. Pourquoi chercher à tout prix à partager son action avec le programme d'un mandateur ? Car s'inclure dans quelque chose qui serait « plus grand que soi » permet, je le répète, d'agir légitimement, mais aussi de devenir, comme le dit Greimas, un *sujet reconnu*, donc objectivé, existant pleinement, en lui-même. Cette idée se retrouve également chez Whitehead (Debaise, 2006), pour qui les éléments s'objectivent lorsqu'ils sont *pris* par un sujet. L'inclusion dans un être « plus large » – et il ne s'agit là qu'une des deux manières de voir les choses, puisque chacun est aussi « plus large » par rapport aux êtres qu'il saisit pour qu'ils le composent, alors qu'ils le sont en même temps par rapport à lui – n'a donc pas pour conséquence que l'entité s'évanouisse ou disparaisse : au contraire, c'est là qu'elle complète sa propre individuation, étant prise *en tant qu'être individué* par l'être qui la prend (voir par exemple Spinoza, 1965, p. 101).

Illustration

J'ai couvert de nombreux éléments théoriques. Je propose de terminer ce chapitre sur une illustration de différentes caractéristiques de la possession en tant qu'elle participe à la composition de l'être organisationnel. Cette illustration permettra également de montrer en quoi la perspective greimassienne, à travers le schéma narratif et l'imbrication des mandats, est intéressante pour étudier concrètement ces pratiques d'établissement des relations de possession. Le cas que j'offre en guise d'illustration est extrait d'une assemblée générale d'une fédération d'associations de locataires. La fédération cherchait depuis longtemps à développer un volet de coopération internationale. Le directeur, qui agit également comme président d'assemblée, fait un compte-rendu d'actions concernant ce volet.

1 F: C'est une préoccupation qu'on a au [organisme] d'intervenir auprès de groupes qui sont actifs
2 ailleurs dans le monde. C'est une préoccupation qui est revenue à plusieurs reprises et qui s'est
3 concrétisée entre autres à l'été passé avec la visite de [nom], sa présence au congrès de [organisme]
4 et aux deux débats panels qu'il y a eu, à Montréal et à Québec. Aussi, c'était déjà dans mon ((rire)),
5 mon voyage était déjà planifié dans mes, c'était payé dans par mes vacances, mais j'ai profité de
6 ma présence à Paris pour rendre la pareille à [nom] en assistant à un débat du ministère de la crise
7 du logement. C'est un édifice qu'ils ont squatté dans lequel il y a maintenant des familles qui sont
8 logées. Et j'ai participé aussi à une journée de réflexion des fédérations de power logement en
9 banlieue de Paris. Il y a eu un article dans le bulletin sur le droit au logement. Par ailleurs, compte
10 tenu de la lutte qu'il mène pour 200 familles mal logées qui vivaient en hôtel, faut voir ce que
11 c'est, compte tenu de la grosseur des chambres, ce n'est pas le confort américain. On a donc posé
12 un premier geste d'appui il y a quelques semaines en se rendant au consulat français à Montréal.
13 On n'a pas été bien reçu et on avait été porté des couvertures qui ont été refusées. Parce qu'il faut
14 dire que les familles qui couchent dans la rue se font fréquemment confisquer tout le matériel de
15 survie; on leur enlève leur couverture, sac de couchage, depuis le début, les tentes sont interdites.
16 Alors cette semaine après une consultation rapide avec les groupes, on a décidé qu'on faisait une
17 autre action mardi prochain à Ottawa où on va se rendre à l'ambassade française du Canada. Cet
18 édifice est voisin à la résidence du premier ministre Harper sur la rue Sussex, alors on va faire
19 d'une pierre, deux coups. On va aller planter une tente devant l'ambassade française et une devant
20 la résidence du premier ministre pour dire que si Sarkozy ne respecte pas le droit au logement,
21 c'est aussi le cas de notre premier ministre et rappeler le blâme qui lui a été attribué par le
22 rapporteur spécial sur le droit au logement des Nations Unies.

23 JC: Mentionner aussi que J du [organisme membre] était à Paris il y a quelques
24 semaines et comme il était témoin de ce qui se passait au niveau des diverses manifestations pour
25 le droit au logement, il nous a envoyé un courriel, ici à [organisme], pour demander « Est-ce que
26 je peux dire un mot, au nom de [organisme], pour dire qu'on les soutient dans leur lutte et tout
27 ça? » Alors on lui a dit « Oui, vas-y » et il a pris la parole devant les ménages sans logis en
28 France et les gens étaient très heureux qu'il y ait quelqu'un sur place au nom de [organisme] pour
29 dire qu'on était solidaire.

30 ((Applaudissements de la foule))

F, le directeur, montre bien comment des actions peuvent rendre concret un programme d'actions plus général : en effet, il mentionne que l'organisme en question a une « préoccupation » de longue date « d'intervenir auprès de groupes qui sont actifs ailleurs dans le monde » (lignes 1-2) et précise que ce programme général « s'est concrétisé » (ligne 3) par la série d'actions qu'il décrit ensuite. Le voyage de F en France est particulièrement intéressant, puisque, comme il le souligne lui-même, c'est un voyage qui n'était pas à prévu à cet effet, mais bien pour des vacances personnelles. On peut interpréter ce passage en France comme un cas où une action devant de toute manière avoir lieu est, sur un de ses aspects, attribuée à l'organisme en question – sur l'aspect de la rencontre avec les associations de

locataires, et non pas sur l'ensemble du voyage. Peut-être le fait même que F en parle pendant l'assemblée générale est un moyen pour lui de faire reconnaître cette action comme « appartenant » à l'organisme et donc un cas du deuxième type d'*agir pour*. Je n'ai pas la place de le faire ici, cependant une analyse des différents rapports qui sont faits lors d'assemblées de ce type m'amène à croire qu'en effet, ces rapports ne servent pas uniquement à informer mais aussi à *faire reconnaître* (est donc, dans une certaine mesure, *faire être*) les actions décrites comme appartenant à l'assemblée (ou à l'organisation, plus généralement) au sein de laquelle elles sont décrites.

L'intervention suivante, de JC, qui est adjoint de F, va exactement dans le même sens. JC y parle de J, un représentant d'un organisme membre de la fédération, qui, se trouvant également (peut-être aussi en vacances) à Paris, a demandé la permission de prendre la parole au nom de la fédération devant une assemblée. Cet événement me permet de faire un détour par une thématique que je n'ai pas encore abordée extensivement, celle de l'autorité (que je retrouverai au chapitre VIII concernant le pouvoir). Pour attribuer son action à la fédération, J a besoin que la fédération se l'approprie, c'est-à-dire ne désavoue pas la capacité de J à agir en son nom et à imbriquer ses actions dans le programme d'action de la fédération. Autrement, J se retrouverait à agir de manière illégitime. On peut supposer, quoique cela ne soit pas directement visible dans les données, que J estime que sa capacité à réaliser une telle attribution pourrait être remise en cause par la fédération et les autres membres qui pourraient l'accuser d'usurpation. Il demande donc l'autorisation (donc le droit de se faire auteur d'actions, mais aussi d'en déterminer l'*authorship*) à des personnes, F et JC, pour qui le débat a déjà eu lieu et dont l'autorité est bien mise en boîte noire, du fait de leurs titres respectifs (directeur et directeur-adjoint). En effet, pour contester l'autorité de F et JC, il

faudrait redéployer tout un réseau sur lequel leur autorité dépend : conseil d'administration, organismes membres, Registraire des entreprises du Québec, et ainsi de suite.

Les deux cas – les tours de parole de F et de JC – étant similaires, je me permettrai de les aborder indistinctement. Ils présentent des situations où l'action n'est pas assignée à un auteur particulier, c'est-à-dire où la propriété de l'action n'est pas essentielle. Autrement, l'attribution qui est réalisée, c'est-à-dire le « prêt » ou le « don » de l'action à la fédération en question, serait impossible. F et J attribuent l'action (rendre visite à un organisme partenaire, prendre la parole devant des sans-logement) à la fédération par un acte de parole, ce qui montre bien que le langage, comme je l'ai argué plus haut, permet d'accomplir le lien de possession entre action et acteur, faisant fi de tout lien « essentiel » qui existerait supposément.

Bien que je n'en ai aucune preuve, je me permets en effet de supposer que personne, lors de leur passage en France, n'a dit à F ou à J, « Mais non, voyons, ce n'est pas la fédération qui nous rend visite, c'est toi, en chair et en os ! » Évidemment, personne n'a cru que lorsque F ou J disaient que la fédération était présente, cela impliquait qu'eux-mêmes, en chair et en os, étaient absents. Le sens commun, contrairement à la sociologie, comprend parfaitement que l'action soit partagée, qu'une action puisse avoir plusieurs auteurs et que l'action soit, dans les mots de Greimas, une communication participative, c'est-à-dire que lorsque F ou J attribuent leur action à la fédération, certes, elle devient l'action de celle-ci, mais sans jamais cesser d'être la leur *aussi*.

On peut penser la possession de l'action en termes d'imbrication de mandats, comme je l'ai développé avec Greimas ci-dessus. Cette imbrication est visible dans la manière dont F

propose que sa rencontre avec ses homologues français soit une *concrétisation* de la volonté de la fédération de développer son volet international. Toutefois, c'est surtout dans l'intervention de JC que cette logique est évidente. En effet, J a contacté JC pour obtenir l'autorisation de parler au nom de la fédération. Par conséquent, l'opportunité qu'il avait devant lui de parler devant un groupe de sans-logement, qui serait resté une action idiosyncratique sans cette autorisation, est devenue une action de la fédération une fois le mandat donné à J.

Ce cas est intéressant puisqu'il s'agit d'un hybride entre les deux modes d'*agir pour* que j'ai suggérés ci-haut. Ce n'est ni tout à fait un mandat au sens classique, puisque c'est le mandataire qui le sollicite (on ne retrouve donc pas l'étape de manipulation classique, puisqu'il n'y a pas lieu de susciter le *vouloir-faire* de J), ni tout à fait un cas similaire à celui de la fête d'anniversaire surprise, puisque le mandat est tout de même demandé *avant* l'action en question. Cela illustre que ce n'est qu'empiriquement que l'on peut épuiser l'entière richesse des modes d'établissement des relations de possession de l'action.

De plus, alors que le cas de F laisserait croire à une relative simplicité de la question de l'action organisationnelle – F est le directeur, donc ce qu'il fait relève de l'organisation – le cas de J montre bien le caractère *accompli* de la relation entre action et organisation. J a dû envoyer un courrier électronique à JC, qui a répondu « Oui, vas-y ». Il a donc fallu négocier (bien que la négociation ici ait été assez simple) ce rapport et c'est dans le langage, à travers cet échange de message, qu'il s'accomplit. En fait, le cas de F n'est pas différent, puisque si, sur le coup, F n'a peut-être pas eu à faire quoi que ce soit de spécial pour réaliser la subordination de ses actions à la fédération lors de son passage en France, c'est grâce à une négociation qui s'est passée en amont, au moment de sa nomination au poste de directeur. Je

me permets de présumer, connaissant le milieu associatif québécois, que cette négociation en amont a été probablement plus riche en échanges linguistiques qu'un simple échange de courriers électroniques.

Ce long processus est justifié compte tenu que le mandat d'un directeur est large et lui permet, justement, de décider lui-même qu'une variété de ses actions *sont aussi* des actions de son organisation. Ce n'est donc pas une simple logique de poupées russes qui est en cause – l'organisation a un directeur, qui a des actions, donc par transfert les actions du directeur sont celles de l'organisation. En fait, comme je l'ai mentionné plus haut, il est possible de considérer que les comptes rendus de F et de JC (qui dit avoir autorisé l'action de J) sont en fait des tentatives, par ces deux hommes, de faire reconnaître leurs attributions d'action comme légitime devant les personnes, justement, au nom de qui eux sont censés agir. L'« acte de possession » de F ou de J ne s'arrêtent donc pas au moment où F a décidé de participer aux actions de ses homologues français au nom de la fédération, ou au moment où J a obtenu l'autorisation de JC, mais se poursuivent encore au moment de cette assemblée dans les comptes rendus que je cite ci-dessus et dans la salve d'applaudissements qui suit – qui est donc la sanction finale, selon le modèle de Greimas.

Ce que ce modèle permet particulièrement – et je conclurai ce chapitre là-dessus – c'est, en insistant sur la question du mandat, de remettre en cause un modèle de la délégation « simple », déjà évoqué dans le premier chapitre. Ainsi, les auteurs de la théorie économique de la firme, en cherchant à trouver un moyen par lequel l'agent réaliserait le programme du principal, ont peut-être en fait mal posé le problème (voir par exemple Grossman & Hart, 1983; pour un résumé du problème, voir Kuhn & Lee Ashcraft, 2003). En effet, la manière conventionnelle de penser le problème de l'action organisationnelle a été de la concevoir

comme une délégation de mandat de l'organisation vers des agents – donc par exemple de la fédération à son directeur. Toutefois ce modèle ne permet pas de comprendre comment l'organisation, initialement, pourrait *donner un mandat*. Il s'agit là d'une action aussi – qui en serait l'auteur ? Si c'est l'organisation, alors le modèle de la théorie de la firme serait une mise en abîme, puisqu'il ne fait que repousser plus en amont la question de l'action organisationnelle.

Chapitre V : Le désir

Prendre ses distances

On pourrait dire que l'individuation est effectivement un rapport d'intensité ; il s'agit de se « remplir du monde », c'est-à-dire de le préhender, de l'intégrer à l'intérieur de l'entité actuelle [...] Plus une entité en capture d'autres, plus elle fait l'expérience de ce qui lui est propre [...] jusqu'au point « ultime » où tout est préhendu, où elle n'est plus qu'un rapport à soi, exclusivement à soi, puisque tout lui est interne (Debaise, 2006, p. 89).

Ce point où tout serait préhendu, où tout me serait interne – une parfaite superposition du monde en un seul point, le retour au germe originel. Retour avant le Big Bang, qui a distribué le monde, l'a diversifié, a créé l'espace et le temps.

Pourtant, le monde n'est pas absolument distribué – il ne l'est ni « au hasard », ni avec une distance absolue entre ses termes. Pour Bateson (1972, p. 461) et les cybernéticiens, une « randomisation » totale correspond à la mort, à l'absence de toute information. C'est la situation de l'« autonomie disjonctive » de Whitehead (1979, p. 21), avant toute existence. Pour que le monde « tienne », il faut bien des collectifs et des sociétés – que ce soit d'humains, d'astres, de cellules ou de toute autre chose (Tarde, 1893, pp. 22-23) – et donc un rapprochement, une relation et une « possession réciproque » (p. 42). Et pourtant, il ne faut pas que cette relation soit absolue, un chevauchement complet, un couple fusionnel.

Une telle fusion signifierait l'abolition des termes de la relation, et donc de la relation elle-même. Une relation « totale » serait donc sa propre négation, toute comme l'entité que décrit Debaise en exergue, qui se remplirait du monde entier, s'annulerait elle-même en devenant « tout » – et donc, aussi, « rien ». Et ce serait, si l'on suit la logique à son extrême, un tout et un rien qui tiendrait sur une tête d'épingle, sur un atome, sur un point

infinitésimale petit. Si chaque humain, par exemple, se remplissait du monde entier, rien n'empêcherait que l'une des cellules de son corps se remplisse de toutes les autres, puis que chacune des molécules de cette cellule englobe toutes ses voisines, et ainsi de suite. Ainsi, l'entité qui jouirait du *self-enjoyment* (voir Debaise, 2006, p. 89) maximal aurait une extension maximale (en ce sens qu'elle recouvrerait les autres êtres), certes, mais réduirait le monde même dont elle se remplit au minimum (puisque ces êtres n'auraient plus d'existence propre). On en arrive donc à un étrange paradoxe, où exister *pleinement*, ce ne serait peut-être pas inclure en soit tous les autres êtres, mais bien garder une tension entre soi et ces êtres que l'on s'approprie : les garder différents de soi, ne pas les recouvrir, leur accorder leur existence distincte, tout en s'en rapprochant, tout en les liant à soi.

C'est de cette tension dont parle Judith Butler (1997, ch. 3) lorsqu'elle tente d'expliquer la question du tabou homosexuel au sein de l'armée américaine. À l'époque où elle écrivait *Excitable Speech: A Politics of the Performative*, le président américain Bill Clinton venait d'imposer la fameuse mesure « Don't ask, don't tell » quant à la manière dont l'armée devait gérer ses recrues homosexuelles : désormais, aucune question ne serait posée (ce qui peut être compris comme un progrès par rapport à la situation antérieure). Toutefois, les membres homosexuels ne pourraient pas, non plus, parler de leur homosexualité. Butler tente de comprendre quelle logique pousse l'armée à censurer ainsi les membres homosexuels. S'agirait-il d'une confusion, rendue peut-être possible par la théorie des actes de langage d'Austin (1962) que Butler commente, entre *parler de son homosexualité* et *commettre un acte homosexuel* ? L'hypothèse semble censée à la lumière de cette explication de la mesure parue dans le *New York Times* (20 juillet 1993, p. A14) et reprise par Butler (1997, p. 111) :

Sexual orientation will not be a bar to service unless manifested by homosexual conduct. The military will discharge members who engage in homosexual conduct, which is defined as a homosexual act, a statement that the member is homosexual or bisexual, or a marriage or attempted marriage to someone of the same gender.

Quand bien même parler de son homosexualité serait un acte homosexuel, pourquoi constitue-t-il une telle menace pour l'armée ? Butler invoque Freud pour proposer qu'une certaine part d'homosexualité soit toujours présente dans les rapports sociaux, permettant la sociabilité même. Cela ne serait pas moins vrai dans l'armée, où la camaraderie entre hommes est cruciale (Butler, étrangement, semble peu parler des femmes, sinon pour dire que l'homosexualité féminine menace la constitution hétérosexuelle de l'armée). Toutefois, justement, pour que cette sincère amitié soit possible, pour que l'on soit prêt à mourir pour son camarade, alors il faut nier l'homosexualité même qui est la condition de cette relation. En d'autres mots, il faut maintenir la tension vive, ne jamais la résoudre : c'est dans l'impossibilité même de cette relation homosexuelle que peut se constituer l'armée, c'est-à-dire que chacun des membres peut garder son individualité (il n'est pas en couple avec une autre personne en particulier), demeurer un « pion » interchangeable, tout en étant lié aux autres.

Bien évidemment, l'argument tombe à partir du moment où il y a des femmes dans l'armée. Étrangement, Butler ne discute pas de cela. Pourtant, c'est un point crucial qui permet d'ouvrir la discussion plus généralement : le problème n'est peut-être pas seulement (bien que ce le soit principalement, sans doute) l'homosexualité, mais la sexualité plus généralement. Et je me permettrai même de généraliser davantage : le problème est le maintien de cette distance entre « faire sien » et « fusionner ». Tarde (1893, p. 51) l'a bien compris :

On peut dire que toutes les lois et toutes les règles, la discipline chimique, la discipline vitale, la discipline sociale, sont autant de freins surajoutés et destinés à contenir cet appétit omnivore de tout être.

Le tabou de la sexualité vise donc, comme de nombreuses autres règles de la « propriété » (qui définissent ce qui est à moi, mais aussi ce qu'il est « approprié » de faire), à permettre la différenciation des termes de la relation : la relation serveuse-client (sinon, c'est du harcèlement sexuel), la relation entre amis (il ne faut pas confondre amitié et amour), la relation parent-enfant (l'inceste, tabou ultime), la relation patient-médecin (gare à l'inconduite professionnelle), etc. Pourtant, le client doit être agréable avec la serveuse (et, surtout, vice-versa), les amis doivent s'aimer sincèrement, l'amour parental est inconditionnel, le médecin doit être empathique. Cela même qui permet la relation doit être nié : l'amitié, c'est justement ne pas dire pourquoi l'on aime (Derrida, 1993a, p. 23 et passim). L'amitié, « cette amitié par excellence [est] une *arkhé* ou un télos, justement, vers lequel il faut tendre même si on ne l'atteint jamais » (Derrida, 1994, p. 249). Autant d'amour qui doit s'épancher sans jamais devoir être mené à son extrême expression et en occultant toujours ce qui le produit. Autrement, les humains se ramasseraient dans un pile informe de corps, comme dans la scène ultime du *Parfum* de Süskind – autodestruction du social par implosion. En d'autres mots, il faut garder ses distances, spatialiser et temporaliser le monde, pour que tout ne survienne pas en même temps et au même endroit.

On est donc face à un problème d'espace, d'interstice et de la productivité de ces « vides » entre les choses. Consuelo Vásquez (2009) souligne l'importance de spatialiser l'organisation. Si l'organisation est en effet le maintien de pratiques similaires à travers le temps et l'espace, comme je l'ai mentionné, avec Giddens (1984), au chapitre I, alors l'organisation consiste à résoudre une situation apparemment im/possible ou tragique :

comment rester le même sans être le même, maintenir une identité sans pour autant n'être qu'un point où tout et rien à la fois se concentrent. Le problème n'en est un qu'en apparence car, en fait, c'est l'interstice, la distanciation même qui fait naître l'organisation.

L'interstice

Debaise (2009) pose l'interstice comme le vide entre les événements. Non sans rappeler la psychologie de la Gestalt, l'auteur suggère, par exemple, que les événements discrets que l'on nomme tonnerre ne se distinguent que par le silence relatif entre chacun des coups. Toutefois, ce silence n'est silencieux que relativement au tonnerre : il peut y avoir bien des bruits dans ce silence, le bourdonnement de la ville, les voitures qui passent. Je propose que ce qui est opératoire, ce n'est pas, comme pourrait le suggérer la Gestalt, la différence entre avant-plan et arrière-plan, celle d'un bruit qui se distingue d'un lit de silence, mais plutôt un autre type de différence. C'est une différence au sens étymologique, c'est-à-dire que le tonnerre *emporte ailleurs*, dans une autre série de médiations, rendant remarquables, dans ce cas, d'autres bruits. Le caractère significatif de certains bruits est toujours relatif et n'est acquis qu'en autant qu'ils contribuent à l'évènement « tonnerre ».

L'idée qu'une relation entre deux termes (ici, le bruit et le silence) n'implique pas que ces deux-là, mais soit rendue possible par un troisième (le tonnerre) est commune, particulièrement en sémiotique. À travers l'histoire de cette discipline, différentes propositions ont été mises de l'avant quant à ce que pourrait être cette garantie de la relation entre, dans ce cas, le signifiant et le signifié : une affection mentale (Aristote), une convention, la mémoire ou la foi (Saint Augustin) ou un concept (Occam). Toulmin (1958), dans son traité sur l'argumentation, mentionne également la nécessité d'une garantie, d'une étape intermédiaire pour qu'une conclusion soit tirée d'une donnée. Si de « Socrate est un

homme » je déduis que « Socrate est mortel », il est nécessaire que je pose la garantie que « Tous les hommes sont mortels », bien que la garantie soit en fait rarement énoncée. Toutefois, chacune de ces perspectives suggère que la garantie est un troisième terme autonome, existant indépendamment de la relation elle-même.

Une telle conception mène à une régression infinie. De deux termes dont il fallait expliquer la relation et l'existence même, il y en a maintenant trois. Cette sémiotique suppose en effet l'existence a priori des termes : elle peut certes expliquer la relation, mais pas chacune de ses extrémités. La sémiotique de Peirce (et possiblement, quoique de manière moindre, celle des Stoïques) permet d'approcher la question différemment : l'interprétant, qui lie ensemble le représentamen et l'objet est la signification même qui émerge justement de la relation des deux éléments (une idée proche, quoique différente, du *λεκτον* stoïque). Il faut donc expliquer ce qui émerge de la relation et sa signification alors même que l'on explique la relation elle-même.

De la même manière, je proposerai de ne pas penser l'émergence de l'organisation à partir d'interactions dont le sens ou le caractère remarquable ne serait pas antérieur à leur participation dans la formation de l'organisation qu'elles constituent.

Le problème de la distance

Pour affirmer que l'organisation (ou tout être) naît d'une relation, il faut d'abord penser cette relation. Conceptualiser la relation, c'est se demander ce qu'il y a *entre* un certain nombre de termes – bien que cette manière de poser le problème, comme je le montrerai, suppose que les termes soient antérieurs à la relation. La distance est généralement pensée comme un *vide* homogène qui s'installe entre deux objets. Le concept du vide ou du

rien permet en effet de penser la distance, mais au prix d'une importante redéfinition. Comme il est généralement pensé, le rien, qui correspondrait à une absence ou à un manque, ne peut pas être satisfaisant. D'une part, la distance n'aurait aucune importance, ne serait pas effective, si sa seule conséquence n'était que d'installer davantage de « rien » entre les deux termes. De plus, une telle conception ne dit rien quant à la tension entre les deux termes, leur relation mutuelle et leur relation avec l'interstice : la distance comprise comme « rien » est indifférente quant à l'interaction entre les termes.

À la conception du rien comme absence ou manque, je propose d'en substituer une autre, soit celle de Clément Rosset (1971, 2001), telle que reprise par Arnaud François (1982). La conception de Rosset est celle qu'utilisent Deleuze et Guattari (1972, p. 33). Suivant Nietzsche (1985a), ces derniers, tout comme Rosset, proposent que le désir soit productif : il ne s'agit pas de compenser un manque, mais plutôt de créer quelque chose de neuf, quelque chose de réel. Rosset propose que le désir crée un « rien » : l'être, conçu comme ne manquant de rien – il existe pleinement *aujourd'hui* – doit pourtant, *tragiquement* – nécessairement bien que ce soit impossible – désirer. Il désire « rien », et donc crée, par ce désir, l'objet de celui-ci. Rosset considère le désir comme « un intérêt porté à *aucun* objet » (2001, p. 21). Toutefois, plutôt que de voir le « rien » comme vide, Rosset, tout comme Deleuze et Guattari (1972, p. 36), estime que le désir est intimement lié à la constitution de la réalité, dont la réalité sociale. Il est productif et crée ce rien (la relation, le collectif, le transindividuel, le social) qui est réel *en autant* qu'il est produit (voir aussi Latour, 2005b, p. 27 et sq.).

De cette nouvelle conception du rien et du rôle du désir émerge une nouvelle relation entre deux termes : la tension entre A et B n'est pas un désir de A pour B (où A serait un

sujet désirant et B un objet désiré) ; il s'agit plutôt de la tentative mutuelle de A et de B de s'enrôler l'un l'autre dans la création de ce rien, et de leur résistance à cet enrôlement.

Autrement dit, il n'y a rien entre mes collègues et moi, il n'y a pas de « force » qui nous lie, il n'y a pas d'harmonie préétablie, il n'y a pas de substance qui nous tienne ensemble comme la colle tient ensemble les pages d'un livre. Et c'est très bien ainsi. Cet espace est justement produit et reproduit, et chacun y consacre d'immenses efforts. Produire cet espace, c'est justement produire *quelque chose* : c'est produire, par exemple, l'amitié, la camaraderie, l'organisation ou la société. Chacune suppose une manière particulière de *garder ses distances*, d'espacer les corps, de disposer les mots, d'assigner une place. Le terme existe donc en tant qu'il est engagé dans une relation qui lui donne sa place, lui donne un point de vue, un endroit à partir duquel il peut parler et agir. Si je désire, disons, l'amitié, ce n'est donc pas que l'amitié préexiste à ce désir, ni même que je lui préexiste, mais c'est car l'amitié, en m'assignant une place, en imposant une distance entre les autres et moi-même, m'aménage aussi un place où je peux exister, à partir de laquelle je peux parler : je suis un ami. La possession est possible grâce à la distance – et la distance est possible grâce à la possession. C'est parce que je ne suis pas l'autre, parce que nous ne sommes pas un seul être sur une même tête d'épingle, mais bien deux êtres séparés par une certaine distance, que nous pouvons avoir des programmes d'actions différents. Alors, je peux devenir le mandataire de l'autre, ou vice-versa, et actualiser en actions concrètes son programme. À l'inverse, cette relation mandateur-mandataire établit cette distance, rend apparent que nous ne sommes pas un même être.

Si ni les termes, ni la relation n'existent déjà, il faut alors penser leur constitution autrement : avec l'idée d'enrôlement (un mot emprunté à Tarde, 1893). Sa mise en branle est

décrite par Michel Callon (1986a) : c'est une opération de traduction – ou, dans les termes de Simondon (2005), de transduction. Les deux idées décrivent en effet un même processus énergétique. Par *en-ergy*, je veux dire une actuation ou une mobilisation (qui est à la fois l'enrôlement au sens, par exemple, militaire, et la mise en mouvement) : la traduction est l'affection du traducteur par le texte original – et vice versa – et de cette relation naît le nouveau texte traduit. Ce n'est pas que le traducteur qui traduit, ni que le texte original qui se transpose dans le nouveau. La traduction est aussi l'opération d'un désir pour le texte traduit, qui est encore à venir, inexistant, et pourtant désiré. C'est de ce désir que l'enrôlement provient : le texte original mobilise une partie préindividuelle du traducteur, qui en retour mobilise une partie préindividuelle du texte. Ces charges préindividuelles ne sont ni le texte entier, ni le traducteur entier : il s'agit de seuils, de ratios, de tensions et de métastabilités que chacun porte en soi. C'est la tension, au sein du traducteur, entre, disons, le français et l'anglais, ou son appréciation relative de deux mots. Dans le texte, c'est la relation entre une phrase et la suivante, la manière dont un argument mène à l'autre, l'ambiguïté d'un mot. Chaque partie doit se désindividualiser, rendre ces tensions de nouveau problématiques, de sorte qu'elles puissent être enrôlées dans une nouvelle individuation qui se produit hors de chaque terme individuel et les excède.

Plusieurs médiations sont en jeu dans la capacité de la tension entre deux mots dans le texte à exciter une tension au sein du traducteur, et inversement : celle du papier, celle de la vue, celle du langage, celle d'une langue spécifique, celle du crayon qui annote, et ainsi de suite. Le texte et le traducteur se laissent « prendre » uniquement au prix de ces médiations, qui permettent l'établissement d'une relation entre les tensions préindividuelles. Médiations entre tensions : je pourrais aussi bien dire relations entre relations (voir Deleuze, 1988, p. 77,

sur Foucault) car il y a un élément de pouvoir impliqué dans la traduction et dans l'établissement d'associations (voir Latour, 1999b).

La distance entre le texte et le traducteur n'est donc pas une distance vide, mais une série de médiations qui établissent une relation créative, où la traduction en elle-même est mise en acte. C'est le désir du texte traduit qui constitue celui-ci, et qui constitue la relation entre traducteur et texte à traduire, et le texte traduit en tant que désiré constitue du même coup ceux-là, justement, comme *traducteur* (et non pas, disons, père de famille) et comme *texte à traduire* (et non pas roman ou article).

Les médiations étant multiples, elles peuvent mener à une multiplicité de créations. Une décision doit être prise, c'est-à-dire une *dé-cision*, une coupure. C'est là que la tension est opératoire : des relations tendues et des jeux de pouvoir entre médiations possibles, certaines deviendront remarquables. L'idée de *différance* de Derrida (1972b) permet de penser cette tension : *différer*, c'est *di-ferre*, transporter ailleurs. La multiplicité de médiations possibles peuvent emporter ailleurs car chacune trace un territoire différent et toujours différant. La décision, par conséquent, n'est pas celle du traducteur, mais celle du processus de traduction, qui tracera des coupures, qui *dé-cide* entre une signification ou une autre.

La distance entre A et B n'est donc pas un vide, un espace « A B » que je laisse blanc. Elle est tout ce qui permet le passage de A à B et inversement. Toutefois, « passer » n'est pas un mouvement unique. Plusieurs lignes sont possibles, plusieurs combinaisons de médiations, plusieurs mouvements. C'est par le désir et le rien ainsi créé que l'on peut déterminer quelle séquence est « intéressante » ou, en d'autres termes, laquelle participe à

l'intéressement (voir Callon, 1986a) et l'enrôlement qui produit l'entité désirée. Comme Whitehead (1967, p. 177) l'explique, les entités actuelles (donc les êtres, mais aussi leur éléments préindividuels) sont absolument autonomes; ce n'est qu'en tant qu'elles sont dans un processus créatif qu'elles sont reliées.

C'est donc dans le rien, dans l'objet désiré, que A et B découvrent la relation qui les unit. Cette idée suit celle de Peirce : c'est dans l'interprétant – dans la signification produite par A et B – que la relation entre A et B est établie et qualifiée (voir aussi, pour une discussion de la contribution de la tercité de Peirce dans la qualification des relations, Taylor & Van Every, 2011). Simondon a une idée similaire de la signification, qu'un objet n'acquiert qu'en tant qu'il participe à la résolution du problème de l'individuation. C'est en participant à un processus créatif que les éléments deviennent significatifs (par rapport à cette création), que leurs relations sont décidées et qualifiées et qu'une chaîne de médiations devient remarquable.

Il ne faut toutefois pas comprendre que le fait qu'une série de médiations devienne remarquable implique l'exclusion de toutes les autres. Il ne faut pas présumer des éléments qui « comptent » ou qui entrent en jeu dans la constitution et dans le processus de médiation (voir Latour, 2005b, p. 27 et sq.). Un simple exemple permettra d'éclaircir ce point. Si je souhaite voyager¹¹ de Montréal à Rome, je peux considérer que ce qui est remarquable, c'est ma relation avec l'aéroport, l'avion, les agents de bord, le pilote et quelques autres éléments. Déjà, il faut admettre que ma relation avec Rome n'est accomplie qu'au prix de ces autres relations qui la médiatise, qui ne sont pas que du vide, et dont la signification pour moi est relative à leur participation au voyage lui-même. Toutefois, de nombreuses autres médiations

¹¹ Ce traitement du voyage est fortement inspiré de Massey (2003).

sont aussi à l'œuvre au même moment, qui ne sont pas remarquables – elles ne le sont pas justement car elles « marchent », ne posent pas de problème, mais le résolvent, au contraire¹² (voir à ce sujet Latour, 1987 et ses boîtes noires).

James explique que, pour le pragmatisme, « the true is that which works » (1977, p. 442) : le remarquable, c'est donc ce qui est à l'œuvre *du point de vue de la réalité dont j'observe la venue au monde*. Pour que mon voyage puisse avoir lieu, une entreprise pétrolière doit livrer le kérosène à l'avion, les bagages doivent être chargés dans la soute, le café doit être servi aux contrôleurs aériens, et ainsi de suite. Chacune de ces opérations suppose à son tour des médiations spécifiques et la mise en relation de diverses entités. L'accomplissement de ces opérations rend possible la rencontre passager-aéroport-avion-agent de bord-pilote, qui à son tour permet la rencontre Montréal-passager-Rome, que j'appelle voyage.

Que se passe-t-il quand certaines de ces médiations sont plus difficiles à accomplir ? C'est alors que le mot tension prend tout son sens. Ce n'est pas l'application de forces contradictoires aux extrémités de l'élastique (comme le proposerait la dialectique), qui crée la tension. C'est bien la médiation entre les deux : si l'élastique – la liaison de chacun de ses atomes – ne résistait pas à la distanciation de ses extrémités, il n'y aurait pas de tension. Cette dernière pourrait donc être comprise comme la résistance de certains éléments à un enrôlement spécifique. Simondon montre bien, par exemple, que l'angoisse correspond à l'impossibilité de résoudre la disparation entre une charge préindividuelle et le processus d'individuation au sein de soi-même (Simondon, 2005, p. 255) : l'individu doit donc

¹² Deleuze et Guattari, je dois dire, rejettent la conception de Leriche selon laquelle le corps sain est celui dont les organes sont silencieux. Le corps écoute toujours ses organes, à travers le désir et la sensation (Schicharin, 2007). Toutefois, nous considérons que l'on peut réconcilier les deux conceptions par le concept de remarquabilité, emprunté à Whitehead : les organes sont bruyants, mais ne forment qu'une même mélodie tant que tous chantent en chœur.

chercher hors de lui-même des ressources pour résoudre la tension. Toutefois, la tension participe au processus d'individuation, tant individuelle que collective, et certaines individuations ne peuvent avoir lieu qu'en tant que la tension n'est jamais résolue (c'est le cas, par exemple, du mouvement du pendule, qui est un ballet de résistances contraires). La tension, en effet, est ce qui permet le déséquilibre et la métastabilité, qui sont les conditions de l'individuation.

La productivité du désir

Un exemple issu d'un enregistrement d'une rencontre entre un représentant de Médecins sans frontières en République démocratique du Congo, Georges, et les docteurs Hugues et Raoul, responsables de la santé de la région du Nord Kivu, permet de mettre en action les idées présentées dans ce chapitre. En effet, alors que chacune des organisations, par la voix de ses représentants, est soucieuse de « prendre ses distances » par rapport à l'autre, elles doivent néanmoins s'enrôler mutuellement pour agir et produire quelque chose : la conversation peut donc être lue comme un ballet – ou une *dance of agency*, pour faire un clin d'œil à Pickering (1995) – de rapprochements et d'éloignements, comme une tentative de trouver la bonne distance, celle qui permet d'agir ensemble, de produire quelque chose (la formation des jeunes médecins), qui n'est ni MSF, ni le système de santé local – donc une nouveauté – tout en maintenant une claire séparation, une identité propre à chacun des termes. Je montrerai que c'est *du fait même* de cette tension et de sa négociation que la formation peut être produite, que MSF et le système de santé local sont constitués comme sujets/auteurs de cette nouveauté et que la relation entre les deux est créée (par rapport à la formation).

La séquence se divise en trois segments thématiques principaux. Dans le premier, Georges présente les activités récentes de MSF dans la région du docteur Hugues, qui est le principal responsable du réseau de la santé. Cette section, qui peut paraître routinière et inintéressante, m'intéresse car Georges y établit ce que fait/est MSF, une identité qui sera de nouveau mobilisée par la suite pour *prendre ses distances* par rapport au projet de formation tel que proposé par les docteurs. Il fait ce rapport tout d'abord en remettant au docteur Hugues un rapport d'activités, que le médecin feuillette pendant quelques instants (environ une minute). Ensuite, lorsqu'il demande à Georges « Alors, à Granville, ça va ? » à la ligne 1 de la transcription, ce dernier commence un rapport oral où il fait état de la prise en main de l'hôpital de Granville par MSF. Cette prise en main est présentée sous un jour positif :

« on a remis en marche... » (l. 29)

« on a redémarré » (l. 42)

« ça fonctionne bien » (l. 51)

« je pense que ça se passe bien » (l. 56)

« ça me semble bien se passer » (l. 58)

« je pense que c'est intéressant » (l. 104)

Elle est aussi présentée comme étant raisonnable, particulièrement en raison de son caractère graduel :

« donc on a dit qu'on irait graduellement » (l. 62)

« donc on fait tout ça hein graduellement » (l. 103)

« ensuite après ça on va prendre tranquillement la médecine interne » (l. 107)

Cette première section de la séquence correspond à une présentation de MSF énumérant ses activités des derniers temps, d'une manière assez typique, puisque dire ce que l'organisation *est*, c'est dire ce qu'elle *fait*. Bien évidemment, il ne s'agit pas d'une première présentation; les docteurs Hugues et Raoul connaissent déjà bien l'ONG. Toutefois, il serait certainement erroné de ne voir dans ce rapport qu'une énumération de faits. Il s'agit bien, aussi, d'établir de nouveau la crédibilité de MSF face à ses partenaires locaux, et de (re)présenter l'ONG en lui assignant des caractéristiques particulières, dont l'efficacité – le fait que tout se passe bien en fait foi – et la raison – on y va graduellement, tranquillement.

Il est intéressant de noter que tout le long de cette présentation par Georges, le docteur Hugues s'aligne à ce que dit son partenaire de conversation en complétant les phrases de ce dernier. L'organisation parvient donc à acquérir les compétences que Georges lui attribue, notamment grâce à l'acquiescement de l'interlocuteur. Sachant ce qui suit ensuite – à savoir que les docteurs Hugues et Raoul veulent de l'argent pour mettre en place un programme de formation – il n'est pas impossible que cette alignement du docteur Hugues soit en fait stratégique, à savoir une forme de concession en vue de permettre la demande subséquente. Quelle que soit la motivation du docteur Hugues, le fait est que MSF est maintenant constitué comme ayant certaines caractéristiques particulières, que Georges mobilisera encore tout au long de sa négociation avec le docteur Hugues pour établir l'ONG comme un terme distinct et « en propre » de la relation.

À partir de la ligne 134, en effet, après une pause d'une seconde, le docteur Hugues entame ce qui correspond à la deuxième section de la séquence, qui est celle qui m'intéresse particulièrement. Il précise que le docteur Raoul et lui-même « on avait une requête à formuler » (l. 138) : ils souhaitent envoyer certains médecins en formation auprès du

nouveau chirurgien de MSF à Granville. S'ensuit une affirmation des identités respectives du système de santé du Nord Kivu, qui comprend « non seulement les structures, les institutions mais aussi du personnel » (l. 159), mais surtout celle de MSF, que Georges réitère : les deux pôles de la relation doivent affirmer leur propre existence comme termes et donc se *distancer* – donc aussi se dis-stancer, se tenir chacun à un endroit différent – l'un de l'autre. Ensuite est exprimé un désir : non pas un désir pour l'autre, mais un désir de produire, avec l'autre, quelque chose de neuf : le docteur Hugues explique qu'« on voudrait, avec votre accord envoyer nos médecins en formation, évidemment uniquement pour la chirurgie » (l. 150). Résistant à cette tentative d'enrôlement, Georges émet une hésitation (« Bon en formation euh », l. 154), ce qui amène le docteur Raoul à développer un long argument où il tente d'enrôler MSF en opérant une conciliation des identités des deux termes.

Raoul =En fait, en fait euh, l'idée vient du fait que (.) le le système de santé que nous essayons d'appuyer dans la province euh comprend non seulement les structures, les institutions mais aussi du personnel. Et donc qu'euh on a constaté depuis un certain temps que dans les milieux ruraux il y a de plus en plus de jeunes médecins qui ne sont plus encadrés par des médecins beaucoup plu[:s

Hugues [chevronnés
n]nés

Raoul [Expérimentés, et donc chaque fois qu'il y a une opportunité comme celle que vous donnez à la zone de santé de Granville, nous pensons que c'est vraiment quelque chose qu'il ne faut pas rater pour renforcer le système. C'est vrai que l'approche MSF, c'est une approche directement centrée sur le patient mais notre approche, tout en visant le patient essaie d'appuyer plus le système. Et je crois que les deux ensemble pourraient faire un très bon résultat. Donc nous avons pensé qu'on peut vous approcher dans ce euh

Hugues Dans ce sens-là

Raoul Dans ce sens-là, pour dire qu'euh, on pourrait profiter de cette présence de ce médecin-là pour essayer de de recycler un peu les médecins des autres zones voisines. Ainsi après c'est une année d'intervention MSF, en plus du fait que les gens auront accédé aux soins, on aura en permanence des

Ici, le docteur Raoul positionne son collègue et lui-même comme étant motivés par le système de santé. En formulant une demande concernant le personnel (qui constitue aussi ce système), ils accomplissent leur mandat « d'appuyer » le système de santé. Ensuite, le docteur Raoul présente un « constat » : il y a de plus en plus de jeunes médecins, qui ne sont pas encadrés. Cet élément, qu'il présente comme un fait, est donc une nouvelle figure qui motive la demande. La réalité de ce fait est en partie co-construite par le docteur Hugues lorsqu'il complète la phrase de son collègue pour suggérer le mot « chevrons ».

Le docteur Raoul poursuit en impliquant déjà Georges et MSF : ils sont présentés comme « donnant » une opportunité à « la zone de santé de Granville ». Ils contribuent donc déjà à « renforcer le système », il suffit de ne pas rater l'occasion. En un certain sens, le docteur Raoul présente ici sa suggestion comme permettant de transformer un vouloir-faire de MSF (qui donne une opportunité potentielle) ainsi que leur propre mandat envers le système de santé en une actualité.

Ensuite, il présente les approches respectives des parties comme étant complémentaires, puisque « les deux ensemble pourraient faire un très bon résultat ». Ce faisant, il s'autorise à parler de MSF, à s'en faire un porte-parole, puisqu'il peut décrire l'approche de l'ONG. En affirmant cette complémentarité, le docteur Raoul décrit MSF comme adjuvant dans la quête de renforcer le système de santé : c'est pour cela que « nous avons pensé qu'on peut vous approcher ».

médecins qui sont capables de répondre aux urgences les plus fréquentes et de manière efficace. Voilà un peu dit en gros.

Enfin, le docteur Raoul montre que la sanction sera positive : non seulement les gens seront soignés, mais en plus il y aura des médecins « capables de répondre aux urgences ». Les deux programmes d'action respectifs (l'« approche directement centrée sur le patient » de MSF et l'approche qui « essaie d'appuyer le système » des docteurs) sont donc concrétisés.

Tableau 2: La tentative d'enrôlement de MSF par le docteur Raoul, dans les termes du schéma actantiel de Greimas

Suite à cet exposé du docteur Raoul, Georges entame à son tour un long développement qui peut être compris comme un dilemme se traduisant ainsi : à quoi devrait ressembler ce nouveau programme d'action, la formation, pour que MSF puisse y contribuer un peu du sien tout en restant elle-même ? Certainement, il ne semble pas vouloir de la version qui semble lui être proposée, une version qui entraînerait MSF dans un autre devenir, ferait de l'organisation autre chose qu'elle-même, voire ferait que MSF et le système de santé local ne fassent plus qu'un. Il répète, encore une fois, ce qu'est MSF en exposant ce que l'organisation *fait* – et surtout ne fait pas. Ainsi, il se présente et présente MSF comme raisonnable : « Ouais faut faire attention hein » (l. 187).

Il précise que « effectivement formation, MSF, on n'est pas une université » (l. 188). Toutefois, le « Oui ça ça on comprend » (l. 191) du docteur Hugues qui suit suggère que celui-ci, aussi, connaît MSF et que ce que les docteurs proposent en tient compte. Georges réoriente donc son argumentation en semblant vouloir réconcilier ce que MSF est/fait avec la figure de la formation. Il est aussi possible de supposer qu'il ne souhaite pas sembler s'opposer à l'idée vertueuse de former des médecins. Son développement subséquent, en effet, montre comment certaines actions actuelles de MSF sont *déjà* une concrétisation du programme d'action de la formation et que cette figure anime déjà MSF (et Georges). MSF contribue donc déjà à donner naissance à cet être qu'est « la formation », car elle a déjà en elle une « charge préindividuelle » d'actions qui peuvent être attribuées à la formation.

C'est l'inventaire de ces éléments que Georges entame. Tout juste après avoir affirmé que « On n'est pas là comme formateur » (l. 193), Georges nuance : « en même temps, c'est clair ... peut importe où on passe c'est clair ... qu'il y a un volet euh apprentissage qui est important » (ll. 193-196). Georges mobilise des concrétisations tangibles, des « outils » qui incarnent la formation ou qui peuvent être attribués à elle : « je pense aux guides cliniques, aux livres, à l'utilisation des médicaments essentiels avec les protocoles thérapeutiques » (ll. 198-199). D'autres éléments sont moins tangibles, mais constituent tout de même des traductions concrètes du programme d'action de la formation : « on apporte euh le savoir, l'hygiène, la gestion, la gestion des déchets, de l'hygiène, tout ça donc » (ll. 199-201).

Il semble donc que le problème de Georges réside dans la *manière* dont la figure de la formation est traduite en actions concrètes, car s'il trouve en MSF des éléments qu'il veut bien reconnaître comme des incarnations de la formation ou qu'il veut bien attribuer à la formation, il ne souhaite pas que pour autant l'identité de MSF soit remise en cause. Lorsque Georges dit que « Oui c'est clair euh qu'il y a ... un euh un apprentissage qui est un peu, je dirais, qui se fait au quotidien euh en mettant la main à la pâte hein ? Mais on n'est pas là pour faire école » (ll. 201-206), cela peut paraître contradictoire : alors qu'il montre comment MSF permet concrètement la formation et l'apprentissage, il affirme ensuite qu'« on n'est pas là pour faire école ». Il faut donc comprendre que « faire école » est une façon pour Georges de désigner ce qu'il comprend de la proposition des docteurs Hugues et Raoul, qu'il oppose à la « manière MSF » de traduire ces figures dans le concret, à savoir « en mettant la main à la pâte » – donc une manière qui permette à MSF à la fois de contribuer à la venue au monde de ce projet de formation, tout en se constituant comme organisation distincte.

Tout juste après, il précise : « C'est aussi aussi aux gens de s'approprier les outils

qu'on met à disposition » (l. 210) et met cette proposition en contraste avec l'approche que l'on pourrait qualifier de scolaire : « Après, comme je vous le dis, c'est pas:: c'est pas euh tous les matins au tableau pour faire école... Ça c'est pas, c'est pas la fonction que MSF fait » (ll. 213-218). On voit donc que l'enjeu pour Georges est de réconcilier la figure de la formation avec ce que « MSF fait » – et donc est. Il résume bien le problème lorsqu'il reconnaît qu'il s'agit de « voir comment ça peut se faire » (l. 219) puisque « moi, disons de prime abord, j'ai pas de grosses objections » (l. 218), ce qui peut être compris comme une manière pour lui d'affirmer qu'il est animé par la figure de la formation, qu'il a le désir de la voir acquérir plus de réalité, mais qu'il doit trouver comment pratiquement la réconcilier avec MSF, qui pourrait l'animer également. On retrouve ici une lutte interne comme celle que décrit Tarde (1893, p. 49), qui parle de « la lutte établie, au sein de chaque organisme ou de chaque état, entre l'idéal triomphant qui le constitue, et les idéaux comprimés, étouffés, aspirant à éclore, qui regimbent sous son joug. »

Georges semble trouver lui-même une réponse qui permette de résoudre son dilemme, c'est-à-dire d'imaginer ce que pourrait être la formation de telle sorte à ce qu'elle soit réconciliée avec le maintien d'une identité propre à la fois de MSF et du système de santé local. Il s'agit d'un précédent, celui du docteur Luc, « qui est à l'hôpital de Granville, qui est aussi un jeune médecin » (l. 220). À cette solution, l'un des docteurs acquiesce par un « Voilà » (l. 223), suggérant peut-être que c'est ce à quoi il pensait depuis le début.

Suite au « Voilà » du docteur Hugues, Georges poursuit une présentation du précédent du docteur Luc, qu'il extrapole en une description de ce que pourrait être le modus operandi du partenariat de formation. Le docteur Luc « est euh invité à passer au bloc euh à chaque fois qu'il y a des interventions » (l. 225). Georges se rend compte du fait qu'il s'agit

d'un précédent, et donc qu'il n'a pas de fondement pour rejeter en bloc la proposition des docteurs : « donc c'est pas un souci » (l. 226). Toutefois, il enchaîne immédiatement en montrant en quoi ce précédent, tout de même, n'ouvre pas la porte à n'importe quoi et s'inscrit malgré tout dans une démarche « MSF » : « Mais en premier lieu, c'est quand même le chirurgien MSF qui doit faire euh les opérations » (l. 226), ce qui peut être compris comme une réitération de l'expertise de MSF, celle-là même qui, alors qu'il faisait rapport au début de la séquence, faisait que tout allait bien.

Le thème de la raison, quant à lui, est mobilisé de nouveau lorsque Georges ouvre la porte à une autonomie de l'apprenti local, en soulignant que c'est « tranquillement » que cela se fera : « tranquillement, euh, je pense que Luc va faire une césarienne, etc. euh, sous la supervision de du chirurgien, de de l'anesthésiste » (l. 228). L'un des docteurs acquiesce par un « hum, hum » (l. 232), ce qui tend à donner l'impression, en lien avec le « Voilà » précédent, que Georges décrit un compromis qui s'accorde avec ce que les docteurs avaient en tête ou, en tout cas, qui permet en effet de faire en sorte que la formation puisse se concilier avec le système de santé local qu'ils représentent. Cette impression est renforcée encore lorsque l'un des docteurs complète la phrase de Georges lorsqu'il souligne le caractère essentiel de la présence de l'anesthésiste :

234 JS Ça c'est clair que l'anesthésiste sera toujours euh présent à chaque =

235

236 X =À chaque intervention

238

239 JS À chaque intervention parce qu'on a amené du matériel qui doit être utilisé

240 par un anesthésiste formé à ce titre-là.

La discussion qui s'ensuit est cruciale puisqu'elle consiste justement à imaginer comment au juste pourrait se dérouler cette formation, compte tenu de ce que les identités

respectives de MSF et du système de santé (ce qu'ils sont/font) permettent. Georges brise un silence d'une seconde et demie et demande « Donc, après euh comment vous vous voyez les choses ? » (l. 244) et propose quelques scénarios en termes de durée des stages, avant de souligner que cela pourrait remettre en cause celui du docteur Luc. La question se pose donc maintenant de savoir comment traduire différents programmes d'actions en actions concrètes :

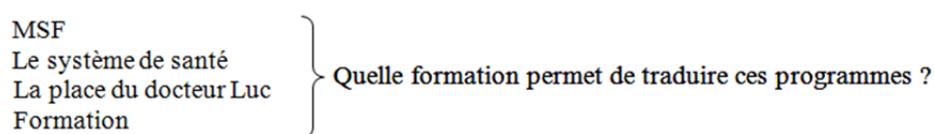


Figure 3: Le dilemme de la formation

Sans pouvoir dire si c'était l'intention de Georges, il peut être dit que son invocation de la place du docteur Luc – « Donc si vous envoyez un médecin au bloc, ça veut dire que Luc perd un peu sa son espace* ? » (l. 246) – est un moyen d'ajouter un nouveau programme d'action à la liste de ceux que la solution éventuelle doit pouvoir traduire.

Le docteur Hugues balaie habilement ces problèmes en passant de Luc au docteur Kugri – un médecin de l'hôpital de Granville – en présentant celui-ci comme déjà surchargé et Luc comme ne pouvant pas l'assister. L'envoi de médecins en formation est donc « une façon de désengorger un peu docteur Kugri qui en fait doit normalement s'occuper des aspects techniques administratifs de la zone de santé » (l. 257).

Le docteur Hugues, à ce stade-ci, présente donc un nouveau portrait de la situation, que l'on peut résumer ainsi :

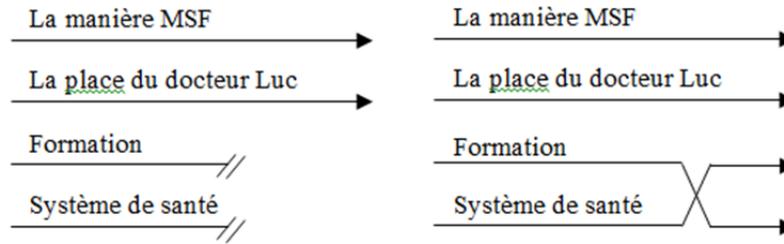


Figure 4: La situation actuelle et la solution proposée par les docteurs

Il décrit la formation comme étant interrompue, comme ne pouvant pas acquérir d'existence, puisque les médecins des régions n'ont pas de supervision. D'un autre côté, le système de santé est également interrompu, puisque le docteur Kugri est débordé et ne peut pas s'acquitter de ses tâches administratives. Dans la nouvelle proposition, la formation des nouveaux médecins auprès du chirurgien MSF vient, par-dessus le marché, aider le docteur Kugri à s'occuper de sa zone de santé et donc assister le système de santé. Les deux programmes d'action s'actualisent donc mutuellement. Le docteur Hugues montre cette possibilité d'accommoder les deux programmes lorsque, parlant des médecins stagiaires, il précise que « pour ce qui est de la chirurgie, c'est au chirurgien de voir comment les utiliser » (l. 260) – la « manière MSF » est donc sauvée. Le médecin, « s'il n'est pas euh au bloc ce jour-là, il peut, peut-être en médecine interne, ou en chirurgie euh:: en pédiatrie » (l. 262) – le système de santé est donc sauvé puisque le docteur Kugri est déchargé.

Plusieurs termes sont envisageables pour décrire ce qui se passe : c'est une négociation entre des partenaires, c'est un compromis entre des identités, un projet commun... Tous ces termes, toutefois, ne parviennent pas à rendre compte de trois phénomènes importants qui surviennent *du même coup* : 1. la venue au monde de la formation comme nouvel être ou figure, 2. la constitution respective de MSF et du système de santé local comme termes, 3. l'établissement d'une nouvelle relation entre ces termes. Ces

trois éléments surviennent simultanément : on ne peut pas négocier une relation sans négocier la constitution des identités respectives des termes ou sans négocier la « compatibilité » de la nouvelle figure désirée avec cette relation et ces identités.

Peut-on désirer n'importe quoi ?

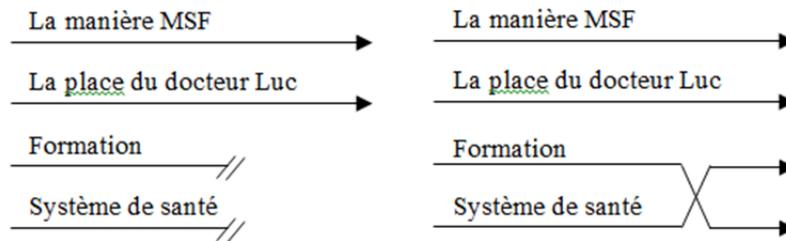
Une question se pose toutefois : celle de la « réalité » de cette chose désirée, de cette figure qui est créée alors même que l'on *prend ses distances*. Toutefois, la suite de la rencontre entre Georges et les docteurs Hugues et Raoul dissipera tout doute. On peut y voir comment les objets peuvent être mobilisés comme s'ils étaient « durs » (qu'ils le soient « vraiment » ou non est peu important à mon sens). Cette dureté et durée est essentielle à la stabilité du social (voir Latour, 1994), puisque, l'exemple l'illustre bien, il est ainsi possible d'éviter de tout renégocier à chaque fois, de redéployer tous les accords atteints, de redéfinir tous les rôles sociaux.

La discussion en arrive rapidement à la question de l'argent. Les docteurs Hugues et Raoul expliquent en effet comment, pour fonctionner adéquatement, la solution proposée implique une rotation des médecins stagiaires pour que leur zone d'affectation actuelle ne soit jamais privée de médecin : toutefois, évidemment, il en manquera toujours un, ce qui suppose une prime supplémentaire pour en payer un nouveau. Le docteur Raoul explique que :

- 329. Donc on a pensé que ce sera un système de trois mois trois mois et donc
- 330. en ce moment-là, le coût coût supplémentaire peut être cela que cela ça ça
- 331. pourrait jouer, c'est c'est de dire est ce que MSF prévoit payer donc un
- 332. médecin supplémentaire ? Si tel est le cas ça serait facile alors comme ça
- 333. ce médecin qui remplacerait irait prendre les primes de ceux qui euh qui
- 334. sont euh.

Comment Georges peut-il refuser cette demande maintenant, alors qu'il a déjà affirmé

que « moi, disons de prime abord, j'ai pas de grosses objections » (l. 218) et que le seul problème, à savoir « voir comment ça peut se faire » (l. 219), a été levé par la solution



présentée à la

Figure 4 ? La solution qu'il trouve pour marquer l'impossibilité dans laquelle il est de répondre favorablement à cette demande consiste à distribuer son agentivité, comme dans le cas du procès d'Adolf Eichmann présenté au chapitre I. En effet, sa réponse, longuement développée, consiste essentiellement à se positionner comme voulant agir en faveur de ses interlocuteurs, mais ne pouvant pas le faire en raison d'un budget qui, si c'est bien lui qui l'a préparé autrefois, est maintenant contraignant pour lui.

Cette intervention de Georges montre bien comment un texte (ici, le budget), peut être à la fois le produit d'un auteur particulier et le tenir dans un deuxième temps, suivant la ligne de Derrida (1972a; voir aussi Cooren, 2004; Castor & Cooren, 2006; Brummans, 2007). Il montre en effet que le texte circule – « Mon budget, il vient de passer en commission budgétaire à Paris » (l. 356) – et ce faisant diffère, rompt les liens avec Georges comme auteur – « je vais pas pouvoir euh faire des ajouts de ce côté-là » (l. 357). Pourtant, Georges se présente comme voulant bien coopérer : il réitère, à la ligne 349, que « de prime abord j'ai pas d'objection qu'on puisse procéder comme ça de cette façon-là ». Ce n'est plus lui qui agit quand il refuse, c'est le budget qui dicte sa loi : « moi j'ai pas pour l'instant j'ai pas cette marge de manœuvre-là » (l. 355).

Il est difficile de présumer de la manière dont le budget a été produit ou de spéculer quant à savoir à quel point le budget est « vraiment » bouclé une bonne fois pour toute. Toutefois, ce qu'il est possible de dire, c'est que par rapport à cette relation-ci (MSF et le système de santé, ou Georges et les docteurs) et cette distanciation-ci, le budget apparaît comme une réalité difficile à remodeler.



Figure 5 : Un tank défonçant une maison. (Vidéo mis en ligne sur Youtube par Trakabat le 1er septembre 2009.)

Cela soulève une question plus large sur la flexibilité relative des êtres qui partagent la réalité collective. Même les choses matérielles ne sont « dures » et « durables » que relativement à certaines relations particulières. Bijker (1995) montre bien, par exemple, que la bicyclette telle qu'elle existe aujourd'hui, le bakélite (un type de plastique) ou encore l'ampoule électrique, ne sont « solides » que par un effet de clôture discursive où leur forme actuelle a été entendue comme finale. Toutefois, quiconque a cherché à modifier sa bicyclette sait que celle-ci peut être encore renégociée, moyennant un peu de talent, des outils et quelques heures de travail. Pour un chimiste, la bakélite peut probablement prendre encore de nouvelles formes. L'ampoule à filament, quant à elle, est maintenant remise en cause par les ampoules dites fluocompactes ou encore par l'éclairage à diodes électroluminescentes (DEL).

Même ce que certains philosophes considèrent comme l'exemple même de la « réalité immuable », à savoir un mur solide, une route bien tracée, n'est solide que relativement à certaines relations particulières. Ainsi, Weizman (2007), mobilisant le jeu entre espace lisse et espace strié chez Deleuze et Guattari (1980), montre comment l'État, et particulièrement l'armée, s'approprie la machine de guerre nomade, à savoir l'ignorance des limites, des frontières et des marques, qui sont renégociées chaque fois. Ainsi, en Israël et en Palestine, les tanks traversent les murs, parcourent l'espace en ignorant les routes et les barrières : bref, ce qui semblait durable et permanent devient de nouveau « ouvert à interprétation ».

Ce que Georges montre dans son propos, c'est que le budget, s'il a pu être négocié dans une certaine configuration de relations (lorsqu'il préparait le budget), devient au contraire durable et stable dans cette relation-ci : Georges et les docteurs Hugues et Raoul ne peuvent pas rouvrir cette boîte noire (c'est en tout cas ce que Georges déclare implicitement à ses interlocuteurs). Pour eux, le budget est une « contrainte environnementale », avec laquelle ils doivent composer. Cela illustre, à mon avis, que ce n'est pas *n'importe quoi* qui peut être produit dans la conversation – et l'exemple des tanks israéliens montre que ce n'est pas la nature ontologique de la chose discutée qui limite cette possibilité de renégociation. Mes mains nues sur le mur de briques ne permettent pas de créer un chemin tout comme les mots de Georges et des docteurs ne permettent pas de créer un nouveau budget, car les mains et les mots ne permettent pas d'avoir une prise, une manière de préhender adéquatement les briques ou le texte qui circule déjà à Paris pour les enrôler dans un nouveau devenir.

Conclusion

Le cas de Georges et des docteurs Hugues et Raoul – et plus généralement la discussion sur le désir – permet de comprendre quelque chose d'important concernant les

pratiques d'appropriation/attribution de l'action. Celles-ci constituent les organisations et les « êtres sociaux » (comme le projet de formation), mais constituent aussi les êtres qui sont impliqués dans cette constitution. Ainsi, j'ai montré que MSF risquait de « perdre son âme » dans ce projet de formation – jusqu'à ce que Georges réalise qu'en fait, MSF faisait déjà de la formation et était donc déjà *autre chose* que ce qu'il croyait. Cette renégociation de l'identité de MSF dans la discussion même où le projet prenait naissance illustre que l'identité, justement, n'est pas « identique à elle-même », mais bien constituée dans la participation à la venue au monde – le désir – d'un être à faire, mais qui déjà redistribue la place que chacun peut occuper et les actions que chacun peut entreprendre.

Des actions que MSF accomplissait *deviennent* de la formation lorsque l'organisation se trouve impliquée dans un projet de formation, et c'est cette implication qui lui permet de s'approprier ces actions en tant qu'actions de formation. Tant que MSF ne faisait que de l'humanitaire et du médical, tant que l'ONG n'agissait que *pour* ces causes-là (et, ce faisant, contribuait à les faire exister), elle ne pouvait faire siennes des actions de formation en tant que telles – elle devait les nommer autrement, voire même ne pas être consciente que ces actions existaient (les données ne me permettent pas de savoir comment étaient considérés auparavant les livres et autres éléments auxquels Georges fait référence).

Il y a une cascade de programmes d'actions qui permet la possession de l'action. Le projet de formation fait de ceux qui en font partie des formateurs, qui peuvent alors posséder (et donc réaliser) des actions concrètes de formation, dont certaines existent déjà en fait, mais ne pouvaient leur appartenir jusque-là. Toutefois, ce cas illustre que ce n'est pas une délégation de bas en haut, puisque c'est *alors même* que le projet et les nouvelles relations qu'il suppose se font que les partenaires se découvrent formateurs, une « découverte » qui se

fait en négociant justement l'appartenance de certaines actions de formation à MSF. On ne quitte donc jamais la terre ferme de l'action concrète – c'est celle-ci et son attribution à différents êtres qui permet de constituer l'être social qui alors même qu'il est en train de se faire rejaillit sur ceux/ce qui le font, pour leur permettre d'agir.

Dans le prochain chapitre, je traiterai plus spécifiquement de la manière dont l'organisation elle-même participe à sa propre constitution en permettant ou non certaines actions. Certains de ses aspects, plus stabilisés, moins négociables, décident, en un certain sens, d'une certaine manière, de ce qu'elle est déjà jusque-là, et donc de ce qu'il est possible de faire ou non pour continuer sa venue au monde.

Chapitre VI : Le virtuel

Dire que l'organisation existe lorsqu'elle se fait attribuer des actions a un défaut majeur : alors même que je décrie les positions qui présupposent l'existence de l'organisation, dire que l'on attribue l'action à *l'organisation* la présume tout de même. À mon avis, c'est là justement le point où le mode d'existence de l'organisation devient le plus clair – ou en tout cas aussi clair qu'il soit possible de l'être.

Agir légitimement, c'est-à-dire agir pour l'organisation, devient, certes, comme le proposent les auteurs de la présentification (Cooren, Brummans, & Charrieras, 2008; Benoit-Barné & Cooren, 2009), une manière de *donner du poids* à ses propres actions ou encore, comme le proposent Boltanski et Thévenot (1991) ou même Kenneth Burke (1950, p. 31), un moyen de s'inscrire dans un ordre de justification ou dans une grammaire de motifs, et donc de pouvoir accomplir certaines choses et non pas d'autres. Toutefois, cette légitimité devient aussi un enjeu pour l'organisation elle-même : pour qu'elle agisse, il faut que d'autres veuillent agir pour elle – et qu'ils choisissent les bonnes actions, celles qui lui permettront d'acquérir *plus d'existence*.

Dans ce chapitre, je voudrais explorer avec vous une question qui est sous-jacente à cette conception : celle du mode d'existence de l'organisation. En effet, si je propose que l'on puisse attribuer des actions à l'organisation, alors cela suppose qu'il existe une organisation capable de recevoir ces actions. De plus, si l'on suppose que ce ne sont pas *toutes* les actions qui sont attribuables à l'organisation, alors l'organisation peut-elle choisir ce qu'elle peut ou non recevoir ?

C'est avec Étienne Souriau (2009) que je propose de penser ce problème. L'auteur considère l'existence non pas comme une question à laquelle on peut répondre par « oui » ou par « non », mais bien comme un phénomène *intensif*, auquel la réponse ne peut être que « plus » ou « moins ». En parlant, dans *Du mode d'existence de l'œuvre à faire* (publié originalement en 1956), du travail de l'artiste, Souriau explique comment, à mesure que le bloc de glaise prend forme, il devient *exigeant* : l'artiste ne peut plus faire ce qu'il veut, car il existe la possibilité d'*échouer*. S'il souhaite promouvoir son œuvre, *cette œuvre-ci*, et non pas faire autre chose, alors il doit prendre la bonne décision, accomplir la bonne action. Souriau propose que l'œuvre soit virtuelle. Le sens qu'il donne à la virtualité est proche de celui de Massumi : « The virtual that cannot be felt also cannot but be felt, in its effects » (2002, p. 133).

Souriau insiste particulièrement sur le caractère *inchoatif* du virtuel : il appelle une suite, une continuation. Whitehead, pour sa part, propose que le virtuel soit un problème, c'est-à-dire un *pro-bolein*, ce qui se « jette devant » et appelle une action de notre part (Didier Debaise, communication personnelle, 2010). L'organisation serait donc exigeante, poserait problème et appellerait une suite : puisqu'elle existe déjà « un peu » ou « d'une certaine manière », alors, « l'œuvre, énigmatique, ironique presque, semble dire : et maintenant que vas-tu faire ? Par quelle action vas-tu me promouvoir ou me détériorer ? » (Souriau, 1956, p. 16).

On peut reprocher à Souriau de penser la création artistique comme une entreprise n'impliquant que deux êtres, soit l'artiste et son bloc de marbre ou sa toile. Howard Becker (1974, 1982), entre autres, invite pourtant à prendre en compte les interactions et coopérations multiples qu'implique la production d'une œuvre d'art. Loin d'être seul face à

son œuvre, l'artiste est empêtré dans un réseau de relations et dans un contexte qui permettent et contraignent sa production artistique. Becker, comme Souriau, est préoccupé par la possibilité « for that work to appear as it finally does » (1974, p. 767), mais situe cette possibilité non pas seulement dans le rapport entre œuvre et artiste mais dans les activités nombreuses et distribuée qui permettent cette émergence. Tout comme Tarde (1893, p. 30) rappelle, en parlant du social, que « si harmonieux que soit un groupe social quelconque, jamais nous n'y voyons jaillir *ex abrupto* au milieu des associés surpris un *moi collectif* », Becker montre que l'œuvre d'art, non plus, ne jaillit jamais sans le travail des nombreux associés qui y collaborent de proche en proche.

Bruno Latour (à venir) fait un pont entre le monde de l'art et une sociologie de la possession tardienne (que j'explore avec l'idée de *partage d'action*) en présentant sa « preuve par l'orchestre » : tout comme la pièce musicale est le produit d'interactions subtiles entre musiciens, chef d'orchestre et partition visant à établir *c'est à qui de jouer*, la société est un jeu subtil d'embrayages pour indiquer à qui appartient un domaine spatial et temporel particulier dans le « script » de la pièce magistrale du social. La constitution communicative de l'organisation fait écho à une constitution communicative de l'œuvre d'art.

Tout comme l'œuvre d'art est distribuée, existe « un peu » dans chacun des musiciens, dans chacune de leurs partitions, dans la baguette du chef d'orchestre et dans chaque violon et chaque tuba, de la même manière, l'organisation est distribuée entre de nombreux acteurs, actants, agents, humains ou non. Le caractère virtuel et inchoatif de l'organisation devient plus clair : elle existe « un peu » et « d'une certaine manière » car elle existe déjà dans certains documents, dans des artefacts et dans certaines technologies (« Technology is society made durable » est le titre d'un article de Latour, 1986). L'organisation

est *exigeante* car je ne peux pas y/lui faire n'importe quoi : si je désire la « promouvoir » plutôt que de la « détériorer », c'est-à-dire réaliser *cette* organisation-*ci* et non pas autre chose, je dois agir en respectant ce qu'elle est déjà – même si elle ne l'est qu'un peu. C'est donc la possibilité de l'échec, de « rater » cette organisation, qui donne la mesure de l'exigence de l'organisation : je ne suis pas libre de faire ce que je veux, je ne suis pas un sujet libre – ni un « libre penseur », comme le fait remarquer Nietzsche (1987) – puisque cela impliquerait que je puisse faire *autre chose* que cette organisation.

Il est difficile de penser le virtuel sans faire référence à Gilles Deleuze et Félix Guattari (et surtout 1972, 1980). Particulièrement, l'idée de devenir peut aider à comprendre cette possibilité d'échec. Il est connu, depuis Spinoza (1965) que l'existence est un *conatus*, c'est-à-dire un effort. Exister, c'est donc constamment devenir. Plusieurs devenirs se croisent en chaque être, plusieurs lignes de fuite – ou plusieurs trajectoires, pour reprendre le terme de Doreen Massey (notamment 2003; voir, concernant l'organisation, Vasquez, 2009). Se pose alors la question de savoir lesquels l'emporteront dans ce parlement des devenirs : deviendrais-je *moi* ou deviendrais-je *autre* ? Le devenir-animal, devenir-enfant, devenir-femme, devenir-homme qui m'habitent impliquent-ils que je devienne « de part en part » (pour faire un clin d'oeil à Derrida, 1991, p. 80) animal, enfant, femme ou homme ?

De la même manière, dans l'organisation, plusieurs trajectoires sont contemporaines et s'articulent les unes aux autres. Qui tranche ? Qui décide desquelles s'expriment plus fortement ? Dans mon propre cas, je pourrais dire que *je* décide : je réprime, je refoule, ces tendances que dont je ne sais que faire. Comme je l'ai mentionné plus haut, Simondon (2005, p. 255) considère que l'angoisse est justement l'indécision quant au rapport entre certaines singularités préindividuelles et l'être individué : « l'être individué est *ici et*

maintenant, et cet *ici* et ce *maintenant* empêchent une infinité d'autres *ici* et *maintenant* de venir au jour; le sujet prend conscience de lui comme nature, comme indéterminé (*απειρον*) qu'il ne pourra jamais actualiser en *hic et nun*, qu'il ne pourra jamais vivre ». Dans le cas d'un collectif, d'une organisation, comment peut se faire cette « prise de conscience »?

Premier cas : Le projet d'établissement

Pour répondre à cette question, je propose deux cas. Le premier est celui d'un comité pilotant la réforme du *grand établissement* d'enseignement français, l'École d'économie de Paris ou EEP. Le second est celui de Brian, gestionnaire d'un gratte-ciel de New York, visitant avec deux entrepreneurs en climatisation un local en rénovation.

Concernant le premier, le directeur général de cet établissement a demandé à deux directeurs de services de piloter un projet de consultation de tous les membres du personnel pour envisager avec eux l'avenir de leur établissement – projet qu'ils ont appelé « Projet d'établissement » ou PE. Je considère ici non pas l'établissement lui-même comme « unité d'analyse », mais plutôt ce projet de consultation. Comme je l'ai mentionné plus haut, j'ai observé diverses réunions de ce comité – composé des deux directeurs, de trois consultants externes et d'une adjointe administrative – pendant près de quatre mois à l'hiver 2010. Je me permets de rappeler brièvement que lorsque j'ai débuté ces observations, cela faisait déjà un an et demi que le comité se rencontrait et préparait le déroulement de la consultation. Quelques évènements avaient déjà eu lieu, dont deux « cafés-rencontre » au cours desquels les employés étaient conviés à décrire ce qu'ils appréciaient ou non de leur établissement, et une « assemblée générale » du PE où le projet était expliqué aux employés. Toutefois, j'ai pu constater que malgré l'année et demi qui s'était déjà écoulée, le projet était loin d'être bien défini. Les membres du comité ne s'entendaient que sur un nombre limité de sujets et les

discussions en cours concernaient encore des éléments importants de ce que devait être ce projet.

Je propose l'analyse d'un extrait d'une rencontre, qui a lieu dans le bureau de l'un des deux directeurs responsables du comité et qui vise à planifier la présentation de l'avancement des travaux du comité à la réunion de direction bihebdomadaire de l'EEP, qui a lieu le vendredi suivant. Le dialogue est ici reconstitué à l'aide de notes très détaillées, les enregistrements s'étant avérés être de mauvaise qualité. La Figure 1 montre la disposition de la salle. Il faut aussi noter que chacun a, devant lui, ses papiers, ses notes et son agenda.

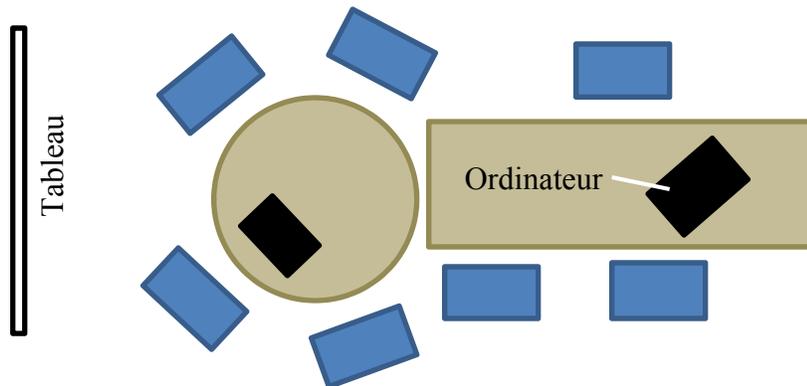


Figure 6: La disposition du local

TB, dont c'est le bureau, manipule l'ordinateur. Au début de l'extrait, il a déjà affiché à l'écran un fichier Excel faisant la liste des chantiers et indiquant, pour chacun, le sponsor (donc le directeur responsable du chantier), le chef de chantier (une personne qui anime les séances) et le nom des participants potentiels (il n'y en a que peu à ce moment-là). Pour certains chantiers, il manque encore des sponsors ou des chefs de chantier. MN se lève et va dessiner un tableau reproduisant les informations contenues dans le fichier Excel (Tableau 1).

	Chef de chantier	Sponsor
Management	Nom A	

Qualité		Nom B
Stratégie	Nom C	Nom D
...

Tableau 3 : MN reproduit les informations du fichier Excel sur le tableau blanc

MN encercle du bout des doigts son tableau et dit que c'est cela qui va intéresser les gens à la réunion du vendredi suivant, et que donc il faudrait en parler. TB précise que chaque chantier ne devrait être présenté qu'en une page de texte tout au plus. Il est proposé de demander, lors de cette réunion, que les membres de la direction se rencontrent encore, hors de la réunion régulière, pour discuter des chantiers. Voyons le reste de la scène avec une transcription :

- 1 HS : Il faudrait que ce soit des journées entières ou des demi-journées ?
- 2 TB : Des demi-journées ! Une journée c'est trop long.
- 3 ((MN et HS décident des dates. MN inscrit les dates discutées sur le tableau. Notes
- 4 manquantes.))
- 5 GD : C'est le 21 mai la réunion de direction
- 6 HS : C'est bien car après SE ((le directeur général)) part en vacances
- 7 IB : Ah bon ?
- 8 TB : ((Hochant de la tête vers le tableau)) Qui formalise ça ?
- 9 MN : Je pourrais prendre ça en photo
- 10 TB : Tiens, j'ai ton document. ((Ouvre un Powerpoint à l'écran))
- 11 ((HS lit en défilant les diapositives))
- 12 TB : Ça bloque sur un point : est-ce qu'il faudrait que AL ((directrice de la formation
- 13 continue)) y soit ?
- 14 HS : Oui, tous les cœurs de métier, et les supports en support ((séparément)). Il faudrait fin
- 15 avril une rencontre pour que les cœurs de métier discutent avec les supports.
- 16 TB : Mais on s'attend à quoi des cœurs de métier ? Si c'est juste pour embaucher trente
- 17 profs et (économique ?) on est tous d'accord. C'est un peu mince.
- 18 ((Désormais, TB ajoute continuellement dans le Powerpoint des éléments de la discussion.))

19 HS : Non, ce sont les indicateurs, etcetera.

20 TB : C'est ambitieux, c'est toujours là-dessus qu'on a achoppé.

21 MN : ((Regardant le tableau)) Donc on doit avoir un séminaire des directeurs la semaine du
22 14 au 15.

23 TB : Faudrait plutôt... après ((pointe la réunion des cœurs de métier)) on produit un
24 document, et après on voit

25 HS : Chacun doit exprimer ses objectifs, et cætera. Par exemple, trente profs, faut voir en
26 ressources, en mètres carrés, etcetera. On ajoute une ligne.

27 TB : Mais la dernière fois qu'on a fait ça on a abouti à un galimatias incompréhensible.

28 GD : ((Pointe le Powerpoint dans lequel TB ajoute des éléments.)) Je vois que tu détailles
29 beaucoup. Je resterais plus macro contraintes.

30 TB : Il faudrait faire plusieurs itérations.

31 MN : Oui, oui. ((Il ajoute au tableau des lignes vertes verticales et écrit « Itération 1 »,
32 « Itération 2 », « Itération 3 »)).

33 GD : Il y a de l'indécidable, il faut repérer les zones d'indécidabilité. Parce que quand on
34 regarde ta carte ((pointant l'écran)), on dirait que c'est déjà défini.

35 HS : Mais on a besoin d'outils. Les indicateurs, le simple fait qu'on ne soit pas capables de
36 les définir, ça indique l'incertitude.

37 GD : Les gens portent peu attention à la carte stratégique, on doit plutôt voir comment on
38 gère l'incertitude.

39 HS : À mon avis faudrait quand même arriver là, mais peut-être pas la présenter comme ça.
40 Trancher ce qui peut l'être.

41 GD : Mais ça prendra un an à décanter ça.

42 HS : Mais je ne sais pas, faudrait pas que ce soit trop flou. Une des grandes demandes
43 venue de la phase un, du peuple, c'est de clarifier. À moins que vous pensiez que
44 c'est mieux d'y aller à vue.

45 TB : C'est la force de la boîte.

46 GD : Mais ça ne suffit plus.

47 MN : Amenez ça à la réunion : comment vous, directeurs, vous voulez prendre le truc ?
48 Résoudre les dilemmes, etcetera.

49 TB : Surtout quand on est une équipe apprenante !

50 MN : Et comme ça, c'est les directeurs eux-mêmes qui vont créer la méthode.

51 HS : Mais je pense qu'il faut aboutir à un processus pérenne. Il faut qu'on aboutisse à un
52 outil. Mais, ça ne veut pas dire que c'est tout tranché, carré, métallique.

53 MN : Là, on manage par objectifs.

54 HS : Non, là ce n'est pas dans le sens de la force de vente.

55 MN : Mais t'as une autre optique asiatique ou scandinave. C'est de mettre toutes les
56 chances pour que la plante grandisse.

57 HS : Mais ça c'est pour le micro-management.

58 TB : C'est intéressant, mais ça ne nous avance pas. Je ne le sens pas. SE n'est pas clair et
59 CN ((directeur scientifique)) a une vision scientifique qui n'est pas partagée par tous.

60 GD : SE lui-même dit qu'il faut naviguer entre les désaccords. Donc personne ne croit
61 qu'on peut aboutir à un plan stratégique qui soit partagé.

62 ((TB sort pour parler au téléphone.))

63 HS : C'est en fixant les objectifs et les moyens de les mesurer que surgiront les zones de
64 désaccord. Ce que je comprends, c'est qu'une carte stratégique qui se décline, ça fait
65 peur ?

66 GD : Ben, il y a trop de choses qu'on ne maîtrise pas, deux mille mètres carrés de nouveaux
67 terrains, ça peut se faire ou pas.

68 MN : D'où l'intérêt de l'approche par scénario. ((Il tient son ordinateur portable à bout de
69 bras pour montrer l'écran à tout le monde. Un graphique présente trois cercles côte-à-
70 côte reliés par des flèches, « global », « local » et « boucle »)) À partir de problèmes,
71 on construit les scénarios.

72 ((TB revient.))

73 TB : Alors, comment on présente ?

74 HS : ((Pointe le tableau)) Faut qu'on montre ça.

75 MN : D'accord.

On peut remarquer, à la lecture de cet extrait, que plusieurs technologies sont actives dans cette conversation : le fichier Excel, le Powerpoint, le tableau et le graphique sur l'ordinateur de MN. Je laisse pour le moment de côté les différentes autres figures (Cooren,

2010a) qui sont sûrement aussi actives, telles que les principes, les idées ou les attitudes (van Vuuren & Cooren, 2010).

Il est intéressant de voir comment le fichier Excel fixe dès le début de cet extrait le sujet de la conversation. MN, en reproduisant le contenu du fichier sur le tableau blanc en plus grand, permet à tous de s'orienter vers la question de la participation à chacun des chantiers (et, incidemment, permet à TB de fermer le fichier et d'ouvrir à la place un Powerpoint). Le fichier Excel peut être compris ici comme une cristallisation des éléments sur lesquels un accord a été atteint, donc ce qui a été « mis en boîte noire », pour ainsi dire : ainsi, avant même que la réunion commence, certains accords y étaient fixés, dont la répartition du projet en huit chantiers, la nécessité pour chacun des chantiers d'avoir un sponsor, un chef de chantier et des membres « réguliers », et ainsi de suite. La reprise de ce fichier sur le tableau blanc permet aussi de stabiliser au fur et à mesure les éléments de la conversation en cours. Ainsi, aux lignes 29 et 30, MN et TB sont d'accord sur le fait qu'il faudrait plusieurs « itérations ». MN marque donc des lignes vertes au tableau pour signifier ces différentes itérations. Aussi, au début de la transcription (lignes 7-8), lorsqu'un accord est atteint sur les dates de certaines réunions, TB demande « Qui formalise ça ? » et MN propose comme solution de prendre en photo le tableau, le faisant ainsi perdurer pour qu'il puisse de nouveau agir à la prochaine réunion, tout comme le fichier Excel a permis de faire perdurer les éléments qui y étaient inscrits.

Le fait que MN dessine ces éléments au tableau sous forme, justement, d'un tableau est significatif puisque cela rend apparent que des cases sont vides – et donc qu'il faudra/it les remplir. La décision est très rapidement prise non seulement d'en parler à la réunion de direction du vendredi suivant, mais même de demander que les directeurs se rencontrent hors

de ce cadre pour des réunions supplémentaires afin de remplir ces cases. Le début de l'extrait transcrit est consacré à décider de rencontres supplémentaires (séparément pour les « cœurs de métier » et les « fonctions support », puis une rencontre de plus les deux ensemble). La décision sur la date du séminaire (ligne 21 à 23) conjoint des tous les directeurs se fait justement alors que MN et TB regardent (comme tout le monde) le tableau. MN regarde le tableau et en déduit – il ouvre son intervention avec un « donc » – que la date idéale devrait être autour du 14 avril. TB regarde l'ensemble des dates et, de son côté, déduit plutôt qu'il faudrait attendre de voir ce qu'il se passera après la rencontre des cœurs de métier.

Ces interventions de MN et de TB montrent comment le tableau blanc met en rapport des éléments d'une manière particulière qui permet de prendre une décision. François Cooren et moi-même (Cooren & Bencherki, 2011) avons déjà montré comment, dans un centre de nutrition de Médecins sans frontières, un tableau noir était utilisé pour noter la température des enfants malnutris et, ainsi, de suivre l'évolution de leur état de santé, permettant de « révéler » la présence ou non d'une infection. Le tableau n'était pas, dans ce cas, uniquement un support pour la mémoire, mais une manière particulière de présenter les températures singulières, une manière qui les mettait en rapport pour dire quelque chose de neuf, soit l'état d'infection (selon une logique qui pourrait être rapprochée de celle de Hutchins, 1995). Dans le cas du Projet d'établissement, la même chose se produit : noter les dates au tableau établit un rapport entre celles-ci (et avec les différents chantiers), si bien qu'il devient « évident » que certains moments sont plus appropriés pour la réunion de tous les directeurs.

La deuxième partie de la discussion est également intéressante. Elle commence à la ligne 27, lorsque GD remarque que TB, qui note des éléments de la discussion dans une

« carte stratégique » qui était déjà présente dans son Powerpoint, « détaille trop ». Il sait que ce document sera présenté aux directeurs. Cette remarque concernant le Powerpoint mène à une longue discussion, qui se poursuit jusqu'à la fin de l'extrait, concernant le niveau de détail qui devrait être atteint : faut-il de la clarté ou reconnaître l'incertitude ? Appartient-il aux gens autour de la table de détailler ou doit-on demander aux directeurs de le faire ? Est-ce la bonne manière de présenter cela ? Manquer de détails ou d'indicateurs risque-t-il de rendre le processus moins pérenne ? Encore une fois, comme dans le cas du fichier Excel, c'est un document qui ouvre la discussion.

Cette conversation est intéressante puisqu'elle est, en un certain sens, réflexive : les participants sont conscients de l'effet pragmatique possible de cette carte stratégique. Elle peut faire peur; elle peut donner l'impression que tout est décidé; elle peut, au contraire, révéler nos incertitudes en montrant que l'on ne peut pas se mettre d'accord sur des indicateurs. Les participants invoquent toutes sortes d'éléments – de figures, pourrait-on dire – pour défendre ou au contraire chercher à modifier cette carte. Ainsi, HS, aux lignes 41-42, invoque « le peuple » qui a été consulté et dont la « grande demande... c'est de clarifier ». TB, à la ligne 44, dit au contraire que naviguer à vue (donc permettre l'incertitude), « c'est la force de la boîte », ce à quoi GD répond que « ça ne suffit plus ». Permettre aux directeurs de décider des détails – et donc avoir une carte vague – est justifié par TB par le fait que « on est une équipe apprenante » (ligne 48), faisant référence à une discussion qui a été tenue précédemment concernant la théorie sous-jacente à la démarche des consultants.

À la ligne 50, HS invoque, pour sa part, l'importance de la pérennité du projet pour justifier une carte précise, ce qui est contrecarré par MN en invoquant justement les fondements théoriques de leur approche (supposée être commune et, à noter au passage, elle-

même matérialisée dans le graphique que présente MN sur son ordinateur). TB et GD (ligne 57 à 59) invoquent alors le manque de clarté des deux principaux dirigeants (le directeur général et le directeur scientifique) et l'approche de management du premier pour justifier que la carte demeure floue. Finalement, GD souligne que trop d'impondérables sont présents pour que l'on puisse être clair. En d'autres mots, la carte stratégique est évaluée sur sa capacité à fédérer l'ensemble des éléments du projet – volonté des participants, identité de l'établissement, théorie sous-jacente, stratégie des dirigeants, maîtrise des impondérables – car ils savent que cette carte va avoir un impact important dans l'orientation des membres du comité de direction à laquelle elle sera présentée.

Cette partie concernant la carte stratégique peut également être comprise comme une négociation des devenirs alternatifs du projet. La carte stratégique matérialise un projet qui comprend en lui-même de nombreuses lignes de fuite possible, qui peut évoluer de différentes manières. GD reconnaît, en soulignant qu'il y a de nombreux impondérables, qu'il est impossible de savoir exactement ce que deviendra le projet, qu'il est encore en train de se faire. Leur discussion, où ils invoquent les différentes figures pour justifier la forme que devrait prendre la carte stratégique, est un inventaire des différents devenirs qui se font lutte au sein du projet : devenir-clair ou devenir-populaire (« le peuple » demande « de clarifier »), devenir-boîte (« c'est la force de la boîte »), devenir-apprenant, devenir-consultant ou encore devenir-stratégique.

Chacun de ces devenirs alternatifs suppose une démarche et des activités différentes (consultations, sondages pour le devenir-clair/populaire; réflexion sur les forces et faiblesse pour le devenir-boîte; etc.) mais aussi une forme particulière pour la carte stratégique. HS est celui qui, le plus évidemment, a choisi son camp du côté de la clarté et veut refermer le

devenir, en faire un *être*. MN, à l'inverse, peut-être influencé par les approches « asiatiques ou scandinaves » qu'il mentionne, plaide plutôt pour un devenir que l'on pourrait qualifier d'ouvert.

Finalement, pourtant, il semble qu'il faille trancher. TB, qui revient après s'être brièvement absenté, demande « Alors, comment on présente ? », ce à quoi HS répond, de manière définitive, « Faut qu'on montre ça », en pointant le tableau (et non pas, donc, la carte stratégique qui est sur l'écran d'ordinateur de TB). La boucle est bouclée : c'est le fichier Excel qui avait ouvert la conversation, c'est le tableau – qui reprend et complète ce fichier – qui la clôt. On peut voir, par cette dernière intervention, d'une part que les deux documents présents – soit le tableau et le Powerpoint – sont vus comme deux manières alternatives de présenter le projet à la réunion des directeurs. De plus, le tableau devient un « ça », un objet référençable qui matérialise l'ensemble des actions et discussions des participants – tant celles en cours que celles à venir. L'hésitation entre deux visions du projet devient une hésitation entre deux objets à montrer à la réunion des directeurs.

L'extrait montre donc comment le projet (et donc l'organisation elle-même à travers lui, puisque c'est de son avenir même qu'il s'agit) est distribué et existe « plus ou moins » et « d'une certaine manière » dans différents artefacts – le fichier Excel, le tableau, le Powerpoint. Chacun intervient à une étape différente de la réunion pour accomplir différentes choses. Le fichier Excel fait passer le projet tel que cristallisé à la rencontre précédente vers cette rencontre-ci. Le tableau, pour sa part, permet au fur et à mesure de la discussion de donner une forme matérielle à la discussion, qui sera éventuellement elle aussi figée en vue de la prochaine rencontre par MN qui le prendra en photo. Le Powerpoint joue un rôle

similaire, puisque tout en reprenant des éléments antérieurs du projet, TB y ajoute tout au long de la discussion de nouveaux détails.

J'ai montré que les participants sont tout à fait conscients du caractère performatif de ces matérialisations. D'où la décision, à la fin : laquelle des deux matérialités est la meilleure ? C'est sans surprise que celle qui est choisie est la moins controversée – et aussi celle qui se base sur le projet tel qu'il a été amené au début de la rencontre par le fichier Excel.

Deuxième cas : Créer un nouvel espace

Comme nous le savons déjà, Brian est gestionnaire d'un gratte-ciel à New York. Dans l'extrait présenté (compte tenu de sa longueur – dix pages – la transcription de ce cas est en Annexe II), il visite un local en rénovation pour une nouvelle entreprise locataire, accompagné de Robert et Dylan, respectivement gestionnaire et technicien d'une entreprise de climatisation, chargée d'installer un nouveau système d'air climatisé dans ce local. La conversation a lieu initialement en anglais et je présente ici ma propre traduction (concernant les enjeux de la traduction de données, je me permets de renvoyer à Pelletier & Bencherki, 2010). Tout au long de l'extrait, les trois hommes tentent de déterminer la manière dont sera installé le nouveau système, compte tenu du système déjà en place, du local tel qu'il existe déjà et des modifications qui devront y être apportées, notamment à la lumière de l'accord conclu avec le client, dont Brian se fait le porte-parole. Mes connaissances de la climatisation ou de l'immeuble (ni celles de François Cooren, qui a réalisé l'ethnographie) ne me

permettent pas de comprendre toute les subtilités de la conversation, toutefois je crois que mon propos ne requiert pas de telles connaissances¹³.

Je propose de comprendre cet extrait comme une tentative collective visant à constituer ce nouvel espace qui n'existe pas encore tout à fait. Ce n'est pas simplement l'application d'un plan, la « bête » exécution d'un script : Brian le dit bien, « I got little sketches down there but uh no plan » (l. 130). Le nouvel espace n'existe pour le moment que comme cela : ce sont différentes existences plus ou moins intensives, des « petits croquis », des ébauches d'actualité, auxquels il faut donner un pleine *haecceité*. Toutefois, les croquis à proprement parler ne sont que des manifestations parmi d'autres. Tout au long de cet épisode, Brian, Robert et Dylan invoquent une multitude d'autres éléments qui sont peuvent être compris comme autant de manières dont l'espace contraint ce qu'il est possible de (lui) faire.

Certains de ces éléments sont mentionnés par Brian lui-même. Je ne peux que spéculer sur leur origine : il s'agit probablement de ce qui a été négocié et stabilisé dans les conversations avec les clients : « I'm putting uh a demising wall up there » (l. 9) ou « We're turning this into two offices » (l. 14) sont présentés par Brian comme des éléments non-négociables car déjà stabilisés, comme le budget est présenté par Georges, dans l'analyse du chapitre précédent, comme quelque chose qui ne peut pas être rouvert dans cette relation-ci. Le mur mitoyen, par exemple, revient plus tard contraindre ce qui peut être fait :

73 Dylan: ((Almost runs behind them)) This this demising wall is actually be constructed over here 74 ((points at a specific place)) and this is gonna be the breaking point for the space?

75 Brian: No. ((Raises hand in the air and moves it horizontally to show where the wall will be)) This is 76 the demising wall.

¹³ Il faut souligner que cet extrait a été l'objet de nombreuses séances d'analyse de données impliquant François Cooren, Boris Brummans, Rachid Idrissi ainsi que moi-même, au cours desquelles il a été tenté, croquis et sites Internet spécialisés à l'appui, de comprendre au juste les enjeux que pouvaient rencontrer les participants.

77 Dylan: Oh, no kidding!

78 Brian: ((Points existing wall parallel to the demising one)) This office is extending out the demising
79 wall with the door coming in here ((imitates opening a door))

80 Dylan: Ok. And this all ((motioning with hand in space)) becomes part of the (?) space.

81 Brian: This is the uh right.

Le « Oh, no kidding! » (l. 77) de Dylan montre que, pour lui, ce « fait » qu'est le mur mitoyen, même s'il n'existe pas encore, *demande* qu'ils s'ajustent « autour » de lui. Le système d'air climatisé va donc acquérir son existence notamment dans son interaction avec ces éléments qui ne sont pour l'instant que des projets, car ils font partie de la « réalité » du nouvel espace qui est encore à faire.

Toutefois, certains éléments sont matériels au sens conventionnel du terme. Ainsi, trois cas retiennent particulièrement mon attention : l'unité d'air climatisée *présentement*¹⁴ en place, des conduits passant dans le faux-plafond que Dylan inspecte en montant sur un escabeau et finalement la question de la hauteur des plafonds qui survient vers la fin de cet épisode, importante puisque de nouveaux conduits devront y passer. Sans faire explicitement référence à cette littérature, je comprends l'intervention de ces différents éléments matériels d'une manière proche de celle dont les auteurs intéressés par les controverses sociotechniques ont traité, par exemple, du niveau d'eau dans les réservoirs hydroélectriques qui contredit ceux qui s'en sont fait les porte-parole (Benoit-Barné, 2009) ou, plus classiquement, les coquilles Saint-Jacques qui ne se laissent pas traduire par les scientifiques, pêcheurs et autres intervenant qui ont essayé de les domestiquer (Callon, 1986a). À la

¹⁴ J'utilise ici le terme *présentement*, souvent considéré comme un québécoisisme, plutôt que le terme *actuellement*, plus français, pour éviter le double-sens de ce dernier qui peut évoquer aussi l'idée philosophique ou sémantique d'actualité (par opposition à virtualité), que l'on retrouve par exemple dans le terme anglais *actually*. Il n'est toutefois pas faux, dans le cas de cette unité d'air climatisé, de dire qu'elle est à la fois *présentement* et *actuellement* en place.

différence d'une étude typique des controverses sociotechniques, je propose que ce soit dans la constitution d'un nouvel être que soient impliqués ces consentements ou résistances à se faire enrôler : ce n'est, dans ce cas, qu'en tant qu'ils permettent ou non de créer ce nouveau local que les conduits ou les murs, par exemple, peuvent être dits « récalcitrants ». C'est à la lumière de leur composition avec ce nouvel être, tel qu'il existe pour le moment, que les actions des objets techniques peuvent être jugées « bonnes » ou « mauvaises ».

Ainsi, Dylan exprime une préoccupation : « The only thing I'm concerned about (?) is to run an office this small on that unit » (l. 86), car ça va faire « awful lot of air, later on » (l. 89). La venue au monde de ce nouveau local climatisé semble entravée par la puissance de l'unité. Il faut donc que l'unité collabore, qu'elle veuille bien devenir moins puissante. Dennis avait déjà entrevu le problème et avait proposé une solution :

36 Dylan: And what's gonna happen with that?

37 Brian: ((Arm still extended in pointing motion)) I'm gonna leave it there for this (.) other
38 tenant. We'll just (.) you know we'll slow it down we'll=

39 Robert: So ((points in front of him))

40 Brian: = get the pulleys changed on it.

Toutefois, la puissance de l'unité n'est pas un problème à ce moment-là et Robert et Dylan changent de sujet suite à l'idée de Brian de changer les poulies. Ce n'est que lorsque le mur mitoyen rend apparent la petitesse du nouvel espace que la puissance de l'unité devient un problème – d'où le « Oh, no kidding! » de Dylan à la ligne 77. Brian propose donc de nouveau sa solution concernant les poulies :

90 Brian: Well, you can do the pulleys

91 Dylan: Can you? Can you-

92 Robert: We can slow it down.

93 Dylan: (?) the coil

Toutefois, Dylan, qui est le technicien, voit tout de suite qu'il y a un problème de « consentement » de l'unité : il demande après une pause d'une seconde et demi qui montre la perplexité « Are there two compressors? » (l. 95), ce à quoi Robert répond « No, there aren't two compressors » (l. 96). Immédiatement après, le trio se déplace vers l'unité, pour vérifier combien de compresseurs elle a. Ce déplacement montre que c'est l'unité elle-même qui va répondre à la question de sa « collaboration » dans cette histoire. En effet, après vérification, le trio découvre qu'il y a bien deux compresseurs et qu'il suffira d'en désactiver un.

Le deuxième segment de l'extrait qui est intéressant débute environ à la ligne 130 lorsque se pose le problème de la manière dont pourraient passer les conduits pour alimenter le nouveau local. Dylan emprunte alors un escabeau à une personne dans un local adjacent et soulève une tuile du faux-plafond pour vérifier la manière dont passent les conduits :

173 ((Dylan looks into the ceiling))
174 Dylan: Yep, here is where it comes, right here ((points towards a wall))
175 Brian: (?)
176 Worker: ((With a stepladder on shoulder)) Hey Robert!
177 Robert: Hey (?)
178 Worker: How are you doing my friend?
179 (0.5)
180 Brian: Now we gotta, we gotta cut this ductwork off at this point.
181 Dylan: Yeah. So either the unit's got to go on the room, or ((inaudible))
182 Worker: ((To someone outside)) (?) Let me show you something over here
183 Dylan: ((Looks around then again into the ceiling)) Oh oh I'm wrong! I'm wrong. ((Steps
184 down from the ladder, all the time pointing to the wall)). Well-
185 Brian: It's in the other space.
186 Dylan: ((Looking at Brian)) Do you mind if the duct passes through the other space?
187 Brian: No.
188 Dylan: You don't mind? (0.5) ((Turns head to the wall)) Because what we can do is hang
189 it on the other side of the wall and turn in back in here.

190 Brian: Hang it where?
 191 Dylan: On the other side of the wall-
 192 Brian: Over here? ((Walking to where the open space))
 193 Dylan: ((Almost running)) Just where you wanted it.
 194 Brian: Yah.
 195 Worker: ((To someone off-camera)) Just bring it in.
 196 Brian: Right.
 197 Dylan: (Inaudible) Right there, turn the elbow and then we bring it right back in.
 198 Brian: Oh fine.
 199 Dylan: (Inaudible) Just as you wanted.
 200 Brian: You got it.
 201 Dylan: Good. Okay.
 202 Brian: So you gonna keep the ex- existing duct right here.
 203 Dylan: Yah. ((Steps back on the ladder))
 204 Brian: We'll just tap into it.
 205 Dylan: Just as you envisioned. We can- (0.5)
 206 Brian: Good.
 207 Dylan: Right over here. ((opens another ceiling tile)) Dennis, we're gonna cut it right here 208
 ((points with hand into wall, not visible))
 209 Brian: Right.
 210 (1.0)
 211 Dylan: And (.) we're gonna (.) run the duct through that wall, elbow it in-
 212 Brian: Perfect.
 213 Dylan: Cap this off, and you're good to go.
 214 Brian: Perfect.

Lorsque Dylan regarde dans le plafond, tout de suite les choses dont ils discutaient deviennent évidentes : « Yep, here is where it comes, right here » (l. 174). Cet état de fait ne laisse aucun doute à Brian : « Now we gotta, we gotta cut this ductwork off at this point » (l. 180). L'usage du « now », que je comprends comme un « donc », que j'ai également relevé dans l'analyse de l'EEP (l. 20), ainsi que l'expression « we gotta » (« nous devons »), montre que la matérialité des conduits appelle à un programme d'action particulier : « cut this ductwork at this point ». À la ligne 181, encore une fois, Dylan utilise un « donc » (« So »),

suivi du verbe « got to ». C'est *donc* aussi le matériel qui distribue les actions, qui dit/dicte que c'est *à moi* de faire telle chose, ce qui est exprimé par l'expression anglaise « got to » mais aussi dans sa version française « avoir à faire », qui exprime le devoir.

Un point tournant de ce segment est celui où Dylan s'exclame subitement « Oh oh I'm wrong! I'm wrong. » (l. 183) en descendant de l'escabeau et en pointant vers le mur. Brian comprend tout de suite de quoi il s'agit : « It's in the other space » (l. 185). À mes yeux, le fait que la matérialité des conduits puisse contredire Dylan montre que celle-ci est agissante dans la possibilité de constituer le local ou son système de climatisation. En effet, cet état de fait a pour conséquence que, maintenant, « what we can do is hand it on the other side of the wall and turn it back in here » (l. 188). Un nouveau programme d'action est donc maintenant possible. Le rythme de la suite du segment, où l'un des interlocuteurs propose quelque chose que l'autre confirme, montre qu'à partir du moment où cette possibilité est ouverte, les choses « coulent d'elles-mêmes », les actions subséquentes sont conditionnées par la manière dont les conduits sont actuellement.

Enfin, le troisième segment concerne la hauteur des plafonds, encore une fois en raison des conduits qui devront passer à l'intérieur. Les différentes salles du local n'ont pas la même hauteur de plafond et Dylan, à la ligne 222, s'inquiète du fait que la hauteur du plafond d'un bureau en particulier puisse être augmentée pour être ajustée au reste du local, ce qui signifierait que ce bureau aurait moins d'espace disponible dans le faux-plafond pour passer des conduits.

- 222 Dylan: You know. One more question for you. If you ((pointing forward)) gonna
223 extend this office, are you gonna bring the ceiling height back up again? ((walking
towards a room))
- 224 Brian: No.
- 225 Dylan: No?

226 Brian: About here? (?)
 227 Dylan: Yeah.
 228 Brian: This office is coming out to here ((off camera)).
 229 Dylan: At- at a higher height?
 230 Brian: With the door, in it...
 231 Robert: Are you gonna cut these ((points at ceiling with hand)), are you gonna raise these-
 232 Brian: So I will raise this ceiling up to office, to the office.
 233 Dylan: That's the only other- and this wall stays ((pointing at a wall inside of the office))
 234 Brian: This is coming out.
 235 Dylan: And how far back is the new office going?
 236 Brian: To the existing wall ((taps on wall with hand to show the level of the other
 237 perpendicular wall behind it)
 238 ((Dylan looks back and forth inside the office and outside))
 239 Dylan: Okay
 240 Robert: So that wall is staying-
 241 Dylan: Yes, so my question is, and the answer is yeah, the duct's ok. Because that's gonna 242
 stay low.
 243 (0.5)
 244 Brian: Right.
 245 Dylan: Good. (.) Then we're good. ((Looks back once again inside the room.))

Dans ce dernier segment, qui survient presque à la toute fin de la visite du local par les trois hommes, il est possible de voir l'interaction entre deux êtres aux ontologies différentes : le conduit matériel, dont Dylan se fait le porte-parole, et l'accord conclu avec le client, concernant la hauteur des plafonds, que Brian rend présent dans l'interaction. Dans l'éventualité où l'accord serait tel qu'il appellerait lehaussement du plafond, alors le programme d'action du conduit serait contrarié. Je reprends le type de graphique que Latour (1999a, ch. 6) propose pour expliquer l'idée de programme d'action, pour à mon tour expliquer l'interaction entre le conduit et l'accord (Figure 7).

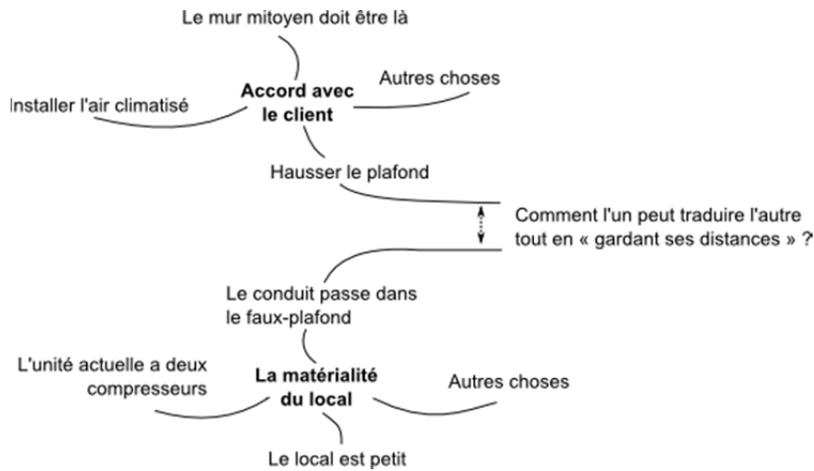


Figure 7 : Comment le haussement du plafond et le passage du conduit peuvent-ils se traduire mutuellement tout en préservant leurs êtres propres ?

L'enjeu est clair : hausser le plafond et faire passer le conduit dans le faux-plafond semblent être impossibles. Si l'accord avec le client demandait de hausser le plafond, alors il aurait fallu soit complètement adapter le conduit à l'accord (par exemple en le faisant passer ailleurs), soit adapter l'accord au conduit (renégocier avec le client) – deux cas où la distance entre les deux aurait été effacé, l'un se serait fondu dans l'autre – ou encore faire autre chose que le projet prévu, par exemple ne travaillant pas à la conception d'« un local climatisé », puisque l'évaluation du conduit et du plafond comme récalcitrant se fait sur la base du projet. Toutefois, le problème ne se pose pas, puisque Brian confirme que l'accord ne prévoit pas de hausser le plafond (Figure 8).

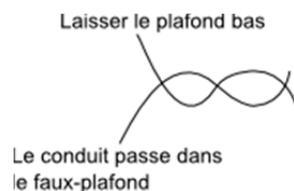


Figure 8 : Les deux programmes peuvent se traduire mutuellement tout en conservant une distance entre eux.

C'est donc l'interaction de ces éléments et le programme d'action qu'ils ouvrent, qui permettent, finalement, de faire en sorte que la réponse à la question de Dylan devienne

évidente : « Yes, so my question is, and the answer is yeah, the duct's ok. Because that's gonna stay low » (l. 241). Le local existe « plus ou moins et d'une certaine manière » dans cet espace ouvert entre ces éléments, dans les sinusoïdes de la Figure 8. C'est ainsi que j'interprète le « Then we're good » de Dylan à la ligne 245 : les actions décrites à la fin du segment précédent, celles rendues possibles par la coopération du conduit, pourront être réalisées telles quelles, puisque la hauteur du plafond ne s'y oppose pas, laissant un espace (à la fois littéralement et métaphoriquement) pour qu'elles puissent avoir lieu et ainsi permettre la concrétisation, la promotion d'un « local climatisé ».

Conclusion

Mon argument peut sembler n'être qu'une répétition de l'idée d'une inscription du social dans le matériel, un argument déjà abondamment développé, entre autres, par Bruno Latour (1986) ou Madeleine Akrich (1992). Toutefois, l'essentiel est ailleurs : l'organisation – ici sous la forme de projets – en étant déjà distribué dans une multiplicité d'humains et de non-humains, a pour conséquence de contraindre ce qui peut être fait ou dit à son sujet. Ainsi, dans le premier cas, lors de la réunion du PE, les participants se sont immédiatement orientés vers les catégories et problèmes posés par le fichier Excel et ont été amenés à voir des dates possibles pour les réunions de directeurs en regardant le tableau blanc. Le projet, tel qu'il existe déjà plus ou moins et d'une certaine manière dans ses différentes matérialités est donc actif dans sa propre venue au monde.

Au fil des réunions, les participants ont cristallisé une certaine configuration du projet qui ne leur permet plus de faire / de lui faire faire n'importe quoi : s'ils veulent réussir *ce* projet, il n'est plus possible de lui attribuer n'importe quelle action. Ils ne peuvent fixer des rendez-vous n'importe quand et prétendre que c'est *pour* le projet qu'ils le font ; ils ne

peuvent pas présenter n'importe quoi à leurs collègues directeurs et prétendre que c'est le projet qu'ils présentent. Ce qui détermine les actions que l'on peut attribuer au projet, ce ne sont pas (uniquement) des considérations que l'on pourrait qualifier de « sociales » (des *inventions* au sens courant du terme – mais nous en verrons un autre sens plus loin), mais (aussi) le projet lui-même tel qu'il existe déjà, d'une manière très matérielle. Le projet, tel qu'il existe déjà « plus ou moins et d'une certaine manière » est lui-même l'étalon contre lequel la possibilité de l'attribution d'action est mesurée. Autrement, si ce guide n'est pas différents chantiers), si bien qu'il devient « évident » que certains moments sont soient contredits, come Dylan a été contredit.

J'ai montré cela, encore, dans le deuxième cas, où le local tel qu'il existait déjà – le nombre de compresseurs dans l'unité de climatisation, la disposition des conduit, la petitesse de l'espace – permettait ou non certaines action et rendait évidentes certaines décisions (comme dans le cas des dates pour les réunions du PE). Toutefois, le local n'existait pas que dans des objets matériels au sens classique, mais aussi dans d'autres non-humains, dont l'accord conclu avec les clients et dont Brian se faisait le porte-parole.

Quelles sont les implications d'une telle conception de l'existence et du devenir de l'organisation ? D'une part, je peux rappeler qu'elle implique une révision de la conception du *membership*, déjà évoquée plus haut, où le membre n'appartient pas a priori à l'organisation, appartenance qui l'autoriserait à parler en son nom. Le membre est plutôt celui qui réussit, discursivement, à *s'autoriser* à parler en son nom en reconstruisant a posteriori un mandat légitimant ses actions. Ce mandat lui est accordé ou non par l'organisation telle qu'elle existe déjà, dans sa virtualité/matérialité. D'autre part, je crois que cette conception a des implications quant à ce que peut être l'éthique organisationnelle.

L'éthique, ici, n'est pas comprise comme une norme qui serait *sui generis*, hors de l'organisation, hors des interactions. L'éthique est plutôt comprise dans son sens propre – « science qui traite des principes régulateurs de l'action » (*Trésor de la langue française informatisé*) – et se trouve, selon moi, dans l'interaction entre les participants et l'organisation telle qu'elle existe « pour le moment ». Ce n'est donc plus une transcendance qui fixe les normes de la bonne conduite, mais plutôt une exigence : celle de l'organisation qui demande « Que vas-tu faire ? ». J'aime bien cette citation de Souriau (1956, p. 16) à ce propos :

Que vas-tu faire ? J'imagine que c'est un peu le nom de l'homme pour Dieu, de cet homme auquel il a donné la liberté de faire ce qu'il voudrait, mais qu'il attend à l'acte, pour être perdu ou sauvé.

Lorsque la question de l'action est croisée à celle de la possession ou de l'attribution/appropriation, alors « être perdu ou sauvé » n'est plus une question morale au sens d'un impératif catégorique ou transcendant, mais une question *pratique* : quelles actions pourraient être à la fois miennes et celles du projet (de l'organisation, de la société, du collectif) que je dois promouvoir pour continuer à agir légitimement ? Au prochain chapitre, je montrerai en effet que les deux questions sont liées : une action ne peut être mienne que si elle est également celle d'autre chose, d'une organisation, d'un principe, d'une *cause* (aux deux sens du mot) qui puisse être présentée comme me poussant à agir et qui donc, en étant auteur de l'action, me constitue moi aussi comme auteur. Cette « œuvre » que je souhaite promouvoir, en tant qu'elle a déjà un *ethos*, suggère donc également une *éthique*, c'est-à-dire des actions possibles qu'elle peut ou non accomplir – et que je peux, moi aussi, accomplir pour elle.

Chapitre VII : Légitimité

Ramener quelque chose d'inconnu à quelque chose de connu, cela soulage, rassure, satisfait, et procure en outre un sentiment de puissance. [...] Aussi souvent que possible, le « pourquoi ? » ne doit pas tant donner la cause pour elle-même qu'une certaine sorte de cause : une cause rassurante, qui délivre et soulage.

Nietzsche, *Le crépuscule des idoles*, Gallimard, p. 42

Nietzsche s'est toujours méfié de l' « instinct de causalité ». Chercher à expliquer *pourquoi* quelque chose se produit, ce n'est souvent pas tant vouloir décrire les opérations – ou les volontés – qui ont mené à ce que la chose soit, mais plutôt donner une justification qui permette de faire sens. Dans le pire des cas, avertit Nietzsche dans *L'Antéchrist* (1969, p. 26), dire « pourquoi », c'est ramener à une « cause imaginaire » ou une « cause *contre-nature* » (1974, p. 42), c'est-à-dire à Dieu, pour justifier les prescriptions morales.

Je voudrais pourtant répondre, avec moult précautions, à la question « pourquoi », et ce doublement. D'une part, pourquoi les phénomènes d'attribution d'action que j'ai décrits ont-ils lieu ? D'autre part, la réponse à cette question implique elle-même un pourquoi, puisque je propose que ce soit justement cet « instinct de causalité » qui soit en jeu.

Cette même question, « pourquoi ? » est centrale à l'ethnométhodologie qui a fait de sa réponse (ou de la possibilité de sa réponse), comme je l'ai déjà rappelé, un concept clé, l'*accountability*. Chaque action – humaine pour l'ethnométhodologie, mais je soutiens que cela est vrai des non-humains également – doit pouvoir être rendue *intelligible* (voir à ce sujet Heritage, 1991). En cas de « panne », c'est-à-dire si l'action n'est pas immédiatement reconnue comme un exemplaire d'un type – on retrouve ici le caractère itérable de l'action, dont j'ai brièvement discuté au chapitre IV – il s'agit alors, comme le montre bien Cooren

(2010a), d'attribuer son action à une multitude de figures qui rendent cette action sensée : bref, justifier son action, en donner les raisons. Quiconque s'est retrouvé dans la position de devoir donner une mauvaise note à un étudiant comprend ce travail délicat par lequel la justification opère en distribuant l'action que j'ai commise à toutes sortes d'autres êtres qui me manipulent : les règlements pédagogiques, la dure réalité du marché du travail, l'importance des textes à l'étude, mes collègues, mon directeur... Rendre son action intelligible, c'est la distribuer parmi des êtres dont on s'attend davantage qu'ils la commettent.

Comparer les différentes traductions françaises d'une phrase célèbre de Nietzsche permet de comprendre les enjeux derrière l'idée d'intelligibilité. Au chapitre 34 de la deuxième partie d'*Ainsi parlait Zarathoustra*, on retrouve cette maxime :

Wille zur Denkbarkeit alles Seienden: also heisse *ich* euren Willen!

On pourrait traduire cette phrase littéralement par « Volonté pour l'intelligibilité de tous les êtres : ainsi nommé-je, *moi*, votre volonté. » Maurice de Gandillac, dans l'édition Gallimard de 1971, propose la traduction « Vouloir de rendre pensable tout ce qui est, ainsi j'appelle, *moi*, votre vouloir ! » (p. 146). Cette traduction est assez fidèle au sens allemand original (ce qui n'excuse pas certains problèmes de la traduction de Gandillac pour d'autres passages). Pour Henri Albert (l'édition de 1898 chez Mercure de France est largement disponible en ligne), toutefois, ce passage devient « Volonté d'imaginer l'être : c'est ainsi que j'appelle votre volonté ! » Cette différence de traduction suggère une adéquation entre « rendre intelligible » et « imaginer » – et je comprends ce terme comme un acte de création (et non pas, par exemple, comme une fabulation sans conséquence). Comment se fait ce double-

mouvement ? Nietzsche (1985a, p. 146, je prends la traduction de Gandillac pour la suite) explique :

Mais tout ce qui est doit aussi s'adapter et se plier ! Ainsi le veut votre vouloir. Se doit aplatir tout ce qui est, et à l'esprit se soumettre, comme son miroir et son reflet.

De manière intéressante, Nietzsche renverse le sens habituel dont on se figure la pensée. La pensée n'est pas le mur de la caverne où se projette, imparfaitement peut-être, la réalité. Cette conception de la volonté, ce sont les sages, que dénonce Nietzsche, qui l'entretiennent : « 'Vouloir de vérité', ainsi vous appelez ce qui vous meut et vous met en chaleur ? » (*idem*). Au contraire, le vouloir de rendre pensable, c'est faire du monde le reflet de l'esprit. C'est donc une performativité de l'esprit qui assujettit le monde, le configure, l'assemble d'une manière telle que le monde ressemble à ce que l'esprit connaît déjà, bref, lui devienne familier et donc « pensable ». C'est ce que montre, d'une certaine manière, la célèbre étude d'Edwin Hutchins (1995) sur la navigation : les pilotes transforment un monde extérieur insaisissable en une série de coordonnées sur une carte, à partir de nombreux outils qui, graduellement, simplifient le monde en le traduisant en une série de chiffres. Une fois représentés sur une carte, les rapports entre le navire, un cap et un phare deviennent immédiatement « pensables » comme une position du bateau dans l'espace.

Rendre pensable le monde, c'est donc le (re-)créer, du moins en partie. C'est créer de nouveaux agencements, mais aussi, de ce fait, créer de nouveaux êtres qui permettent de matérialiser et rendre durables ces agencements. Ceux-là permettent de transformer une réalité difficile à apprivoiser en quelques éléments qui peuvent être compris comme des exemplaires de types que l'on peut reconnaître.

Il s'agit là d'un renversement important de la notion de *sensemaking* tel que présentée par Karl Weick (1979, 1995). « Faire sens » du monde ne doit plus être compris comme une simple tentative de trouver, à travers la conversation, ce que le monde « veut dire », mais bien comme une manière de créer, dans cette même conversation – cette fois-ci prise dans un sens plus large – un monde intelligible dans lequel il est possible d'agir (voir à ce sujet Bencherki & Cooren, à venir). Cette nouvelle compréhension remet l'action au cœur du problème : l'enjeu n'est plus la *vérité* d'une idée donnée, comprise comme une correspondance de cette idée à la réalité extérieure, mais bien une vérité pragmatique, cette fois-ci consistant en « any idea upon which we can ride », comme l'explique William James (1977, p. 382) :

Any idea upon which we can ride, so to speak; any idea that will carry us prosperously from any one part of our experience to any other part, linking things satisfactorily, working securely, simplifying, saving labor; is true for just so much, true in so far forth, true *instrumentally*.

Une idée vraie est donc une idée qui « relie les choses de manière satisfaisante », bref, qui crée des assemblages. Proposer une réponse à la question « pourquoi ? », c'est donc non pas dire, *vraiment* ce qui se cache derrière l'action que l'on cherche à expliquer, mais bien la rendre compréhensible, pensable, en *inventant* une cause qui permette d'insérer cette action dans un réseau d'autres actions et donc de savoir enfin *ce qu'elle fait* et *ce qu'on peut en faire*. Cette cause sera vraie si, en effet, on peut faire plus de choses avec cette action. Bref, comme le dit Nietzsche dans *Par-delà le bien et le mal* (1987), plutôt que de multiplier les volontés qui seraient causes du monde, il faut reconnaître que c'est toujours la *volonté de puissance*, « cette volonté de puissance la plus intellectuelle de toute, la volonté de 'créer le monde', la volonté de la cause première » (§ IX). C'est toujours la volonté d'augmenter sa

puissance d'agir, sa possibilité de faire des choses, qui est en cause – bref, il ne faut jamais perdre l'action et la possibilité d'action des yeux.

Ramener l'action à une volonté individuelle – et croire avoir ainsi dit la *vérité* – c'est commettre une des erreurs décriée par Nietzsche (1974, p. 40) :

la conception d'une conscience (« esprit ») en tant que cause, et, ultérieurement, celle du Moi (du « sujet ») en tant que cause, ne sont que créées après coup, une fois admis comme un fait établi, un fait d'*expérience*, le caractère causal de la volonté... [...] Nous avons, à partir d'elle [l'expérience], *créé* le monde comme un monde causal, comme un monde de volonté, comme un monde d'esprits. [...] tout ce qui se produit était pour elle un acte, tout acte la conséquence d'une volonté, le monde était devenu pour elle une multiplicité d' « agents », un « agent » (un « sujet ») se glissait derrière chaque événement produit. (soulignement original)

S'il faut éviter cette « erreur », le fait est, toutefois, qu'elle est commise régulièrement. Plutôt que de la regretter, je propose de comprendre *pourquoi* elle est commise. Pour cela, tout d'abord, il me semble nécessaire d'ouvrir le « sujet » à tous les actants, et non pas uniquement aux humains et aux « consciences ». L'idée même que le sujet soit une *création* a posteriori, et non pas le caractère essentiel d'un type d'entités – l'humain – permet cette ouverture : est sujet ce qui est reconnu – donc *ajouté* – comme auteur de l'action, indépendamment de son ontologie.

Cette idée rend un peu plus complexe celle de Latour selon laquelle « an actor is whatever makes a difference » (Sanchez-Criado, 2007). Cette définition de l'acteur a le mérite d'être agnostique quant à l'ontologie des êtres que l'ethnographe observe : si une ceinture de sécurité ou une clé font une différence (Latour, 1996b), alors elles doivent être reconnues elles aussi comme acteurs – ou comme *actants*, pour reprendre le vocabulaire de Latour, qu'il emprunte à Greimas (en en modifiant sa définition). Toutefois, justement, il s'agit de *reconnaître* cet actant comme faisant une différence. On pourrait tout à fait en

choisir un autre, et donc constituer un autre sujet comme cause de l'action. Latour reconnaît la possibilité de cette hésitation dans sa discussion de la ceinture de sécurité, justement (« Les cornéliens dilemmes de la ceinture de sécurité », dans Latour, 1996b, pp. 25-32).

C'est d'ailleurs la stratégie qu'adoptent les détracteurs de la théorie de l'acteur réseau qui, dans la chaîne d'agentivité (terme que j'emprunte à Castor & Cooren, 2006), choisissent systématiquement un sujet humain et réduisent le rôle du non humain à celui d'outil traduisant de manière neutre la volonté de l'humain – tombant ainsi dans l'erreur décrite par Nietzsche. Les détracteurs croient, en réduisant l'action à une volonté, ne faire que *décrire* l'action au nom de la « volonté de vérité ». Toutefois, ces détracteurs ne comprennent pas qu'il s'agit là d'une *prescription* : il *faut* que ce soit l'homme qui ait agit ! Nier la place centrale de l'homme, remettre en cause l'humanisme (ou toute apparence de remise en cause), deviennent des crimes en eux-mêmes, comme en a témoigné par exemple la controverse entourant les *Règles pour le parc humain* de Sloterdijk (voir la « Postface à l'édition française » dans 2010). La règle de la vérité pragmatique – est vrai ce qui permet de penser – invite à choisir non pas un acteur qui serait plus digne d'agir que les autres, mais celui qui est le plus utile à faire sens des actions que l'on cherche à expliquer.

Si l'on croit que seul l'humain puisse agir, cela réduit en effet beaucoup les hésitations quant au sujet de l'action. Il ne s'agit pourtant, pour parodier le vocabulaire juridique, que d'une preuve circonstancielle : qu'un humain se trouve sur la « scène du crime » ne fait pas de lui ou d'elle l'auteur de l'action. C'est au contraire exactement le principe de la défense de nombreux accusés. J'ai déjà présenté, au chapitre I, le cas d'Adolf Eichmann, qui lors de son procès pour crimes contre l'humanité, s'est défendu en se

présentant comme étant l'exécutant d'actions provenant d'ailleurs (de ses supérieurs, des procédures administratives, etc.).

Ce même type d'argument – je l'ai fait, mais c'étaient d'autres qui agissaient à travers moi – se rencontre régulièrement. Le 13 juin 2011, sur Cyberpresse.ca¹⁵ (la version en ligne du quotidien montréalais *La Presse*), on pouvait ainsi lire que « Claude Larouche admet avoir tué Natasha Cournoyer. Intoxiqué au crack et à la cocaïne, le menuisier de 49 ans assure toutefois ne jamais avoir eu l'intention de l'assassiner. » L'argument de l'accusé semble donc tourner autour du fait qu'il était intoxiqué – et qu'il avait *perdu la raison*, c'est-à-dire qu'il n'agissait pas en vertu des raisons habituelles et familières. C'est la même ligne de défense qui est adoptée au procès de Guy Turcotte (également rapporté de Cyberpresse.ca¹⁶), de la région de Montréal, accusé du meurtre de ses deux enfants. Le psychiatre de la défense estime que M. Turcotte était intoxiqué au liquide lave-glace (qu'il avait ingéré pour se suicider) et souffrait d' « un sévère trouble de l'adaptation avec anxiété et humeur dépressive. L'intensité était aussi grande qu'une dépression majeure, a-t-il évalué. » Bref, encore une fois, si les gestes sont reconnus, la défense consiste à positionner l'accusé comme *passif*, alors que l'agent *actif* serait, par exemple, le crack ou la cocaïne, le liquide lave-glace ou la maladie mentale (voir aussi Van Vuuren & Cooren, 2010).

Le procès de Guy Turcotte est intéressant car il offre également le revers de la médaille : un psychiatre a également été consulté par la Couronne (la poursuite) et a conclu qu' « il savait ce qu'il faisait et connaissait les tenants et aboutissants de ses actes. En

¹⁵ En ligne à <http://www.cyberpresse.ca/actualites/quebec-canada/justice-et-faits-divers/201106/13/01-4408794-proces-de-claude-larouche-trop-intoxique-pour-avoir-premedite-le-meurtre.php>

¹⁶ En ligne à <http://www.cyberpresse.ca/actualites/dossiers/proces-de-guy-turcotte/201106/06/01-4406485-proces-guy-turcotte-le-psy-de-la-defense-pousse-dans-les-cables.php>

conséquence, il devrait être tenu responsable des gestes qu'on lui reproche. » La théorie de cet autre psychiatre semble donc être que connaître les causes et les conséquences d'une action, c'est en être responsable. Sans vouloir m'immiscer dans le procès, je me demande toutefois si, justement, connaître les causes, ce ne serait pas au contraire *déresponsabiliser* (au moins en partie) : car alors on sait que « je » n'est que l'un des nombreux maillons de la chaîne d'agentivité. Quant aux conséquences, qu'est-ce sinon descendre un peu plus en aval dans cette chaîne d'agentivité ? Mon objectif n'est pas d'excuser M. Turcotte, mais simplement de montrer que choisir *un* agent – une *personne* de surcroît – responsable, ce n'est pas tant *décrire* effectivement qui/ce qui a causé l'action, que *choisir* discursivement un élément comme sujet de l'action.

Ce choix n'est pas sans rappeler la pratique antique du *pharmakos* décrite par Derrida (1972a) : en cas de grande calamité, par exemple une famine, un prisonnier – logé et nourri à cet effet – est chassé hors de la ville (voire même lapidé), comme s'il tenait lieu des causes incertaines du malheur qui s'abat sur la cité. Ce rite confirme l'intuition de Nietzsche : l'humain cherche des causes qui lui sont familières. *Pourquoi* la famine sévit-elle ? À cause de *cet homme* (je pourrais dire *ecce homo*) : quoi de plus familier à un homme qu'un homme ? La multiplicité des causes est réduite, symboliquement dans le cas des Grecs, juridiquement dans le cas de nos tribunaux, à une personne.

Lorsqu'il faut éviter de devenir *pharmakos* à son tour, il faut éviter d'être identifié soi-même comme responsable, comme cause. Comme un accusé au tribunal, il faut trouver d'autres causes à son action, des non-humains de préférence, qu'il est plus difficile de faire parler (il se trouve toujours un « expert » prêt à répondre à celui de l'autre partie) : le crack, la cocaïne, le liquide lave-glace, la maladie mentale... Peut-être Berman (1994) a-t-il raison

de défendre les procès qui avaient lieu autrefois où les accusés étaient des animaux ou mêmes des statues : « it would be unwise to dismiss the animal trials as the unlightened custom of a bygone era » (p. 290). En effet, alors que les « modernes » ont choisi de réduire l'agentivité aux seuls humains, de l'antiquité à la renaissance il existait un vrai « debate concerning how best to explain and understand chaotic and destructive events caused by non human actors » (p. 291).

Ces procès n'en étaient pas moins une tentative pour rendre familières les causes, puisque le format du procès « humanisait » les non-humains concernés. Aussi, Berman (tout comme Garapon & Pech, 1998, par exemple) remarque, en lien avec ce que j'ai avancé jusqu'à présent, que le procès vise peut-être moins à découvrir la vérité sur les événements qu'à « creating narratives that help to shape the social construction of reality » (p. 291). En d'autres mots, si l'agentivité des non humains les intriguait, les soi-disant prémodernes n'ont pas conclu hâtivement qu'il fallait simplement la nier : ils l'ont au contraire explorée au travers de ces procès qui, pour l'homme du 21^e siècle, sont une « seemingly irrational custom » (p. 290). Ce faisant, ils ont tenté différents agencements du rapport qu'ils entretenaient avec ces non-humains et les événements dont ils les accusaient. *En distribuant les blâmes et les responsabilités, ils construisaient un « monde pluriel mais commun »* (pour reprendre le titre de Latour & Ewald, 2005).

Le procès – au tribunal, mais aussi celui de l'*accountability* des ethnométhodologues – n'est donc pas tant une recherche de *la* vérité (unique, celle qui attendrait d'être enfin découverte) que la construction interactive d'un monde peuplé d'êtres agissants, qui *causent* l'action, lui donnent un sens (elle devient alors familière) et rendent possibles des actions ultérieures.

Alors que se passe-t-il quand on n'a pas de *cause* à l'action ? Alors on agit soi-même, idiosyncratiquement. On a perdu la raison, c'est-à-dire la raison pour laquelle on agit. Il n'y a plus rien, plus personne pour *rendre compte* de l'action, il n'y a plus d'*accountability* au sens ethnométhodologique, sauf un « moi ». Puisque l'être, je l'ai dit antérieurement, est toujours composé d'autre chose que lui-même, une action qui n'aurait pour cause qu'un « moi », qu'un « Je-Me » comme le dit Derrida (1993b, p. 207), aurait un sujet vide – donc inconnu et angoissant. L'action serait alors insensée et illégitime. J'ai déjà mentionné que pour Kenneth Burke (1950, p. 31), la morale ou la légitimité vient non pas de l'autonomie, mais au contraire de l'inscription de l'action dans une « grammaire de motifs ».

Agir légitimement, c'est agir pour autre chose que soi-même. Sinon, on risque l'exclusion – c'est ce que Foucault enseigne dans son *Histoire de la folie à l'âge classique* (Foucault, 1972, p. 158) : une femme est internée comme *insensée* car elle « fait une dévotion à sa mode ». En d'autres mots, on ne peut pas – il est illégitime de – ne pas faire sens, or pour faire sens il ne faut pas agir « à sa mode », mais bien selon d'autres causes, externes à soi. La punition est l'expulsion du social. Pour Foucault, lors de la période classique, la distinction entre folie et raison était *éthique* car elle correspondait à la production même de l'humain. Être humain, c'était être raisonnable, et créer une société humaine impliquait l'exclusion de ceux qui ne l'étaient pas.

Ce qui se passe ensuite, à partir du XIXe siècle, c'est une conceptualisation de la folie comme *extérieure*. Le fou n'est pas extérieur à la raison, radicalement différent d'elle. Le fou est conçu comme un être raisonnable, donc un humain, à qui la folie *arrive*. C'est ce qui, dans le récit de Foucault, permet à Philippe Pinel de faire de la folie un domaine non plus carcéral, mais bien médical : la transformation du fou en *patient*. À partir de ce moment, on

a « partagé l'innocence de la déraison et la culpabilité des criminels » (p. 416). Dit autrement, c'est quand on comprend l'homme fou non pas comme un être essentiellement fou, mais comme un homme dont les actions ont pour *cause* quelque chose d'externe à lui, à savoir une certaine forme de folie, que l'on peut l'innocenter, cesser de le considérer comme responsable : son comportement – tout comme lui-même – redevient raisonnable, puisqu'il peut maintenant être expliqué selon un schéma causal.

Un autre fait divers rapporté par la presse permet d'illustrer ces idées : toujours sur Cyberpresse.ca¹⁷, cette fois-ci dans la section « Insolite », on apprend qu'un homme a « tabassé un inconnu » à l'intersection d'une rue. « Le suspect a expliqué aux policiers que l'autre piéton ne traversait pas la rue au bon endroit. C'est pour cette raison qu'il avait décidé de le frapper », rapporte le policier interviewé dans l'article. Pourquoi cette nouvelle se trouve-t-elle dans la section « Insolite » du journal et non pas, par exemple, parmi les affaires judiciaires ? Car, bien évidemment, la raison invoquée par le suspect paraît fantaisiste (du moins dans une logique où traverser la rue n'importe où n'apparaît pas comme une importante offense morale). Si l'on refuse la raison donnée par le principal intéressé, alors, en effet, l'action est inexplicée, injustifiée, insensée. Il faut spéculer, s'inventer des raisons qui maintiennent une vision familière du monde : il était drogué, saoul, peut-être malade mental.

Je propose de passer à l'analyse de deux extraits pour « voir » la légitimité en action. Ce sont deux situations où les participants *doivent* subordonner leurs actions à une cause extérieure, à autre chose qu'eux-mêmes ou qu'à leur association de locataires elle-même. Le

¹⁷ En ligne à <http://www.cyberpresse.ca/la-tribune/sherbrooke/201106/13/01-4408679-il-frappe-un-inconnu-qui-ne-traversait-pas-au-bon-endroit.php>

premier cas, où le directeur de l'association de locataires présente les activités de celle-ci à l'attaché politique du député local, est assez classique. Il s'agit pour lui de présenter son action comme motivée et donc comme légitime, cette question de la légitimité prenant une importance d'autant plus forte qu'il pourrait être accusé d'agir *ultra vires*, c'est-à-dire au-delà du mandat confié à ou par l'association. L'association prend parfois l'initiative d'agir dans certains dossiers sans que des locataires le lui aient demandé, ce qui pourrait être interprété comme une action illégitime. Le directeur doit donc reconstituer un mandat *a posteriori*, et donc se montrer motivé par une cause extérieure « familière ».

Le deuxième cas, qui concerne une réunion où les membres du conseil d'administration de l'association de locataires discutent de financement, est scindé en deux segments. Dans le premier, J, une jeune stagiaire en droit, évoque la possibilité que son cabinet finance l'organisme. Les autres participants commencent alors à élaborer une description des activités de leur organisme comme *agissant pour* les cabinets d'avocat ou une certaine notion plus générale du « droit ». Encore une fois, il s'agit de construire un mandat à rebours (puisque'il n'est pas, dans ces extraits, donné par les cabinets d'avocats eux-mêmes) pour justifier la possibilité de présenter une demande de financement. À mes yeux, les participants, dans ce premier segment du deuxième cas, font preuve d'une grande conscience quant au fait que – comme je l'ai montré avec William James – la « cause » qu'ils construisent eux-mêmes à leurs actions conditionne ensuite leurs possibilités d'action.

Dans le deuxième segment, C, le directeur, montre la description d'un programme de financement gouvernemental qui, tout en s'adressant aux associations qui veulent améliorer les conditions de logement, exclut explicitement la catégorie d'associations dont fait partie celle des participants. J'interprète cet événement comme un retrait de légitimité à

l'association : le gouvernement leur dit, en un sens, qu'il ne les reconnaît plus comme réalisant le mandat d'améliorer les conditions de logement des locataires. Encore une fois dans le sens de James, c'est la possibilité même de leurs actions ultérieures qui est compromise – s'ils ne peuvent plus invoquer cette amélioration des conditions de logement comme cause de leur action, alors ce qu'ils font devient injustifié, du moins jusqu'à ce qu'ils trouvent d'autres causes pour *rendre compte* de leurs actions.

Cette justification est importante pour des raisons de légitimité – mais pourquoi la légitimité elle-même serait-elle importante ? Elle l'est car c'est la possibilité même d'agir qui est en jeu : agir légitimement, c'est la condition pour que les employés de l'ALOQ et l'association elle-même puissent *posséder* des actions. Celles-ci, je le répète, acquièrent une signification en tant qu'elles sont prises dans un processus d'individuation. Par conséquent, pour que l'association puisse, par exemple, « mobiliser les locataires pour défendre leurs droits », il faut que cette action soit faite *pour* les locataires et donc qu'elle soit partagée avec eux. La même action concrète, si l'ALOQ était une entreprise agissant *pour* son propre profit pécuniaire, ne serait pas « mobiliser les locataires », mais peut-être « solliciter de nouveaux clients ». Pour que l'ALOQ puisse se positionner comme auteur de certaines actions spécifiques, elle doit donc accepter de les partager avec d'autres êtres – et ainsi, et l'ALOQ, et ces êtres, et les actions se constituent mutuellement dans un processus d'individuation commun qui dépend justement de leur mise en relation.

Analyse : se présenter comme légitime

Dans ce premier cas, le directeur de l'association de locataires (l'ALOQ) présente cette dernière à l'attaché politique d'un député du quartier. Je divise l'extrait en deux segments qui, en fait, se suivent. Le premier concerne plus généralement une présentation de

l'organisme, tandis que le second se concentre particulièrement sur la présentation par C, le directeur, de l'activité de l'organisme consistant à aller voir directement les locataires chez eux, sans y avoir été invité.

Premier segment

Tout juste avant le premier segment, l'attaché politique avoue ne rien connaître de l'organisme. C entame donc – aidé ponctuellement par A, une jeune employé temporaire qui l'accompagne – une présentation en bonne et due forme de l'organisme.

- 1 C : Nous sommes un groupe logement (.) qui existe (.) l'un des plus vieux groupes du
2 quartier 2
3 (.) qui existe depuis 1971 (1) ↑Donc euh ça fait:: euh :: [37 (.) 30
4 A : [30
5 C : = 30 euh::
6 ((plusieurs personnes parlent en même temps))
7 C : 36 ans (1) à peu près (.) 36-37 ans que nous existons. Et euh:: l'organisme:: (1) son
8 champ d'intérêt, c'est le logement (.) de façon exclusive. Euh:: le ↑principal champ
9 d'activité (.) mais ↑c'est pas le seul (.) c'est les relations locataires-propriétaire (.)
10 Mais c'est pas la seule chose à l'intérieur de l'habitation, qui nous intéresse. Euh: on
11 travaille sur tous les aspects (.) des besoins de logement. Sur la question du logement
12 (x). ↑Bon, alors ça c'est de façon très résumée. Nous sommes un groupe qui euh:: (1)
13 qui ↑aide, qui fournit des services (1) mais pas
14 toute la semaine ! Parce que: (nous) c'est impossible. C'est impossible de faire ça
15 parce que nous n'avons pas le personnel. Donc nous sommes ouverts au public
16 l'équivalent de deux jours par semaine. Euh:: C'est-à-dire (.) un avant midi euh c'est-
17 à-dire
18 A : (X)
19 C : ↑↑Deux avant-midi, ((frappe sur la table)) deux après-midi. (.) Et que nous (.) Lundi,
20 mercredi, vendredi. Nous ét(x) (.) nous étalons ça là sur la semaine. Mais (1) le reste
21 du temps benhhh il faut travailler sur les dossiers, ne serait-ce que les dossiers (.) des
22 personnes (.) qui sont venues (.) quand nous étions ouverts. Euh alors, ça c'est en gros
23 (.) Mais nous sommes un groupe de pression aussi. (1) C'est-à-dire un organisme qui
24 essaie de (1) d'améliorer, euh:: améliorer la réglementation ou l'application de la
25 réglementation (.) et l'application de la loi,
26 euh:: promotion du logement social, développement du logement social dans le
27 quartier. Donc. Pis on a pas mal d'expertise. Non, on a *beaucoup* d'expertise (1) dans
28 le quartier. Euh:: et, euh:: bon, nous avons des membres (.) [On a euh::

- 29 A : [Et il y a un autre
30 volet aussi...
31 C : = Euh, comment ?
32 A : Le volet intervention dans les immeubles.
33 [...]

Ce premier segment est d'intérêt car il montre C en train de présenter et de décrire son organisation. De manière cohérente avec l'approche que j'ai mise de l'avant jusqu'à présent, cette présentation et description est réalisée en termes d'actions. C décrit en effet l'ALOQ en disant ce qu'elle *fait*, en décrivant ses actions, mais aussi ses objectifs (« son champ d'intérêt », l. 8), qui concerne le logement. Tout au long de sa description, C construit son histoire en positionnant son organisation avec beaucoup de subtilité. Ainsi, la mission générale de l'organisation est actualisée en étant déclinée en trois « aspects » : aider les locataires dans leurs relations avec leur propriétaire (l. 9), exercer des pressions sur les gouvernements pour améliorer l'application des réglementations (l. 24), ainsi que faire des interventions dans les immeubles (aspect que je présente dans le deuxième segment).

Ces aspects du travail de l'organisation peuvent être compris comme une traduction de la « mission » en actions tangibles (comme l'illustre C lorsqu'il dit « On travaille sur... » à la ligne 11). À la ligne 27, C affirme la compétence de son association en parlant de son « expertise ». Toutefois, comme dans beaucoup d'histoires, des éléments mettent en péril la capacité de l'association à accomplir sa mission : dans ce cas, C invoque le manque de personnel, qui a une conséquence sur les heures d'ouverture et sur la capacité de l'association à aider les locataires (lignes 14 à 20).

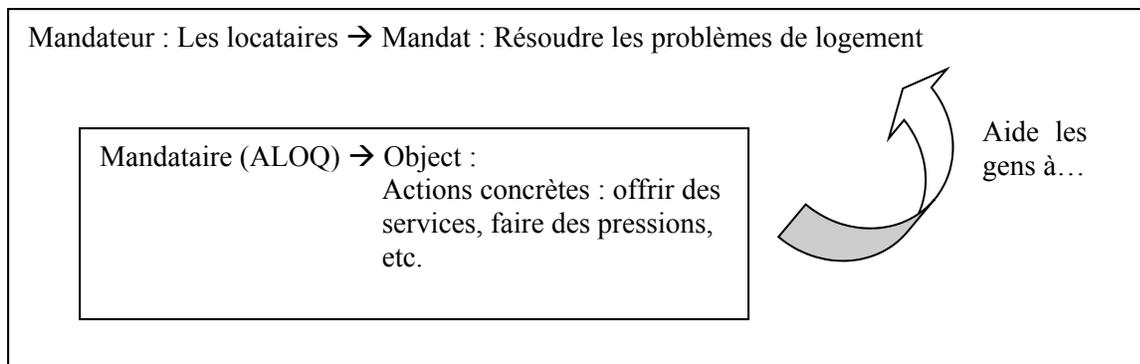


Figure 9 : L'ALOQ concrétisant le mandat des locataires.

Il serait possible de spéculer sur les intentions stratégiques de C dans l'invocation de cet obstacle, puisque la rencontre avec l'attaché politique a été planifiée justement pour vérifier si le député peut offrir son assistance dans le financement de l'association. Cette visée stratégique peut être traduite dans le vocabulaire de Greimas : le manque d'argent et les heures d'ouverture réduites peuvent être vues comme une épreuve pour laquelle, d'une manière sous-entendue, C demande à l'attaché politique d'être son adjuvant ou, plus précisément, de lui offrir un objet adjuvant, le financement. C prend bien soin de d'ajouter que la situation difficile ne peut être attribuée à l'organisation. Il présente en effet l'organisation comme travaillant fort malgré ces difficultés. C'est pourquoi il mentionne (Il. 20-21) que « Mais (1) le reste du temps benhhh il faut travailler sur les dossiers... ». Cela peut être vu comme une manière d'éviter le reproche (les employés ne pouvaient travailler plus fort, puisqu'ils devaient s'occuper des dossiers), mais je préfère comprendre cela comme une manière d'affirmer sa dévotion à l'organisation, puisque ses collègues et lui-même font ce qu'ils *doivent faire* – il dit bien « *il faut* travailler sur les dossiers ».

C présente son organisation comme l'adjuvant des locataires, qui les aide à réaliser ce qu'ils auraient pu faire eux-mêmes – on verra dans le deuxième segment que, toutefois, ils ne

pouvaient pas le faire. De manière alternative, l'histoire de C peut être lue comme présentant l'organisation comme une héroïne qui a reçu des locataires le mandat d'agir en leur nom. Il y a trois niveaux d'imbrication dans cette histoire : les actions tangibles des employés sont inscrites dans la mission de l'organisation, qui à son tour est accomplie *pour* les locataires. Ce positionnement est nécessaire pour être une « association de locataires » légitime. Si l'action de l'association n'avait pas été motivée par les locataires (si ces derniers n'avaient pas été les destinataires ou les mandataires), l'association aurait été une traîtresse plutôt qu'une héroïne. C'est ce que C clarifie à la ligne 13, lorsqu'il affirme (tout juste avant de montrer comment le manque d'argent est un opposant) que « Nous sommes un groupe qui euh:: (1) qui ↑aide, qui fournit des services ».

La possibilité que l'ALOQ s'approprie certaines actions, qu'elle « fournit des services » vient du fait que l'association agit *pour* les locataires. La légitimité est importante non seulement « moralement », mais pour la possibilité même d'agir. C'est l'inscription du programme d'action de l'ALOQ dans celui des locataires qui permet à celle-ci de s'approprier des actions « de logement ». Si l'association agissait, disons, pour « la science », alors comment pourrait-elle affirmer, par exemple, que faire des pressions sur les autorités municipales est « son » action ? Ce serait peut-être l'action d'un directeur zélé ou d'employés mal intentionnés (d'ailleurs, qu'est-ce qu'être « mal intentionné » sinon agir pour autre chose que ce qui ne devrait pas m'« intentionner »). Dans tous les cas, l'association ferait quelque chose qu'*il ne lui appartient pas de faire*.

Deuxième segment

C'est dans le deuxième segment que le positionnement le plus délicat commence, lorsqu'il parle des interventions dans les immeubles. Alors que jusqu'à maintenant il parlait

de situations où le mandat semble clairement conféré par les locataires, C rend l'histoire plus compliquée à partir du moment où A lui rappelle qu'il existe un troisième volet au travail de l'ALOQ. Il mentionne les deux manières dont ses collègues et lui-même prennent la décision de faire une intervention. Dans le premier scénario, que le directeur présente comme étant le plus commun dans la plupart des associations, c'est le client qui vient au bureau et qui, donc, confie un mandat à l'organisme. C'est le premier type d'*agir pour* que j'ai déjà présenté, c'est-à-dire celui où le mandateur donne explicitement un mandat au mandataire.

Dans le deuxième scénario, que le directeur dit être ce qui distingue son organisme des autres, le personnel prend l'initiative lui-même d'agir. Se pose alors la question de la légitimité de ces actions « non-sollicitées » : comment le personnel peut-il être sûr d'être encore en train de représenter les locataires au nom de qui il prétend pourtant agir ? Ne s'agirait-il pas plutôt d'une action qui n'est accomplie que pour le personnel lui-même, donc d'une action illégitime ?

33 C : [...] les organismes en général ont un bureau, reçoivent les gens qui viennent chez
34 eux, mais c'est rare que les gens partent de chez eux pour aller chez les gens. Nous
35 c'est une activité importante. Euh nous allons euh régulièrement euh visiter, quand
36 nous en sentons le besoin, les logements des gens qui sont venus chez nous, mais
37 nous allons aussi dans des logements des immeubles euh au sujet desquels nous avons
38 pris la décision d'aller. C'est-à-dire que les gens ne sont pas nécessairement venus
39 nous chercher pour que nous intervenions dans l'immeuble. Nous prenons de notre
40 propre chef la décision d'aller dans les immeubles. Et pourquoi nous faisons ça ?
41 Parce que nous avons entendu dire... nous savons.... Nous connaissons le secteur,
42 nous connaissons le propriétaire, que tel immeuble il y a des problèmes, il y a une
43 situation, il faudrait y aller. Et alors, on intervient. On fait du travail dans un
44 immeuble X, et la plupart du temps, pas toujours, mais la plupart du temps, c'est là
45 qu'on trouve les problèmes les plus graves. Et, là, c'est une dynamique complètement
46 différente parce que les gens qui viennent dans un local, là je dis ça, ça s'applique pas
47 seulement à nous là c'est en général pour tout organisme communautaire, ceux qui
48 viennent dans un organisme ce sont des gens qui ont fait un cheminement, qui ce sont
49 dit « bon, j'ai un problème de logement », pis là il y a eu la situation, ils sont allés un
50 peu aux renseignements et à un moment donné ils prennent d'eux-mêmes la décision

- 51 d'agir. Et quand ils viennent chez nous ils ont déjà décidé d'agir. Nous n'avons pas
 52 suscité en eux le désir d'agir. Ils l'avaient déjà quand ils sont venus chez nous. Donc -
- 53 G : Mais, dans, dans... dans le cas où où vous faites cette visite sans être demandée...
- 54 C : Ils n'ont pas... (?) On trouve de tout. On trouve des gens qui sont tout à fait heureux
 55 et qui se disaient « Ah ben moi je songeais à y aller » ou, ou en tout cas « Je... j'étais
 56 très près de la de de d'une décision pour aller vous voir ou d'aller voir un autre
 57 organisme ou aller à la Régie ou » bon. Il y a des gens qui n'y avaient pas du tout
 58 pensé et qui disent « Ah, ben c'est bien maintenant que vous êtes là... » Je simplifie
 59 là mais c'est un peu ça la... l'idée là... Et il y a des gens qui... qui sont conscients de
 60 leur problème mais qui ont trop peur pour agir et qui se disent « Non... »
- 61 G : Il y avait culture du silence
- 62 C : Oui.
- 63 G : Dans les immeubles [où il y a beaucoup d'immigrants.
- 64 C : [Exactement... « ↑Moi je fais pas vagues, je fais pas de
 65 bruit::euh:: »
- 66 G : Ils connaissent pas leurs droits
- 67 C : Voilà

Il s'agit donc du deuxième type d'*agir pour*. Ayant pris l'initiative d'agir, le personnel doit tenter d'attribuer son action à un mandateur : les locataires pour lesquels l'association existe. Dans son intervention, le directeur montre que l'initiative d'agir est sanctionnée positivement. À la ligne 45, il affirme que « c'est là qu'on trouve les problèmes les plus graves ». Le plus intéressant survient cependant entre les lignes 55 et 62 : le directeur, par un style direct, montre les réactions possibles des locataires à l'intervention du personnel. Ces « citations » démontrent que les locataires apprécient l'intervention, la sanctionne positivement. Le directeur positionne l'action de son organisme comme transformant un *vouloir-faire* frustré – les locataires voudraient changer leur situation, mais ne le peuvent pas ou n'y pensent pas – en un *pouvoir-faire* et, éventuellement, en un *faire*.

Dans ce cas-ci, on voit bien comment le directeur doit partager l'action du personnel avec les locataires pour qui il agit, sans quoi il ne pourrait pas agir légitimement. Ce problème se pose particulièrement dans ce cas puisque le directeur doit justifier le fait qu'ils

agissent de leur propre initiative – et qu'en fait, c'est une qualité distinctive de son organisme par rapport aux autres, qui démontre sa grande expertise puisque le personnel est capable de bien évaluer les cas où une intervention est nécessaire. Cependant, il faut rééquilibrer cette autonomie avec une inscription de cette action dans un programme plus large, soit celui des locataires.

G, l'attaché politique, ne manque pas de relever, à la ligne 54, le caractère problématique d'une action auto-initiée. Le directeur, alors lui fournit des « preuves » du fait qu'il existe bien un mandat, bien que celui-ci doivent être reconstitué *a posteriori*. Il le fait en rapportant des réactions fictives des locataires aux interventions auto-initiées de l'association, entre les lignes 55 et 62. Ces « citations » constituent pour la plupart des aveux des soi-disant locataires de leur propre incapacité à agir et des évaluations de l'action de l'association. Il s'agit donc, en un certain sens de sanctions positives des mandateurs, qui reconnaissent ainsi un mandat. À la toute fin du segment, entre les lignes 63 et 69, G et C co-construisent une description de l'incapacité à agir des locataires – ignorants de leurs droits et pris dans une « culture du silence ». G aide donc C à construire un récit où l'ALOQ est légitime puisqu'elle actualise un programme d'action qui, du fait de leur incapacité, ne pouvait être réalisé par les locataires eux-mêmes, mais ne pouvait même pas être confié explicitement.

Les locataires ont-ils réellement confié un mandat à l'ALOQ ? Sont-ils réellement contents de son travail ? Je pourrais invoquer des arguments administratifs (il y a une association de locataires par quartier à Montréal) ou recueillir le témoignage des locataires. Toutefois, cet extrait montre que là n'est pas la question : la légitimité, c'est-à-dire avoir une cause à son action, pour l'ALOQ comme pour toute organisation, est nécessaire pour pouvoir

agir de manière sensée. Advenant le cas que les locataires, dans un référendum, nieraient le mandat de l'ALOQ, celle-ci pourrait toujours *s'inventer* un autre mandat : elle pourrait agir non plus pour les locataires, mais pour la justice, pour les droits sociaux, pour le patrimoine bâti, etc.

La nature de la cause est importante, d'abord car elle décide des programmes d'action possibles, mais aussi – et c'est en fait une manière différente de dire la même chose – car toutes les causes ne se laissent pas « prendre » par n'importe quoi ou n'importe qui. Compte tenu de ce que fait/est l'ALOQ, elle ne peut pas s'inventer n'importe quelle cause légitimement et/car toute cause ne peut pas légitimer ses actions. Dans le prochain extrait, justement, les membres du conseil d'administration de l'ALOQ *s'inventent* une cause.

Analyse : s'inventer une cause, en perdre une

L'ethnométhodologie enseigne que ce sont souvent les moments de panne qui sont les plus révélateurs des comportements attendus. C'est ce que Garfinkel souhaitait explorer avec ses *breaching experiments* (voir Heritage, 1984, p. 78 et sq.) : observer la réaction des participants à l'infraction d'une règle révèle l'importance de celle-ci dans leur ordre moral. De la même manière, je propose de montrer l'importance de l'action légitime et de la possibilité d'inscrire son action dans un programme la rendant sensée – à travers une situation où justement cette possibilité est remise en cause.

Le cas est celui d'une rencontre du conseil d'administration de l'association des locataires. Les membres y discutent de nouvelles avenues pour le financement de l'organisme. Celui-ci compte beaucoup sur des subventions gouvernementales, qui semblent avec les années de plus en plus difficiles à obtenir, en raison du resserrement des critères et

de l'apparition, depuis un certain temps, de « priorités » dans l'attribution des financements, priorités qui rarement incluent la question du logement.

Les deux segments que je présente ci-dessous sont issus de la même réunion. Le premier montre la réaction des membres du CA à l'annonce par J du fait que son cabinet d'avocats pourrait contribuer au financement de l'organisme. On voit que N, président du CA, soulève quelques objections possibles et semble un peu pessimiste quant à la possibilité de cette nouvelle, bien qu'il soit très intéressé comme le montre son « Qu'est-ce que t'attendais pour en parler ? » de la ligne 34. C, directeur de l'organisme, semble pour sa part transporté par la nouvelle, et tente de répondre aux objections de N. L'interaction entre les deux peut être vue comme une tentative par C de positionner l'organisme comme réalisant le mandat des cabinets d'avocats ou du droit plus généralement, tandis que N montre en quoi les mandats sont incompatibles.

Dans le deuxième segment, qui survient quelques minutes après le premier, C distribue un document aux participants. Il s'agit des critères d'admissibilité d'un programme de subventions du Québec, qui tout en présentant exactement les actions de l'organisme, excluent expressément les « comités logement », qui s'avère être le nom du type d'organisme de l'association dans le jargon du milieu associatif québécois. C présente ensuite une deuxième version du document, qu'il se propose de présenter au député du quartier, version où, par plaisanterie, il a mis du blanc correcteur sur la mention « non admissible ».

Premier segment

- 12 J : Mon cabinet pourrait vous financer ?
13 C : Ahhh
14 D : Ben oui, il pourrait faire un don
15 J : Ben -

16 C : T'es pas sérieuse ?

17 J : Mais il y a des cabinets d'avocats qui financent des groupes communautaires

18 C : Ben voyons donc !

19 J : Ben oui

20 E : Ben oui

21 ((Plusieurs personnes parlent à la fois))

22 D : Qu'est-ce qu'ils demandent en retour ?

23 N : Qu'est-ce que t'attendais pour en parler ?

24 J : Non, mais peut-être genre leur logo sur le pam [phlet.

25 C : [Ça va nous faire grand plaisir.

26 J : Mais c'est une possibilité.

27 ((Plusieurs personnes parlent à la fois))

28 C : Ben, je trouve ça très intéressant.

29 D : Ben oui.

30 C : Je ne vois aucun problème avec ça moi.

31 N : Alors écoute si tu pouvais nous donner (inaudible)

32 ((Plusieurs personnes à la fois))

33 PB : ((Continuant sur une conversation précédente)) C'est vrai [une banque] on avait...

34 D : ((À PB)) Non, on n'a pas approché

35 C : J'avais jamais [pensé à ça J.

36 J : [La banque aussi.

37 C : Je trouve ça très intéressant.

38 D : Laissez-moi prendre des notes parce que je pense qu'on en avait parlé mais on n'avait

39 pas pris de notes là-dessus.

40 C : Je ne savais pas qu'ils pouvaient donner –

41 J : Ils ont de l'argent ! Nous on leur demande pour des conférences, des affaires, nanana,

42 tous les grands bureaux de Montréal.

43 C : Mon dieu, avoir su ça. Surtout qu'on est dans le droit jusqu'aux oreilles.

44 N : Oui, mais là c'est délicat parce que [eux peuvent considérer ça comme une =

45 D, PB : [Oui, oui

46 N : = [pratique illégale ou une concurrence

47 C : [Non, non, pas avec une clientèle qui ne va jamais aller les voir.

48 J : (inaudible)

49 N : Oui, mais par contre si on fait une demande il faudrait plus dire « ah, mais on réfère

50 beaucoup à [des avocats », il faudrait plus présenter ça -

51 C : [Naann

52 J : Non, mais eux ça rentre carrément dans leur pro bono, dans leur contribution à la
53 communauté.

54 C : Ils sont en train, non mais ils comprennent, c'est qu'on aide des jeunes avocats à se
55 former, [ici =

56 N : [Ah, il y a ça !

57 C : = avec une clientèle qui de toute manière n'irait jamais dans des bureaux d'avocat, ni
58 même la plupart du temps dans des- [dans des bas de gamme

59 J : [Mais:: as-tu les moyens de payer un avocat
60 six cent piastres de l'heure, non hein ?

61 C : Ben non !

62 J : (Inaudible)

63 L : Ils ne s'attendent pas pantoute à=

64 J : =Ce n'est pas ça là, c'est juste je dis ça comme ça, y'a peut-être d'autres entreprises, il
65 y a peut-être d'autres...

66 L : [Ça peut être bon ça

67 C : [Non, mais on est dans le domaine nous de la diffusion des connaissances juridiques.
68 Y'ont intérêt à y penser parce qu'on développe l'esprit juridique chez le simple
69 citoyen.

Ce premier segment débute avec la proposition par J que son cabinet d'avocats puisse financer l'organisme. Elle n'y est entrée que récemment comme stagiaire, ce qui explique l'aspect hésitant de sa proposition. D'ailleurs, le « nous » de la ligne 41 fait ainsi référence à son association étudiante, qui demande régulièrement du financement aux cabinets. Son idée est confrontée à la stupéfaction incrédule de C, qui lui oppose un « T'es pas sérieuse ? » (l. 16) et un « Ben voyons donc ! » (l. 18). Deux lectures peuvent être faites de la réponse de J à ces objections : d'une part, elle doit démontrer ce qui l'autorise à parler des cabinets d'avocats; ensuite, elle doit montrer en quoi ce qu'elle affirme des cabinets d'avocats est sensé, c'est-à-dire justifier que les cabinets puissent vouloir donner de l'argent.

Ce deuxième point, D le rend explicite en posant la question : « Qu'est-ce qu'ils demandent en retour ? » Cette question, on peut la reformuler par *que nous demandent-ils de faire ?*, c'est-à-dire comment notre programme d'action doit-il être modifié pour s'imbriquer

au leur ? C'est donc une question de soumission, mais non pas au sens nécessairement négatif, comme Boje (2003), par exemple, peut le comprendre. Il s'agit bien de *sous-mission*, c'est-à-dire d'agencer des programmes d'action ensemble, les articuler pour que l'un réalise la mission ou le mandat de l'autre – et qu'ensemble ils réalisent autre chose (Cooren, 2000; voir aussi Greimas, 1983, tel que je le présente au chapitre IV).

La question peut aussi être reformulée en termes d'intérêts. Cette idée se retrouve aussi à la fin de ce segment avec l'intervention de C à la ligne 68. L'intérêt, comme je l'ai expliqué au chapitre 3, c'est l'*inter-esse*, c'est-à-dire la possibilité pour l'être (ici, l'association, le cabinet d'avocats, les participants, ...) d'exister à la fois dans l'interstice, dans la relation, et d'être lui-même interstice d'autres relations. Tout comme l'organisme a besoin de financement, et donc du cabinet, pour exister, celui-ci a besoin que d'autres – ses avocats et employés, ses clients, mais aussi, ici, des associations qu'il finance – pour agir pour lui et donc pour exister. Le financement, ce serait donc une relation au travers de laquelle les deux termes – cabinet et association – pourraient acquérir davantage d'existence. Bref : poser la question en termes d'intérêt, c'est reconnaître que les êtres existent bien *dans* les relations qu'ils établissent. Dans ce cas-ci, demander ce que les cabinets d'avocats attendent en retour, c'est aussi demander comment une relation peut être établie qui fasse exister les deux entités l'une pour l'autre.

La combinaison de ces deux reformulations rend apparent le fait que la relation est établie lorsque l'action de l'une peut devenir l'action de l'autre. J répond à la question « Non, mais peut-être genre leur logo sur le pamphlet » (l. 24), ce que C accueille par un « Ça va nous faire grand plaisir » avant même que J ait terminé sa phrase (l. 25). Pour le moment, les deux programmes d'action semblent s'enligner : les cabinets d'avocats, en plus d'avoir

l'habitude de financer des groupes communautaires (voir l. 17), demandent quelque chose que l'association peut faire facilement, même que C « ne voi[t] aucun problème avec ça » (l. 30). C, à plusieurs reprises, réitère son approbation de l'idée (« J'avais jamais pensé à ça J », l. 35; « Je trouve ça très intéressant », l. 37).

Quand il dit quelque chose qui peut sembler comme un doute, soit « Je ne savais pas qu'ils pouvaient donner » (l. 40), J rétorque immédiatement par « Ils ont de l'argent ! » et en disant qu'elle a déjà demandé de l'argent pour des affaires concernant son association étudiante (l. 41). Ici, il est possible certes de comprendre cette réponse de J comme une participation à la co-construction de la plausibilité d'un enlèvement du programme d'action de l'association avec celui des cabinets d'avocats (donc comme la construction d'un mandat que ces derniers pourraient donner à l'association), mais d'y voir aussi une tentative de la part de J d'établir sa propre légitimité, comme si C lui avait demandé, à la ligne précédente : « Mais comment peux-tu dire cela ? » En effet, la réponse de J à la ligne 41 non seulement, globalement, autoriserait l'association de penser à faire une demande de financement au cabinet, mais aussi, plus immédiatement, autorise J à évoquer cette possibilité, elle qui n'est qu'une stagiaire et qui doit donc justifier son droit de parler au nom des cabinets pour dire qu'ils pourraient être intéressés à financer des associations.

La partie la plus intéressante commence à partir de la ligne suivante, où C évoque que « on est dans le droit jusqu'aux oreilles » (l. 43). Il entreprend à partir de là une tentative visant à montrer que l'association « fait du droit », pourrait-on dire. Toutefois, il rencontre l'opposition de N, qui essaie de montrer l'impossibilité pour l'association de réaliser ce programme d'action. À titre de précision, je me permets de rappeler que l'association donne, en effet, des conseils de nature juridique aux locataires (en vertu d'un droit acquis) et les aide

à préparer leurs causes, tout en référant les cas plus compliqués à des avocats. Il évoque à la ligne 44 que les cabinets pourraient considérer les activités de l'association comme une forme de pratique illégale du droit ou comme une concurrence, rendant du même coup leur mandats incompatibles puisque, dirait sûrement N, les cabinets pourraient, en fait, ne pas vouloir financer des concurrents.

C rétorque à la ligne 47 qu'en fait les deux mandats sont complémentaires, puisque l'association s'adresse à une clientèle différente, argument qui est précisé conjointement par C et J aux lignes 57 à 60, où le coût des cabinets luxueux est donné comme argument. N, à la ligne 49, propose d'insister sur le fait que l'association réfère beaucoup de cas à des avocats, ce que C écarte d'un « Naaann » et ce dont J montre le caractère inutile en disant que là n'est pas l'*intérêt* (pour reprendre ce terme) des cabinets, qui en fait verraient dans le financement de l'association l'opportunité de se montrer charitable envers la communauté (l. 52).

Peut-être est-ce cet argument que J poursuit lorsqu'elle évoque le coût des cabinets luxueux à la ligne 57 (l'association ne réfère pas à des cabinets si chers sa clientèle défavorisée), et que L tente de reprendre lorsqu'elle commence à formuler « Ils ne s'attendent pas pantoute à » (l. 63). Si J (et L possiblement) poursuivent cette argumentation, C, lui, a déjà commencé à trouver d'autres moyens par lesquels l'association pourrait réaliser le programme présumé des cabinets d'avocats ou du « droit » plus généralement. Il explique que « Ils sont en train, non mais ils comprennent, c'est qu'on aide des jeunes avocats à se former » (l. 54), faisant référence aux stagiaires en droit que l'organisme accueille. N acquiesce d'un « Ah, il y a ça ! », mais l'argument n'est pas davantage développé. Un autre filon est trouvé par C à la ligne 67 lorsqu'il précise que « on est dans le domaine de la diffusion des connaissances juridiques » et que les cabinets d'avocats « ont intérêt à y penser

parce qu'on développe l'esprit juridique chez le simple citoyen ». On retrouve ici le thème de l'intérêt : les cabinets existent, entre autres, car les citoyens ont un « esprit juridique », ce que l'association permet de développer, selon C.

Ce premier segment montre particulièrement bien le caractère co-construit de ce mandat que les participants tentent de faire donner à leur association par les cabinets d'avocats. Dans ce cas-ci, ce n'est qu'une « exploration discursive » de la part du conseil d'administration – le projet ne sera en fin de compte jamais réalisé (et en fait, le sujet est abandonné immédiatement après l'extrait). Toutefois, je comprends cette conversation comme une tentative de la part des participants de vérifier si leur association pourrait avoir la légitimité requise dans le domaine du droit pour demander un financement de la part des cabinets d'avocats. Il s'agit d'explorer les *causes* de leurs actions – Cooren (2010a) dirait leurs *animations* : bref, poser la question « *pourquoi* fait-on cela ? » et vérifier s'il est vraisemblable que la réponse soit « pour le droit ». Et il s'agit bien là, comme je l'ai dit avec Nietzsche plus haut, d'une cause qui a sa part d'imaginaire, d'une certaine invention, donc – jamais avant cette conversation, et jamais plus après, je n'ai entendu les membres du conseil d'administration ou les employés se présenter comme œuvrant dans le domaine du droit ou comme étant motivés par le droit comme discipline (bien qu'ils parlent souvent du droit des résidents à avoir un logement convenable, ce que je ne considère pas comme étant le même usage du mot).

Que la cause soit une invention, cependant, ne signifie pas pour autant qu'elle soit *fausse*. Il s'agit plutôt, au sens de la rhétorique d'Aristote (1922), par exemple, de *découvrir* la manière dont l'action peut être construite. Ainsi, parlant de l'objection à un argument, Aristote (livre 2, IX) explique :

La solution peut n'être qu'apparente et elle n'est pas toujours réelle, car ce n'est pas en objectant qu'il n'y a pas vraisemblance que l'on résout un argument, mais en objectant qu'il n'y a pas conséquence nécessaire.

Du point de vue de l'action, donc, la cause peut être réelle ou non, mais néanmoins elle peut porter à conséquence, et c'est sur cette dimension pragmatique que l'argument doit porter. Pour en revenir au cas, si les participants avaient besoin de cette cause (les cabinets d'avocat ou le droit), ce n'est pas du fait de sa vérité ou de sa fausseté intrinsèque, mais parce qu'elle leur aurait permis de faire des choses : d'avoir de l'argent et, avec cet argent, de réaliser leurs projets – mais aussi, elle leur aurait *demandé* de faire des choses, de mettre un logo sur le pamphlet, par exemple. Cette conversation peut donc être comprise comme une exploration des implications en termes d'action d'une certaine version de la réalité. Ils se demandent, d'une certaine manière, « S'il était vrai que le droit était la cause de nos actions, alors que pourrait-on ou devrait-on faire ? »

Le risque existe toujours que cette cause, en fin de compte, s'avère « ne pas marcher » : en effet, on ne peut pas inventer n'importe quoi, on doit tenir compte de ce que l'organisation est déjà « plus ou moins et d'une certaine manière ». Si l'invention ne tient pas compte de ces êtres qui suggèrent des programmes d'action possibles plutôt que d'autres, alors on court le risque que « les faits parlent d'eux-mêmes » et contredisent cette invention.

Deuxième segment

- 157 C : = [Le député] nous avait suggéré entre autres, [nom d'un organisme gouvernemental],
158 et c'était ça ((passe une feuille)), c'est la partie décourageante, mais ça fait rien, on
159 peut en rire un peu quand même. Alors, je fais circuler la feuille.
- 160 N : C'est vraiment con, « hors coopératives d'habitations »
- 161 J : C'est quoi ça ?
- 162 N : « Programme d'aide aux organismes communautaires » et ça exclu « comités
163 logement », « coopératives d'habitation », ((couvert))

164 C : Mais regardez, le programme, regardez, ça nous définit tout à fait, mais ça nous exclut
165 en même temps.

166 J : Hmm... C'est donc ben attardé !

167 C : ((Rires)) À sa face même c'est débile !

168 J : Esti... ((juron québécois)) C'est comme inconstitutionnel

169 C : C'est incroyable. Fais-le fais-

170 D : Ben c'est un peu ça, hein, il y a plein d'argent pour le logement, mais c'est =

171 C : Fais-le circuler

172 D : = donné à tout le monde, sauf aux comités logement.

173 J : (Inaudible)

174 D : Parce qu'ils n'aiment pas les pressions des comités logement.

175 L : Mais là c'est...

176 J : Ils n'aiment pas nos revendications ?

177 D : Non

178 L : C'est cela

179 J : Mais qui qui va représenter [les locataires ?

180 L : [« Vous êtes bien, [continuez ! »

181 D : [Voilà

182 N : Mais c'est même pas ça la question, c'est -

183 C : Ben, j'ai l'intention, pour cultiver l'humour, de soumettre ceci à [le député]

184 N : Quoi donc ?

185 J : ((En voyant la nouvelle feuille que C distribue, en parlant de C)) S'ti qu'y est...

186 N : C'est une blague qu'il a fait

187 J : C'est, c'est-

188 C : C'est du copier-coller. C'est le même programme qu'y est là, je l'ai mis là

189 PB : ((Vient de lire feuille originale)) Ben voyons donc !

190 C : J'ai mis du blanc sur le « non admissible » [ou juste le « non »

191 PB : [« des projets favorisant l'amélioration de

192 l'habitation des québécois et québécoises »

193 J : ((Changeant de sujet)) Mais le [service local de santé] est-ce qu'ils donnent la

194 subvention à la petite enfance ?

195 D : ((En réponse à J)) Treize mille

196 J : Hein ?

197 D : Treize mille

198 PB : ((Continue au sujet de la subvention, fort)) C'est ridicule !

199 N : Mais pas juste le premier, tous les autres, c'est toutes les cat... tout ce qui est exclu

200 c'est toutes les catégories d'organismes (?)

201 PB : C'est-tu niaiseux

Au début du segment, C fait circuler une feuille présentant un programme de subvention d'un organisme gouvernemental s'occupant du logement. Il donne immédiatement son jugement de ce qui y est écrit en disant que « C'est la partie décourageante », bien qu'il atténue tout de même par un « Ça ne fait rien, on peut en rire quand même » (l. 159). Les autres participants ont des opinions beaucoup plus tranchées. N, dès qu'il a la feuille en main et comprend la situation, s'indigne fortement et lance « C'est vraiment con ». N et C explicitent ce qui est problématique : le nom du programme est « Programme d'aide aux organismes communautaires » et pourtant la feuille spécifie une liste de types d'organismes non-admissibles qui recouvre en fait plusieurs des associations œuvrant dans le domaine du logement, dont celle-ci. Plus spécifiquement, C explique que « Ça nous définit tout à fait, mais ça nous exclut en même temps » (l. 165). Le programme de financement énumère ses objectifs, qui correspondent exactement aux activités de l'association.

À mes yeux, il s'agit clairement d'une situation où le programme de financement propose un mandat, mais nie que l'association puisse le réaliser. C'est cette négation de l'action de l'association qui suscite l'indignation des participants, fortement exprimée aux lignes suivantes : « C'est donc ben attardé ! », « À sa face même c'est débile ! », « Esti... C'est comme inconstitutionnel », « C'est incroyable ». D, aux lignes 171 et 173, met en relief le caractère paradoxal de la situation, où l'argent destiné au logement n'est justement pas donné aux associations œuvrant dans le logement. À la ligne 177, J propose une hypothèse : « Ils n'aiment pas nos revendications ? », qui est confirmée par D et L. Dit autrement, l'organisme gouvernemental, en fait, estime que le mandat n'est pas rempli de la bonne

manière : il aurait fallu concrétiser les actions énumérées dans le programme, mais sans y ajouter de revendications (pour de meilleures conditions de logement, pour du logement social, etc.) Alors, seulement, l'accomplissement du mandat aurait-il pu être sanctionné par du financement, et l'action des associations de locataires aurait-elle pu être *aussi* celle de l'organisme gouvernemental.

En attendant, ce n'est pas le cas, et J comprends bien l'implication de cette négation du mandat de l'association lorsqu'elle pose la question « Mais qui va représenter les locataires ? » En effet, du point de vue de ce programme, nier le mandat du logement à l'association, c'est nier que l'action de l'association puisse être motivée ou avoir pour cause les locataires : bref, l'association perd l'une de ses principales sources de légitimité. Se pose alors la question de J, qui peut être comprise de deux manières : d'une part, les locataires ont besoin que leurs programmes d'action soient transformés en actions concrètes (comme je l'ai montré avec le premier cas analysé dans ce chapitre) et J s'inquiète que cette traduction ne soit plus opérée; cela mène, d'autre part, au constat qu'il faudra bien que quelqu'un le fasse et, donc, le programme de financement pourrait avoir pour conséquence de déplacer la représentation légitime des locataires vers d'autres associations. C'est peut-être en percevant là une certaine stratégie pernicieuse de l'organisme gouvernemental que L ironise « Vous êtes bien, continuez ! », montrant là que le personnel de l'organisme en question n'avait jamais laissé savoir qu'il était insatisfait du travail des associations de locataires.

La blague que fait C – mettre du blanc correcteur sur le « non » de « non-admissible » et proposer de montrer cela au député – est, à mon avis, révélatrice du fait que les participants sont particulièrement préoccupés par la question de la légitimité de leur association (et, par ricochet, de leurs propres actions) et souhaitent maintenir les locataires

comme cause de leurs actions. Le fait que ce soit au député que C veuille montrer cette nouvelle feuille – c'est à son attaché politique que C essayait de démontrer la légitimité de l'association au premier cas – montre que, en effet, un enjeu de légitimité est présent.

Maintenir cette légitimité contre les tentatives de la miner est important puisque, je le répète, c'est en fonction de cette cause que les actions subséquentes sont possibles : comment l'association pourrait-elle continuer à mener ses activités si non seulement elle ne recevait plus de financement, mais qu'en plus elle n'était plus considérée comme étant celle à qui *il appartient* de « faire du logement » ? Comme je l'ai montré au chapitre précédent, l'organisation telle qu'elle existe déjà conditionne les actions qu'il est possible de faire : pour la promouvoir, *elle et non pas autre chose*, elle suggère, de manière inchoative, certaines actions et non pas d'autres.

De la même manière ici, pour agir légitimement, c'est-à-dire pour continuer à agir pour l'ALOQ et non pas pour autre chose – et l'ALOQ, telle qu'elle existe pour le moment, doit agir pour les locataires et non pas pour autre chose – le directeur et ses collègues doivent entreprendre certaines actions particulières. À l'inverse et de manière corolaire, s'ils veulent continuer à entreprendre certaines actions, ils doivent agir pour l'ALOQ et pour les locataires, et non pas pour autre chose. Si cette cause est niée, s'ils doivent s'en inventer une autre, alors ce seront d'autres actions qu'ils devront entreprendre et celles qu'ils auront commises jusqu'alors s'avèreront ne plus être les leurs. Ils seront *dépossédés*.

Il est toujours bien question de possession : faire quelque chose, dans la logique que je propose, c'est avoir cette action, se l'approprier, se la faire attribuer. La question de la légitimité montre que ce rapport de possession ne concerne pas deux êtres – le sujet

possesseur et l'action possédée – mais bien au moins trois, dans une cascade de la possession : je ne peux posséder telle action que si je suis moi-même possédé par un être auquel il est *familièrement* ou typiquement reconnu que l'action appartienne. Ainsi, il ne peut m'appartenir de « faire du logement » que si j'appartiens à mon tour aux locataires. Pour pouvoir agir, donc, je dois m'inventer ou me trouver une cause vraisemblable, c'est-à-dire quelque chose *pour quoi* je peux être perçu comme agissant et avec quoi je pourrai/s partager mon action.

Il ne s'agit pas que d'une description de l'action. Puisque, comme je l'ai déjà dit, il n'y a pas d'auteur *a priori* de l'action qui puisse être isolé, il s'agit aussi d'une *décision*, d'un découpage, d'une déclaration. Là où ma compréhension de la cause diffère de celle de Nietzsche est que ce dernier, tout en constatant sa prévalence, *regrette* l'invention de la cause. Or, je montre que l'invention de la cause est en fait la condition même de l'action. C'est en fait un point crucial concernant l'éthique nietzschéenne : le philosophe voudrait que l'on agisse en fonction de l'accroissement de sa propre puissance, sans se soucier de compassion, autrement l'on serait décadent – or la « compassion » est d'abord le partage d'une même passion, d'une même cause qui fasse agir plusieurs êtres.

Si augmenter ma puissance, c'est agir davantage, alors c'est en partageant mes actions avec plus d'êtres, en faisant en sorte que d'autres aussi agissent pour moi, que je peux agir plus. Bref, la compassion ce n'est pas, comme le prétend Nietzsche (1969, p. 18), « perdre de sa force », mais plutôt s'inventer des causes communes. Nietzsche affirme que les prêtres ont pris le pouvoir en inventant une « cause imaginaire », à savoir un Dieu de compassion. Si cela fonctionne pour les prêtres, il n'y a pas lieu qu'il en soit différemment pour les autres : les causes imaginaires, pourvu qu'elles ne relèvent pas d'un « autre monde », mais qu'elles

soient ancrées dans la terre ferme qui permet et contraint leur production, n'en sont pas moins réelles dans leurs effets – et leur effet le plus notable est d'augmenter notre capacité d'agir à travers le partage de l'action. L'ancrage est important, car sinon il se pourrait que les « faits parlent d'eux-mêmes » et nient la cause.

Chapitre VIII : Pouvoir

... there is absolutely no way in which communication theory and research can avoid coming to the question of the ideological.

– Stuart Hall (1989, p. 48)

L'action sur l'action

J'ai discuté de l'organisation, son action et son existence, en termes d'action. Sur quoi portent ces actions ? Cela n'a pas été crucial jusqu'à présent. Toutefois, si ces actions portent sur d'autres actions – et je propose que ce soit nécessairement le cas – alors serait-il possible de lier l'action de l'organisation à la question du pouvoir ? Comme l'explique Deleuze (1986, p. 77), le pouvoir est une action sur l'action : « inciter, induire, détourner, rendre facile ou difficile, élargir ou limiter, rendre plus ou moins probable... ». Tous ces verbes sont clairement des verbes de pouvoir, des verbes dont l'action s'opère sur d'autres actions, mais j'ai aussi montré que le verbe *être*, aussi « passif » semble-t-il à première vue, porte lui aussi sur des actions et exerce lui-même une action éminemment politique sur celles-ci, à savoir les fédérer, les regrouper et ensuite les maintenir ensemble malgré les forces qui tentent de leur faire prendre d'autres trajectoires, de les enrôler dans d'autres devenir.

En cherchant à explorer certaines de ces formes de pouvoir et certains des verbes que propose Deleuze, ma collègue Émilie Pelletier et moi-même (Bencherki & Pelletier, 2009) nous sommes penchés sur le cas de *Les épouses de l'armée*, un documentaire¹⁸ de Claire Corriveau de 2007, produit par l'Office national du film du Canada. Corriveau y présente la

¹⁸ Disponible, au moment où j'écris ceci, pour visionnement libre sur le site de l'Office national du film du Canada à http://www.onf.ca/film/epouses_de_larmee

relation ambiguë que les femmes de militaires¹⁹ entretiennent avec les Forces armées canadiennes. Elle présente le portrait de femmes qui sont contraintes à sacrifier des aspects de leurs vies pour permettre à leurs conjoints de poursuivre leurs carrières militaires. Le documentaire présente notamment comment les femmes doivent s'occuper seules du foyer lorsque leurs époux sont déployés à l'étranger. Les participantes témoignent également de l'instabilité créée par les nombreux déménagements auxquels les familles de militaires sont contraintes. Le documentaire s'intéresse toutefois particulièrement à une femme de militaire, Lucie Laliberté, militante devenue avocate, suite à ses déboires avec l'armée et fondatrice d'une association de défense des droits des épouses de militaires.

Le cas de Lucie est intéressant car lorsque son association a demandé que l'assurance dentaire soit étendue aux conjointes de militaires, que les pensions de retraite tiennent compte de la conjointe et qu'un service de garderie soit offert, le commandant de la base où elle habite a empêché la distribution d'un bulletin concernant cette affaire en estimant que les épouses étaient concernées par l'interdiction d'activités politiques sur la base. Le commandant les menaçait même d'être sanctionnées en vertu d'un règlement concernant les intrusions illégales sur la base. Alors que, d'un côté, les épouses n'étaient pas considérées comme des militaires – on leur refusait l'assurance dentaire – de l'autre on leur disait qu'elles s'y apparentaient – puisqu'on pouvait interdire certaines de leurs activités au nom d'un règlement s'appliquant a priori aux militaires eux-mêmes. Le commandant peut être vu comme opérant une attribution puisque, au nom de l'armée, il faisait de la distribution de tracts *son* affaire – une affaire sur laquelle l'armée, et donc lui-même, avait juridiction.

¹⁹ Corriveau ne s'est intéressée qu'au cas des femmes non-militaires conjointes d'hommes militaires.

What we did was we decided to organize a meeting, and we outlined in the newsletter where and when the meeting was going to be. We were told that the base commander had to approve our newsletter before we could distribute it, and we had no intention of doing that. Hum, we thought we're civilians, we just happen to live on this base, and we've got some legitimate things we want to talk about, and we're just going to distribute the newsletter. [...] We had already developed a list of things that we wanted to talk about. We wanted to talk about pensions, daycare, the dental plan, those kinds of things. The... The base administrative officer basically just went down our list and he said "this one's political activity, this one's political activity." Daycare was political activity, trying to get daycare. Dental plan, that was political activity. You know, pensions, was political activity. And we learned very quickly, that when the military wanted not to give us things that we wanted, they called us civilians, and when they wanted to control us, they always reminded us that we were part of the military. So we always got caught in that double bind. But what they threatened to do was to arrest us under the trespass regulations. And, keeping in mind that this is where we lived, our schools were there, the churches are there, our houses are there.

Extrait 1 : Le témoignage de Lucie dans *Les épouses de l'armée* (Corriveau, 2007)

La question de l'attribution de l'action, sous son angle politique, peut être comprise comme un double jeu de reconnaissance et de négation. D'une part, l'organisation – à travers ses nombreux porte-parole – peut reconnaître l'action elle-même, la réclamer pour elle-même, ou au contraire s'en distancier. D'autre part, l'organisation peut reconnaître (toujours, évidemment, à travers un porte parole) un certain agent comme agissant en son nom dans la réalisation de cette action, ou non. Autrement dit, il s'agit de définir le rapport entre mandateur, mandataire et mandat. Le premier scénario – action et auteur tous deux reconnus – correspond au héros greimassien typique : une personne agit au nom de l'organisation pour réaliser une action organisationnelle. Cela semble être nécessairement positif, toutefois cette situation permet également à l'organisation d'exercer du contrôle sur l'acteur et l'action : en effet, puisque l'action est celle de l'organisation, et puisque l'agent n'agit qu'en tant qu'il a un mandat, alors celui-ci doit obéir à la « commande » que lui fait l'organisation.

Le deuxième scénario – l'action est reconnue mais l'auteur est non reconnu – peut être, quant à lui, compris comme une forme d'usurpation, du moins du point de vue de l'auteur qui ne serait pas reconnu. L'organisation lui « vole » son action, en la faisant sienne et en niant ensuite que l'auteur ait agit (ou du moins qu'il ait agit pour elle). Ensuite, le

troisième cas serait celui où l'action serait niée, mais l'auteur reconnu, soit une situation où l'organisation nierait que l'action de son agent la concerne (par exemple une action faite sur son temps libre) ou encore où elle accuserait l'auteur d'avoir dépassé ou contrarié son mandat (pour un cas similaire, voir Cooren, 2010a, p. 159 et sq.). Enfin, le dernier cas est celui où et l'action et l'auteur sont niés : ce serait le cas d'une organisation niant complètement que l'action ait eu lieu ou que l'action la concerne (quelqu'un qui n'est pas un membre de l'organisation commet une action qui ne la concerne pas). Ces différents scénarios sont présentés de manière schématique dans le Tableau 1.

		Auteur	
		Reconnu	Nié
Action	Reconnue	(1) Positif : l'auteur est "héros" Négatif : contrôle	(2) Usurpation
	Niée	(3) Négation de responsabilité ou accusation <i>ultra vires</i>	(4) Négation de l'action elle-même

Tableau 4 : Quelques configurations du rapport auteur/action/organisation

Le commandant de la base a donc plusieurs attitudes possibles par rapport aux actions des épouses et à leur inclusion ou non dans l'organisation. Les femmes peuvent être considérées comme membres de l'organisation, et leurs actions être considérées également comme « appartenant » à l'organisation. Dans le cas qui m'intéresse, cette combinaison est utilisée pour empêcher les femmes de distribuer leurs tracts : le commandant semble leur dire « vous êtes membres de l'armée, vous remplissez un mandat qui vous est donné et que, donc, je peux contrôler. Cette activité, c'est bien vous, mes mandataires, qui l'accomplissez et donc je peux aussi vous empêcher de la réaliser. » On voit donc que l'attribution de l'action – ici le commandant qui attribue l'action des femmes à l'armée – est aussi un moyen d'affirmer

l'autorité, à la fois comme légitimité et comme *authorship*, de l'organisation (ou de tout autre acteur à qui l'action serait attribuée) sur cette action.

Le documentaire ne précise pas exactement le rôle joué par le règlement concernant les intrusions sur les bases. En supposant que ce règlement est celui qui définit l'activité politique comme étant interdite sur le site, alors il est intéressant de voir le caractère itératif de l'attribution. Dans les termes de Derrida (1990b), il est possible de dire que l'attribution d'action qu'opère le commandant est citationnelle : c'est en mobilisant, en citant le règlement qu'il peut réaliser l'attribution – tout en trahissant possiblement ce règlement, qui ne prévoyait sans doute pas *ce* cas particulier. Qui interdit au juste ? Cela dépend d'où l'on s'arrête dans la chaîne sans fin des citations : est-ce le commandant, le règlement, l'armée, le ministre, le Parlement, le peuple canadien, l'intérêt supérieur de la nation ? On peut supposer que, tout comme Derrida (1984) montre que la Déclaration d'indépendance des États-Unis remonte une chaîne de représentation – et donc d'autorité – jusqu'à Dieu lui-même, le pouvoir du commandant et le règlement peuvent être attribués à une multiplicité d'actants qui, de généralité en généralité, pourraient eux aussi être remontés jusqu'à Dieu – ou du moins jusqu'à la Reine. J'ai déjà montré que cette imbrication de mandats est nécessaire pour toute action légitime et sensée : le commandant ne pourrait pas, de manière complètement idiosyncratique, agir car alors son action serait non seulement illégitime – puisqu'il agirait *pour lui* et non pour un autre : l'armée, par exemple – mais aussi incompréhensible.

Un autre exemple du rapport ambigu des épouses de militaire avec l'armée est celui où un officier présente à Corriveau un « centre de ressources familiales », un centre maintenant présent dans toutes les bases et dont la construction est considérée par la réalisatrice comme un effet direct du travail de l'association de Lucie Laliberté. L'officier

présente ce centre comme un ensemble de services que l'armée offre à la communauté de la base militaire, et particulièrement aux épouses. Deux de ces services sont particulièrement intéressants. Le premier, appelé « Opération Oasis », est un dépliant où les épouses (ou époux, précise l'officier) peuvent trouver de l'information concernant la préparation de la famille au déploiement de leurs époux ou épouses (l'officier donne l'exemple d'une épouse d'officier qui demanderait à son époux l'adresse du garage pour la voiture, etc.). L'officier, bien qu'il considère qu'il s'agit d'« un des services qu'on offre qui est des plus importants à Valcartier », ce qui peut suggérer que c'est la base elle-même qui offre ledit service, précise que ce dépliant a été produit par « des gens de la communauté », et que donc c'est un bon exemple de l'implication des femmes de la base, en particulier, à la vie de la communauté. Cela peut être compris comme un exemple de notre premier cas, vu positivement : les femmes, comme membres de la communauté militaire, ont réalisé une action qui appartient à cette communauté, ce sont donc des « héroïnes ».

Le deuxième service étudié est une garderie. L'officier présente ce service d'une manière très différente du premier et, dans la logique même de son fonctionnement, semble relever de notre deuxième cas. L'officier annonce en effet que le centre communautaire – et l'armée à travers lui – offre un service de garderie, où les parents peuvent amener leurs enfants et ainsi bénéficier d'une « pause » dans leur journée. Ce que l'officier ne dit pas, mais que Corriveau précise, c'est que les femmes n'ont droit à ce service gratuitement que si elles sont elles-mêmes présentes pour surveiller les enfants. On comprend que, même si certaines choisissent de payer, ce sont les mères elles-mêmes qui surveillent leurs enfants et ceux d'autres épouses de militaires, de manière bénévole. Peut-on encore, comme le prétend l'officier, affirmer qu'il s'agit d'un service *de* l'armée ? Ne serait-ce pas un service par et

pour les épouses elles-mêmes ? Cette situation semble relever du scénario 2 du tableau : l'officier nie les auteurs de ces actions (les mères qui surveillent les enfants), mais s'approprie l'action elle-même au nom de l'armée. C'est donc, dans sa version des faits, l'armée qui offre un service de garde d'enfants.

Une grande partie des services offerts dans les Centres de ressources repose sur du travail bénévole. Pour ça, l'armée compte sur la main-d'œuvre abondante des femmes, qui sont souvent forcées au chômage. C'est assez paradoxal : les femmes fournissent gratuitement le gros des services qui leurs sont offerts.

Extrait 2 : Corriveau explique le Centre de ressources familiales

La classification du Tableau 1 n'en est qu'une parmi de nombreuses possibles, bien évidemment. L'objectif ici n'est pas d'impliquer que la thématique du pouvoir en lien avec l'analyse des attributions/appropriations d'action a été épuisée. Il s'agit tout simplement d'illustrer le fait que les rapports de pouvoir peuvent se comprendre – comme le suggère bien Foucault – en mettant l'action au cœur de l'analyse et, c'est là notre contribution, en repérant les différentes configurations entre auteur, action et organisation qui sont proposées. Le champ lexical du pouvoir – contraindre, contrôler, usurper, exploiter... – n'est pas sans rappeler les modalisations de Greimas (vouloir-faire, pouvoir-faire, faire-faire, etc.) et implique ou appelle une relation particulière entre les multiples auteurs possibles de l'action et cette dernière.

Le pouvoir dans l'interaction

Présenter ici une analyse réalisée sur un documentaire ne permet pas, bien évidemment, la même granularité que l'analyse d'interaction sur laquelle je me suis basé jusqu'à présent. On pourrait facilement balayer du revers de la main le cas des *Épouses de l'armée* en supposant que ma collègue et moi-même avons simplement imposé à ce

documentaire le modèle que nous voulions bien y trouver, compte tenu que beaucoup d'éléments nous manquaient (notamment le rôle exact du règlement qui est mentionné). Toutefois, Cooren et ses collègues (Cooren, Fox, Robichaud, & Talih, 2005) analysent un extrait d'une longue interaction entre Brian et Andrea (extrait tiré du même ensemble de données que celui que je présente aux chapitres I et VI) et montrent – je traduis ici dans mon vocabulaire – comment cette interaction peut être comprise comme manifestant la négociation d'un rapport de pouvoir entre les deux protagonistes, un pouvoir qui se manifeste à travers la question de l'appropriation de l'action.

- 1 B: So listen, I wanted to stop in so that I could, uh . . . uh introduce you to
2 François and g- get you on camera. And then . . . uh . . . Do you have the key 3 for
next door?
4 A: I do have it now, [I found it.
5 B: [Do you wanna take a walk and look at it and see if uh=
6 A: =Yes, yes ()=
7 B: =if there are things we had to finish up?

L'extrait survient après que Brian et Andrea ont parlé brièvement du fait que Brian sera bientôt grand-père pour la quatrième fois. Brian amorce un changement de sujet en invitant Andrea à l'écouter (« So listen »), puis précise qu'il voulait la rencontrer pour lui présenter François (le chercheur, qui tourne la scène avec un caméscope) et lui demande ensuite si elle a la clé de la porte d'à-côté, qui est un nouveau local que l'entreprise d'Andrea loue au sein de l'immeuble dont Brian est administrateur et où des travaux sont en cours. Andrea répond par la positive puis Brian lui demande si elle souhaite aller voir avec lui si certains travaux doivent être complétés.

L'extrait peut sembler parfaitement anodin. Toutefois, dans leur article, Cooren et ses collègues signalent un détail important : c'est en fait Andrea qui, la veille, avait appelé Brian et lui avait demandé de venir la voir pour inspecter le local avec elle. Cette information fait

rejaillir une nouvelle lumière sur l'extrait. On comprend que Brian, par la manière dont il initie cette nouvelle séquence dans l'interaction, tente de s'appropriier l'initiative de l'action – et y parvient, puisqu'Andrea acquiesce sans opposer de résistance manifeste. Brian dit en effet « I wanted to stop in », comme s'il avait agi de son propre chef, puis *propose* à Andrea d'aller voir le local d'à-côté (« Do you wanna take a walk... »), comme si c'était sa proposition. Traduit en termes greimassien, il est possible de dire que Brian se pose comme le mandateur qui cherche à manipuler le vouloir-faire d'Andrea (donc de la convaincre de réaliser le programme qu'il propose), alors qu'en fait, quiconque connaît l'historique de cette interaction sait qu'il est en train de réaliser le mandat qu'Andrea lui avait proposé la veille.

Je ne souhaite pas supputer sur les raisons qui motivent Brian à agir de la sorte, mais pragmatiquement, il est possible de dire que Brian, dans le cadre de cette interaction-ci, présente la visite du local d'à-côté et son passage chez ce client comme *son* programme d'action, même si d'aucuns – et particulièrement Andrea – pourraient tout à fait lui rappeler qu'en fait c'est le programme de cette dernière, dont il n'est que le mandataire ou l'exécutant. Cette réinterprétation des faits, qui peut être lue comme une réappropriation de l'action en question par Brian, est donc un acte relevant clairement d'enjeu de pouvoir, puisqu'elle a pour effet de correspondre à un refus par ce dernier d'accepter la position de subordination dans laquelle le plaçait Andrea. On pourrait tout à fait imaginer qu'Andrea lui rappelle son statut de subordonné en lui disant, par exemple à la ligne 6, « Yes, yes, that's what I asked you yesterday! » – ce qu'elle ne fait cependant pas.

Un autre exemple, issu de la même rencontre entre Brian et Andrea, survient alors qu'ils visitent une salle dans le nouveau local de l'entreprise :

1 ((They get into a room. The light is turned on.))
 2 B: Okay! ((Puts hands on hips.))
 3 A: This is a.: uh.:
 4 B: We're looking good. Ok, we've gotta do a little clean-up. ((Enters then exits a room))
 5 A: What's, what's missing, I know that, for example, ((enters the room B just left)) the
 6 things here, there's these pieces, and I'm not sure...
 7 B: ((Goes back into the room where A is)) The what?
 8 A: Here, these two pieces ((she points at the floor))
 9 B: They go into the ceiling.
 10 ((They both look down at the floor, where we presume the pieces lie.))
 11 A: I don't know which ones, I kept these two, because there is no, no, no, I didn't find
 12 anything like these.
 13 B: This is fine.
 14 A: Oh, this goes, you know, that one. So, I just left it down.
 15 B: Leave it down. We'll take care of it.
 16 A: Yeah, so...
 17 B: ((Points at the ceiling)) I'll, I'll just do some cleaning up here. And uh ((leaves the room))

Cet extrait met en scène Brian qui, d'entrée de jeu, initie la séquence avec un « Okay! » (l.12). Lorsque Andrea, qui est la cliente et qui, on le sait, a demandé cette visite, tente à la ligne 3 de débiter une phrase, Brian émet un jugement sur les travaux de ses employés et sous-traitants : « We're looking good » et s'octroyant lui-même un mandat « Ok, we've gotta do a little clean-up », puis en sortant de la pièce, ce qui peut être compris comme une tentative de clôture de sa part. Brian, donc, peut être vu comme tentant de nouveau, à la suite de la première séquence de cet extrait, de se positionner comme celui dont cette visite relève et à qui il *appartient*, par conséquent, de se prononcer quant à l'évaluation de l'avancement des travaux et quant à l'initiation des actions qui restent à faire.

À la ligne 5, cependant, Andrea initie timidement (la répétition de « What's, what's » montre son hésitation à prendre la parole) une prise de parole pour tout de même ramener Brian dans la pièce et lui montrer quelque chose qui pose problème. Elle ne pose pas tout à fait sa question que déjà Brian lui dit que les deux tuiles qu'elle pointe « They go into the

ceiling » (l. 9). À la ligne 11, Andrea précise qu'elle a tenté de faire quelque chose avec ces tuiles (il n'est pas possible de déterminer au juste ce qu'elle voulait faire), ce qui amène Brian, au tour suivant, à lui dire « This is fine », semblant dire qu'il est correct qu'elle n'ait rien fait. Puis il précise, à la ligne 15, « Leave it down. We'll take care of it. » Il s'approprie ainsi cette action : il n'appartient pas à Andrea de s'occuper des tuiles. Lorsque Andrea semble vouloir continuer à parler, il pointe le plafond et dit « I'll, I'll just do some cleaning up here » et quitte la salle, ce que je comprends comme une deuxième tentative de sa part de clore ce sujet, après avoir établi que ce qui concerne les travaux lui appartient ou relève de ses responsabilités : c'est lui qui décide, en effet, qu'il ne fera « que » un peu de nettoyage au niveau du plafond.

Le cas de Brian et d'Andrea montre qu'analyser le pouvoir – du moins si l'on accepte la définition que je propose en ouverture de ce chapitre – n'appelle pas nécessairement un cadre d'analyse différent et certainement pas plus « macro » que l'analyse de l'action concrète. Si dans le cas des *Épouses de l'armée*, j'ai pu sembler parler de choses plus « larges » (l'armée, les règlements, une garderie, le droit à l'assurance dentaire, etc.), à chaque fois pourtant c'est dans l'interaction que les rapports de pouvoir ont été effectués et que ces choses étaient mobilisées : en effet, Lucie Laliberté *raconte* ce que lui a dit le commandant de la base, l'officier responsable du Centre de ressource *explique* le fonctionnement de celui-ci... Le cas de Brian et d'Andrea n'est donc pas d'un autre ordre – la différence dans l'analyse que j'en fait réside simplement dans la disponibilité des données, qui me permet une *granularité* différente – c'est-à-dire d'éviter de faire, d'entrée de jeu, des agrégats.

Le pouvoir (in)visible

En plus d'avoir une granularité différente, le cas de Brian et d'Andrea peut sembler moins « évidemment » politique que celui des *Épouses de l'armée*. Pourtant, les deux relèvent, à mon avis, de la même logique : dans les deux cas, ce qui est en jeu, c'est le rapport entre action et auteur, comme le rappelait déjà Goffman (1987). Déterminer qui est l'auteur de l'action n'est pas simplement un problème philosophique, mais un problème *pratique* à travers lequel, entre autres choses, se jouent des enjeux politiques.

Star et Strauss (1999), dans leur réflexion éminemment politique sur la question de la visibilité du travail – et, surtout, de son pendant, soit l'invisibilité – distinguent, comme Émilie Pelletier et moi-même (Bencherki & Pelletier, 2009), la négation du travailleur (ou la constitution d'une « non-personne », dans les termes de Goffman, ce que nous appelons négation de l'auteur) et la négation du travail (ou de l'action, dans nos termes). Prenant l'exemple des travailleuses domestiques, Star et Strauss soulignent la manière dont celles-ci, en étant reléguées à un statut d'invisibilité, peuvent être facilement mises de côté, leurs employeurs s'appropriant un travail qui, lui, n'est pas du tout nié – une maison propre.

De l'autre côté, certains travailleurs peuvent être visibles, mais leur travail est, lui, relégué à une forme de non-travail, car il est considéré comme un arrière-plan, comme une routine qui va de soi, comme dans le cas des infirmières, dont le rôle est clairement subordonné et considéré comme « allant de soi » en comparaison à celui d'autres travailleurs de la santé, bien qu'elles soient très visibles et omniprésentes. Star et Strauss considèrent par ailleurs la question de la manipulation des indicateurs eux-mêmes, donc des paramètres de visibilité/invisibilité, comme une troisième classe. Toutefois j'estime, d'une part, que notre tableau à double entrée, bien que n'étant qu'une proposition parmi d'autres, est une

catégorisation plus systématique de la question du rapport entre action et auteur. D'autre part, j'estime que la question des critères de visibilisation (ou de l'attribution dans notre cas) ne peut pas rangée au même niveau que les stratégies elles-mêmes : c'est tout un travail d'archive ou de généalogie qu'il faut faire – celui-là, par exemple, que fait Derrida (1984) en parlant de la constitution américaine – pour comprendre les conditions en vertu desquelles une attribution en particulier est effectuée.

Je ne crois pas que ce travail soit une stratégie « parmi d'autres », mais bien un travail méticuleux qui consisterait à étudier les nombreux acteurs, auteurs et actants à l'œuvre dans chacune des actions. Penser les conditions d'émergence du rapport entre visibilité et invisibilité, entre l'énonçable et l'indicible, renvoie bien évidemment à Foucault (en particulier 1966). Il y a bien évidemment une configuration particulière de discours, de textes, d'idées et d'autres entités qui permettent, par exemple, au commandant de la base de s'attribuer cette action particulière. Cette configuration, bien que possiblement sur le même plan d'existence que les stratégies particulières de (in)visibilisation, constitue leur possibilité d'existence, leur condition. Toutefois, cette condition n'est pas surplombante – Zarathoustra (Nietzsche, 1985a), je l'ai souvent rappelé, invite à « aimer la Terre ». Mais alors, comment la voir elle-même ? Foucault propose que ce soit peut-être impossible : chaque ordre de discours se nie lui-même, se pose comme vérité « naturelle » et semble donc transparent pour ceux qui opèrent en son sein.

C'est là que l'on retrouve l'idéologie que Stuart Hall (1989, p. 48) invite à étudier, en exergue de ce chapitre. Pour Althusser (1970, p. 41), l'idéologie est « le rapport imaginaire [des] individus aux rapports réels sous lesquels ils vivent ». Le défi de l'idéologie, pour l'analyste, est que celle-ci se présente comme allant de soi, reste souvent muette, se présente

comme « science normale » ou une évidence (Althusser, 1970, p. 47; voir aussi Hall, 1989; Tiqqun, 2001). Comment, alors, *voir* l'idéologie à l'œuvre – surtout si l'on souhaite un niveau de granularité précis – alors que celle-ci justement contraint ce qui peut ou non être vu ? Althusser propose que l'idéologie soit matérielle, qu'elle se manifeste dans la pratique.

Toutefois, justement, il s'agit pour lui d'une *manifestation*. L'idéologie, « réellement », semble exister ailleurs. Il dit bien (p. 45) : « Il n'est de pratique que par et sous une idéologie ». L'idéologie est donc déjà-là, antérieurement à toute action. Avant même l'action – puisque pour Althusser c'est un sujet déjà constitué qui agit, « *toute idéologie a pour fonction (qui la définit) de 'constituer' des individus concrets en sujets* » (p. 46, soulignement original). Le sujet est bien constitué, comme je l'ai montré tout au long de cette thèse, mais je ne pense pas que ce soit par une idéologie « imaginaire ». Dans le cas de l'analyse d'interactions, et particulièrement dans la version de celle qui m'intéresse, deux principales options semblent s'offrir pour éviter d'en appeler à une idéologie imaginaire, issue d'un « autre monde ».

La première, si je peux néanmoins emprunter un mot à Althusser, serait une approche *lacunaire* ou, si l'on préfère Peirce, une approche *abductive*. En d'autres termes, il s'agit, à partir des interactions dont on dispose, de poser une hypothèse quant aux éléments qui manquent, quant à la configuration des relations sous-jacentes aux comportements visibles, en partant du principe que si cette hypothèse parvient à expliquer un grand nombre de ces comportements, alors, du moins provisoirement, elle « tient ». En fait, cette approche est celle de la méthode documentaire de l'ethnométhodologie, qui consiste à « *treating an actual appearance as 'the document of,' as 'pointing to,' as 'standing on behalf of' a presupposed underlying pattern* » (Garfinkel, 1967, p. 78).

L'autre possibilité, qui ne s'oppose pas à la première, est celle que propose Cooren (2010a), à savoir de relever dans l'interaction les différents êtres qui s'y manifestent, qui y sont agissants, indépendamment de leur ontologie. Approche pragmatique, elle propose que tout ce qui agit est présent ou présentifié dans l'interaction, indépendamment de sa présence ou de son absence « physique ». Il s'agit donc ici de reconstruire la chaîne d'agentivités à partir des traces dans l'interaction de l'effet de ces actions.

Ce travail de reconstruction montrerait probablement, dans de nombreux cas, que ce qui est découvert « derrière » ce qui est immédiatement visible à l'observateur, ce ne sont pas des structures surplombant l'interaction, mais d'autres interactions, tout aussi locales et situées. Si les auteurs critiques ont raison de décrier des distorsions et des occultations, ils se trompent peut-être en croyant libérer l'interaction – ou le dialogue, par exemple, pour Habermas (1984) – de quelque chose qui serait *autre chose* que de l'interaction (le pouvoir, la domination, etc.). Ainsi, Bourdieu (1982), alors qu'il souhaite rappeler à ses lecteur que l'acte de langage n'a de force qu'en tant que son énonciateur, du fait de son mandat, détient une force qu'il délègue à son tour à sa parole, semble oublier qu'octroyer un mandat est en soi un acte de langage. Il n'y a pas, d'une part, une « réalité » sociale et, d'autre part, un langage qui ne serait que représentatif de cette réalité et des forces qui s'y trouvent. Bourdieu semble plus proche de ma vision dans cette brève phrase :

« L'acte de magie sociale qui consiste à tenter de produire à l'existence la chose nommée peut réussir si celui qui l'accomplit est capable de faire reconnaître à sa parole le pouvoir qu'elle s'arroge par une usurpation provisoire ou définitive, celui d'imposer une nouvelle vision et une nouvelle division du monde social : *regere fines, regere sacra*, consacrer une nouvelle limite. » (p. 140).

Toutefois, il ne s'agit pas de magie. C'est un travail fin, minutieux, un travail de fourmi – pour faire un clin d'œil à Latour (voir par exemple 2005b). La grande usurpation est

peut-être là : dans la négation du travail de nombreuses personnes et de nombreux non-humains, subsumés puis niés par le collectif, qui prétend avoir toujours été là. Toutefois, même cette subsumption est elle-même le produit d'un travail minutieux et acharné. Jamais il n'y a de raccourcis, jamais est-on dispensé de travail. Il y a donc des pratiques par lesquelles le travail de la multitude est attribué au collectif, à l'organisation, au social, puis ensuite nié – peut-être car l'effectivité même du social nécessite qu'il soit mis en boîte noire, opaque.

Lorna Heaton et Serge Proulx (à venir) offrent un cas particulièrement intéressant illustrant ce point. Les auteurs traitent de la manière dont se constitue une base de données internationale en botanique. Celle-ci est composée de numérisations de plante séchées conservées à travers le monde. Dans chacun des centres participant au projet, de nombreuses personnes travaillent à repérer les plantes dans les rayons, à les préparer, à les numériser, à les verser dans la base de données et à y entrer des métadonnées. Cette base, pour fonctionner, ne doit pas laisser paraître ses coutures (elle doit être *seamless*). Les auteurs montrent comment les « petites mains » travaillent justement de telle sorte que leur propre action soit attribuée au projet. Il n'y a donc pas, d'une part, du travail qui est effectué et, d'autres part, des forces – hors de l'action locale – qui le délocaliseraient, le globaliseraient ou en effaceraient les traces. C'est le travail même de numérisation, d'entrée de données – la manière dont il est fait, en respectant des procédures standards qui le rendent préhensible par le projet – qui permet sa propre occultation. Le travail d'attribution de l'action, lorsqu'il est fait de telle sorte à se nier lui-même, deviendrait ainsi l'un des moyens de la constitution même de l'idéologie. L'idéologie n'est pas un « rapport imaginaire » comme le pensait Althusser (1970) : si l'on peut avoir cette impression, c'est car le travail qui relie certaines

actions à d'autres n'est plus visible, donnant l'impression de l'autonomie de ces actions, auxquelles on invente alors des « causes imaginaires » (Nietzsche, 1974).

La question de la *propriété* de l'action est donc centrale à la question du pouvoir. Le pouvoir n'est pas une force qui surplombe l'action, mais bien une action sur l'action elle-même – Deleuze l'explique, comme je l'ai précisé en début de chapitre. L'exemple des *Épouses de l'armée* a montré qu'en comprenant le rapport entre action, acteur et organisation – c'est-à-dire entre mandateur, mandataire et mandat, dans mes termes – il est possible de rendre compte d'une multitude de phénomènes concernant l'action : la sanctionner positivement, la contrôler, l'usurper, la nier... Cooren et ses collègues (2005), quant à eux, permettent de comprendre que ces rapports se définissent au niveau de l'interaction – bien que celle-ci puisse, bien évidemment, mobiliser une idéologie, parfois d'une manière qui ne permette pas de la reconnaître. L'exemple que fournissent Heaton et Proulx (à venir) montre que cette idéologie, qui contraint l'action, consiste peut-être en un ensemble d'actions qui se cachent elles-mêmes.

En d'autres mots, tout comme Foucault (1969, p. 63) annonce qu'il n'y a pas un dehors du discours qui limiterait le discours, il n'y a pas de dehors de l'action qui la limiterait. Derrière l'action, aussi pernicieuse, subreptice soit-elle, il y a toujours plus d'action. La question ne doit donc pas être « quelles forces extérieures viennent contaminer l'action que j'observe – comment faire pour en restituer la pureté ? » mais plutôt « de combien d'autres actions celle-ci est-elle composée, et comment certaines d'entre elles opèrent-elles pour en occulter d'autres tout en se cachant elles-mêmes ? »

Donner une voix

Cette thèse a débuté avec la question de l'introduction, avec la manière dont le contexte, le social et une variété d'actants peuvent être mis en mouvement dans la parole, en lien avec l'approche de la ventriloquie proposée par Cooren (2010a). Par souci de symétrie, je voudrais également la terminer par une réflexion sur la question de l'invocation, cette fois-ci pour montrer les enjeux de pouvoir que cette pensée suppose. L'invocation (ou l'introduction) permet de réfléchir la question du pouvoir au moins de deux manières : tout d'abord se pose la question du respect des invocations qui constituent l'être et l'action des personnes et entités; par ailleurs, invoquer, c'est, comme je l'ai dit, faire exister, faire agir, et je propose que de ce fait, une pensée qui reconnaît la multiplicité et la facticité de l'être, loin de priver l'humain de son existence « pleine et entière », permet justement de la lui constituer.

Invoquer des êtres qui ne sont pas là, qui n'ont pas encore tout à fait assez d'existence ou peut-être pas le bon type d'existence pour agir dans notre monde, c'est aussi ce que propose l'ethnopsychiatrie (voir par exemple Latour, 1996a) : mettre au centre de la cure non pas la psychologie du patient, mais plutôt respecter tous les êtres – divinités, par exemple – qui l'attachent, qui le tiennent, en tant qu'il les invoque. Pour Latour et Stengers (1997), cette question rejoint, entre autres, celle de l'« intégration » des immigrants et de l'identité : quel serait le « noyau dur » d'une nation auquel les nouveaux arrivants devraient se confondre ? Et quelles seraient les valeurs « universelles » que certains voudraient qu'elles puissent enfin illuminer leurs esprits ?

Et puis il y a ceux qui ne croient pas que la machine à intégrer soit pour toujours suspendue, qui ne croient pas que nous puissions savoir définitivement ce qui est local et ce qui est universel. Pour ceux-là, nous avons peut-être à apprendre des

migrants au lieu d'exiger leur capitulation. Les migrants ont peut-être à apprendre de nous au lieu d'exiger le maintien intégral de leur moeurs. Mais ce qu'il faut garder et ce qu'il faut perdre est encore inconnu de tous, localistes comme universalistes. L'universalisation peut se faire progressivement à condition que la négociation commence. (Latour & Stengers, 1997)

Il n'est possible de présumer de rien avant d'avoir découvert à la fois les *faitiches* (Latour, 1996a) – ces êtres qui me tiennent même si/parce que je les ai fabriqués, à la fois « objets-fées » et « objets-faits » – qui m'animent et ceux qui animent l'« autre ». Je ne peux présumer ni de mon identité ni de celle de l'autre, ni de ce qui est important pour moi, ni pour les autres. Latour (1996a) illustre ce point magistralement en montrant comment « les Portugais couverts d'amulettes de la Vierge et des saints » (p. 16) accusent les Africains qu'ils rencontrent d'adorer des fétiches et de fausses divinités. Il faut donc trouver ce qui *compte* pour chacun, faire l'inventaire de ce qui est important, de ce qui m'anime. Ce n'est qu'alors que chacun, peut-être, pourra enfin *trouver son compte*²⁰, c'est-à-dire, dans la communication, trouver un moyen de traduire ces figures en actions concrètes.

invoquer peut aussi être compris comme *donner une voix*. La littérature sur l'idée de « giving a voice », de donner une voix à ceux qui n'en ont pas, est riche. Que ce soit l'étude de la manière dont on pourrait faire participer ceux qui ne le peuvent pas – par exemple les femmes victimes de violence conjugale au sein des services sociaux (Mullender & Hague, 2005), les personnes malades mentales au tribunal (Stone, 2002) – ou des recherches qui, en elles-mêmes, se proposent de représenter ceux qui n'auraient pas parlé autrement – les femmes chinoises venant d'accoucher (Kartchner & Callister, 2003), les adolescents à risque

²⁰ Je dois remercier François Cooren, Boris Burmmans et Rachid Idrissi pour une excellente discussion dont a émergé cette idée. Une idée similaire est proposée par Bruno Latour dans un texte non encore publié présenté au colloque *Exercice de métaphysique empirique* ayant eu lieu à Cerisy en 2007.

de quitter l'école (Farrell, Peguero, Lindsey, & White, 1988), les enfants exclus de l'école (Marks, 1995).

Toutefois, une recherche sur l'idée de « giving a voice » présente également des articles qui se proposent de donner une voix à des êtres dont l'existence est justement à faire : des approches différentes à la médecine (Barry, Stevenson, Britten, Barber, & Bradley, 2001), à la communauté (Stuart, Parker, & Rogers, 2003), à la postérité (Ekeli, 2005), aux traumatismes de l'enfance (Day, 2005) ou aux personnages historiques ne s'étant jamais exprimés eux-mêmes (Mudimbé-Boyi, 1993). Ces derniers cas permettent de questionner la prémisse des premiers : il s'agirait de *donner une voix* à des gens qui justement n'en auraient pas, ne peuvent pas parler. Comment ces textes se proposent-ils de donner une voix ? Soit en étudiant les dispositifs qui se proposent de parler pour eux (les moyens dont les femmes victimes de violence domestique sont reconnues comme des usagers des services sociaux, les avocats des personnes malades mentales), soit en se proposant eux-mêmes d'être de tels dispositifs.

Les enjeux de telles approches sont soulignés par Mohanty (2003) qui, parlant spécifiquement des femmes du tiers-monde, dénonce la présomption ethnocentrique de l'universalité des catégories occidentales. La première est celle de femme elle-même. La seconde concerne la méthodologie de recherche par laquelle l'universalité de ces catégories prétend être prouvée. Finalement, c'est la théorie politique même, supposant une lutte, qui est à remettre en cause. En d'autres mots, à vouloir toujours parler pour les autres, peut-être suis-je aussi surtout en train de les trahir ? Peut-être suis-je en train de commettre les erreurs contre lesquelles l'ethnopsychiatrie s'était justement proposé de prémunir les occidentaux :

chaque peuple présume que les figures qui l'animent sont les bonnes, et que celles de ceux qui ne peuvent défendre les leurs sont nécessairement chimériques ?

Alcoff (1991), dans d'autres termes, souligne ce même problème : la position du locuteur l'amène en effet à considérer la réalité de l'autre à travers ses propres animations – un problème épistémique, donc – mais aussi, possiblement, à avoir pour effet que sa voix soit davantage entendue et donc, paradoxalement, à faire taire ceux-là/cela même dont/pour qui il ou elle se propose de parler (un phénomène que les sociologues de la traduction ne trouveraient aucunement paradoxal, en fait). En résulte-il que chacun ne doive parler que pour lui-même ou ses semblables ? Mais quelle serait la frontière de ce groupe pour lequel je me proposerais de parler ? Et ne serait-ce pas abdiquer la responsabilité impérative que j'ai en tant que personne privilégiée d'aider ceux qui le sont moins ? L'issue de la question, Alcoff propose qu'elle prenne son point de départ dans l'idée que « not only are speaking for and speaking about analytically close, so too are the practices of speaking for others and speaking for myself » (p. 101).

L'auteure, tout comme moi-même je l'ai fait à travers cette thèse, reconnaît le sujet (et la signification, qu'elle aborde également) comme étant fracturé, distribué : en parlant de moi-même, comme je l'ai fait dans le premier chapitre de cette thèse, je parle nécessairement de nombreuses autres personnes. En parlant de mes actions, je parle de nombreuses autres actions que ma parole même rend miennes. En d'autres mots, la division, pour Alcoff, est dépassée : il n'y a pas d'une part un sujet parlant et de l'autre un sujet « parlé », il n'y a plus d'auteur clair qui serait le porte-parole d'idées qui appartiendraient en propre à des personnes qui ne peuvent parler. Et pourtant, il y a bien des gens qui se proposent de parler pour

d'autres : comment rendre compte de ce phénomène ? Alcoff propose qu'il s'agisse alors de faire la « généalogie » des idées et des pratiques par lesquels des effets d'« autorité » (*authorship*) sont produits. Dit autrement : retrouver les pratiques d'attribution d'action par lesquelles des auteurs sont produits !

L'utilité de l'invocation pour penser la manière dont une voix pourrait être donnée à ceux qui n'en auraient pas est proposée, d'une certaine façon, par Spivak (1988). L'auteure souligne que l'échec des auteurs occidentaux à rendre compte des personnes subalternes vient de la constitution même de la subjectivité de ces dernières, qui sont justement positionnées comme « autres » et comme sans-voix, et donc incapables de parole. Dépeintes par le sujet occidental (le philosophe, l'ethnographe, etc.) comme « différentes » – et donc comme n'étant pas des sujets – leur parole n'a donc pas d'effet, est un non-lieu : elles auraient besoin que l'Occidental parle pour elles, pour qu'enfin leurs intérêts (tels que pensés par lui) puissent être pris en compte. L'enjeu est donc qu'elles puissent réclamer cette position pour elles-mêmes, pouvoir parler *depuis* cette position ou toute autre. Elles peuvent réclamer *cette position* car, malgré tout, il s'agit bien d'une position, d'une certaine subjectivité à partir de laquelle elles peuvent parler, pourvu que cette position soit reconnue, justement, comme celle d'un sujet. Bref, il s'agit de *se faire sujet*. C'est une analyse similaire que fait Butler (1997). Évoquant l'idée althusserienne d'interpellation, elle propose que si l'on peut être blessé par certaines invectives, celles-ci donnent également une existence sociale. Les mots qui blessent peuvent alors être repris, mis en circulation de nouveau, pour réclamer cette existence et ainsi se donner le pouvoir de parler.

C'est là, à mon avis, que l'idée d'invocation entre en jeu : il s'agit à la fois d'invoquer, de rendre présent ici, mais aussi d'in-voquer, de donner une voix. Les

participants que j'ai présentés tout au long de cette thèse, dans le même mouvement, rendent leur organisation présente dans la conversation et la constitue comme sujet de ses actions, dont sa parole. J'ai présenté cela comme un problème que l'on pourrait qualifier d'ontologique ou de métaphysique – comment l'organisation existe et agit ? – mais cette discussion de la littérature sur *giving a voice* révèle que l'approche que j'ai présentée permet également de penser des enjeux politiques de représentation – et cela d'une manière agnostique quant à la nature de ce qui est représenté.

D'une part, elle permet de rendre compte de la manière dont on peut donner une voix à ces non-humains dont certaines études se proposent d'étudier justement la mise en discours et que j'ai déjà évoqués : d'autres manières de faire la médecine, la communauté, la postérité, les traumatismes ou des personnages historiques. On ne peut pas prétendre « simplement » rapporter leur parole, ni même « simplement » témoigner de leur existence. Il s'agit justement de les faire exister et de les faire parler dans un même mouvement – et l'urgence politique ce double geste est particulièrement mise en évidence dans l'étude des controverses sociotechniques (Latour, 1999b; Callon, et al., 2001; Benoit-Barné, 2007).

Même dans le cas d'humains doués de parole, l'idée que proposent Spivak (1988) et Butler (1997) selon laquelle il faille se constituer sujet pour pouvoir parler rejoint celle que cette thèse propose. Lorsque C, le directeur de l'association de locataires, explique à G, l'attaché politique du député local, comment son organisme agit *pour* les locataires, il est également en train de constituer ceux-ci, justement, en locataires du quartier. Il leur assigne une place particulière et affirme même explicitement que certains ne peuvent pas parler (pour) eux-mêmes, qu'ils ont donc besoin de lui – il doit bien, pour légitimer son organisme, présenter celui-ci comme point de passage obligé ou encore comme actualisant le mandat que

les locataires lui donnent, puisqu'il ne peuvent pas eux-mêmes transformer leur vouloir-faire en pouvoir-faire, comme je l'ai déjà présenté plus tôt.

53 G : Mais, dans, dans... dans le cas où où vous faites cette visite sans être demandée...

54 C : Ils n'ont pas... (?) On trouve de tout. On trouve des gens qui sont tout à fait heureux et qui se
55 disaient « Ah ben moi je songeais à y aller » ou, ou en tout cas « Je... j'étais très près de la de de
56 d'une décision pour aller vous voir ou d'aller voir un autre organisme ou aller à la Régie ou »
57 bon. Il y a des gens qui n'y avaient pas du tout pensé et qui disent « Ah, ben c'est bien maintenant
58 que vous êtes là... » Je simplifie là, mais c'est un peu ça la... l'idée là... Et il y a des gens qui...
59 qui sont conscients de leur problème, mais qui ont trop peur pour agir et qui se disent « Non... »

Toutefois, ce positionnement comme locataires permet ensuite à ces mêmes personnes, dont on pourrait dire qu'elles sont nécessairement trahies dans cette traduction de C, de pouvoir parler « elles-mêmes », puisqu'elles ont maintenant une subjectivité. Cela peut être compris, d'une part, dans le sens auquel pensait certainement Butler (1997), à savoir que les locataires, dotés de cette nouvelle position à partir de laquelle parler, peuvent maintenant accéder à la parole de ce point de vue-là, par exemple en assistant aux assemblées générales et autres activités de l'association, où leur parole est écoutée et peut se mettre à (réellement) agir. Ils peuvent, d'autre part, – et cela se fait régulièrement, bien que je n'aie pas présenté cela dans cette thèse – aller aux réunions à la mairie d'arrondissement et parler *en tant que locataires* ou en tant que membres de l'association, ce qui est non seulement une source de légitimité sociale, mais même un prérequis administratif puisqu'à cette instance il faut toujours parler *en tant que* représentant d'un certain groupe. Cela rejoint l'idée vue avec Alcoff (1991, p. 101) selon laquelle, l'individu étant toujours déjà composite. Parler de soi, c'est toujours déjà parler (au nom) de groupes auxquels on « appartient ».

Conclusion

Tout au long de mes études, lorsque j'avouais mon intérêt pour la théorie de l'acteur-réseau, certains camarades ou professeurs accusaient cette théorie – et m'accusaient donc, puisque cette théorie m'animait – de n'avoir aucun intérêt pour les enjeux politiques, d'être

aveugle aux rapports de pouvoir. Je n'ai jamais compris ces accusations – et je continue à ne pas les comprendre. C'est probablement le lot de toute théorie s'inscrivant plus généralement dans une démarche pragmatique – et non pas normative – que d'être accusée d'être indifférente au pouvoir, avec l'exception de Foucault, qui peut-être évite d'être mis au banc des accusés non pas tant en raison d'une approche si différente – il s'agit, chez lui comme dans l'ANT, d'une « sociologie des associations » (Latour, 2005b) entre êtres hétérogènes – que parce qu'il a mis le concept de pouvoir au centre même de ses préoccupations. Ce qu'Amsterdamska (1990) reprochait à Latour, dans son compte-rendu de *Science in Action* (1987), c'était pourtant en grande partie sa vision presque « guerrière » de la fabrication des faits scientifiques, basée sur des rapports de force et de pouvoir, en particulier pour obtenir la coopération silencieuse de ce/ceux que l'on prétend faire parler. La sociologie de la traduction (voir Callon, 1986a), elle aussi, reprend un langage guerrier, particulièrement avec la notion d'enrôlement, ainsi que celui de la diplomatie, avec celle de porte-parole. Enfin, comment ne pas voir un projet éminemment politique dans l'étude des controverses sociotechniques (Latour, 1999b; Callon, et al., 2001; voir aussi Law & Callon, 1992) ?

Dans ce chapitre-ci, je souhaite donc ne pas commettre le même « pêché » que les auteurs de l'ANT, à savoir ne pas mentionner explicitement les implications politiques de sa théorie. Je n'ai certainement pas épuisé l'ensemble des manières dont une théorie de l'attribution de l'action peut permettre de parler de ou du pouvoir. Je me suis limité à trois conceptions du pouvoir : comme *action sur l'action*, comme *action se niant elle-même* (que l'on pourrait nommer idéologie) et comme *constitution du sujet parlant/agissant*. Je ne reprends pas, dans cette conclusion, mon argumentation sur ces trois points, préférant

consacrer cet espace à la discussion de certains points concernant les implications d'une théorie de l'attribution de l'action pour le pouvoir.

D'une part, comme je l'ai montré avec le cas des *Épouses de l'armée*, une approche de l'attribution de l'action permet de *montrer et expliquer* le pouvoir dans son effectivité actuelle : il ne s'agit pas d'une force insaisissable que l'on invoque pour expliquer les rapports sociaux, mais bien justement d'une pratique concrète – et donc d'une pratique contre laquelle on peut résister, à laquelle on peut s'opposer. En un sens, je pense que le fatalisme de Foucault vient d'un degré de généralité trop large, au niveau duquel, bien évidemment, personne ne peut agir car, justement, l'action n'est jamais « générale », mais toujours particulière. Paradoxalement – mais non pas de manière contradictoire – il a fallu décomposer l'individu, nier la préexistence du sujet, pour enfin pouvoir lui donner des moyens concrets d'action contre les pratiques de pouvoir.

Bien évidemment, tout comme l'action est toujours incluse dans une chaîne d'agentivités, toute résistance ne sera toujours qu'une résistance à une action de pouvoir particulière, et il faudra, encore, recommencer pour la prochaine : mais tout comme il faut payer le prix de son existence, il faut toujours aussi payer le prix de sa liberté; il n'y a pas de libération finale, car alors, libéré de tout, l'humain ne se retrouverait non pas plus puissant, mais au contraire, dénué de toute passion, toute animation, tout mandat, de toute légitimité, il pourrait non pas agir *plus*, mais au contraire, il agirait *moins*. Il suffit de repenser à la dénonciation par Nietzsche, dans *Par-delà le bien et le mal* (1987), des « libres penseurs » pour s'en convaincre.

Ensuite, la question de la résistance, depuis Marx probablement, a été pensée comme une résistance face à l'idéologie. Cette lutte était, dans sa définition même, posée comme impossible, peut-être dans un effort d'autojustification de l'échec du projet marxiste : je dois lutter contre l'idéologie, mais si je n'y parviens pas, ce n'est pas car ma critique est mauvaise, mais car l'idéologie elle-même est invisible et m'empêche de la penser. À partir du moment, toutefois, où l'on songe en termes de *pratiques d'invisibilisation*, alors peut-être écarte-on le risque d'être des « contempteurs du corps » qui méprisent leurs sens et se créent un « autre monde » pour expliquer ce qui survient – encore une référence à Nietzsche, dans *Ainsi parlait Zarathoustra* (1985a) – et peut-être a-t-on un outil pour suivre ici, sur cette Terre, dans notre « flatland » (Abbott, 1952; Latour, 2005b), les escamotages qui donnent l'illusion d'une déconnexion entre actions et conséquences et qui ont amené certains à postuler une force fugitive pour les réconcilier. Ces négations, lorsque rapportées aux pratiques qui les performant, ne sont plus surplombantes; on peut les regarder dans les yeux et s'y opposer, bien que, encore une fois, toujours de manière située.

Finalement, une approche basée sur l'attribution de l'action permet de penser les pratiques par lesquelles on peut permettre à d'autres, à des absents ou à ceux qui sont privés de pouvoir, d'agir et de parler. Ici, je n'invente rien, mais peut-être que l'approche que je propose peut être comprise comme l'une des manières de concrétiser les intuitions d'auteurs tels que Spivak (1988) et Butler (1997) quant à la nécessité, pour parler, d'être aussi constitué comme sujet. En fait, l'approche proposée dans cette thèse suggère que c'est dans un même mouvement que les deux opérations sont effectuées. Puisqu'il n'y a pas, d'une part, des représentants (des sujets qui sont auteurs de leurs paroles et qui ne font que référer aux représentés) et, d'autre part, des représentés (donc des sujets qui auraient pu parler eux-

mêmes, mais qui délèguent cette responsabilité aux représentants), la question de la trahison, qui préoccupe certains auteurs, n'est donc pas quelque chose que l'on peut éviter, pas même en invitant les personnes représentées à parler elles-mêmes : quand je parle de moi, je parle toujours aussi déjà (au nom) de nombreux autres, qui sont trahis alors même qu'ils me dictent mes paroles. Toutefois, pour que je sois reconnu comme auteur de mes paroles – ou pour que quiconque dans la chaîne d'agentivités le soit – il faut que ces paroles, que ces actions me (lui) soient attribuées : alors, non seulement je parlerai *vraiment*, moi-même, mais aussi, j'existerai comme auteur, comme sujet.

Chapitre IX : Conclusion

S: But that's exactly my problem: to stop. I have to complete this doctorate. I have just eight more months. You always say 'more descriptions' but this is like Freud and his cures: indefinite analysis. When do you stop? My actors are all over the place! Where should I go? What is a complete description?

P: Now that's a good question because it's a practical one. As I always say: a good thesis is a thesis that is done. But there is another way to stop than just by 'adding an explanation' or 'putting it into a frame'.

S: Tell me it then.

P: You stop when you have written your 50,000 words or whatever is the format here, I always forget.

S: Oh! That's really great. So my thesis is finished when it's completed. So helpful, really, many thanks. I feel so relieved now.

P: Glad you like it! No seriously, don't you agree that any method depends on the size and type of texts you promised to deliver?

S: But that's a *textual* limit, it has nothing to do with method.

Bruno Latour, *Reassembling the social*, 2005, p. 148

J'ai déjà plus de 70 000 mots d'écrits. Il est probablement temps que j'arrête. Toutefois, je partage l'inquiétude de l'étudiant que met en scène Latour : bien évidemment, il y a une question de format, mais il manque quelque chose. Cette chose, c'est une *clôture*. Une clôture à la fois de ma thèse elle-même, mais aussi un mot sur la clôture de l'organisation. Comme je l'ai dit dans le premier chapitre, une thèse et une organisation ont beaucoup de choses en commun : notamment, ce sont toutes les deux des artéfacts. Ma thèse s'est bâtie (et continue de se bâtir alors que j'écris ceci) grâce au travail de nombreuses personnes et de nombreux objets (entre autres, deux ordinateurs se sont relayés pour lui donner la forme qu'elle a aujourd'hui). De la même manière, j'espère avoir montré que l'organisation ne se bâtit que grâce à beaucoup de travail. Se pose maintenant la double-question : puis-je *terminer* cette thèse ? Et une organisation peut-elle jamais être, elle aussi, *terminée* ?

Bijker (1995, p. 85) rappelle que « [the] social construction of an artifact is the outcome of two combined processes, closure and stabilization. These actually are two aspect of the same process... » La clôture concerne la constitution d'un fait : d'une controverse, l'on passe à quelque chose de sûr, de *vrai*. « Such a closure is not gratuitous, but has far-reaching consequences: it restructures the participants' world. [...] it is difficult to recapture the factual flexibility as it existed prior to the ending of the controversy, » dit encore Bijker (1995, p. 85). Puis-je prétendre, en une conclusion, conférer à ma thèse un tel statut de *fait* ? Je le voudrais bien, évidemment. Comme le dit le professeur dans la mise en scène de Latour, « You want your bundle of a few hundred pages to make a difference, no? » (Latour, 2005b, p. 154). Et il me semble bien que parvenir à montrer que les pratiques que je décris dans cette thèse ne relèvent pas de mes opinions, mais des faits, ce serait un moyen de parvenir à *faire une différence*.

Toutefois, je me suis bien gardé de chercher à écrire une thèse « factuelle ». Dans mon mémoire de maîtrise (Bencherki, 2007), j'avais, à partir de ce que décrivent Latour et Woolgar (1979) dans *Laboratory Life*, illustré que les personnes écrivant des articles sur l'encyclopédie Wikipédia présentent des faits plus ou moins « factuels » en faisant graduellement disparaître leurs auteurs et en éliminant les modalisateurs marquant le doute. Ainsi, de « Copernic affirme que la Terre tourne autour du soleil » (ce qui aurait pu être dit au début du XVIe siècle), on passe à « Il a été montré que la Terre tourne autour du soleil (Copernic, 1514) », puis à, simplement, « La Terre tourne autour du soleil ». J'ai plutôt écrit cette thèse à la première personne et j'y ai laissé toutes les traces de doute qui s'imposaient. J'ai évité tout usage du « nous de modestie » si cher à l'écriture académique – dont on peut dire qu'il reconnaît la multiplicité des auteurs, mais vise surtout à masquer ces auteurs

derrière un voile impersonnel. C'est que je suis très conscient que la clôture de cette thèse, sa « facturation », ne m'appartient pas. Elle se fera peut-être plus tard, dans la recirculation de « mes » idées – mais qui sont aussi celles de nombreux autres – par d'autres, dans les pratiques de citation et d'invocation. Ou peut-être est-ce moi-même qui me citerai, comme je viens de citer mon propre mémoire de maîtrise, le transformant en boîte noire, n'en présentant qu'une conclusion et en évacuant toutes les hésitations et précautions que ce mémoire, en fait, contient.

Pour Bijker (1995), la clôture correspond à une limitation de la « flexibilité interprétative » de l'artéfact. En d'autres mots, clore la controverse, c'est restreindre son objet à une (ou possiblement quelques) manières de le comprendre. C'est peut-être pour cela que je suis réticent à clore cette thèse : je veux la laisser ouverte, lui permettre de *devenir* encore autre chose. Puisque j'ai mis une partie de moi-même dans cette thèse et, corrélativement, puisque cette thèse est devenue une partie de moi-même – elle est au moins une ligne (importante) de mon *curriculum vitae*, c'est-à-dire du *cours de ma vie* ! – c'est aussi mon propre devenir en tant que chercheur qui est en jeu. J'existe aussi « plus ou moins et d'une certaine manière » à travers cette thèse et je ne souhaite pas pour le moment décider d'une interprétation particulière que je voudrais donner ni à ma thèse, ni à ma propre existence. Peut-être voudrai-je devenir éthicien – et alors ce sera peut-être le chapitre VII concernant la légitimité que je citerai plutôt. Peut-être serai-je chercheur en science des organisations – et alors j'insisterai sur la question de l'action organisationnelle. Peut-être...

De toute manière, disent Latour et Woolgar (1979), la stabilisation est contingente à une communauté et à un contexte particulier. Cette thèse sera – je l'espère – mobilisée dans différentes controverses, où elle sera citée de manière différente, avec plus ou moins de

modalisations et de références à son auteur ou, pour être plus exact, à ses auteurs. Ainsi, elle sera présentée comme la thèse d'un étudiant de François Cooren lorsque l'on voudra insister sur le fait que je mobilise une certaine conception de l'organisation. Ce sera la thèse d'un étudiant de Bruno Latour lorsque l'on voudra insister sur son ancrage dans la théorie de l'acteur-réseau. Ce sera ma thèse lorsque l'on voudra rappeler qui se cache (parmi d'autres) derrière cet assemblage hétéroclite. Finalement, ce sera peut-être une simple parenthèse avec un nom et une date lorsque quelqu'un voudra masquer tout ce qu'elle peut comprendre comme travail de composition pour n'en extraire que certaines idées « vraies ». Quoi qu'il en soit, ce sera dans son mouvement, dans ses déplacements, qu'elle acquerra plus ou moins de stabilisation. Comme je l'ai dit, par exemple avec Simondon (2005), la signification existe dans la participation de l'objet à un processus d'individuation : le sens de cette thèse ne sera découvert que dans sa reprise dans d'autres textes, qui la mobiliseront comme boîte noire plus ou moins bien fermée, comme être individué.

Il en va de même de l'organisation. Aucune des interactions que j'ai présentée ne peut contenir sa propre clôture, car c'est dans le déplacement d'une interaction à l'autre que la précédente peut être citée comme conclue, comme mise en boîte noire. Ainsi, dans la conversation concernant le Projet d'établissement de l'EEP présentée au chapitre VII, les participants ouvrent un fichier Excel, qui présente une interprétation de ce que le PE est déjà, de manière plus ou moins stable. Il n'y est pas écrit « HS propose que le PE soit composé de huit chantiers » : il n'y a qu'une liste des noms des huit chantiers. La fin de cette interaction est également révélatrice à ce propos : lorsque TB rentre dans la salle après avoir passé un coup de téléphone, il demande « Alors, comment on présente ? », ce à quoi HS répond en pointant vers le tableau et en disant « Faut qu'on montre ça », ce qui conclut la conversation

et décide. C'est donc lorsque TB réfère non pas à la conversation en cours elle-même, mais à son déplacement ailleurs, qu'il est alors possible de la clore, d'en sélectionner un sens particulier – le tableau.

Bien évidemment, « It is always possible – although in practice very difficult – to reopen up a controversy once closure is reached » (Bijker, 1995, p. 85). Latour et Woolgar (1979) précisent qu'il faut un laboratoire au moins aussi bien équipé que celui qui a constitué la boîte noire pour pouvoir la rouvrir – « Give me a laboratory and I will raise the world », comme le dit Latour (1983). Dans le cas des membres du PE, chaque réunion peut être conçue comme un nouveau laboratoire au moins aussi performant que la précédente, il ne devrait donc pas y avoir de difficultés à tout renégocier – et pourtant, les participants ne le font pas à chaque fois. De nombreuses choses sont tenues pour acquises, les hiérarchies ne doivent pas être renégociées, les décisions ouvertes ne sont pas contestées. C'est la caractéristique, pour Latour (1994), du collectif « compliqué » des humains, qui repose sur les artéfacts pour transporter, d'une interaction à l'autre, les assemblages déjà négociés et stabilisés dans le matériel.

En plus du matériel, le contexte permet plus ou moins de rouvrir certaines boîtes noires – ainsi Georges, dans le cas de MSF présenté au chapitre V, présente le budget, (que les deux représentants du système de santé local voudraient renégocier), comme ne pouvant être rouvert dans cette conversation-ci. Toutefois, il faut noter que c'est toujours sur d'autres boîtes noires que se base cette possibilité ou non d'en rouvrir d'autres. Ainsi, les deux médecins auraient pu remettre en cause le fonctionnement même de MSF, en remettant en cause le pouvoir de la commission budgétaire. Alors, Georges aurait dû, par exemple, sortir la charte de MSF, ou le procès-verbal de l'assemblée générale où celle-ci a été adoptée...

Bref, tout comme l'attribution de l'action repose sur une chaîne d'agentivité parmi laquelle il est toujours possible de choisir d'autres auteurs, l'ouverture de boîtes noires repose sur le fragile accord tacite que l'on ne remontera pas au-delà d'un certain point – ou encore sur l'impossibilité pratique (ou le *coup de force*) qui empêche de remonter.

Cette conception de la stabilisation ou de la clôture de l'organisation a une conséquence importante. Si c'est dans la citation – c'est-à-dire le transport ailleurs et en d'autres temps d'interactions – que repose cette stabilisation, alors il est toujours possible de citer autrement, de relever d'autres éléments comme méritant la citation. Comme Tarde (1893, p. 39) le dit, un être peut être pris dans de multiples enrégimentations. Cela est vrai des éléments qui composent l'organisation, mais aussi de l'organisation elle-même, qui en tant qu'individuée, peut être mobilisée dans de nombreuses nouvelles interactions, participer à la création de nombreux êtres nouveaux, chaque fois selon un aspect différent, c'est-à-dire en rendant remarquables certaines de ses actions particulières.

Il n'y a donc pas *une* lecture de l'organisation qui soit « vraie », tout comme le sens de l'action n'est pas une propriété intrinsèque de celle-ci. C'est justement cette flexibilité interprétative, jamais tout à fait sclérosée, qui lui permet d'agir, c'est-à-dire de se faire attribuer de nouvelles actions. C'est parce que Georges, dans la présentation qu'il fait de MSF (au chapitre V), montre que celle-ci est *aussi* préoccupée par la formation (et non pas seulement, par exemple, par la médecine) que finalement le projet de formation des jeunes médecins proposé par les deux représentant du système de santé local devient possible. Bref, MSF peut *faire* de la formation car ce qu'elle *est* n'est pas donné une fois pour toute, mais dépend de ce qui est transporté d'une interaction à l'autre.

Pourtant, cette flexibilité interprétative n'est pas absolue, justement parce que l'organisation – ou ma thèse, ou ma personne, ou tout être – existe déjà « plus ou moins » (Souriau, 1956) dans une certaine matérialité (ne serait-ce que dans la mémoire d'êtres humains). Ainsi, Dylan, au chapitre VI, doit reconnaître qu'il a tort, non pas car il est contredit par l'un de ses pairs, mais bien car en montant sur un escabeau et en regardant dans le faux-plafond, il se rend compte que le conduit d'air climatisé passe d'une certaine manière. Le local que Brian, Dylan et Robert tentent de construire, impose des limites à ce qui peut être fait pour le « promouvoir » (Souriau, 1956, p. 8). En ce sens, les interprétations et les programmes d'actions qu'elles ouvrent sont à évaluer contre le projet – l'être dont l'individuation est en question – tel qu'il existe déjà. L'être tel qu'il existe déjà, c'est-à-dire avec ses « propriétés » actuelles, les actions qui lui ont déjà été attribuées : ce qu'il fait et/est ce qu'il est – pour le moment, jusqu'à ce que d'autres attributions lui soient faites et le fassent être de nouveau. C'est pour la même raison que, malgré le mythe du « self-made man », je ne serai probablement jamais ni astronaute, ni physicien : rien dans ce que je suis déjà n'*appelle* une telle suite.

C'est, entre autres, cette intersection entre langage et matériel qui m'amène à dire que le mode d'existence de l'organisation est *synaptique*, pour reprendre le terme de Souriau (2009). Par là, je ne veux pas simplement dire que l'organisation « comprend » des êtres de différentes ontologies – comme si elle était un contenant où l'on pourrait ranger côte-à-côte un bureau, une charte et quelques humains. Ce mode synaptique signifie que l'organisation existe dans l'espace laissé ouvert par la rencontre entre les programmes d'action d'êtres aux ontologies différentes. De là découle l'importance de *prendre ses distances*. Pour reprendre l'exemple de la Semaine d'action pour l'intégration présenté au chapitre III, c'est parce que

le Conseil du quartier *n'est pas* (ou ne possède jamais totalement) ses organismes membres, que ceux-ci peuvent en retour lui prêter leurs actions pour réaliser l'action.

Si le Conseil phagocytait ses membres, les rendait complètement internes à lui-même, alors il n'y aurait plus d'actions dont il pourrait se saisir. C'est donc dans la tension – tension dont je peux d'ailleurs témoigner qu'elle est parfois palpable – entre le Conseil et ses membres, que peuvent naître de nouveaux êtres, tels que la Semaine d'action pour l'intégration. Dans le cas du Conseil, on pourra me reprocher de prendre un exemple où l'espace existe en fait entre deux êtres de la même ontologie (le Conseil et ses associations membres sont tous des organisations au sens classique du terme). Les exemples du chapitre VI montrent que cette tension existe également entre des êtres de nature différente : conversations, tableaux, Powerpoint et Excel, dans le cas de l'EEP; accords avec le client, technicien, conduits et hauteur de plafond, dans le cas du gratte-ciel newyorkais.

Du fait de cette distance, la possession est possible (ou l'inverse) : dès qu'il existe des êtres distincts, aux programmes d'action différents, alors l'un des êtres peut devenir le mandataire d'un autre, l'un des programmes peut en actualiser un autre (et dès que cette relation mandateur-mandataire existe, alors l'écart entre les deux devient évident). En d'autres mots, la possession de l'action n'a pas pour point de départ des sujets possédant et des objets possédés déjà disponibles. C'est alors même que se négocie le partage des actions que se constituent et se distribuent possesseurs et possédés, car « L'opposé vrai du *moi*, ce n'est pas le non-moi, c'est le *mien* » (Tarde, 1893, p. 44).

Dans cette thèse, c'est surtout à travers le langage verbal que j'ai étudié la manière dont l'organisation (mais aussi d'autres choses) était constituée et mise en action, à travers

les assemblages où se négociaient ces distances et ces rapports de possession. J'ai pu donner l'impression que le langage était le seul mode par lequel l'organisation – ou tout être – peut agir. La priorité que j'accorde au langage est certainement un effet de mon inscription disciplinaire dans le champ de la communication. Je crois toutefois que, si elle ne prend pas nécessairement la forme de la langue française ou anglaise, par exemple, une forme ou une autre de communication est toujours à l'œuvre dans la possession de l'action.

Comme je l'ai déjà mentionné, Whitehead précise que le social est « un nexus social [c'est-à-dire] un système de transmissions de relations d'héritages et de reprises » (Debaise, 2006, p. 140). Il faut donc, continuellement, « transmettre » les actions dont on hérite, les « reprendre » d'ailleurs. Ne pourrait-on pas dire, dans le cas où Dylan regarde dans le faux-plafond et découvre la manière dont passent les conduits, que ceux-ci transmettent ou reproduisent une décision (celle des techniciens qui les ont installés), une action (celle de l'usine qui les a fabriqués tels qu'ils sont), une raison (celle qui a poussé leur installation ici et comme cela)...

Bref, une foule de choses est transmise, d'une part des conduits à eux-mêmes (en tant qu'ils se maintiennent dans l'existence) et d'autre part des conduits à Dylan, qui, je le spécule, peut en tant que technicien « lire » ces différents éléments dans la manière dont se présentent les conduits (l'hypothèse d'une lecture, d'ailleurs, semble confirmée par le fait même qu'il ait, initialement, *mal lu* ce qu'il voyait). Tout au long de cet extrait, d'ailleurs, Brian, Dylan et Robert traduisent en anglais les différentes choses qu'ils parviennent à lire dans les différents artefacts avec lesquelles ils interagissent, puisque c'est à travers la langue qu'ils interagissent entre eux – et c'est d'ailleurs en comptant sur cette traduction que je peux, compte tenu de mon approche méthodologique, observer à mon tour ce que font les

artéfacts). Toutefois, bien d'autres transmissions me restent inconnues, car je ne dispose pas du « code » pour les observer ou de quelqu'un (ou de quelque chose) qui puisse me les traduire.

Cela pose une question importante quant à la performativité du langage : les rapports de possession d'action existent-ils « vraiment » avant d'être *traduits* dans le langage, ou sont-ils créés du fait même de leur énonciation ? Il faut remarquer ici que la première option – qu'ils existent vraiment – n'enlève rien au caractère performatif du langage. Il est en effet possible, et c'est l'option que je favorise, qu'ils puissent dans certains cas exister « vraiment » (c'est-à-dire autrement que par le langage) et être derechef performés dans le langage (et il existe aussi des cas où ils n'existent qu'à partir du moment où ils sont énoncés). Autrement dit, du point de vue de l'humain qui ne comprendrait que le langage verbal, il importe peut-être peu que ces rapports existent ou non par ailleurs sous un autre mode, pourvu qu'ils soient dits.

Je voudrais, pour illustrer ce point, parler de deux appareils qui ont donné un véritable « tournant technologique » à l'ALOQ. Pour explorer la relation entre les conditions de logement et la santé des locataires (notamment les problèmes respiratoires), le directeur de l'association a acheté un hygromètre spécialisé permettant de mesurer l'humidité des murs ; aussi, grâce à la collaboration avec les services de santé publique, l'association a accès à des images thermiques de certains bâtiments où elle travaille (images qui ressemblent à la Figure 10).

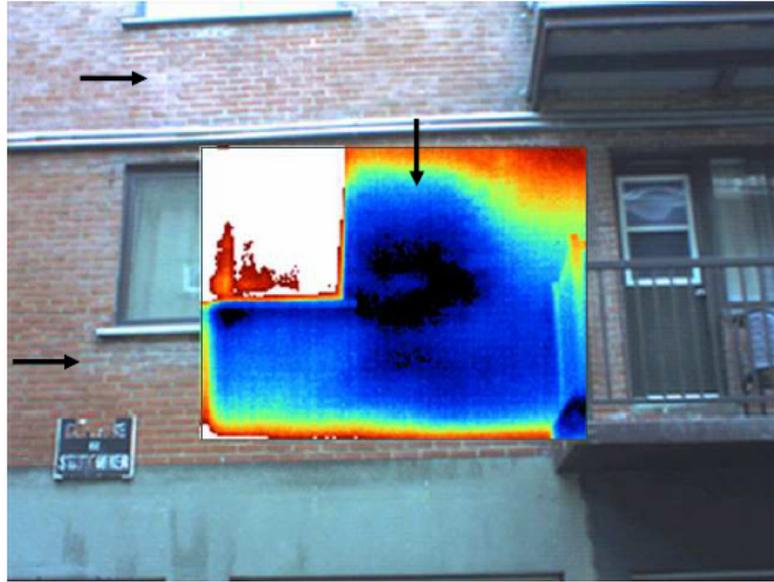


Figure 10 : Image thermique d'un bâtiment où intervient l'ALOQ (reproduite d'un rapport de la Direction de la santé publique de Montréal)

Ces deux appareils permettent de traduire dans un code compréhensible pour des humains les réalités qui autrement ne leur sont perceptibles que de manière approximative (je peux sentir qu'une pièce est humide, mais je ne peux que difficilement qualifier ce percept). L'hygromètre acheté par l'ALOQ est doté d'une aiguille indiquant le taux d'humidité (en pourcentage) sur un cadran semi-circulaire qui, de plus, est divisé en zones selon un code de couleur. Quant à l'image thermique, elle superpose sur une photographie du bâtiment en question des zones de couleurs indiquant, en suivant un dégradé, en noir ou bleu foncé les zones où l'humidité est la plus élevée et en rouge les zones les plus sèches.

Ces deux appareils permettent donc de *voir* ou de *lire* une relation entre le bâtiment et l'humidité : le bâtiment *a* de l'humidité ou le bâtiment *est* humide (puisque les deux formulations reviennent à dire la même chose pour Greimas, 1983, pp. 24-25; ainsi que pour Tarde, 1893, p. 43). Et, à partir de là, entre en jeu la chaîne d'agentivité suivante : l'humidité fait la moisissure, qui fait la maladie : bref, le bâtiment est auteur de la maladie, c'est ce qu'il

fallait démontrer. L'hygromètre ou l'imagerie thermique permettent donc pour l'ALOQ de réaliser une attribution d'action vers le bâtiment (et, en fait, vers son *propriétaire* !). Ce qui est particulièrement intéressant, c'est que, dans ces cas, l'action « maladie respiratoire » n'a souvent pas d'auteur connu avant que cette attribution soit réalisée – il était en effet difficile de déterminer une cause particulière à l'asthme de certains enfants du quartier. Le découplage entre auteur et action n'est donc pas uniquement une vue de l'esprit de ma part ou de celle de certains auteurs (dont Nietzsche ou Derrida), mais un état de fait et un mystère à résoudre – mystère qui a justement poussé la collaboration entre l'ALOQ et les services de santé publique (d'où l'accès à l'imagerie thermique). Les appareils permettent donc de constituer un auteur, un *responsable* : il est possible d'assigner, maintenant, devant les tribunaux, la responsabilité de la maladie respiratoire au propriétaire du bâtiment, qui est *aussi* propriétaire de l'action « rendre les gens malades ».

Ce cas soulève, d'une manière spéciale, la question de l'existence d'une relation non-linguistique entre le bâtiment et l'humidité. L'hygromètre et l'imagerie thermique montrent-ils une relation préexistante ou produisent-ils cette relation ? J'ai envie de répondre que, bien évidemment, la relation préexiste. Toutefois, comme dans le cas des procès que j'ai mentionnés au chapitre VII, on pourrait imaginer que le propriétaire d'immeuble accusé d'être la cause de l'asthme, se défende en prétendant que la relation n'est performée « que » dans le langage des communiqués de presse de l'ALOQ ou dans les rapports des services de santé publique. Par exemple, il serait tout à fait possible pour le propriétaire de prétendre que l'humidité observée n'*appartient* pas à l'immeuble, qu'elle s'y trouvait « par hasard » en raison de la pluie qui venait de tomber ou encore qu'elle appartient aux mauvaises habitudes de vie des locataires qui prennent de trop longues douches. Il pourrait aussi faire un

raisonnement similaire à chacune des étapes de la chaîne d'agentivité, chaque fois en établissant des rapports d'imbrication différents des programmes d'action (par exemple, l'asthme pourrait ne pas être l'actualisation d'un programme d'action appelé par l'immeuble, mais plutôt celle du tabagisme des parents).

Ainsi, peut-être pourrait-on dire que dans le débat concernant l'action, des êtres aux ontologies variables, mais aussi des relations de différentes ontologies, sont à l'œuvre, ce qui propose du même coup un autre niveau de compréhension du mode d'existence synaptique : il s'agit non seulement de la rencontre de différents modes d'existence, mais aussi de la rencontre de différents modes de rencontre.

Cela permet de revenir à la question de la clôture. Tout d'abord, reconnaître le caractère doublement synaptique de l'organisation – ou de l'immeuble, ou de tout être – a pour conséquence que les relations peuvent être stabilisées ou au contraire renégociées de plusieurs manières différentes. La littérature sur les controverses sociotechniques a bien montré, par exemple, que des relations établies dans le langage peuvent être contredites par des récalcitrances matérielles. À l'inverse, un exemple du Code civil du Québec (article 1853) concernant – pour rester dans le thème de l'ALOQ – le bail de logement montre le cas inverse, c'est-à-dire celui où une relation est établie sur un autre mode que celui du langage verbal. Cet article reconnaît en effet que « le bail portant sur un bien immeuble est [...] présumé lorsqu'une personne occupe les lieux avec la tolérance du propriétaire. Ce bail est à durée indéterminée... »

Ainsi, sans récalcitrance verbale, le droit garantit que le fait même de me trouver dans un logement constitue la stabilisation d'un rapport de propriété (en fait de louage) entre ce

logement et moi-même. Rose (1985) rapporte de nombreux autres cas dans le droit américain où la propriété trouve son origine dans le rapport physique d'occupation des lieux. Bien évidemment, avec ces cas se pose encore une fois la question de la performativité du langage : le droit constate-il et stabilise-il un rapport existant au préalable ou est-il en fait constitutif de ce rapport ? Une question différente, mais du même ordre se pose lorsque MN, dans l'exemple de l'EEP au chapitre VI, prend une photographie du tableau blanc lorsque les participants se demandent comment « formaliser » leurs décisions. La photographie revêt une dimension matérielle, mais aussi une dimension langagière – puisque ce qui est montré dans la photographie, c'est notamment du texte.

À quel niveau intervient la stabilisation : est-ce la dimension matérielle (et donc durable) de la photographie (ou du tableau photographié) qui stabilise la décision, ou n'est-ce « que » dans le langage que se joue la stabilisation ? Il pourrait être argumenté aussi, comme François Cooren et moi-même (2011) l'avons fait, qu'en fait le tableau fait lui-même, en tant qu'objet, quelque chose avec les mots. La question est donc peut-être subsumée : le tableau (et donc la photographie du tableau) stabilise les discussions, du même coup, par sa dimension matérielle et par sa dimension linguistique – car il ne fait pas que refléter le langage des humains, mais produit aussi ses propres actes de langage. Il y a donc une complexe interaction entre langage et matériel, entre le discursif et l'extra-discursif – une interaction que je ne peux pas explorer ici, mais dont je peux déjà soupçonner qu'elle ne se résout ni en déclarant que « tout est discours », ni en maintenant une séparation claire entre deux domaines purs.

Il n'y a donc pas de bifurcation, comme le dit Whitehead (1920; voir aussi Latour, 1991). La philosophie de l'individuation de Simondon (2005) invite également à ne pas

considérer les différents êtres comme se formant chacun selon son propre processus : les différents « types » d'individuations (physique, vivant, psychique, technique, transindividuel) ne sont pas autant de modes purs traitant d'objets distincts, mais bien des reprises l'un de l'autre, notamment au sein de mêmes êtres. C'est dans le processus même de l'individuation que les modes se révèlent et que les singularités acquièrent leur signification. « Avant » l'individuation, comme le rappelle Whitehead (1979, p. 21), on peut supposer une « diversité disjonctive », mais cette diversité n'a de sens qu'en tant qu'elle est déjà prise dans la constitution du « un », de l'unitaire. L'unitaire suppose déjà la multitude. Alors comment arriverait-on au « un » stable ? Peut-être jamais, car, comme l'explique Simondon (2005), les êtres sont *métastables*, c'est-à-dire incluent toujours des tensions, conditions de leur propre capacité de changer (bien que certains êtres puissent avoir moins de tensions, moins d'énergie et donc moins de devenir).

Si le matériel participe à la stabilisation de relations, alors cela signifie qu'il contribue à la réduction de la flexibilité interprétative et, donc qu'il limite les programmes d'action possibles. Il devient alors possible de dire que le matériel *dicte* ou *appelle* des actions ou, dit de manière plus audacieuse, qu'il existe une *éthique matérielle*, c'est-à-dire que le matériel participe à la décision de la *bonne action* à entreprendre pour promouvoir (ou, inversement, détériorer) un être. C'est ce qui permet à Souriau (1956) de prétendre que l'œuvre elle-même demande au sculpteur « Que vas-tu faire ? ». L'erreur de Souriau est d'avoir trop rapidement décidé que l'œuvre seule était l'auteure de la question. D'autres sont aussi participants à la décision – ce qui n'enlève cependant rien à l'agentivité de l'œuvre.

On pourrait reprocher à l'approche qui est proposée dans cette thèse de ne pas permettre de réfléchir à la manière dont l'organisation devrait être constituée, c'est-à-dire que

l'on ne peut pas en déduire un « programme » : que *doit-on* faire maintenant ? Cela va de pair avec l'impossibilité d'une éthique normative. S'il n'y a pas une bonne manière d'être de l'organisation – ou du moins pas de manière qui puisse être déduite à partir de cette approche – alors il n'y a pas d'actions meilleures que d'autres, puisque (dans l'éthique classiquement comprise) l'action découle de la structure du collectif.

Toutefois, cette manière de concevoir l'éthique (celle qui déduirait les bonnes actions d'une certaine structure idéale de l'organisation – que l'on pourrait rapprocher de Platon, par exemple), n'est peut-être pas très éloignée de la mienne. La thèse de Platon et celle mise de l'avant ici se distinguent sur un enjeu particulier : alors que Platon souhaite comprendre ce que la société *devrait* être, je propose que c'est *ce qu'elle est déjà* qui suggère, inchoativement, les actions à entreprendre pour la produire et la promouvoir.

Peut-être cet écart repose-t-il sur une conception différente du désir. Dans le *Banquet*, Platon fait discourir Socrate sur le désir (ἐρως). Socrate affirme que le désir concerne ce que l'on n'a pas : « Premièrement, l'Amour est amour de quelque chose, en second lieu d'une chose qui lui manque » (Platon, 1732, p. 96). Pourtant, il rapporte les paroles de la prêtresse Diotime, qui lui dit que le désir vise la (re)production et qu'aucun objet ne peut satisfaire le désir, sinon le Beau lui-même. Bien évidemment, pour Platon, le Beau existe en soit, comme Forme idéale. C'est peut-être pour cette raison que Socrate interprète mal les paroles de Diotime : il pense que le Beau existe quelque part d'autre, manque ici, et qu'il faut donc le chercher, comme le roi Arthur cherche le Saint Graal. L'idée de production devient donc simple reproduction sexuelle pour Socrate : on cherche un partenaire, qui manque pour produire des enfants. Or, une interprétation plus audacieuse – et qui rejoint ce que je propose

au chapitre V – serait de dire qu’il ne manque rien à l’être et, comme le propose Diotime, le désir produit son objet plutôt que de rechercher un objet préexistant.

Si l’organisation ou la société ne sont pas préexistants, alors comment pourraient-elles dicter le bien ou la bonne action ? Pour contourner ce problème, Platon crée de toute pièce une société idéale, qu’il peut ensuite poser comme la base à partir de laquelle il déduit la bonne action. En imaginant ainsi une configuration sociale « idéale » à partir de laquelle il dérive ses commandements sur la bonne action, Platon préfigure aussi le travail, par exemple, de Rousseau ou de John Rawls – et de tous ceux qui n’ont pu travailler sans postuler un « état de nature » à partir duquel la société se serait graduellement corrompue. Toutefois, si le désir est productif et non pas orienté vers un objet préexistant, alors la question devient différente : il ne s’agit plus de savoir comment une société « désirable » exige certains comportements, mais comment une société en train de se faire exige, pour sa constitution même, que certaines actions soient commises.

Et ma thèse, que me demande-t-elle, maintenant qu’elle existe un peu plus qu’elle existait alors que j’écrivais les premières lignes de son premier chapitre ? Certainement, elle demande que je la promeuve, que je l’améliore – mais comment ? Tout d’abord, en explorant ce qu’elle demande inchoativement : déjà se dessinent un programme d’action concernant l’éthique et la justification, un autre concernant la rencontre des modes d’existence²¹, encore un sur la possibilité d’individuations concurrentes de l’organisation. Un programme d’action ouvert par cette thèse est justement l’exploration des programmes d’actions qu’elle ouvre :

²¹ Lors du colloque de Cerisy organisé en 2007 autour des travaux de Bruno Latour, Vincent-Antonin Lépinay avait animé un atelier concernant le croisement des régimes d’énonciation. Si cet atelier n’avait pas été concluant à l’époque, l’intuition était pourtant bonne : il n’existe pas d’êtres que l’on puisse classer selon des modes d’existence purs, surtout lorsque l’on s’intéresse à leur capacité d’agir.

comprendre ce que cette thèse est déjà et ce qu'elle appelle comme actions subséquentes. Pour le moment, pour promouvoir cette thèse, peut-être devrais-je simplement suivre le conseil du professeur de la mise en scène de Latour (2005b, p. 148), conseil qui, à mon avis, ne s'applique pas, lui, aux organisations : « As I always say: a good thesis is a thesis that is done. »

Annexe I : Transcription du cas du chapitre V

Cette transcription a été originalement réalisée par Théophile Yaméogo, pour son mémoire de maîtrise intitulé *Les expressions d'autorité dans les interactions organisationnelles de Médecins sans frontières : une approche dynamique* (Université de Montréal, 2009).

1 Hugues Alors à Granville, ça va ?
2
3 Georges Granville:: ça va, polé polé ((qui veut dire « Lentement, lentement » en
4 Swahili))
5
6 ((Rires aux éclats de Georges))
7
8 Georges Tranquillement euh donc on a euh on est euh fonctionnel au bloc-là, on a
9 remis en marche- ah mais Voilà le docteur Raoul
10
11 ((Sonnerie de cellulaire))
12
13 Raoul Bonjour
14
15 Georges Comment allez-vous ?
16
17 Raoul Ça va très bien.
18
19 Hugues Raoul, bonjour Raoul
20
21 Raoul Bonjour XXX ((poignée de main)) Je m'excuse
22
23 ((La sonnerie continue))
24
25 Georges Donc ouais, euh on a pris:: en charge le bloc, le service de chirurgie=
26
27 Hugues Hum hum=
28
29 Georges Donc on a:: refait un peu le circuit du bloc pour rendre propre la salle, on a
30 remis en marche la salle de réveil=
31
32 Hugues =Hum hum
33

34 Georges euh salle de préparation, on a embauché du personnel supplémentaire euh
35 pour être euh pour être fonctionnel euh 24heures sur 24
36
37 Hugues Hum hum
38
39 Georges euh garder le bloc propre
40
41 Hugues Propre oui
42
43 Georges On a redémarré la stérilisation à l'autoclave
44
45 Hugues Oui oui
46
47 Georges Parce que pour Pinel, ce n'est pas sécuritaire
48
49 Hugues Hum hum
50
51 Georges Donc ça, ça fonctionne bien. Pour la semaine dernière, du lundi 24 au
52 dimanche 30 on a fait 20 interventions au bloc
53
54 Hugues Hum hum
55
56 Georges dont 5 blessés par balles, euh donc on travaille euh donc je pense que ça
57 se passe bien avec les équipes de l'hôpital, l'équipe personnelle de
58 l'hôpital, on travaille en collaboration avec eux évidemment. Ça semble
59 bien se passer. On a tout fait la désinfection aussi euh du service de
60 chirurgie, on a mis en place des euh des pharmacies (.) pour le bloc,
61 pour le service de chirurgie, pour la pédiatrie, on a pris en charge la
62 pédiatrie aussi, donc on a dit qu'on irait graduellement [
63
64 Hugues [Oui oui XXX
65
66 Georges Comme on est en plein pic de malaria et que près de 50% des références
67 qu'on fait avec l'ambulance [sont des enfants
68
69 Hugues [sont des enfants
70
71 Georges En palu endémique [
72
73 Hugues [Hum hum

74
75 Georges euh donc le souci actuellement est plutôt en termes de
76 transfusion sanguine. On a un tout peu de difficulté à trouver des
77 donneurs. Donc il y a une rencontre qui devait se tenir aujourd'hui [
78
79 Hugues [XXX
80
81 Georges Avec l'association de donneurs de sang pour voir comment on peut les
82 donner un petit incentive supplémentaire-là pour s'assurer d'avoir un peu
83 plus de donneurs, un peu plus de sang en réserve parce que c'est vraiment
84 euh, c'est un peu problématique à ce niveau-là.
85
86 Hugues Je sais que le niveau national a envoyé un frigo pour euh pour euh l'unité
87 de transfusion, je ne sais pas si le frigo est déjà arrivé sur place.
88 (1.0)
89
90 Georges Je sais que le docteur Kugri en a parlé en dernier comité de gestion hum
91 euh je ne me rappelle pas si s'il était sur place, je pense hein donc on va
92 travailler aussi sur ça avec eux. En pédiatrie aussi on a ajouté un tout petit
93 peu de personnel, pour les gardes de nuit aussi on a ajouté du personnel
94 parce que hum bon deux deux deux infirmiers pour tout l'hôpital ça faisait
95 pas beaucoup.
96
97 Hugues Hum hum ouais
98
99 Georges Donc là on est passé à quatre donc au moins un infirmier [
100
101 Hugues [par service
102
103 Georges par service. Euh donc on fait tout ça hein graduellement euh donc que les
104 pharmacies par service aussi euh je pense que c'est c'est intéressant, ça
105 nous permet de suivre leur consommation. Normalement ils ont tout leur
106 matériel pour toute la semaine pour euh travailler, ça aussi ça ça euh
107 semble bien se passer euh. Ensuite après ça bien on va prendre
108 tranquillement la médecine interne euh obstétrique et puis on mettra en
109 place une salle d'urgence euh de soins intensifs, observation. Ça sera peut
110 être, ça sera probablement la dernière étape. En même temps ça sera une
111 passage obligée pour les services, euh donc tout ce qui sera transfert des
112 différents centres de santé. Donc pour le mois de septembre on a fait 91
113 transferts [

114
115 Hugues [XXX
116
117 Georges avec l'ambulance. Ça aussi ça se passe très bien avec les services de santé,
118 ils nous appellent, on se déplace pour tout ce qui est urgence. Donc ça
119 semble être euh bien compris, ça va moi, on s'en réjouie, ça fonctionne,
120 en tout cas de ce côté-là, ça fonctionne beaucoup mieux qu'à Kayna. À
121 Kayna il y a encore beaucoup de réticence, ils retiennent encore beaucoup
122 les patients euh en terme de euh, pour ce qui est d'urgence et référence.
123 Euh donc ça va c'est ça se fait seul, je pense que ça met euh les gens en
124 confiance, j'ai l'impression. Les gens vont dans les centres de s[anté
125
126 Hugues [Santé
127
128 Georges Euh pour une première ligne tout en sachant que s'il y a quelque chose de
129 grave, d'urgence, ils seront référés à l'hôpital de Granville
130
131 (1.0)
132
133 Georges Donc que ça se passe plutôt bien de ce côté-là.
134
135 (1.0)
136
137 Hugues Par rapport à ça, on avait encore une autre euh, je ne dirai pas une
138 préoccupation; on avait une requête à formuler euh on en a longuement
139 discuté avec Docteur Raoul. C'est par rapport au euh au chirurgien que
140 MSF a amené pour essayer d'aider l'hôpital. Nous, on s'est dit si euh c'est
141 la présence de ce chirurgien ne peut pas profiter à d'autres médecins.
142
143 Georges Hum hum
144
145 Hugues Je crois que peut être Chantal vous en a vous en a déjà parlé.
146
147 Georges C'est possible
148
149 Hugues Donc que euh nous, on voudrait, avec votre accord envoyer nos médecins
150 en formation, évidemment uniquement pour la chirurgie, pour qu'ils
151 puissent profiter euh de de de l'expérience du chirurgien que MSF a mis a
152 mis à l'hôpital.
153

154 Georges Bon en formation euh =
155
156 Hugues Bon on dirait formation, c'est peut être trop dire mais bon euh =
157
158 Raoul =En fait, en fait euh, l'idée vient du fait que (.) le le système de santé que
159 nous essayons d'appuyer dans la province euh comprend non seulement
160 les structures, les institutions mais aussi du personnel. Et donc qu'euh on a
161 constaté depuis un certain temps que dans les milieux ruraux il y a de plus
162 en plus de jeunes médecins qui ne sont plus encadrés par des
163 médecins beaucoup plu[:s]
164
165 Hugues [chevron[nés
166
167 Raoul [Expérimentés, et donc chaque fois qu'il
168 y a une opportunité comme celle que vous donnez à la zone de santé de
169 Granville, nous pensons que c'est vraiment quelque chose qu'il ne faut pas
170 rater pour renforcer le système. C'est vrai que l'approche MSF, c'est une
171 approche directement centrée sur le patient mais notre approche, tout en
172 visant le patient essaie d'appuyer plus le système. Et je crois que les 2
173 ensembles pourraient faire un très bon résultat. Donc nous avons pensé
174 qu'on peut vous approcher dans ce euh [
175
176 Hugues [Dans ce sens-là
177
178 Raoul Dans ce sens-là, pour dire qu'euh, on pourrait profiter de cette présence de
179 ce médecin-là pour essayer de de recycler un peu les médecins des autres
180 zones voisines. Ainsi après c'est une année d'intervention MSF, en
181 plus du fait que les gens auront accédé aux soins, on aura en permanence
182 des médecins qui sont capables de répondre aux urgences les plus
183 fréquentes et de manière efficace. Voilà un peu dit en gros.
184
185 (0.5)
186
187 Georges Ouais faut ouais faut faire attention hein (1.0) juste comment comment
188 utiliser ça parce qu'effectivement formation, MSF, on n'est pas une
189 université
190
191 Raoul Oui [ça ca on comprend
192
193 Georges [On n'est pas là comme formateur en même temps c'est clair quand

194 MSF passe dans un milieu hospitalier, dans euh même dans des centres de
195 santé, peu importe où on passe c'est clair que y a que y a qu'il y a un
196 volet euh apprentissage qui est important hein parce qu'on a quand même
197 des outils euh qui je pense sont intéressants à MSF. On a plusieurs livres :
198 je pense aux guides cliniques, aux livres à l'utilisation des médicaments
199 essentiels avec les protocoles thérapeutiques, euh après on apporte euh le
200 savoir, l'hygiène, la gestion, gestion de des déchets, de l'hygiène tout ça
201 donc. Oui c'est clair euh qu'il y a [

202
203 X [XXX

204
205 Georges un euh un apprentissage qui est un peu, je dirai qui se fait au quotidien
206 euh en mettant la main à la pâte hein ? Et on n'est pas là pour faire école

207
208 X Hum hum

209
210 Georges C'est aussi aux gens à s'approprier les outils qu'on met à disposition euh.
211 Et c'est surtout de cette façon-là que je pense qu'il qu'il y a des acquis,
212 des apprentissages (.) Ça, ça me semble, ça me semble euh me semble euh
213 évident. Après comme je vous le dis c'est pas:: c'est pas euh tous les
214 matin au tableau pour faire l'école [

215
216 X [XXX

217
218 Georges Ça c'est pas, c'est pas la fonction que MSF fait. Moi, moi disons de prime
219 abord, j'ai pas de grosses objections. Mais euh euh à voir comment ça
220 peut se faire. D'abord il ya le docteur Luc qui est à l'hôpital de Granville,
221 qui est aussi un jeune médecin=

222
223 X =Voilà

224
225 Georges Euh euh euh qui qui est euh invité à passer au bloc euh à chaque fois qu'il
226 y a des interventions. Donc c'est pas un souci euh mais en premier lieu,
227 c'est quand même le chirurgien MSF qui doit faire euh les opérations euh
228 qui va qui va mettre après quand c'est des euh tranquillement, je pense que
229 Luc va faire la césarienne, etc. euh sous la supervision de du chirurgien,
230 de de l'anesthésiste

231
232 X Hum hum

233

234 Georges Ça c'est clair que l'anesthésiste sera toujours euh présent euh à chaque [
235
236 X [À
237 chaque intervention
238
239 Georges à chaque intervention parce qu'on a amené du matériel qui doit être utilisé
240 par un anesthésiste formé à ce titre là.
241
242 (1.5)
243
244 Georges Donc après euh comment vous voyez les choses ? Vous en êtes euh,
245 vous feriez passer euh le médecin euh deux semaines, trois semaines, un mois
246 au bloc ? Euh comment vous voyez la chose ? Donc si vous envoyez un
247 médecin au bloc, ça veut dire que Luc perd un heu sa son espace.
248
249 Hugues Non non, ce n'est pas de cette façon que nous avons pensé, c'est-à-dire que
250 Luc est là, vous comprendrez l'autre fois on l'a dit, nous n'avons pas
251 voulu lui confier de responsabilité parce qu'on savait que, il venait à peine
252 de terminer, qu'il n'avait pas assez d'expérience raison pour laquelle
253 jusqu'à ce jour c'est docteur Kugri qui qui porte qui porte les deux
254 chapeaux, nous l'idée c'est que la personne que nous envoyons là-bas
255 n'est pas là uniquement pour la chirurgie parce que avec le projet vous
256 vous rendez compte que, il ya un afflux massif de de de malades et que
257 le volume de travail:: augmente. Ça sera aussi pour nous une façon de
258 désengorger un peu docteur Kugri qui en fait doit normalement
259 s'occuper des aspects techniques administratifs de la zone de santé, le
260 médecin qui sera là, il est là pour une durée de de de trois mois. Et pour ce
261 qui est de la chirurgie c'est au chirurgien de voir comment les utiliser.
262 Donc utiliser Luc et utiliser celui qui sera là. S'il n'est pas euh:: au bloc ce
263 jour-là, il peut, peut être, être en médecin interne ou en chirurgie euh en
264 pédiatrie. Donc c'est c'est de cette façon-là que nous, il est là juste pour
265 une période de 3mois mais il bénéficie de de l'expérience de de de du
266 chirurgien MSF. S'il y a par exemple dix interventions programmées pour
267 la journée, Luc prend cinq, lui prend cinq hein comme ça euh ils ils se
268 relayent. Pour nous le prob le l'important pour nous c'est que,
269 évidemment ce sont des jeunes, il y a d'autres interventions qu'ils
270 peuvent faire, d'autres non. Mais en voyant le chirurgien MSF le faire, à
271 la longue, ils peuvent être en mesure aussi de le faire, donc que, acquérir
272 de cette expérience-là. Je crois que c'est c'est de cette façon-là que::
273

274 Raoul Oui en fait on se dit sans doute avec l'intervention de MSF, on aura
275 l'afflux de patients donc on aura besoin d'un personnel supplémentaire.
276 Et on se dit il ne serait pas bien de prendre un médecin euh euh pour
277 neuf mois par exemple hein alors qu'on pourrait potentialiser ce ce
278 médecin-là. On prend par exemple le médecin de la zone de santé voisine
279 qui vient pendant trois mois tout en appuyant l'équipe qui est là. Donc il
280 fournit les services de médecin il profite en même temps de l'expérience
281 des médecins qui sont là, des médecins expérimentés MSF. Et alors
282 pendant les trois mois, il acquiert des compétences, dès qu'il rentre dans sa
283 zo[
284

285 Hugues [dans son hôpital
286

287 Raoul Dans son hôpital, il améliore aussi dans sa zone dans son hôpital. Et donc
288 que, on se dit ce serait une façon de de potentialiser de de faire en fait
289 d'une pierre [
290

291 Hugues [deux coups=
292

293 Raoul =Deux coups : on intervient, on améliore la l'accessibilité, mais on
294 améliore aussi [
295

296 Hugues [XXX
297

298 Raoul L'offre dans la périphérie. Donc c'est un peu ce qu'on a pensé. Le seul
299 euh, la la seule préoccupation qui s'est faite c'est que euh, en déplaçant
300 euh ce personnel-là, il va se créer un be, un vide
301

302 Georges hum
303

304 Raoul dans l'hôpital. Donc l'inspection a dit il y a un médecin qui pourrait faire
305 donc le le le c'est un, c'est un autre médecin qui va aussi bénéficier en fait
306 de cette formation mais en dernier lieu. Donc les trois derniers mois ce
307 médecin pourrait alors se retrouver euh euh aussi pour cette formation=
308

309 Hugues Mais entre temps il couvre les absences [
310

311 Raoul [Il couvre les absences dans les
312 autres centres
313

314 Hugues des autres médecins dans les autres centres donc quand il y a un médecin
315 par exemple dans la zone A qui est à Granville, ce médecin-là couvre son
316 absence pendant les trois mois=
317

318 Raoul =les trois mois
319

320 Hugues Quand le deuxième médecin de la zone B ira à Granville et que celui qui
321 était à Granville revient à son poste, il couvre l'absence du médecin dans la
322 zone B et que lui sera le dernier à bénéficier de ce passage [
323

324 Raoul [Ce
325 déploiement
326

327 Hugues XXX de Granville
328

329 Raoul Donc on a pensé que ce sera un système de trois mois trois mois et donc
330 en ce moment-là, le coût coût supplémentaire peut être cela que cela ça ça
331 pourrait jouer, c'est c'est de dire est ce que MSF prévoit payer donc un
332 médecin supplémentaire ? Si tel est le cas ça serait facile alors comme ça
333 ce médecin qui remplacerait irait prendre les primes de ceux qui euh qui
334 sont euh.
335

336 Georges Ça pour l'instant, pour moi pour le point de vue administratif euh ça moi
337 j'ai pas d'enveloppe de prévu pour ça.
338

339 Raoul Hum
340

341 Georges Mon enveloppe est déjà, mon budget est déjà fait
342

343 Raoul Hum
344

345 Georges Pour toute l'année 2006 euh on a sorti, on a principalement prévu du
346 personnel infirmier supplémentaire parce que c'est vrai de ce côté-là euh
347 euh qu'il y a des manques euh donc moi j'en ai pas, j'en ai
348 malheureusement pas de budget de ce côté-là euh. Euh après moi, comme
349 je vous dis j'ai pas euh de prime abord j'ai pas d'objection qu'on puisse
350 procéder comme ça de cette façon-là euh euh à vous de voir -là à
351 l'inspection provinciale, comme vous pouvez faire; est ce que CEMIBAC,
352 parce que moi je trouve que ça s'inscrit euh directement dans dans ce que
353 le CEMIBAC veut faire en termes de développement. Euh euh, moi j'ai

354 pas d'objection à ce qu'on le fasse en collaboration sauf que du point de
355 vue administratif, moi j'ai pas pour l'instant j'ai pas cette marge de
356 manœuvre-là. Mon budget, il vient de passer en commission budgétaire à
357 Paris euh euh je vais pas pouvoir euh faire des ajouts de ce côté-là.
358

359 X Hum

360

361 Raoul Parce que le scénario euh, nous le suggérons dans le le sens où il y aurait
362 un personnel supplémentaire, nous pensions que dans ce personnel il y
363 aurait un poste supplémentaire d'un médecin, donc c'était comme ça que=
364

365 Georges Euh, nous au départ on a prit l'idée qu'il avait deux médecins à l'hôpital
366 de Granville et que euh avec deux médecins supplémentaires de MSF [
367

368 Hugues [de
369 MSF
370

371 Georges que ça, que c'est suffisant, en plus du chirurgien.
372

373 Hugues & Raoul Hum hum

374

375 Georges Euh que c'est amplement suffisant en termes de médecins, c'est pour ça je
376 vous dis euh je n'ai pas aucune objection à ce que euh à ce que euh un
377 médecin qui puisse profiter de cette [
378

379 Hugues [Expérience
380

381 Georges Expérience-là. Mais c'est surtout nous on a surtout calculé en termes de
382 besoin infirmiers supplémentaires, Et là oui, on a prévu euh une enveloppe
383 budgétaire pour pour les infirmiers supplémentaires pour les services. En
384 terme de médecins, moi je, on n'a pas fait de euh on n'a pas fait, euh on a
385 rien prévu de ce côté-là parce qu'on pensait que c'était suffisant euh parce
386 que ça donne en gros un médecin par service.
387

388 X Hum
389
390 (1.5)
391

392 Raoul Là ce sera difficile parce qu'à ce moment-là, le médecin qui devrait aller
393 remplacer dans les dans les hôpitaux euh ne saurait être payé parce que

394 celui qui serait en formation [
395
396 Georges [Et puis le CEMIBAC, il n'y a pas:?
397
398 Raoul En fait une [
399
400 Georges [peut pas débloquer une enveloppe pour ça ? parce que ça
401 profiterait aux autres zones de santé que le CEMIBAC appuie aussi.
402
403 Raoul Oui (.) Oui c'est vrai ça nous dans la zone ce qui est prévu, nous
404 prévoyons donc la prime de de médecin[
405
406 Hugues [de Médecin
407
408 Raoul Donc que nous n'avons pas une prime supplémentaire, si on avait une
409 prime supplémentaire pour un septième septième médecin en tout cas ça
410 serait une bonne chose ça serait une très bonne chose
411
412 (1.5)
413
414 Georges Je ne sais si y a moyens de de trouver euh une petite enveloppe euh auprès
415 de bailleurs je ne sais hein (0.5) mais là moi de ce côté-là c'est vraiment
416 pas possible. Comme je vous l'ai dit c'est passé il y a deux jours en
417 commission budgétaire à Paris ça été acc, j'attend on attend l'accord du
418 CA la semaine prochaine, pour confirmer euh:: cette enveloppe
419 budgétaire-là donc là moi c'est trop tard pour euh pour refaire le plan de
420 ce côté-là
421
422 (0.5)
423
424 Georges Après euh possiblement au mois de juin l'année prochaine, ça sera un truc
425 qu'on pourrait revoir
426
427 X Hum hum
428
429 Georges Euh d'ici là je je ne pourrai pas [
430
431 X [XXX
432
433 Georges Je ne pourrai pas re bouger sur le budget

434
435 (0.5)
436
437 Hugues Bon ok, bon de toute façon ce qui est important pour nous c'est peut être
438 cet accord de de principe-là, bon on va essayer un peu de voir. Peut-être si
439 bon, de deux côtés voir dans la mesure du possible bon ce n'est pas
440 impossible vous pouvez aussi faire euh soit une proposition dans ce sens-
441 là, Le CEMIBAC de son côté pourra voir
442
443 Raoul Ce qui est [faisable
444
445 Hugues [Ce qui est faisable évidemment bon nous l'État, euh bon pour
446 le moment je ne saurais pas comment vous communi me prononcer euh
447 oui mais ça ça nous ça ça ça cela aurait été intéressant pour nous vraiment
448 de de de faire partager cette expérience-là à nos jeunes médecins parce
449 qu'il est vrai que euh de plus en plus on a de médecins, nous les envoyons
450 en training c'est vrai mais le temps de training est court et même au niveau
451 des hôpitaux où nous les envoyons l'encadrement n'est pas vraiment, je ne
452 dirai pas vraiment un encadrement de qualité. Et euh, nous pensons que si
453 euh nous arrivons pendant ce temps à les envoyer euh à Granville pour
454 qu'ils puissent euh profiter de l'expérience du chirurgien MSF. Ça nous
455 arrangerait dans l'avenir.
456
457 Georges Bon euh mais comme je le dis moi euh ça me semble euh ça me semble
458 intéressant comme comme euh euh expérience euh:: j'ai pas d'objection
459 euh euh à ce qu'on puisse le faire
460
461 Hugues Même Chantal, c'est ce que Chantal m'avait dit quand je l'ai contactée.

Annexe II : Transcription du cas 2 du chapitre VI

- 1 ((Brian, Dylan and Robert are in the elevator, going up to the premises they want to inspect.))
- 2 ((They get out of the elevator, all laughing and joking. As they walk into a corridor to get to the
3 client's premises, we see that construction work is going on. A stepladder is lying there.))
- 4 Brian: All right. Robert (lie?) uh: (.) They're expanding. They're taking (1.5)
- 5 Robert: (All that?)
- 6 ((Brian enters the room, followed by Dylan. Robert stays back, looks around and seems to be pointing
7 at something with his hand. When he turns back, he realizes the other went it and walks towards
8 them. Brian continues talking.))
- 9 Brian: They're taking all of this. (1) I'm putting uh a demising wall ((mur mitoyen)) up there. (1) So
10 uh ((they all look around the premises. A old man dressed in green comes for an adjacent room.))
11 Rancor. Denzik(?) is going to be taking this whole place ((they turn around a corner in the
12 premsises))
- 13 Dylan: (?)
- 14 Brian: Whe're turning this into two offices ((the camera shows him pointing at his left)) (0.5) Okay.
15 ((Walks towards his right, pointing in from of him with his hand.)) This is going to be the tech room
16 (.) something like this. With all of their equipment. I'll need a defuser in there.
- 17 ((Robert looks at the ceiling, points towards it and makes a motion with his hand.))
- 18 Robert: (You've got two...) (?)
- 19 (1)
- 20 Brian: Oh, we're good here.
- 21 Robert: Yeah, you're fine.
- 22 Brian: ((Points in front of him.)) I'm gonna need something in this tech room.
- 23 Robert: okay
- 24 Brian: And a full return or whatever because they've got ((points in different direction)) some –
25 they're not generating a lot of heat but they're (redding?) a few thing too.
- 26 Robert: right
- 27 Brian: Now. Here's my problem. Their air conditioning unit over there ((points in direction of the
28 wall)). Ten ton unit.
- 29 Robert: uh uh

30 Brian: And it's all over on the (.) far side. Which means that all that ductwork is downsized to that
31 point ((points at different place on wall)) I don't think I got enough on the system to do this anyway.
32 So I think what we gotta do is I think we gotta take one small watercooled ((starts walking away))
33 (0.5) units ((walks further)) (0.5) get it in here ((points towards ceiling)) (1.5) and:: (1) tap into this
34 ductwork ((points ceiling)) Because this ((motions towards his right)) area was served by their
35 cooling unit (0.5) which in the window over here ((points towards his right))

36 Dylan: And what's gonna happen with that?

37 Brian: ((Arm still extended in pointing motion)) I'm gonna leave it there for this (.) other tenant.
38 We'll just (.) you know we'll slow it down we'll=

39 Robert: So ((points in front of him))

40 Brian: =get the pulleys changed on it.

41 Robert: The other unit's over here?

42 ((They start walking.))

43 Brian: uh uh

44 Robert: You wanna tap into the-

45 Brian: I can't. It has to be on their (maydoor?)

46 Robert: Ok, this has to be (solid?)

47 ((Brian, followed by Robert, walks towards the other end of the room))

48 Brian: So, this is the:: (.) the unit that's supplying this area now.

49 ((Robert enters a small room))

50 Brian: And I'll leave it here for this space.

51 Robert: (inaudible))

52 Brian: Similar to what we did-

53 ((Dylan enters the room and goes to see the unit))

54 Robert: The::: the tech room. It's got a lot of heat working.

55 Brian: No, no.

56 Robert: So they don't need it air cooled.

57 Brian: No. (2) No, they don't have it air cooled now.

58 ((Robert writes something on his pad))

59 Brian: Where did you bang your hand?
60 ((Robert looks at his hand.))
61 Robert: You know. ((laughing)) I (something?)-
62 Brian: Just now?
63 Robert: No, I reached for my (.) my wallet. And I ((shows his fist)) just uh...
64 Brian: This morning?
65 Robert: On the train!
66 Brian: Oh! (1) Do you need a band-aid or anything?
67 Robert: No. It (?) just fine and when I was outside it was bleeding.
68 Brian: I got one in my wallet if you want.
69 Robert: ((laughs)) okay
70 Brian: uh
71 Brian: So I think what we need to do Robert for uh uh: we a small air cooled or water cooled
72 Robert: Okay. (inaudible) from the other room (inaudible)
73 Dylan: ((Almost runs behind them)) This this demising wall is actually be constructed over here
74 ((points at a specific place)) and this is gonna be the breaking point for the space?
75 Brian: No ((raises hand in the air and moves it horizontally to show where the wall will be)) This is
76 the demising wall.
77 Dylan: Oh, no kidding!
78 Brian: ((Points existing wall parallel to the demising one)) This office is extending out the demising
79 wall with the door coming in here ((imitates opening a door))
80 Dylan: Ok. And this all ((motiong with hand in space)) becomes part of the (?) space.
81 Brian: This is the uh right.
82 Robert: (?)
83 Dylan: (?)
84 Robert: Yeah, it was three, two or three tons.
85 Brian: See, I don't know I uh

86 Dylan: ((to Robert)) The only thing I'm concerned about (?) is to run an office this small off on that
87 unit

88 Robert: Yeah

89 Dylan: awful lot of air, later on

90 Brian: Well, you can do the pulleys

91 Dylan: can you? Can you-

92 Robert: We can slow it down.

93 Dylan: (?) the coil

94 (1.5)

95 Dylan: Are there two compressors?

96 Robert: No, there aren't two compressors.

97 ((Robert starts walking back to the unit))

98 Dylan: We (?) –

99 ((They all walk in the same direction))

100 Brian: We did... We did the same... We did something similar (.) down in uh (.) down at thirty-five,
101 if you remember Robert.

102 ((Robert and Dylan are in the unit's room))

103 Brian: This is probably what, seven and a half?

104 Dylan: This is what it looks like

105 Robert: (inaudible)

106 Dylan: Is it a single compressor?

107 Dylan: See the problem, if its'-

108 Robert: Two compressors.

109 Dylan: There are two? Then it's-

110 Brian: There are two?

111 Robert: (inaudible)

112 Brian: Okay. Then we'll just play uh

113 Robert: Slow it down and uh

114 Brian: Get the puleys on and slow down the motor. And uh-

115 Dylan: (inaudible) if one compressor burns out then we can pick up the second-

116 Brian: And, Robert, I don't think I have anything that small downstairs, I think you may have to bring
117 in a two-and-a-half.

118 Robert: Okay

119 ((They start walking back to the other end of the room))

120 Brian: Which means I'm getting (video skip) where.

121 Dylan: (inaudible)

122 Robert: (inaudible)

123 Brian: No, I'll take air from the other place.

124 Robert: What's that?

125 Brian: I'll take air from the other one. (1) I think, I think the best thing to do would be to put it (0.5)
126 up here ((he looks up at the ceiling)) (0.5) for servicing. It's gonna be a little open area here ((motions
127 as to delimitate the space with his hands))

128 Dylan: okay. Do you have a plan on this or just off the turf?

129 Brian: No, I got little sketches down there but uh no plan. ((motions to the ceiling)) (.) We have to cut
130 the-

131 Robert: This this stretch uh ((showing something in front of him))

132 Brian: What we have to cut it? No, I'm not worried about fresh air for here. We have to grab it from-
133 (0.5) ((points with finger at a wall))

134 Dylan: Eeh, I'll tell you-

135 Brian: It's gonna be one space.

136 Dylan: It all depends and I'll tell you why. If you're feeding that way, and this way ((points fingers in
137 converging directions)) then you might be able to pick a few (fuses?) up here and run down the
138 (flops) around from there and if that's off their unit.

139 ((Brian rubs hands vigorously))

140 Dylan: And it probably is. (inaudible)

141 Robert: What you wanna do, Dylan?

142 Brian: You wanna see?

143 Dylan: Yeah (inaudible) comes this way.

144 Brian: It does (1) It comes right out here ((motions with hand to show the path of the ducts))

145 Dylan: And it feeds this whole space ((motions the space around him))

146 Brian: Yeah

147 Dylan: So nothing comes from next door.

148 Brian: No=

149 Dylan: So-

150 Brian: =This is two separate spaces.

151 Dylan: So to pick it up you have to put (and end?) somewhere over here to pick up this line. (2) You
152 follow me?

153 Robert: (inaudible) this office

154 Brian: Yeah

155 Dylan: Let me see if there's a ladder I can borrow ((Speaking to someone off camera)) Can I use this
156 ladder for a couple of minutes?

157 (1)

158 Brian: Well ((clasps hands together))

159 ((Robert and Dylan talk, inaudible))

160 (2)

161 Brian: I, I-

162 Robert: It comes across ((goes into a room))

163 Brian: I don't think I can get up here ((pointing ceiling)) It's all ductwork.

164 (2)

165 Robert: ((from the room, off-camera)) Dylan it's right here.

166 Dylan: ((re-entering the room and carrying a stepladder)) ((to someone off-camera)) thank you.

167 Brian: Dylan, a lot of ductwork here.

168 Robert: (inaudible)

169 ((Dylan steps on the ladder))
170 Robert: Right here, and then it comes down ((motioning with hand))
171 ((Dylan opens a tile in the suspended ceiling))
172 Robert: You're on the (wrong?) side
173 ((Dylan looks into the ceiling))
174 Dylan: yep, here is where it comes, right here ((points towards a wall))
175 Brian: (?)
176 Someone with a stepladder on shoulder: Hey Robert!
177 Robert: Hey (?)
178 Someone: How are you doing babe?
179 (0.5)
180 Brian: Now we gotta, we gotta cut this ductwork off at this point.
181 Dylan: Yeah. So either the unit's got to go on the room, or [((inaudible))
182 Someone: [((to someone outside)) (?) let me
183 show you something over here
184 Dylan: ((looks around then again into the ceiling)) oh oh I'm wrong! I'm wrong. ((Steps down from
185 the ladder, all the time pointing to the wall)). Well-
186 Brian: It's in the other space.
187 Dylan: ((looking at Brian)) Do you mind if the duct passes through the other space?
188 Brian: No.
189 Dylan: You don't mind? (0.5) ((turns head to the wall)) Because what we can do is hang it on the
190 other side of the wall and turn in back in here.
191 Brian: Hang it where?
192 Dylan: On the other side of the wall-
193 Brian: Over here? ((Walking to where the open space))
194 Dylan: ((Almost running)) Just where you wanted it.
195 Brian: Yah.
196 Someone: ((to someone off-camera)) Just bring it in.

197 Brian: Right.

198 Dylan: (inaudible) right there, turn the elbow and then we bring it right back in.

199 Brian: Oh fine.

200 Dylan: (inaudible) Just as you wanted.

201 Brian: You got it.

202 Dylan: good. Okay.

203 Brian: So you gonna keep the ex- existing duct right here.

204 Dylan: yah ((steps back on the ladder))

205 Brian: We'll just tap into it.

206 Dylan: Just as you envisioned. We can- (0.5)

207 Brian: Good.

208 Dylan: Right over here. ((opens another ceiling tile)) Dennis, we're gonna cut it right here ((points
209 with hand into wall, not visible))

210 Brian: Right.

211 (1)

212 Dylan: And (.) we're gonna (.) run the duct through that wall, elbow it in-

213 Brian: Perfect.

214 Dylan: cap this off, and you're good to go.

215 Brian: Perfect.

216 Dylan: I think it can be used. (inaudible)

217 Brian: There you go.

218 (1.5)

219 Brian: Cut it right there ((pointing at the duct in the ceiling))

220 Dylan: yeah

221 Brian: Ok, that's great.

222 Dylan: You know. One more question for you. If you ((pointing forward)) gonna extend this office,
223 are you gonna bring the ceiling height back up again? ((walking towards a room))

224 Brian: No.

225 Dylan: No?

226 Brian: About here? (?)

227 Dylan: Yeah.

228 Brian: This office is coming out to here ((off camera)).

229 Dylan: At- at a higher height?

230 Brian: With the door, in it...

231 Robert: Are you gonna cut these ((points at ceiling with hand)), are you gonna raise these-

232 Brian: So I will raise this ceiling up to office, to the office.

233 Dylan: That's the only other- and this wall stays ((pointing at a wall inside of the office))

234 Brian: This is coming out.

235 Dylan: And how far back is the new office going?

236 Brian: To the existing wall ((taps on wall with hand to show the level of the other perpendicular wall
237 behind it)

238 ((Dylan looks back and forth inside the office and outside))

239 Dylan: okay

240 Robert: So that wall is staying-

241 Dylan: Yes, so my question is, and the answer is yeah, the duct's ok. Because that's gonna stay low.

242 (0.5)

243 Brian: Right.

244 Dylan: Good. (.) Then we're good. ((Looks back once again inside the room.))

245 Brian: Okay?

246 Dylan: I'm gonna bring this gentleman back his ladder.

247 (2)

248 Dylan: ((off camera, to someone)) Happy new year.

249 Someone: Yes, happy new year (inaudible)-

250 Brian: This place ((motions with his hand)) will- for now, this place is staying the same.

251 Robert: Right.
252 Brian: All right.
253 (1.5)
254 Brian: Doug, here's the location on those...
255 Doug (aka someone): the quads?
256 Brian: The quads, I want a quad on each side, one here

Références

- Abbott, E. A. (1952). *Flatland : a romance of many dimensions* (6th ed.). New York: Dover Publications.
- Akrich, M. (1992). The De-scription of Technical Objects. In W. E. Bijker & J. Law (Eds.), *Shaping Technology/Building Society* (pp. 205-224). Cambridge, MA: MIT Press.
- Alcoff, L. (1991). The Problem of Speaking for Others. *Cultural Critique*(20), 5-32.
- Althusser, L. (1970). *Idéologie et appareils idéologiques d'État (notes pour une recherche)*. Chicoutimi: J.-M. Tremblay.
- Amsterdamska, O. (1990). Review: Surely You Are Joking, Monsieur Latour! *Science, Technology, & Human Values*, 15(4), 495-504.
- Anscombe, G. E. M. (1957). *Intention*. Ithaca, N.Y.: Cornell University Press.
- Aristote. (1840). La métaphysique. In A. Pierron & C. Zévort (Eds.). Paris: Ébrard.
- Aristote. (1922). *Rhétorique* (É. Ruelle, Trans.). Paris: Librairie Garnier Frères.
- ASPLF (Ed.). (1971). *La communication. Actes du XV^e congrès de l'Association des sociétés de philosophie de langue française*. Montréal: Éditions Montmorency.
- Austin, J. L. (1962). *How to do things with words*. Cambridge: Harvard University Press.
- Barry, C. A., Stevenson, F. A., Britten, N., Barber, N., & Bradley, C. P. (2001). Giving voice to the lifeworld. More humane, more effective medical care? A qualitative study of doctor-patient communication in general practice. *Social Science & Medicine*, 53(4), 487-505.
- Barthélémy, J.-H. (2005). *Penser l'individuation : Simondon et la philosophie de la nature*. Paris: L'Harmattan.
- Barthes, R. (1970). *S/Z*. Paris: Editions du Seuil.
- Bateson, G. (1972). *Steps to an ecology of mind*. New York: Ballantine Books.
- Becker, H. S. (1974). Art As Collective Action. *American Sociological Review*, 39(6), 767-776.
- Becker, H. S. (1982). *Art worlds*. Berkeley: University of California Press.
- Bencherki, N. (2007). *La stabilisation des faits sur les wiki: le cas de l'encyclopédie en ligne Wikipédia*. Université de Montréal, Montréal.
- Bencherki, N., & Cooren, F. (à venir). To have or not to be: the possessive constitution of organization. *Human relations*.
- Bencherki, N., & Pelletier, É. (2009). *To Have or Not to Be: Possession of Action as Organizational Mode of Being*. Paper presented at the 59th Annual Conference of the International Communication Association.
- Benoit-Barné, C. (2007). Socio-Technical Deliberation about Free and Open Source Software: Accounting for the Status of Artifacts in Public Life. *Quarterly Journal of Speech*, 93(2), 211-235.
- Benoit-Barné, C. (2009). *Reflections on science and technology controversies, material recalcitrance and empty reservoirs that suddenly become full*. Paper presented at the Concerning Argument, Washington, D.C.
- Benoit-Barné, C., & Cooren, F. (2009). The Accomplishment of Authority Through Presentification. *Management Communication Quarterly*, 23(1), 5-31.
- Bergeron, A. (2001). Transmettre des consignes à l'oral. L'influence du contenu sur la gestion de l'interaction. *Langues et linguistique*(27), 1-28.
- Bergson, H. (1888). *Essai sur les données immédiates de la conscience*. Chicoutimi: J.-M. Tremblay.
- Bergson, H. (1907). *L'évolution créatrice*. Chicoutimi: J.-M. Tremblay.

- Berman, P. S. (1994). Rats, Pigs and Statues on Trial: The Creation of Cultural Narratives in the Prosecution of Animals and Inanimate Objects. *New York University Law Review*, 69, 288-326.
- Bijker, W. E. (1995). *Of bicycles, bakelites, and bulbs : toward a theory of sociotechnical change*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Boje, D. M. (2003). Using narrative and telling stories. In D. Holman & R. Thorpe (Eds.), *Management and Language* (pp. 41-53). London: Sage.
- Boltanski, L., & Thévenot, L. (1991). *De la justification : les économies de la grandeur*. Paris: Gallimard.
- Bouchy, A. (2000). Quand je est l'autre : Alterité et identité dans la possession au Japon. *L'Homme*(153), 207-230.
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*. Paris: Fayard.
- Bourdieu, P. (1987). *Choses dites*. Paris: Editions de Minuit.
- Brassard, J. (2008). Les fleuristes finiront bientôt en prison! *Le Quotidien*.
- Brummans, B. H. J. M. (2006). The Montréal School and the question of agency. In F. Cooren, J. R. Taylor & E. J. Van Every (Eds.), *Communication as organizing: Empirical and theoretical explorations in the dynamic of text and conversation* (pp. 197-211). Mahwah, NJ: Lawrence-Erlbaum.
- Brummans, B. H. J. M. (2007). Death by document: Tracing the agency of a text. *Qualitative Inquiry*, 13(5), 711.
- Burke, K. (1950). *A rhetoric of motives*. New York: Prentice-Hall.
- Burke, K. (1952). *A grammar of motives*. New York,: Prentice-Hall.
- Burrell, G., & Morgan, G. (1979). *Sociological paradigms and organisational analysis : elements of the sociology of corporate life*. London: Heinemann.
- Butler, J. (1997). *Excitable speech : a politics of the performative*. New York: Routledge.
- Butler, J. (1999). Performativity's Social Magic. In R. Shusterman (Ed.), *Bourdieu: A Critical Reader* (pp. 113-128). Oxford: Blackwell.
- Callon, M. (1986a). Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. *Année sociologique*, 36, 169-208.
- Callon, M. (1986b). Some elements of a sociology of translation: domestication of the scallops and the fishermen of St Brieuc Bay. In J. Law (Ed.), *Power, action and belief: a new sociology of knowledge?* (pp. 196-223). London: Routledge.
- Callon, M., Lascoumes, P., & Barthe, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*. Paris: Seuil.
- Castor, T., & Cooren, F. (2006). Organizations as Hybrid forms of Life: The Implications of the Selection of Agency in Problem Formulation. *Management Communication Quarterly*, 19(4), 570-600.
- Chaput, M., & Basque, J. (2010). L'émergence d'une théorie de la communication organisante: Entretien avec James R. Taylor. *COMMposite*, 13(1), 65-85.
- Chaput, M., Brummans, B. H. J. M., & Cooren, F. (2011). The Role of Organizational Identification in the Communicative Constitution of an Organization: A Study of Consubstantialization in a Young Political Party. *Management Communication Quarterly*, 25(2), 252-282.
- Collins, R. (1988). The Micro Contribution to Macro Sociology. *Sociological Theory*, 6(2), 242-253.
- Collins, R. (1992). The Romanticism of Agency/Structure Versus the Analysis of Micro/Macro. *Current Sociology*, 40(1), 77-97.
- Cooren, F. (2000). *The organizing property of communication*. Amsterdam/Philadelphia: J. Benjamins.

- Cooren, F. (2004). Textual agency: How texts do things in organizational settings. *Organization*, 11(373-393).
- Cooren, F. (2008). The selection of agency as a rhetorical device: Opening up the scene of dialogue through ventriloquism. In E. Weigand (Ed.), *Dialogue and Rhetoric* (pp. 23-37). Amsterdam: John Benjamins.
- Cooren, F. (2010a). *Action and Agency in Dialogue: Passion, Ventriloquism and Incarnation*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Cooren, F. (2010b). Ventriloquie, performativité et communication: Ou comment fait-on parler les choses? *Réseaux*, 28, 35-54.
- Cooren, F., & Bencherki, N. (2011). How to Do Things With Words: Ventriloquism, Passion and Technology. *Encyclopaideia*(28), 35-61.
- Cooren, F., Brummans, B. H. J. M., & Charrieras, D. (2008). The coproduction of organizational presence: A study of Médecins Sans Frontières in action. *Human relations*, 61(10), 1339-1370.
- Cooren, F., & Fairhurst, G. T. (2002). *Dislocation and Stabilization: How to Scale Up from Interactions to Organization*. Paper presented at the Organizational Communication Pre-conference of the National Communication Association.
- Cooren, F., & Fairhurst, G. T. (2004). *Local? Global? No, Dislocal: How to Scale Up from Interactions to Organization*. Paper presented at the The 54th Conference of the International Communication Association.
- Cooren, F., & Fairhurst, G. T. (2008). Dislocation and Stabilization: How to Scale Up from Interactions to Organization. In L. Putnam & A. M. Nicotera (Eds.), *The Communicative Constitution of Organization: Centering Organizational Communication* (pp. 117-152). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Cooren, F., & Fairhurst, G. T. (2009). Dislocation and stabilization: How to scale up from interactions to organization. In L. L. Putnam & A. M. Nicotera (Eds.), *Building theories of organization: The constitutive role of communication*. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum.
- Cooren, F., Fox, S., Robichaud, D., & Talih, N. (2005). Arguments for a plurified view of the social world: Spacing and timing as hybrid achievements. *Time & Society*, 14(2-3), 265-282.
- Czarniawska, B. (1998). *A narrative approach in organization studies*. Thousand Oaks, Calif.: Sage Publications.
- Day, T. (2005). Giving a voice to childhood trauma through therapeutic songwriting. In F. Baker & T. Wigram (Eds.), *Songwriting: Methods, Techniques and Clinical Applications for Music Therapy Clinicians, Educators and Students* (pp. 82-96). London: Jessica Kingsley Publishers.
- de Geest, D. (2003). La sémiotique narrative de A.J. Greimas. *Image&Narrative*, 3(1).
- Dean, K., & Massumi, B. (1992). *First & last emperors : the absolute state and the body of the despot*. Brooklyn, N.Y.: Autonomedia.
- Debaise, D. (2004). Qu'est-ce qu'une pensée relationnelle ? *Multitudes*, 18, 15-23.
- Debaise, D. (2006). *Un empirisme spéculatif : lecture de Procès et réalité de Whitehead*. Paris: Vrin.
- Debaise, D. (2009). Une philosophie des interstices. Whitehead et la question du vivant. *L'Art du Comprendre*(18), 125-136.
- Deleuze, G. (1966). *Le Bergsonisme*. Paris: Presses universitaires de France.
- Deleuze, G. (1981). *Spinoza. Philosophie pratique*. Paris: Minuit.
- Deleuze, G. (1986). *Foucault*. Paris: Minuit.
- Deleuze, G. (1988). *Foucault* (S. Hand, Trans.). Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Deleuze, G. (1990). Post-scriptum sur les sociétés de contrôle *Pourparlers* (pp. 240-247). Paris: Minuit.
- Deleuze, G., & Guattari, F. (1972). *L'Anti-Œdipe*. Paris: Editions de Minuit.

- Deleuze, G., & Guattari, F. (1980). *Mille plateaux*. Paris: Éditions de minuit.
- Derrida, J. (1972a). La pharmacie de Platon *La dissémination* (pp. 79-213). Paris: Seuil.
- Derrida, J. (1972b). *Marges de la philosophie*. Paris: Éditions de Minuit.
- Derrida, J. (1984). Déclarations d'Indépendance *Otobiographies : L'enseignement de Nietzsche et la politique du nom propre* (pp. 11-32). Paris: Galilée.
- Derrida, J. (1990a). *Limited Inc*. Paris: Galilée.
- Derrida, J. (1990b). Signature, événement, contexte (E. Weber, Trans.) *Limited Inc*. (pp. 17-51). Paris: Galilée.
- Derrida, J. (1991). *L'autre cap ; suivi de La démocratie ajournée*. Paris: Editions de Minuit.
- Derrida, J. (1993a). *Passions*. Paris: Galilée.
- Derrida, J. (1993b). *Spectres de Marx : l'état de la dette, le travail du deuil et la nouvelle Internationale*. Paris: Galilée.
- Derrida, J. (1994). *Politiques de l'amitié ; suivi de L'oreille de Heidegger*. Paris: Galilée.
- Descombes, V. (1991). Le pouvoir d'être soi. Paul Ricœur, *Soi-même comme un autre*. *Critique*, 47(529-530), 545-576.
- Eisenhardt, K. M. (1989). Building Theories from Case Study Research. *The Academy of Management Review*, 14(4), 532-550.
- Ekeli, K. (2005). Giving a Voice to Posterity – Deliberative Democracy and Representation of Future People. *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, 18(5), 429-450.
- Esckridge, W. N., Jr. (1990). Gadamer/Statutory Interpretation. *Columbia Law Review*, 90(3), 609-681.
- Farrell, E., Peguero, G., Lindsey, R., & White, R. (1988). Giving Voice to High School Students: Pressure and Boredom, Ya Know What I'm Sayin'? *American Educational Research Journal*, 25(4), 489-502.
- Foucault, M. (1966). *Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines*. Paris: Gallimard.
- Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Paris: Gallimard.
- Foucault, M. (1971). *L'ordre du discours*. Paris: Gallimard.
- Foucault, M. (1972). *Histoire de la folie à l'âge classique*. Paris: Gallimard.
- Foucault, M. (1994). Table ronde du 20 mai 1978. *Dits et Écrits. 1954-1988. IV* (pp. 20-34). Paris: Gallimard.
- Fuller, S. (2003). The university: a social technology for producing universal knowledge. *Technology in Society*, 25(2), 217-234.
- Garapon, A., & Pech, T. (1998). Mise en récit du procès, mise en procès du récit : Un procès au crible des sciences humaines : L'affaire MC Ruby. *Droit et cultures*, 36, 146-166.
- Garfinkel, H. (1967). *Studies in ethnomethodology*. Englewood Cliffs, N.J.: Prentice-Hall.
- Garfinkel, H. (2002). *Ethnomethodology's program : working out Durkheim's aphorism*. Lanham, Md.; Oxford: Rowman & Littlefield.
- Gibson, J. J. (1977). The Theory of Affordances. In R. Shaw & J. Bransford (Eds.), *Perceiving, acting, and knowing : toward an ecological psychology* (pp. 67-82). Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Giddens, A. (1984). *The constitution of society : outline of the theory of structuration*. Cambridge [Cambridgeshire]: Polity Press.
- Gilroy, P. (1991). Sounds Authentic: Black Music, Ethnicity, and the Challenge of a "Changing" Same. *Black Music Research Journal*, 11(2), 111-136.
- Goffman, E. (1967). *Interaction ritual; essays on face-to-face behavior* ([1st ed.]). Garden City, N.Y.: Anchor Books.
- Goffman, E. (1981). *Forms of talk*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- Goffman, E. (1987). *Façons de parler*. Paris: Éditions de Minuit.
- Greimas, A. J. (1983). *Du sens II : essais sémiotiques*. Paris: Editions du Seuil.

- Grossman, S. J., & Hart, O. D. (1983). An Analysis of the Principal-Agent Problem. *Econometrica*, 51(1), 7-45.
- Groupe d'Entrevernes. (1979). *Analyse sémiotique des textes : introduction, théorie, pratique*. Lyon: Presses universitaires de Lyon.
- Habermas, J. (1984). *The theory of communicative action*. Boston: Beacon Press.
- Hall, S. (1989). Ideology and Communication Theory. In B. Dervin, L. Grossberg, B. O'Keefe & E. Wartella (Eds.), *Rethinking Communication* (pp. 40-52). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Harding, S. G. (1991). *Whose science? Whose knowledge? : thinking from women's lives*. Ithaca, N.Y.: Cornell University Press.
- Harraway, D. J. (1991). *Simians, cyborgs and women: the reinvention of nature*. London: Free Association Book.
- Heath, C., & Hindmarsh, J. (2002). Analysing Interaction: Video, ethnography and situated conduct. In T. May (Ed.), *Qualitative Research in Practice* (pp. 99-121). London: Sage.
- Heaton, L., & Proulx, S. (à venir). La construction locale d'une base transnationale de données en botanique : une mise en lumière du travail invisible des « petites mains ». *Anthropologie des connaissances*.
- Heritage, J. (1984). *Garfinkel and ethnomethodology*. Cambridge [Cambridgeshire] ; New York, N.Y.: Polity Press.
- Heritage, J. (1991). L'ethnométhodologie : une approche procédurale de l'action et de la communication. *Réseaux*, 9(50), 89-130.
- Hilbert, R. A. (1990). Ethnomethodology and the Micro-Macro Order. *American Sociological Review*, 66, 794-808.
- Hutchins, E. (1995). *Cognition in the wild*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- James, W. (1977). Pragmatism's Conception of Truth. In J. J. McDermott (Ed.), *The Writings of William James. A Comprehensive Edition*. (pp. 429-443). Chicago: Chicago University Press.
- Kartchner, R., & Callister, L. C. (2003). Giving Birth. Voices of Chinese Women. *Journal of Holistic Nursing*, 21(2), 100-116.
- Kockelman, P. (2007). Inalienable possession and personhood in a Q'eqchi'-Mayan community. *Language and Society*, 36(3), 343-369.
- Kuhn, T. (2008). A communicative theory of the firm: Developing an alternative perspective on intra-organizational power and stakeholder relationships. *Organization Studies*, 29(8-9), 1227-1254.
- Kuhn, T., & Lee Ashcraft, K. (2003). Corporate Scandal and the Theory of the Firm. *Management Communication Quarterly*, 17(1), 20-57.
- Latour, B. (1983). Give me a laboratory and I will raise the world. In K. Knorr-Cetina & M. J. Mulkay (Eds.), *Science Observed: Perspectives on the Social Study of Science* (pp. 141-170). Beverly Hills: Sage.
- Latour, B. (1984). *Les microbes : guerre et paix ; suivi de, Irréductions*. Paris: A.M. Métailié.
- Latour, B. (1986). Technology is Society Made Durable. In K. Grint (Ed.), *Work and Society: A Reader* (pp. 41-53). Cambridge, UK: Polity Press.
- Latour, B. (1987). *Science in action : how to follow scientists and engineers through society*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.
- Latour, B. (1991). *Nous n'avons jamais été modernes : essai d'anthropologie symétrique*. Paris: Éditions La Découverte.
- Latour, B. (1994). Une sociologie sans objet ? Remarques sur l'interobjectivité. *Sociologie du travail*, 36(4), 587-606.
- Latour, B. (1996a). *Petite réflexion sur le culte moderne des dieux faitiches sic*. Le Plessis-Robinson: Synthélabo groupe.

- Latour, B. (1996b). *Petites leçons de sociologie des sciences*. Paris: Editions La Découverte.
- Latour, B. (1998). Petite philosophie de l'énonciation. In P. Basso & L. Corrain (Eds.), *Eloqui de senso. Dialoghi semiotici per Paolo Fabbri*. (pp. 71-94). Milan: Costa & Nolan.
- Latour, B. (1999a). *Pandora's hope : essays on the reality of science studies*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.
- Latour, B. (1999b). *Politiques de la nature : comment faire entrer les sciences en démocratie*. Paris: Découverte.
- Latour, B. (2005a). From Realpolitik to Dingpolitik: or How to Make Things Public. In B. Latour & P. Weibel (Eds.), *Making Things Public: Atmospheres of Democracy* (pp. 14-41). Cambridge, MA: MIT Press.
- Latour, B. (2005b). *Reassembling the social : an introduction to actor-network-theory*. Oxford ; New York: Oxford University Press.
- Latour, B. (2007). *Exercices de métaphysique empirique : autour des travaux de Bruno Latour*. Paper presented at the Colloque tenu au Centre Culturel International de Cerisy-La-Salle, Cerisy-La-Salle, France.
- Latour, B. (à venir). La société comme possession — la « preuve par l'orchestre ». In D. Debaise (Ed.), *Anthologies de la possession*. Dijon: Presses du réel.
- Latour, B., & Ewald, F. (2005). *Un monde pluriel mais commun*. La Tour-d'Aigues, Vaucluse: Éditions de l'aube.
- Latour, B., & Stengers, I. (1997, 21 janvier). Les méthodes de travail de Tobie Nathan suscitent la controverse: pour soigner les immigrants, le choix n'est-il qu'entre universel et particularismes culturels? Du bon usage de l'ethnopsychiatrie. *Libération*.
- Latour, B., & Woolgar, S. (1979). *Laboratory life : the social construction of scientific facts*. Beverly Hills: Sage Publications.
- Law, J., & Callon, M. (1992). The Life and Death of an Aircraft: A Network Analysis of Technical Change. In W. E. Bijker & J. Law (Eds.), *Shaping Technology/Building Society: Studies in Sociotechnical Change* (pp. 21-52). Cambridge, MA: MIT Press.
- Light, D., & Young, C. (2011). *Corpses, Dead Body Politics and Urban Symbolic Landscapes: A case study from Bucharest, Romania*. Paper presented at the Urban Symbolic Landscapes: Power, Language, Memory Symposium, Helsinki.
- Linstead, S., & Thanem, T. (2007). Multiplicity, Virtuality and Organization: The Contribution of Gilles Deleuze. *Organization studies*, 28(10), 1483-1501.
- Livingston, E. (1987). *Making sense of ethnomethodology*. London/New York, NY: Routledge & Kegan Paul.
- Llewellyn, N., & Hindmarsh, J. (2010). *Organisation, interaction and practice : studies in ethnomethodology and conversation analysis*. Cambridge, UK ; New York: Cambridge University Press.
- Lynch, M. (1999). Silence in context: Ethnomethodology and social theory. *Human Studies*, 22(2), 211-233.
- March, J. G. (1996). Continuity and Change in Theories of Organizational Action. *Administrative Science Quarterly*, 41(2), 278-287.
- Marks, D. (1995). Accounting for Exclusion: Giving a 'Voice' and producing a 'subject'. *Children & Society*, 9(3), 81-98.
- Massey, D. (2003). Some times of space. In S. May (Ed.), *Olafur Eliasson: The Weather Project*. London: Tate Modern.
- Massumi, B. (1995). The Autonomy of Affect. *Cultural Critique*, 31(The Politics of Systems and Environments), 83-109.

- Massumi, B. (2002). *Parables for the virtual : movement, affect, sensation*. Durham, NC: Duke University Press.
- McPhee, R. D., & Zaugg, P. (2000). The communicative constitution of organizations: A framework for explanation. *Electronic Journal of Communication*, 10(1-2),
- Meunier, D., & Vasquez, C. (2008). On Shadowing the Hybrid Character of Actions: A Communicational Approach. *Communication Methods and Measures*, 2(3), 167 - 192.
- Mohanty, C. T. (2003). *Feminism without borders : decolonizing theory, practicing solidarity*. Durham ; London: Duke University Press.
- Mudimbé-Boyi, E. (1993). Giving a Voice to Tituba: The Death of the Author? *World Literature Today*, 67(4), 751-756.
- Mullender, A., & Hague, G. (2005). Giving a Voice to Women Survivors of Domestic Violence through Recognition as a Service User Group. *British Journal of Social Work*, 35(8), 1321-1341.
- Mumby, D. K. (2007). Organizational Communication. In G. Ritzer (Ed.), *The Blackwell Encyclopedia of Sociology* (pp. 3290-3299). New York: Blackwell.
- Nietzsche, F. W. (1969). *L'antéchrist*. Paris: Gallimard.
- Nietzsche, F. W. (1974). *Le crépuscule des idoles*. Paris: Gallimard.
- Nietzsche, F. W. (1985a). *Ainsi parlait Zarathoustra*. Paris: Gallimard.
- Nietzsche, F. W. (1985b). *La généalogie de la morale* (G. Colli & M. Montinari, Trans.). Paris: Gallimard.
- Nietzsche, F. W. (1987). *Par-delà bien et mal : prélude d'une philosophie de l'avenir* (G. Colli & M. Montinari, Trans.). Paris: Gallimard.
- Nozick, R. (1974). *Anarchy, state, and utopia*. New York: Basic Books.
- Palmer, I., & Dunford, R. (1996). Reframing and organizational action: The unexplored link. [Article]. *Journal of Organizational Change Management*, 9(6), 12-25.
- Pelletier, É., & Bencherki, N. (2010). "We maybe have to speak in Swahili": Language issues in organizational contexts. Paper presented at the The 60th Annual Conference of the International Communication Association.
- Pickering, A. (1995). *The mangle of practice : time, agency, and science*. Chicago ; London: University of Chicago Press.
- Picoche, J. (2002). *Dictionnaire étymologique du français*. Paris: Le Robert.
- Pomerantz, A., & Fehr, B. J. (1997). Conversation Analysis: An Approach to the Study of Social Action as Sense Making Practices. In T. A. Van Dijk (Ed.), *Discourse as Social Interaction* (pp. 64-91). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Richardson, L. (2005). Writing: A method of inquiry. In Y. S. Lincoln & N. K. Denzin (Eds.), *Turning points in qualitative research: trying knots in a handkerchief* (pp. 379-396). Lanham, MD: Rowman & Littlefield.
- Robichaud, D. (2003). Narrative institutions we organize by: The case of a municipal administration. In B. Czarniawska & P. Gagliardi (Eds.), *Narratives we organize by: Advances in organization studies* (pp. 37-54). Amsterdam: John Benjamins.
- Robinson, A., & Tormey, S. (2005). A Ticklish Subject? Zizek and the Future of Left Radicalism. *Thesis Eleven*, 80(1), 94-107.
- Rose, C. M. (1985). Possession as the Origin of Property. *The University of Chicago Law Review*, 52(1), 73-88.
- Rose, G. (1997). Situating knowledges: positionality, reflexivities and other tactics. *Progress in Human Geography*, 21(3), 305-320.
- Rosset, C. (1971). *Logique du pire : éléments pour une philosophie tragique* (1re éd. ed.). Paris: Presses universitaires de France.
- Rosset, C. (2001). *Le régime des passions et autres textes*. Paris: Minuit.

- Sanchez-Criado, T. (2007). Making the 'Res Public'. *Ephemeris*, 7(2), 364-371.
- Sandoval, C. (2000). *Methodology of the oppressed*. Minneapolis, MN: University of Minnesota Press.
- Schicharin, L. (2007). Qu'est ce que le corps sans organes? <http://cyberkor100org.canalblog.com>
- Searle, J. R. (1969). *Speech acts: an essay in the philosophy of language*. London, : Cambridge U.P.
- Searle, J. R. (1979). *Expression and meaning : studies in the theory of speech acts*. Cambridge, Eng. ; New York: Cambridge University Press.
- Searle, J. R. (1995). *The construction of social reality*. New York: Free Press.
- Seiler, H. (1983). *Possession as an operational dimension of language*. Tübingen: G. Narr.
- Shore, C. (2006). The limits of ethnography versus the poverty of theory: Patron-client relations in Europe re-visited. *SITES: New Series*, 3(2), 40-59.
- Simondon, G. (2005). *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*. Grenoble: Jérôme Millon.
- Sloterdijk, P. (2010). *Règles pour le parc humain, suivi de La Domestication de l'être*. Paris: Mille et une nuits.
- Souriau, É. (1956). Du mode d'existence de l'oeuvre à faire. *Bulletin de la société française de philosophie*(25), 4-44.
- Souriau, É. (2009). *Les différents modes d'existence : suivi de Du mode d'existence de l'oeuvre à faire*. Paris: Presses universitaires de France.
- Spinoza, B. d. (1965). *Éthique*. Paris: Garnier Flammarion.
- Spivak, G. C. (1988). Can the subaltern speak? In C. Nelson & L. Grossberg (Eds.), *Marxism and the Interpretation of Culture* (pp. 271-313). Chicago, IL: University of Illinois Press.
- Star, S. L., & Strauss, A. (1999). Layers of Silence, Arenas of Voice: The Ecology of Visible and Invisible Work. *Computer Supported Cooperative Work*, 8, 9-30.
- Starbuck, W. H. (1983). Organizations as action generators. *American Sociological Review*, 48(1), 91-102.
- Stone, D. H. (2002). Giving a voice to the silent mentally ill client: An empirical study of the role of counsel in the civil commitment hearing. *UMKC Law Review*, 70(3), 603-646.
- Stuart, P. J., Parker, S., & Rogers, M. (2003). Giving a voice to the community: A qualitative study of consumer expectations for the emergency department. *Emergency Medicine*, 15(4), 369-374.
- Tarde, G. (1893). *Monadologie et sociologie*. Chicoutimi, QC: J.-M. Tremblay.
- Taylor, J. R., Cooren, F., Giroux, N., & Robichaud, D. (1996). The communicational basis of organization: Between the conversation and the text. *Communication Theory*, 6(1), 1-39.
- Taylor, J. R., & Van Every, E. J. (2000). *The emergent organization : communication as its site and surface*. Mahwah, N.J.: Lawrence Erlbaum Associates.
- Taylor, J. R., & Van Every, E. J. (2011). *The situated organization: Studies in the pragmatics of communication research*. New York, NY: Routledge.
- Tiqqun. (2001). L'hypothèse cybernétique. *Tiqqun 2 : Zone d'opacité offensive*, 40-83.
- Todorov, T. (1981). *Mikhail Bakhtine, le principe dialogique*. Paris: Éditions du Seuil.
- Toulmin, S. E. (1958). *The uses of argument*. Cambridge: Cambridge University Press.
- van Vuuren, M., & Cooren, F. (2010). "My Attitude Made Me Do It": Considering the Agency of Attitudes. *Human Studies*, 33(1), 85-101.
- Vasquez, C. (2009). *Espacer l'organisation : trajectoires d'un projet de diffusion de la science et de la technologie au Chili*. Université de Montréal, Montréal.
- von der Ropp, A., & Taubman, T. (2006). Bioethics and Patent Law: The Cases of Moore and the Hagahai People. *WIPO Magazine*, 5/2006.
- Weick, K. E. (1969). *The social psychology of organizing*. Reading, MA: Addison-Wesley.

- Weick, K. E. (1979). *The social psychology of organizing* (2d ed.). Reading, MA: Addison-Wesley.
- Weick, K. E. (1995). *Sensemaking in organizations*. Thousand Oaks, CA: Sage.
- Weizman, E. (2007). *Hollow land : Israel's architecture of occupation*. London: Verso.
- Whitehead, A. N. (1920). *The Concept of nature*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Whitehead, A. N. (1967). *Adventures of ideas*. New York: Free Press.
- Whitehead, A. N. (1979). *Process and reality : an essay in cosmology* (Corrected ed.). New York: Free Press.
- Wilde, O. (2006). *De Profundis*. Hazleton, PA: The Pennsylvania State University.
- Wittgenstein, L. (2006). *De la certitude*. Paris: Gallimard.